

Commission océanographique intergouvernementale
*Rapports des organes directeurs et
des principaux organes subsidiaires*



**Vingt-quatrième session
de l'Assemblée**

Paris, 19-28 juin 2007

UNESCO

Commission océanographique intergouvernementale
*Rapports des organes directeurs et
des principaux organes subsidiaires*



**Vingt-quatrième session
de l'Assemblée**

Paris, 19-28 juin 2007

UNESCO 2007

IOC-XXIV/3
Paris, 25 juillet 2007
Original anglais

(SC-2008/WS/9)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Commission océanographique intergouvernementale	1
Commission océanographique intergouvernementale	2
IOC-XXIV/3	3
Paris, 25 juillet 2007	3
Original anglais	3
TABLE DES MATIÈRES	i
1. OUVERTURE DE LA SESSION	1
2. Organisation de la session	2
2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR.....	2
2.3 établissement des comités pour la durée de la session	2
2.4 PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION ET DU CALENDRIER.....	4
2.5 CONFÉRENCES À LA MÉMOIRE D'ANTON BRUUN ET DE N. K. PANIKKAR.....	4
3. rapports statutaires	5
3.1 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION DE LA COI	5
3.2 RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET BUDGET (2006-2007).....	7
3.3 RAPPORT DE LA COI À LA 34 ^e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO SUR LES ACTIVITÉS QU'ELLE A MENÉES EN 2005-2006	10
4. questions de programme appelant une décision de l'assemblée	11
4.1 QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE.....	11
4.1.1 Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques	11
4.1.2 Présentation par le Secrétaire exécutif du Projet de stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013	12
4.1.3 Préparatifs en vue du 50 ^e anniversaire de la COI (1960-2010).....	15
4.1.4 Participation de la COI à l'Année polaire internationale 2007-2009	16
4.1.5 Rapport du Secrétariat sur le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS)	17
4.2 Section des sciences océaniques.....	19

4.2.1	Rapport du Secrétariat sur le programme, la structure et les activités de la Section des sciences océaniques	19
4.2.2	Huitième session du Groupe intergouvernemental de la COI chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB-VIII) et le Programme HAB et GEOHAB.....	20
4.2.3	Rapport sur le plan de travail et le budget du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et du Programme de la COI sur les océans et le climat.....	22
4.2.4	Rapport du Groupe de travail II du GIEC sur le thème « Impacts, adaptation et vulnérabilité »	23
4.3	SECTION DES OBSERVATIONS ET SERVICES OCÉANIQUES	23
4.3.1	Huitième session du Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan (I-GOOS)	23
4.3.2	Proposition de création d'un groupe conjoint GOOS-GTOS pour les observations intégrées des zones côtières (J-PICO)	26
4.3.3	Rapport de la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM) relatif à la mise en œuvre du GOOS.....	27
4.3.4	Rapport sur les activités de planification et de mise en place du Système mondial d'observation du climat (SMOC)	29
4.3.5	Dix-neuvième session du Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XIX)	30
4.3.6	Rapport sur le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques	34
4.4	SECTION DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	35
4.4.1	Rapport du Secrétariat sur les activités de renforcement des capacités de la COI, 2005-2007	35
4.5	ACTIVITÉS RÉGIONALES.....	37
4.5.1	Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des programmes de la COI dans les régions et les programmes régionaux.....	37
4.5.2	Suivi du rapport du Groupe de travail intersessions sur les programmes régionaux	39
4.6	CONVENTIONS ET ACCORDS DANS LE CADRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	41
4.6.1	Septième session de l'Organe consultatif d'experts de la COI sur le droit de la mer (IOC/ABE-LOS VII) : Rapport du Président	41
4.7	TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES MARINS.....	42
4.7.1	Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des activités de la COI concernant le programme relatif aux tsunamis et approche stratégique	42
4.7.2	Suivi du Rapport du Groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un cadre pour la mise en place d'un système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et autres aléas liés aux océans	45
4.7.3	Troisième et quatrième sessions du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS).....	47
4.7.4	Troisième session du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS).....	48

4.7.5	Deuxième session du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS)	50
5.	administration et gestion	51
5.1	PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2008-2009	51
5.2	élection du bureau de la commission et des membres du Conseil exécutif	58
5.2.1	Élection du Président de la Commission	58
5.2.2	Élection des vice-présidents de la Commission	58
5.2.3	Élection des membres du Conseil exécutif.....	58
5.3	DATES ET LIEU DE LA 25 ^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE ET DES 41 ^e ET 42 ^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF	59
5.4	THÈMES DES PROCHAINES CONFÉRENCES À LA MÉMOIRE D'ANTON BRUUN ET DE N. K. PANIKKAR.....	59
6.	Adoption des résolutions et du rapport	59
7.	CLÔTURE DE LA SESSION.....	60
ANNEXE I		1
ORDRE DU JOUR		1
1.	OUVERTURE de la session.....	1
2.	ORGANISATION DE LA SESSION.....	1
3.	RAPPORTS STATUTAIRES	1
4.	QUESTIONS DE PROGRAMME APPELANT UNE DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE	1
5.	administration et gestion	3
6.	adoption des résolutions et du rapport.....	3
7.	CLÔTURE DE LA SESSION.....	3
ANNEXE II		1
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES		1
Résolution XXIV-1 GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE LA COI		2
Annexe 1 à la résolution XXIV-1		3
Déclaration de la Commission océanographique intergouvernementale élaborée à la 24^e session de l'Assemblée		3
Préambule.....		3
Difficultés.....		3
Mécanismes		4
Annexe 2 à la résolution XXIV-1		4

Mandat du Groupe de travail sur l'avenir de la COI.....	4
Objectifs	4
Composition et participation.....	4
Mécanismes.....	4
Résolution XXIV-2 STRATÉGIE BIENNALE DE LA COI (2008-2009)	6
Annexe à la résolution XXIV-2	7
Stratégie biennale de la COI pour 2008-2009	7
OBJECTIFS DE HAUT NIVEAU	7
<i>Objectif de haut niveau 1 - Prévention des risques naturels et réduction de leurs effets</i>	<i>7</i>
<i>Objectif de haut niveau 2 - Atténuation des effets du changement et de la variabilité climatiques et adaptation à ces phénomènes</i>	<i>8</i>
<i>Objectif de haut niveau 3 - Sauvegarde de la bonne santé des écosystèmes océaniques ..</i>	<i>12</i>
<i>Objectif de haut niveau 4 - Procédures et politiques de gestion susceptibles d'assurer la viabilité du milieu côtier et marin et de ses ressources.....</i>	<i>13</i>
Résolution XXIV-3 LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE L'AFRIQUE DANS LES PROGRAMMES DE LA COI.....	16
Résolution XXIV-4 LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE DE L'UNESCO	18
Résolution XXIV-5 LES PRIORITÉS DU PROGRAMME D'OCÉANOLOGIE COMPTE TENU DE LA STRATÉGIE À MOYEN TERME DE LA COI (2008-2013)	19
Résolution XXIV-6 HUITIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA COI CHARGÉ D'Étudier LES EFFLORESCENCES ALGALES NUISIBLES (IPHAB).....	21
Résolution XXIV-7 PROGRAMME D'ACTION POUR LE GOOS.....	22
Rappelant.....	22
Notant 22	
Notant également.....	22
1. Durabilité	23
2. Renforcement des capacités.....	23
3. Financement.....	24
Résolution XXIV-8 L'ÉCHANGE INTERNATIONAL DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES (IODE).....	25
Résolution XXIV-9 PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES	27
Résolution XXIV-10 ÉLARGISSEMENT DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE (COI) DE L'UNESCO ET LA COMMISSION PERMANENTE DU PACIFIQUE SUD (CPPS).....	29
Résolution XXIV-11 RENFORCER LE RÔLE DE LA COMMISSION À L'ÉCHELON RÉGIONAL	30
Reconnaissant	30

Résolution XXIV-12 SEPTIÈME SESSION DE L'ORGANE CONSULTATIF D'EXPERTS SUR LE DROIT DE LA MER DE LA COI (IOC/ABE-LOS VII)	33
Annexe à la résolution XXIV-12	34
Recommandations	34
Résolution XXIV-13 GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX DE COORDINATION (GIC) DE LA COI POUR LES SYSTÈMES D'ALERTE AUX TSUNAMIS ET DE MITIGATION DANS L'OcéAN INDIEN (IOTWS), DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST, LA MÉDITERRANÉE ET LES MERS ADJACENTES (NEAMTWS) ET DANS LES CARAÏBES ET LES RÉGIONS ADJACENTES (CARIBE-EWS)	35
Résolution XXIV-14 LES SYSTÈMES D'ALERTE AUX TSUNAMIS ET AUTRES ALÉAS OCÉANIQUES ET DE MITIGATION	37
Annexe à la résolution XXIV-14	39
Mandat du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG)	39
Mandat	39
Composition et mode de fonctionnement	39
Résolution XXIV-15 PROGRAMME ET BUDGET DE LA COI POUR 2008-2009	41
Annexe à la résolution XXIV-15	43
Programme et budget de la COI pour 2008-2009 sur la base des montants nets alloués, en dollars des États-Unis	43
ANNEXE III	1
Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la 24^e session de l'Assemblée de la COI	1
UNESCO, 19 juin 2007	1
B. Keynote Speech	7
by H.E. Mr. Kusmayanto Kadiman, Minister of Research and Technology of the Republic of Indonesia	7
23 June 2007	7
C. Statement on recent developments in the work of the Commission and perspectives for the coming years	11
by Prof. David Pugh, Chairman of the Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO	11
19 June 2007	11
D. Statement	14

by Vice Admiral Conrad C. Lautenbacher, Jr. USN (ret.) Under Secretary of Commerce for Oceans and Atmosphere	14
19 June 2007	14
Secretariat report on the Global Earth Observation System of Systems (GEOSS) (Item 4.1.5)	14
ANNEXE IV	1
LECTURES	1
A. THE BRUUN MEMORIAL LECTURE, 2007	1
The Arctic and Southern Oceans: origin, physical and chemical properties and circulation, variability and its role in the world ocean and global climate system t	1
Leonid A. Timokhov	1
Director German–Russian Laboratory for Polar and Marine Research, State Research Center of the Russian Federation, Arctic and Antarctic Research Institute (AARI), 38 Bering Street, St. Petersburg 199397, Russian Federation	1
B. N.K. PANIKKAR MEMORIAL LECTURE, 2007	3
Information exchange and development: the challenges ahead for the intellectual property regime	3
R.A. Mashelkar, FRS	3
President, Global Research Alliance, National Chemical Laboratory (NCL), Dr Homi Bhabha Road, Pune 411008, India; http://www.research-alliance.net	3
ANNEXE V	1
États membres du Conseil exécutif.....	1
B. ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION (136) (au 25 juin 2007)	2
ANNEXE VI	1
RAPPORT QUARANTIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF	1
UNESCO, Paris, 18 juin 2007	1
1. ouverture de la SESSION	1
2. dispositions administratives	1
2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
2.2 désignation du rapporteur	1
3. dispositions prises pour la 24^e session de l'assemblée	1
3.1 CONSTITUTION DE COMITÉS STATUTAIRES	1
3.3 examen des demandes d'inscription de questions supplémentaires	2

4. recrutement du secrÉtaire exÉcutif de la coi.....	4
5. dates et lieu de la 41 ^e session du Conseil exécutif	5
6. adoption du rapport.....	5
7. clôture de la session	5
ANNEXE VII.....	1
Observations concernant le rapport du Comité chargé de l'examen d'ensemble des grands programmes II et III.....	1
La Commission océanographique intergouvernementale.....	1
ANNEXE VIII.....	1
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS M. Geoffrey Holland (Canada) .	1
ANNEXE IX.....	1
LISTE DES DOCUMENTS	1
DOCUMENTS DE TRAVAIL	1
DOCUMENTS D'INFORMATION ET AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	3
ANNEXE X.....	1
LIST OF PARTICIPANTS.....	1
ANNEXE XI.....	1
LISTE DES SIGLES	1

1. OUVERTURE DE LA SESSION

- 1 M. David Pugh, président de la COI, a ouvert la 24^e session de l'Assemblée de la Commission le mardi 19 juin 2007 à 9 h 30.
- 2 Le Directeur général de l'UNESCO a pris la parole devant l'Assemblée. Il a fait observer que ces deux dernières années, la Commission avait dû relever de grands défis, surtout la mise en place d'un Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (IOTWS). Le Directeur général a particulièrement remercié les États membres de la COI qui avaient soutenu cette initiative par le biais des mécanismes du système des Nations Unies et a informé l'Assemblée que l'IOTWS était désormais opérationnel. Sous l'impulsion de la COI, 28 systèmes nationaux d'alerte aux tsunamis avaient également été créés. Néanmoins, il restait encore beaucoup à accomplir pour développer un système intégré d'alerte rapide et d'intervention d'urgence. De nombreux pays étaient encore dans l'incapacité d'alerter de manière adéquate les populations menacées au niveau national. Le Directeur général s'est félicité de ce que le nord-est de l'océan Atlantique et la Méditerranée, ainsi que la région des Caraïbes, soient désormais couverts par des systèmes d'alerte multi-aléas.
- 3 Le Directeur général a rappelé que la COI était le seul organisme du système des Nations Unies à développer un système mondial d'observation de l'océan et d'alerte pleinement ouvert à tous les États membres. Il s'est également déclaré satisfait de ce que la COI, par le biais des programmes de dériveurs de surface du GOOS et de flotteurs Argo, apporte une contribution essentielle à la gestion de l'impact des changements climatiques.
- 4 Le Directeur général a souligné l'importance du développement scientifique pour répondre aux besoins de la société humaine et notamment remettre en état les zones côtières dégradées et les écosystèmes associés et protéger la santé publique. Il a insisté sur la nécessité de systèmes à l'échelle mondiale, car des systèmes partiels ou incomplets, ou encore des systèmes locaux nombreux et indépendants, ne sont pas en mesure de fournir une solution viable. Il a appelé l'attention sur le fait que la plupart des mégapoles du monde sont, ou seront bientôt situées, dans les zones côtières, et seront par conséquent vulnérables aux risques d'origine marine.
- 5 Le Directeur général a jugé particulièrement important que le GEO/GEOSS reconnaisse le GOOS comme un élément fondamental de tout système mondial d'alerte relatif aux océans. Il a accueilli avec satisfaction un certain nombre d'autres initiatives connexes, notamment : l'Évaluation mondiale du milieu marin dirigée conjointement par le PNUE et la COI ; l'évaluation des évaluations, sur laquelle un rapport sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2009.
- 6 Évoquant l'examen des grands programmes de l'UNESCO, le Directeur général s'est réjoui que la COI ait reçu un avis très favorable et ait déjà commencé à mettre en œuvre certaines des recommandations formulées dans le rapport. L'examen avait également contribué à orienter la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (34 C/4) ainsi que les programmes de la COI sur la gestion de l'environnement marin et des ressources naturelles. En ce qui concernait le futur budget de la Commission, le Directeur général a informé l'Assemblée que le Projet de programme et de budget de l'UNESCO (34 C/5) était encore en cours d'élaboration.
- 7 S'agissant des résultats de l'actuelle initiative sur l'avenir de la COI, l'UNESCO tiendrait compte des propositions finalement adoptées par la Commission. Le Directeur général a toutefois rappelé à l'Assemblée qu'un surcroît d'autonomie impliquait aussi davantage d'obligations pour les États membres. Comparant la COI au Centre pour le patrimoine mondial, qui a un statut d'autonomie analogue au sein de l'UNESCO, et qui fait fonction de secrétariat de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, il a fait remarquer que pour le Centre, le rapport entre crédits extrabudgétaires et crédits au titre du Programme

ordinaire était de six pour un alors qu'il était seulement de deux pour un pour la COI. Il a encouragé les États membres de la Commission à accroître ce rapport. Ceci dit, la COI contribuait à améliorer la visibilité de l'UNESCO elle-même auprès du grand public.

8 Le Directeur général a remercié les membres sortants du Bureau de la Commission et a souhaité que les travaux de la 24^e session de l'Assemblée soient très fructueux.

9 Le Président a déclaré que l'Assemblée savait gré au Directeur général de l'encourager à s'employer au renouveau et à être l'efficacité accrue de la COI.

10 Le texte intégral du discours du Directeur général fait l'objet de l'Annexe III-A au présent document.

11 Le Président a demandé aux participants de se lever pour observer une minute de silence en signe de respect pour les éminentes personnalités qui avaient collaboré avec la Commission et étaient décédées depuis la dernière session : Agustín Ayala Castañares (Mexique, ancien président de la COI), Patrick Obasi (ancien Secrétaire général de l'OMM), Marco Polo Bernal (Mexique), Ümit Ünlüata (Turquie), chef de la Section des sciences océaniques de la COI, John Portmann (Royaume-Uni), ancien membre éminent du GESAMP et, plus récemment, membre de la délégation du Royaume-Uni auprès de la COI.

2. ORGANISATION DE LA SESSION

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12 Le Président a présenté ce point. Il a rappelé à l'Assemblée que le Conseil exécutif, à sa 40^e session (Paris, 18 juin 2007), faisant fonction de Comité directeur de l'Assemblée [article 19.2 du Règlement intérieur], avait examiné la deuxième version de l'ordre du jour provisoire révisé de l'Assemblée (IOC-XXIV/1 Prov. Rev.2). Il a informé celle-ci que trois propositions d'inscription de questions supplémentaires avaient été reçues (une de l'Italie, une de Sri Lanka et une du Soudan). Néanmoins, le Conseil exécutif avait décidé de ne pas inclure ces propositions dans l'ordre du jour provisoire révisé de l'Assemblée ; il a proposé que le Secrétaire exécutif, en consultation avec les États membres concernés, encourage une première discussion informelle sur les actions visées dans les trois propositions, en marge de la présente session de l'Assemblée.

13 **L'Assemblée a adopté**, sans amendement, la deuxième version de l'ordre du jour provisoire révisé qui figure à l'Annexe I du présent rapport.

2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR

14 Le Président a invité l'Assemblée à soumettre des propositions en vue de désigner le rapporteur pour la présente session qui sera chargé d'aider le Président et le Secrétaire exécutif à élaborer le projet de rapport.

15 L'Argentine a proposé que la fonction de rapporteur soit confiée à la République de Corée qui l'a acceptée.

16 **L'Assemblée s'est félicitée** de la désignation de M. Sang-kyung Byun comme rapporteur de la session en cours.

2.3 ETABLISSEMENT DES COMITES POUR LA DUREE DE LA SESSION

17 Le Président a invité l'Assemblée à créer des comités statutaires pour la durée de la session, conformément aux recommandations de la 40^e session du Conseil exécutif de la COI (Paris, 18 juin 2007), faisant fonction de Comité directeur de l'Assemblée aux termes de

l'article 19 (2) du Règlement intérieur, en vue d'examiner des questions spécifiques requérant des décisions de la part de l'Assemblée (article 12 (2) du Règlement intérieur) :

(i) Comité des candidatures (point 5.2). Le Président a rappelé à l'Assemblée que le Comité des candidatures, comme les autres comités créés pour la durée de la session, était à composition non limitée ; il a d'abord lu les noms des États membres qui avaient déjà informé le Conseil exécutif de leur souhait de participer au Comité des candidatures, puis il a invité les autres États membres intéressés à se signaler. Le Comité est donc composé des pays suivants : Brésil, Canada, Chili, Chine, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Pérou, République de Corée, République dominicaine, Royaume-Uni, Sri Lanka, Tunisie et Venezuela.

18 Le Président a proposé que M. Alfredo Picasso de Oyagüe (Pérou) préside ce Comité, et le Pérou a bien voulu accepter.

(ii) Comité des résolutions (point 6). Le Président a lu les noms des États membres qui avaient déjà informé le Conseil exécutif de leur souhait de participer au Comité des résolutions, puis il a invité les autres États membres intéressés à se signaler. Le Comité est donc désormais composé des pays suivants : Argentine, Australie, Canada, Cuba, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, République de Corée et Venezuela.

19 Le Président a proposé que le Canada préside ce Comité ; le Canada a bien voulu accepter et a nommé M. Geoffrey Holland.

(iii) Comité financier, présidé par M. Neville Smith (Australie), vice-président chargé des questions financières (points 3.2, 4.1.2 et 5.1). Le Président a lu les noms des États membres qui avaient déjà informé le Conseil exécutif de leur souhait de participer au Comité financier, puis il a invité les autres États membres intéressés à se signaler. Le Comité est donc composé des pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Inde, Japon, Kenya, Koweït, Nigéria, Portugal, Royaume-Uni, Tanzanie et Venezuela.

20 Le Président a souligné l'importance du document détaillé, intitulé « L'avenir de la COI : proposition du Bureau de la Commission aux États membres, juin 2007 » (IOC-XXIV/2 Annexe 2), et a insisté sur le fait qu'il devait être soigneusement examiné par l'Assemblée.

21 À la lumière de cette question importante, **l'Assemblée a décidé** de créer un groupe de travail ad hoc à composition non limitée pour la durée de la session sur l'avenir de la COI, afin d'examiner la proposition faite par le Bureau de la Commission (point 3.1 de l'ordre du jour de l'Assemblée).

22 Le Président a invité les États membres souhaitant participer aux travaux de ce groupe à se signaler ; la composition initiale du groupe est donc la suivante : Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Congo, Cuba, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Inde, Iran, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni, Sénégal, Togo, Tunisie et Venezuela.

23 Le Président a proposé que le capitaine de vaisseau Javier Valladares (Argentine) préside ce groupe de travail compte tenu de l'intérêt considérable qu'il porte depuis longtemps à la question de l'avenir de la COI.

24 L'Assemblée a accepté cette proposition.

- 25 Le Président a rappelé à l'Assemblée les résultats de l'examen d'ensemble des grands programmes II (Sciences exactes et naturelles) et III (Sciences sociales et humaines) ; le Directeur général adjoint de l'UNESCO et Président du Comité chargé de l'examen avait invité la Commission à répondre au Conseil exécutif de l'UNESCO au sujet des recommandations du Comité concernant la COI avant le 31 juillet 2007 (décision 176 EX/7). Le Directeur général avait également invité la Commission à préparer une réponse qu'il soumettrait à la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO.
- 26 Le Président a suggéré que le Comité financier examine la Stratégie à moyen terme 2008-2013, ainsi que les éléments d'une éventuelle réponse de la COI aux recommandations du Comité chargé de l'examen de ces deux grands programmes de l'UNESCO.
- 27 En ce qui concerne la création de groupes de travail pour la durée de la session sur le Programme des sciences océaniques de la COI (point 4.2.1 de l'ordre du jour de l'Assemblée) et sur la Stratégie de la COI pour la gestion des données (point 4.3.6 de l'ordre du jour de l'Assemblée), le Président a proposé que cette décision soit reportée jusqu'à ce que les points correspondants de l'ordre du jour soient examinés en plénière, lorsque le besoin réel de créer ces groupes de travail deviendrait plus clair ; en tout état de cause, ces groupes de travail, en principe, ne devraient tenir que de courtes réunions.

2.4 PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION ET DU CALENDRIER

- 28 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Après avoir brièvement passé en revue la liste des documents de travail, il a attiré l'attention de l'Assemblée en particulier sur le Document relatif aux décisions à adopter, y compris ses annexes, puisqu'il s'agit du principal document d'orientation des débats de l'Assemblée et qu'il est utile à l'élaboration du Projet de rapport, ainsi que sur les divers rapports destinés à l'information des participants.
- 29 Le Président a invité le Secrétaire technique chargé de ce point de l'ordre du jour à présenter brièvement la troisième version du Calendrier provisoire révisé, qui avait été examinée et approuvée par le Conseil exécutif en tenant compte : (i) du temps dont auraient vraisemblablement besoin les comités et groupes de travail mis en place pour la durée de la session pour établir un rapport à l'intention de l'Assemblée plénière ; (ii) de la nécessité de préparer en temps voulu le projet de rapport dans toutes les langues de travail de la Commission ; et (iii) de la nécessité de bénéficier des services d'interprétation disponibles. Le Président a rappelé aux participants que la date limite pour la présentation des candidatures à l'élection du Bureau de la Commission et des membres du Conseil exécutif était fixée au mercredi 20 juin 2007 à 17 h 30, que les projets de résolution devaient être déposés au plus tard le samedi 23 juin 2007 à 17 heures et que l'Assemblée plénière siègerait toute la journée du samedi 23 juin.

2.5 CONFÉRENCES À LA MÉMOIRE D'ANTON BRUUN ET DE N. K. PANIKKAR

- 30 M. Leonid A. Timokhov, directeur du Laboratoire germano-russe de recherche marine et polaire à l'Institut de recherche sur l'Antarctique et l'Arctique (AARI), à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie), a donné la Conférence de la COI à la mémoire d'Anton Bruun 2007, qui portait sur le thème « Les océans Arctique et Austral : origine, propriétés physiques et chimiques et circulation, variabilité et rôle de la variabilité dans le système océanique et climatique mondial ». À cette occasion, le Président a remis la médaille Anton Bruun de la COI à M. Timokhov.
- 31 Un résumé de la Conférence à la mémoire d'Anton Bruun 2007 figure à l'annexe IV du présent rapport et l'intégralité du texte de cette conférence sera publié dans la Série technique de la COI.

- 32 M. R. A. Mashelkar, Fellow of the Royal Society et président de l'Alliance mondiale de la recherche au National Chemical Laboratory de Pune (Inde), a donné la Conférence 2007 de la COI à la mémoire de N. K. Panikkar, qui avait pour thème « Échange d'information et développement : les défis futurs pour le régime de propriété intellectuelle ».
- 33 M. Mashelkar a évoqué le problème complexe de l'équilibre entre les droits de propriété intellectuelle et le développement. Ces questions ont de vastes incidences économiques ; par exemple, il est difficile de trouver un juste milieu qui permette, d'un côté, de garantir la santé publique et, de l'autre, de stimuler l'innovation dans le domaine des produits pharmaceutiques. M. Mashelkar a présenté divers modèles qui tiennent dûment compte des droits des communautés à la propriété de leur savoir traditionnel, tout en permettant le partage de ce savoir au bénéfice de l'humanité tout entière.
- 34 M. Mashelkar a ensuite donné un aperçu de ces questions dans le cadre des ressources marines. La richesse des organismes marins en composés bioactifs rend ceux-ci extrêmement prometteurs en termes d'applications pharmaceutiques ; cependant, l'utilisation de ces composés à des fins médicales à grande échelle pose de nombreux défis. M. Mashelkar a illustré ces points en s'appuyant sur des exemples tirés de la recherche en Inde.
- 35 En réponse à des questions, M. Mashelkar a donné plus de détails sur les façons d'appliquer aux ressources marines les leçons tirées du débat sur la propriété intellectuelle dans le domaine terrestre. Lorsque la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a été rédigée et adoptée, on a d'abord considéré que les bienfaits des océans à l'échelle mondiale étaient liés à l'exploitation des minéraux des fonds marins. M. Mashelkar a convenu qu'à l'instar des ressources minérales, le matériel génétique dérivé des océans de la planète restera vraisemblablement dans le domaine public, tandis que les procédés technologiques mis au point pour les applications médicales de ce matériel génétique feraient probablement l'objet de brevets.
- 36 La Côte d'Ivoire a insisté sur l'importance de la collaboration entre les scientifiques et les détenteurs de savoir traditionnel.

3. RAPPORTS STATUTAIRES

3.1 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION DE LA COI

- 37 Conformément à l'article 8.1 (a), le Président a communiqué à l'Assemblée le texte de sa déclaration sur les activités récentes de la Commission et ses perspectives pour les années à venir. Il a informé l'Assemblée que, durant la période intersessions, il a, au nom de la COI, participé à des réunions en Belgique, aux Fidji, en Finlande, en Nouvelle-Zélande et aux Îles Salomon (réunion de la PACSU). Suite à la 23^e session de l'Assemblée, le Bureau de la Commission s'est réuni à quatre reprises, notamment à Saint-Pétersbourg, récemment, et par visioconférence, les 26 et 27 mars 2007. Le Bureau de la COI a également tenu une réunion conjointement avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à Moscou (Fédération de Russie), le 26 janvier 2007.
- 38 Le Président a souligné la prise de conscience croissante par les gouvernements de la nécessité d'une approche holistique des océans et zones côtières, et a relevé l'action encourageante que mène la COI pour aider les États membres à renforcer leurs capacités nationales en matière de sciences et de services océaniques. Il considère que la COI, par le biais de ses programmes, doit fournir les données, informations et connaissances nécessaires et contribuer ainsi aux services requis pour traiter les questions relatives aux océans de manière efficace. Cependant, et malgré des progrès importants, « la situation de la COI » est une situation de crise, les ressources budgétaires et humaines n'étant pas suffisantes pour permettre à la Commission de faire face efficacement à l'ensemble de ses responsabilités. Alors que les

activités intergouvernementales relatives aux océans, y compris la surveillance et les évaluations liées à ce domaine, continueront de croître, la question est de savoir dans quelle mesure la COI peut contribuer à ces activités et assumer un rôle de chef de file en la matière, ce pour quoi elle a été créée par les États membres il y a près de cinquante ans.

- 39 Le Président a assuré à l'Assemblée que, concernant l'avenir des océans et celui de la COI, il restait résolument optimiste. Le texte complet de la communication du Président figure à l'Annexe III-C du présent rapport (document IOC-XXIV/2 Annexe 1).
- 40 Le Président a alors évoqué le document « *L'Avenir de la COI : proposition du Bureau de la Commission aux États membres* », de juin 2007 (document IOC-XXIV/2 Annexe 2), et a invité les participants à formuler des observations préliminaires.
- 41 Le Vice-Président de la COI, M. Javier Valladares (Argentine), a noté que la déclaration du Président rappelait à l'Assemblée qu'il existait de nombreuses idées et propositions pour résoudre la crise, mais que la difficulté était d'apporter une contribution claire à la définition du futur statut institutionnel de la COI.
- 42 Plusieurs États membres ont pris la parole pour remercier le Président de la clarté de sa déclaration sur la situation de la COI, ainsi que le Bureau de la Commission pour le document « *L'Avenir de la COI* », qui cerne bien les problèmes auxquels la COI est confrontée et les différentes options à étudier.
- 43 Un consensus général s'est dégagé sur la réelle nécessité d'explorer les différentes options relatives à l'avenir de la COI. Tous les intervenants se sont dits disposés à contribuer aux discussions dans le cadre du groupe de travail de session sur le futur statut institutionnel de la COI.
- 44 La Chine, les États-Unis et la France se sont dits disponibles pour une session extraordinaire de l'Assemblée en 2008 qui expliciterait les options existantes. La France a toutefois mis l'Assemblée en garde contre le risque que la préparation d'une telle session prenne plus qu'une année et les États-Unis ont demandé des éclaircissements sur les incidences budgétaires d'une session extraordinaire.
- 45 Plusieurs États membres, notamment l'Allemagne et les États-Unis, ont exprimé l'avis que les ressources et les activités de la COI devraient être concentrées sur des priorités convenues. Ils ont insisté sur le fait qu'à l'avenir la COI devrait également comporter la recherche active de contributions extrabudgétaires, avec une entière transparence dans l'affectation des ressources ainsi que l'utilisation de mesures de la performance.
- 46 L'Australie, la France, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni étaient d'avis que, parmi les options disponibles, la création d'une nouvelle institution spécialisée pour les océans, distincte de l'UNESCO, ne suffirait probablement pas en soi à résoudre les questions essentielles soulevées dans le document. Ils ont instamment préconisé d'améliorer les structures existantes, au lieu d'en créer de nouvelles, et de rehausser le niveau d'engagement et de soutien politiques.
- 47 Le Brésil a estimé que les débats devaient être axés sur le renforcement du rôle des capacités de la COI au sein de l'UNESCO, soulignant que la Commission bénéficiait des synergies créées par le programme et les activités de l'Organisation.
- 48 Selon la Fédération de Russie il était possible d'explorer une forme ou une autre d'instrument juridique propre à améliorer le statut de la COI et son autonomie au sein de l'UNESCO, éventuellement par voie de traité. La Fédération de Russie a insisté sur le caractère unique de la COI, qui est la seule organisation du système des Nations Unies traitant exclusivement des sciences et services océaniques. S'agissant des aspects financiers, la

Fédération de Russie a suggéré l'affectation à la COI d'un pourcentage fixe du budget ordinaire de l'UNESCO.

49 Le Canada a indiqué que dans l'étude qu'ils vont entreprendre pour définir l'avenir de la COI, les États membres devront rechercher les moyens de doter la Commission d'une situation financière plus stable.

50 Pour le Portugal, la coopération internationale sur les questions relatives aux océans exige qu'une priorité accrue soit accordée à ces questions au niveau de l'élaboration des politiques nationales, dans la mesure où les progrès au niveau international appellent aussi des progrès au niveau national. Le Portugal est prêt à examiner les instruments appropriés, sans exclure celui d'une organisation autonome.

51 Le Brésil, la Norvège et le Royaume-Uni ont insisté sur le fait qu'il y a place pour des améliorations à apporter au Statut de la COI au sein de l'UNESCO mais que cela nécessiterait une intervention active auprès des gouvernements et des représentants nationaux dans les organes directeurs de l'UNESCO.

52 Cuba, évoquant l'autonomie fonctionnelle de la COI au sein de l'UNESCO, a souligné que, dans la pratique, la Commission ne dispose pas d'une autonomie de décision intégrale quant à son programme et budget.

53 Le Secrétaire exécutif a indiqué que 36 institutions spécialisées des Nations Unies indépendantes ont été créées en vertu de conventions ou de traités autonomes mais qu'il n'y a pas de processus de planification unique ni de coordination de la planification budgétaire entre ces institutions ou avec le système central des Nations Unies. En outre, les États membres ne parlent pas de la même voix dans les organes directeurs des divers organismes qui traitent de ces conventions et autres instruments relatifs aux affaires océaniques ; et il n'y a pas davantage de budget spécifique pour la coordination de ces organismes.

54 Le Président du Groupe de travail sur l'avenir de la COI créé pour la session, le Capitaine Javier Valladares (Argentine), a par la suite rendu compte, en séance plénière, des résultats des discussions du Groupe de travail. Le Groupe de travail a proposé un mandat pour un groupe de travail intersessions sur l'avenir de la COI qui présenterait ses conclusions au Conseil exécutif à sa 41^e session ; il a également proposé une déclaration pour adoption par l'Assemblée à la présente session.

55 **L'Assemblée a adopté** la résolution XXIV-1.

3.2 RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET BUDGET (2006-2007)

56 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Conformément à l'article 8.1 (b) du Règlement intérieur, il fait rapport à l'Assemblée sur la mise en œuvre du programme, et il lui rend compte des travaux effectués depuis la session précédente à chaque session en vertu de l'article 49.1 dudit Règlement.

57 Le Secrétaire exécutif a donné un aperçu général de la mise en œuvre du Programme et budget en 2006-2007, en mettant l'accent sur ses implications pour les responsables de l'élaboration des politiques. Il a rappelé à l'Assemblée le rôle joué par la Commission en matière de sensibilisation au changement climatique et la nécessité de développer la recherche océanographique pour mieux comprendre ce phénomène. La COI a aussi contribué à la réalisation du premier inventaire mondial du carbone dans le cadre de la CCNUCC. En ce qui concerne la réforme actuelle du système des Nations Unies, le Secrétaire exécutif a pris note des recommandations du Groupe de haut niveau mis en place par le Secrétaire général de l'ONU, qui figurent dans le rapport « Unis dans l'action », publié en novembre 2006. Le rapport porte

notamment sur trois domaines d'action des Nations Unies : le développement, l'aide humanitaire et l'environnement et insiste sur le travail en commun des Nations Unies au niveau des pays. S'agissant de l'environnement, le rapport plaide avec force pour le renforcement du rôle du PNUE et porte un jugement très critique sur l'état de la gouvernance environnementale. Rien que dans le domaine des affaires maritimes, on compte plus de 525 accords internationaux, ce qui rend la mise en œuvre et la gouvernance très difficiles pour les États membres. Le processus de l'unité d'action du système prévoit un programme unique et un budget unique au niveau des pays : sept pays en développement ont été choisis pour une application pilote de cette approche en 2007. Ces faits nouveaux ont une pertinence particulière dans le cas d'un organe spécialisé comme la COI et représentent pour elle un défi, dans la mesure où ils impliquent d'intégrer les problèmes océaniques et côtiers à un agenda Développement où les priorités sont fixées par les gouvernements nationaux.

- 58 Le Secrétaire exécutif a ensuite exposé les progrès satisfaisants réalisés jusque-là, en dépit de moyens limités, en ce qui concerne le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris sur les aspects socioéconomiques (GRAME), dont la première phase - l'Évaluation des évaluations - est pilotée conjointement par la COI et le PNUE. Cette question est examinée en détail au titre du point 4.1.1 de l'ordre du jour.
- 59 Autre domaine où la COI a été très présente en 2006-2007 : la conservation et la gestion de la biodiversité dans les zones situées au-delà des juridictions nationales. Conjointement avec l'UICN, l'Australie, le Canada et le Mexique, la COI a créé en 2007 un Groupe d'experts sur les systèmes de classification biogéographique dans les zones de haute mer et les grands fonds marins, qui apportera une contribution scientifique directe aux activités du « Groupe de travail des Nations Unies chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales ».
- 60 Le Secrétaire exécutif a rappelé que l'Assemblée de la COI avait chargé son Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer (ABE-LOS/COI) d'élaborer des principes directeurs sur l'application de l'article 247 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer concernant une éventuelle procédure simplifiée d'autorisation de réaliser des recherches dans la Zone économique exclusive. Cette procédure ayant été approuvée, elle devrait être publiée avant la fin de l'année.
- 61 L'examen d'ensemble des grands programmes II (Sciences exactes et naturelles) et III (Sciences sociales et humaines) de l'UNESCO auquel a procédé un groupe d'experts désignés par le Directeur général a abouti à recommander une approche fortement interdisciplinaire et intersectorielle au sein de l'UNESCO.
- 62 Le Secrétaire exécutif a rappelé les éléments de l'autonomie fonctionnelle que la Conférence générale de l'UNESCO a accordée à la COI par sa résolution 24 C/10.4, et qui s'exprime dans les Statuts de la Commission et son Règlement financier, et notamment la prérogative dévolue à l'Assemblée de la COI d'approuver le Projet de programme et de budget biennal de la Commission. L'approche retenue dans le Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (IOC-XXIV/2 Annexe 11) comporte des estimations des ressources extrabudgétaires attendues pour la mise en œuvre du programme et s'articule autour des objectifs de haut niveau définis dans le Projet de stratégie à moyen terme de la COI approuvé par le Conseil exécutif à sa 39^e session (résolution EC-XXXIX.1), au lieu d'allocations budgétaires restreintes au titre d'activités. C'est cette approche qu'a suivie le Comité financier dans ses travaux à la session en cours de l'Assemblée. Le Secrétaire exécutif a mis l'accent sur l'expérience positive du Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial, lequel a réuni et gère des fonds extrabudgétaires dont le rapport aux crédits de programme et de personnel du budget ordinaire de 2004-2006 est de six pour un contre deux pour un pour la COI. La différence ne peut s'expliquer que par le rôle joué par la Convention du patrimoine mondial et le fait que les contributions des États membres au

Fonds du patrimoine mondial sont fondées sur le barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies.

- 63 Le Secrétaire exécutif a indiqué qu'en 2006-2007 la COI avait entretenu des rapports très féconds avec des institutions et réseaux scientifiques ; un bon exemple en était la collaboration permanente existant en matière de biodiversité marine avec des programmes scientifiques tels que Diversitas et le Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine), ainsi qu'avec les pays de la CPPS (Colombie, Chili, Équateur et Pérou), en vue de l'organisation en 2008 d'une réunion de niveau ministériel.
- 64 En ce qui concerne le rôle de la COI en Afrique, le Secrétaire exécutif a mis en relief la contribution apportée par la Commission au Plan d'action pour la science et la technologie élaboré par l'Union africaine dans le cadre du NEPAD, en particulier dans le domaine de la télédétection et grâce à un grand forum des Alliances régionales pour le GOOS (Le Cap, Afrique du Sud, 14-17 novembre 2006) qui a permis de définir un ensemble de programmes et de projets pour l'avenir en Afrique et ailleurs.
- 65 Plusieurs États membres ont remercié le Secrétaire exécutif de son rapport sur la mise en œuvre du programme et l'exécution du budget en 2006-2007 et pour l'approche adoptée dans le Projet de programme et de budget pour 2008-2009.
- 66 Les États-Unis d'Amérique ont salué le contenu et la forme du Projet de programme et de budget pour 2008-2009, ses liens avec le projet de 34 C/5 de l'UNESCO et l'adoption d'un scénario de croissance réelle zéro (CRZ), ainsi que l'expérimentation d'indicateurs de performance pour l'IODE et le Programme relatif aux tsunamis, et ont recommandé que de tels indicateurs soient adoptés pour tous les programmes. Ils ont suggéré que le Secrétariat présente une mise à jour concernant la situation des Comités océanographiques nationaux. Les États-Unis d'Amérique ont fait part de leur volonté d'œuvrer à l'augmentation des contributions extrabudgétaires à la COI.
- 67 La Fédération de Russie, relayée par l'Australie, a souligné l'importance de la Stratégie à moyen terme 2008-2013 en tant que schéma directeur pour l'élaboration du Programme et budget 2008-2009, associant les allocations financières à des priorités et à des indicateurs de performance. Elle a également suggéré que le Secrétariat fournisse des précisions concernant le manque de fonds et de personnel que connaît la COI, en se référant à des objectifs et des indicateurs de performance. Elle a également émis un avis positif sur l'expérience du Comité du patrimoine mondial et la mise en place pour la COI d'un instrument juridique, qui pourrait faciliter la mobilisation de fonds au niveau national.
- 68 Le Portugal a suggéré que le processus d'unité d'action du système des Nations Unies soit mis à profit pour renforcer la mise en œuvre des programmes mondiaux de la COI au niveau des régions. Il a préconisé une approche équilibrée de l'allocation des ressources et a appelé à la définition de priorités stratégiques, au renforcement de l'autonomie fonctionnelle de la COI au sein de l'UNESCO et à la création de fonds-en-dépôt régionaux.
- 69 L'Inde a informé l'Assemblée que sa Commission pour l'océanographie et les géosciences faisait désormais fonction de Comité océanographique national. Par ailleurs, la mise en place des infrastructures technologiques de détection des tsunamis est achevée et le centre national d'alerte aux tsunamis sera opérationnel à partir du mois d'octobre de l'année en cours.
- 70 Le Brésil a souligné qu'il fallait que le Secrétariat de la COI renforce le soutien qu'il apporte au Bureau COI/UNESCO du programme GOOS à Rio de Janeiro, dont la gestion et la mise en œuvre du programme GOOS dans la région avaient récemment fait l'objet d'un examen aux conclusions très positives. Il importait que le Programme et budget pour 2008-2009 reflète bien la priorité accordée à la mise en œuvre du programme GOOS et d'activités concernant l'Année polaire internationale, et que les priorités des États membres dans le contexte régional

soient dûment prises en compte. Le Brésil a reconnu l'importance de renforcer la coordination avec d'autres institutions des Nations Unies, mais a également rappelé que la réforme des Nations Unies était un processus en cours et qu'il ne fallait par conséquent pas prendre à ce stade le principe d'unité d'action des Nations Unies comme référence pour la réalisation d'activités de la COI à l'échelle régionale.

71 Le Sénégal a souligné la nécessité de renforcer les capacités des États membres dans le domaine des sciences de la mer. Il a fait observer qu'il convenait d'améliorer l'efficacité de la Stratégie de renforcement des capacités de la COI en resserrant la coopération avec les instituts océanographiques africains et en élaborant des projets assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance précis. Il a souligné qu'il importait de veiller au transfert des techniques marines et de soutenir les États côtiers dans leurs efforts visant à étendre les limites de leur plateau continental en vertu de l'article 76 de l'UNCLOS.

72 La Côte d'Ivoire s'est déclarée favorable à une approche régionale de la mise en œuvre du processus d'« unité d'action des Nations Unies », même pour les pays pilotes choisis, et a informé l'Assemblée que cette approche avait été adoptée pour le projet relatif au Grand écosystème marin du courant de Guinée (GCLME). Elle a préconisé une augmentation des crédits alloués à l'Afrique.

73 Certains États membres (la Finlande, rejointe par l'Australie et le Canada) ont estimé qu'il y avait une certaine contradiction entre le ton positif du Rapport du Secrétaire exécutif sur la mise en œuvre du programme et l'évaluation alarmante présentée dans le document intitulé L'avenir de la COI : Proposition du Bureau de la Commission aux États membres, juin 2007 (IOC-XXIV/2 Annexe 2). Ils ont suggéré que des exemples plus précis de déficits financiers soient fournis, s'agissant par exemple du GRAME.

74 Dans sa réponse aux États membres, le Secrétaire exécutif a indiqué que le document IOC-XXIV/2 Annexe 3 Add.1 (extrait SISTER) offrait une évaluation des problèmes rencontrés par la COI au cours du dernier exercice biennal. Il a souligné qu'au niveau structurel l'un de ces problèmes était celui de la dotation en effectifs, rappelant qu'à la date de la session en cours le secrétariat de la COI compte 21 postes permanents, dont 9 du cadre organique, contre 22 en 1992. Toutefois, la COI emploie actuellement 51 membres du personnel à la mise en œuvre des programmes, mais au titre d'engagements de courte durée, proportion sans parallèle à l'UNESCO ; ce personnel est surtout affecté aux activités concernant les tsunamis. Le manque de personnel administratif et exécutif du cadre organique dont souffre la COI est particulièrement préjudiciable car il l'empêche d'exploiter pleinement l'avantage que lui offre le fait de disposer d'un compte spécial. Le Secrétaire exécutif a souligné que la COI était obligée, pour arriver à mettre en œuvre les programmes, de fonctionner selon des modalités très flexibles et dans des conditions incertaines. Il a cité l'exemple du GRAME, auquel les États membres sont censés contribuer à hauteur de 2,2 millions de dollars, alors qu'ils n'ont versé que moins du quart de cette somme : si la COI avait attendu que les ressources soient disponibles, elle n'aurait pas encore entamé l'exécution d'une tâche qui doit être achevée pour la fin de 2008. Le Secrétaire exécutif a conclu en appelant les États membres à soutenir le renforcement de la COI au sein de l'UNESCO et à aider à réunir des fonds extrabudgétaires.

3.3 RAPPORT DE LA COI À LA 34^e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO SUR LES ACTIVITÉS QU'ELLE A MENÉES EN 2005-2006

75 Le Secrétaire exécutif a ouvert le débat sur ce point. Le Rapport de la COI à la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO portera essentiellement sur le progrès de la mise en œuvre des actions prioritaires assignées à la COI dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2002-2007, sur les Programme et budget approuvés pour 2004-2005 (32 C/5) et pour 2006-2007 (33 C/5), ainsi que sur les axes d'action correspondants pour la période 2005-2006, sachant que, pour l'exercice 2006-2007, les cinq axes d'action de l'exercice précédent ont été

regroupés en trois. Le rapport contient une évaluation comparative des activités menées par la COI au titre du 32 C/5 et du 33 C/5.

76 Le Secrétaire exécutif a rappelé à l'Assemblée que, lors du débat général de la 33^e session de la Conférence générale de l'UNESCO sur la préparation du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (projet de 34 C/5), « *on a vigoureusement insisté pour que l'attention soit prioritairement accordée à la gestion des zones côtières et marines, et une référence particulière a été faite à la Commission océanographique intergouvernementale (COI), qui a été félicitée pour son rôle de chef de file dans la mise en place d'un système d'alerte rapide et pour les solides partenariats qu'elle a établis à cette fin. Plusieurs États membres ont reconnu à cet égard la fructueuse contribution de l'UNESCO aux mécanismes de coordination relatifs à l'eau et aux océans mis en place à l'échelle du système des Nations Unies* ».

77 **L'Assemblée a adopté** le Rapport de la COI sur ses activités (2005-2006), pour soumission à la Conférence générale de l'UNESCO à sa 34^e session.

4. QUESTIONS DE PROGRAMME APPELANT UNE DECISION DE L'ASSEMBLEE

4.1 QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

4.1.1 Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

78 Le chef par intérim de la Section des sciences océaniques, M. Julian Barbière, a présenté ce point. Il a rappelé que la COI s'était engagée à participer activement à la mise en place du mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (GRAME) ainsi que les mesures prises à cette fin par la Commission.

79 L'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 57/141, et les chefs d'État et de gouvernement rassemblés pour le Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 26 août - 4 septembre 2002), ont appelé à lancer un mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (GRAME), en 2004 au plus tard.

80 Par sa résolution 60/30, l'Assemblée générale a décidé de lancer la phase initiale du mécanisme de notification et d'évaluation.

81 En août 2006, le Groupe directeur spécial a approuvé une liste d'éminents experts (20) et d'arbitres scientifiques établie par la COI et le PNUE. Les activités de préparation se sont également poursuivies pendant l'automne en collaboration avec le Centre mondial de surveillance de la conservation (PNUE-WCMC) du PNUE et avec le soutien du GESAMP. C'est ainsi qu'a été publié, en février 2007, un document intitulé *Survey of global and original assessments and related activities of the marine environment* et qu'une base de données sur ce thème a été constituée qui contient à ce jour 130 évaluations (www.unep-wcmc.org/GRAMED). On y trouve des informations utiles pour le Groupe d'experts chargé de « l'Évaluation des évaluations » ainsi que des recommandations sur les questions de méthode.

82 Le 20 décembre 2006, l'Assemblée générale a adopté une nouvelle résolution (61/222) sur les océans et le droit de la mer, qui comprenait des décisions concernant le mécanisme de notification et d'évaluation (chapitre XII). Cette résolution, entre autres choses, invitait les États membres, le Fonds pour l'environnement mondial et autres parties intéressées à contribuer financièrement à l'Évaluation des évaluations, en tenant compte du plan de travail et du budget approuvés par le Groupe directeur spécial, afin que cette évaluation puisse être menée à bien dans les délais indiqués. Avec le soutien financier de certains États membres (comme la

Belgique, le Canada, les États-Unis d'Amérique, les Pays-Bas et la République de Corée), les institutions chefs de file ont pu organiser la première réunion du Groupe d'experts au Siège de l'UNESCO, du 28 au 30 mars 2007. L'Assemblée générale sera tenue informée des résultats de cette réunion par le biais du processus consultatif informel.

83 M. Barbière a présenté le projet de plan de travail et l'approche formulés par le Groupe d'experts et a insisté sur les ressources budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de l'Évaluation des évaluations (actuellement estimées à 1,9 million de dollars des États-Unis sur la période de deux ans).

84 La COI et le PNUE sont entièrement tributaires des contributions extrabudgétaires pour s'acquitter de cette tâche importante. Les deux s'emploient à mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires, conformément à la résolution 60/30 de l'Assemblée générale, qui précise que l'Évaluation des évaluations devrait être « financée par des contributions volontaires et d'autres ressources mises à la disposition des organisations et des organes participants », et qui « invite les États membres en mesure de le faire à verser des contributions ».

85 Le Secrétaire exécutif de la COI a rappelé les dix années d'événements politiques de haut niveau qui ont abouti à la création du Mécanisme de notification et d'évaluation, placé directement sous l'autorité de l'Assemblée générale des Nations Unies. De ce fait, l'Évaluation des évaluations est sous la supervision du Groupe directeur spécial nommé par le Président de l'Assemblée générale à l'issue de consultations avec les groupes régionaux. Il a souligné la nécessité de veiller à ce que les organisations régionales, notamment les organes subsidiaires de la COI, participent pleinement à la conduite de l'Évaluation des évaluations, et il a informé l'Assemblée des mesures prises à cet effet.

86 La Norvège a remercié le Secrétaire exécutif pour son rapport et a félicité la COI d'avoir, avec d'autres, amorcé cette tâche, même dans des conditions financières incertaines. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies devait être prise au sérieux. Comme l'avaient indiqué plusieurs délégués, ce travail tirerait parti d'évaluations régionales et, dans une certaine mesure, nationales existantes. La Norvège œuvrait dans ce domaine et était disposée à fournir des informations. L'opération était également conforme à la politique norvégienne en matière d'environnement et de développement. La Norvège était prête à envisager la portée et les modalités d'une contribution à la suite des travaux.

87 **L'Assemblée a insisté** sur l'importance du mécanisme de notification et d'évaluation et de l'Évaluation des évaluations en tant que grandes tâches mondiales propres à améliorer la gestion durable des océans et des zones côtières.

88 **L'Assemblée s'est félicitée** des progrès réalisés dans la phase de démarrage de l'Évaluation des évaluations.

89 Plusieurs États membres ont souligné la nécessité de veiller à ce que, dans la formulation du cadre afférent au mécanisme de notification et d'évaluation, la contribution des évaluations marines nationales soit pleinement prise en compte, ainsi que la nécessité de faire appel aux compétences locales qui existent dans les régions.

90 Certains États membres ont estimé nécessaire que le mécanisme de notification et d'évaluation établisse des liens clairs avec les programmes d'observation des océans de la COI ainsi qu'avec le GEOSS.

4.1.2 Présentation par le Secrétaire exécutif du Projet de stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013

91 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Par sa résolution EC-XXXIX.1, le Conseil exécutif a adopté, à sa 39^e session, quatre objectifs de haut niveau devant servir de base à

l'élaboration du Projet de stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013, à savoir : (i) la prévention des risques naturels et la réduction de leur impact ; (ii) la mitigation de l'impact des changements et de la variabilité climatiques et l'adaptation à ces phénomènes ; (iii) la sauvegarde de la bonne santé des écosystèmes océaniques ; (iv) des procédures et politiques de gestion susceptibles d'assurer la viabilité du milieu côtier et marin et de ses ressources.

92 En ce qui concerne la relation entre les stratégies à moyen terme 2008-2013 de la COI et de l'UNESCO, les domaines de compétence de la COI sont clairement reconnus s'agissant : (i) du rôle de la COI dans les mécanismes de coopération du système des Nations Unies déjà en place comme l'ONU-Océans ; (ii) de la compréhension des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer qui en résulte ainsi que de leurs effets sur les ressources, les sociétés et les écosystèmes ; (iii) du développement du GOOS au sein du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) ; (iv) de la mise en œuvre de systèmes opérationnels d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation en Afrique et dans le Pacifique Sud, la Méditerranée, l'Atlantique du Nord-Est et les Caraïbes, et de la préparation des communautés vulnérables pour qu'elles puissent faire face aux catastrophes.

93 La Stratégie à moyen terme ne concerne pas uniquement le Secrétariat, mais également les États membres de la Commission, et repose sur la mobilisation non seulement des ressources du Programme ordinaire, mais aussi de ressources extrabudgétaires et d'investissements directs des États membres. Les faits montrent que la COI a réussi à financer une part de plus en plus importante de ses activités à l'aide de ressources extrabudgétaires. C'est l'intention déclarée des États membres de la Commission d'étudier et, en définitive, d'approuver dans les six années à venir, en vertu de l'article 10 des Statuts, de nouveaux mécanismes permettant d'améliorer durablement le niveau de l'appui apporté à l'exécution du programme en sus des crédits ouverts par la Conférence générale de l'UNESCO. Les ressources inscrites au budget de la COI peuvent seulement financer la planification et la coordination des activités, la promotion des différents éléments du programme et servir de capital d'« amorçage » pour la mobilisation de ressources auprès des institutions financières internationales et des organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux participant au processus de coopération en faveur du développement. (IOC-XXIV/2 Annexe 5, paragraphe 21).

94 La Chine a apporté son soutien à la Stratégie, qu'elle juge complète, consistante et conforme à la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO. Elle a souligné que dans l'orientation des sciences océaniques, l'accent devrait être mis sur la dimension intergouvernementale - il devrait en être de même pour le GOOS - tandis que les services océaniques devraient être conçus et assurés en coopération avec d'autres organisations compétentes. Une importance accrue devrait aussi être accordée au renforcement des capacités institutionnelles, notamment par le biais d'une approche régionale. La Chine a recommandé que l'UNESCO augmente la dotation en personnel aux fins de la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme de la COI.

95 Les États-Unis ont appuyé la Stratégie à moyen terme et son approche programmatique. S'agissant des rapports entre la Commission et les activités de l'UNESCO, ils ont estimé que la COI contribuait à de nombreux objectifs stratégiques de programme et que cet aspect devrait être reflété dans la Stratégie. Ils ont recommandé que les résultats escomptés soient inscrits dans un contexte temporel et que les indicateurs de performance soient améliorés grâce à la définition de paramètres appropriés. L'Espagne a fait écho à ces dernières observations.

96 Reconnaisant les problèmes que posent le changement climatique, les catastrophes naturelles et la poussée démographique dans les zones côtières, la Norvège a préconisé à la COI de mettre l'accent sur l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et le renforcement des capacités de recherche dans les pays en développement, en particulier en Afrique et en Asie, lors de la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme.

- 97 Le Koweït a suggéré d'inclure dans la Stratégie à moyen terme des éléments tendant au renforcement de la coopération avec le secteur privé et avec d'autres institutions du système des Nations Unies.
- 98 Le Venezuela a recommandé d'inclure dans les objectifs la lutte contre la pauvreté et la protection de la pêche artisanale.
- 99 Le Président du Comité financier (Programme et budget), M. Neville Smith (Australie), vice-président chargé des questions financières, a présenté le Projet de stratégie à moyen terme 2008-2013 et le Projet de programme et de budget 2008-2009 en attirant l'attention sur le fait que le mandat du Comité avait été provisoirement prolongé par l'Assemblée à la session en cours afin d'inscrire l'élaboration de la stratégie biennale sous le point 4.1.2 de l'ordre du jour.
- 100 Le Comité financier a recommandé que le texte servant de base pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme qui figure dans la résolution EC-XXXIX.1 soit adopté tel quel par l'Assemblée en tant que Stratégie à moyen terme 2008-2013.
- 101 Le Comité financier s'est penché sur la question plus vaste de la planification stratégique au sein de la COI et a conclu que le moment était venu de se mettre d'accord sur une approche révisée à l'occasion de l'élaboration des plans pour l'exercice 2008-2009. Un certain nombre d'éléments seront pris en considération pour l'élaboration de cette nouvelle approche, à savoir notamment :
- le processus de planification et le calendrier correspondant pour l'UNESCO ;
 - la Stratégie à moyen terme de la COI, au sein de l'UNESCO, préparée par le Conseil exécutif de la COI en 2006 et adoptée par l'Assemblée à la présente session ;
 - une stratégie biennale de la COI pour la période 2008-2009, adoptée par l'Assemblée à la présente session ;
 - un plan opérationnel biennal de la COI pour la période 2008-2009, préparé à la présente session de l'Assemblée mais susceptible d'être modifié à la lumière des développements intervenus pendant l'intersession ;
 - un plan opérationnel pour le secrétariat de la COI, élaboré sous la forme d'un avant-projet soumis à l'examen de l'Assemblée, qui devra être modifié et présenté en 2008 au Conseil exécutif à sa 41^e session, pour observations.
- 102 Le Président du Comité financier a appelé l'attention de l'Assemblée sur la nécessité d'avoir un Plan stratégique qui soit véritablement stratégique et qui tende essentiellement à répondre aux Objectifs de haut niveau de la Stratégie à moyen terme (résolution EC-XXXIX.1) ainsi qu'aux priorités de l'UNESCO et des États membres de la COI. Les résultats escomptés, les indicateurs de performance et la composante suivi et évaluation sont des éléments de la Stratégie. Le Président du Comité a indiqué que l'accord s'était fait sur un projet de ce plan, fondé sur les informations fournies dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 5 mais incluant des précisions supplémentaires concernant l'approche et une structure renforcée.
- 103 M. Smith a signalé qu'une esquisse du plan opérationnel biennal pour la période 2008-2009 avait également été établie mais qu'il n'était pas possible de poursuivre ce travail au-delà de l'avant-projet en anglais, qui indiquait les grandes lignes et l'approche suggérée. Ce Plan opérationnel était d'une importance déterminante pour relier entre elles les actions de tous les organes subsidiaires, et, surtout, pour bien faire ressortir le rôle que pouvaient jouer les organes subsidiaires régionaux en développant les capacités et en apportant une contribution au programme de travail de la COI. Le Comité suggérait que ce Plan opérationnel soit reconnu comme projet initial et priait le Secrétaire exécutif de le mettre à la disposition des États

membres. Le Président du Comité financier a fait observer qu'il n'était pas possible d'annexer à la résolution XXIV-(4.1.2) l'intégralité du Plan stratégique biennal dans son état actuel ; le texte qui figurait à la place était une Stratégie biennale, comprenant des résultats escomptés révisés et des indicateurs de performance.

104 **L'Assemblée a approuvé** le rapport du Comité financier et **adopté** la résolution XXIV-2.

4.1.3 Préparatifs en vue du 50^e anniversaire de la COI (1960-2010)

105 Le Vice-Président chargé des affaires régionales, M. Mario Ruivo, a présenté ce point. Le Conseil exécutif de la COI a demandé au Vice-Président de la Commission océanographique et à l'un de ses anciens Présidents, M. Geoff Holland (Canada), d'élaborer, de concert avec le Bureau de la Commission et ceux de ses organes subsidiaires, ainsi qu'avec d'autres experts, s'il y avait lieu, des propositions en vue de la célébration du 50^e anniversaire de la COI (prévue pour 2010), qui seraient présentées aux États membres pour suite à donner. Le Vice-Président a signalé l'importance de quelques manifestations qui se dérouleraient en prélude au 10^e anniversaire de l'Exposition universelle de 1998 sur les Océans et dans son prolongement, et le fait que la Commission du développement durable de l'ONU donnerait la priorité aux questions relatives aux océans qu'elle prendrait pour thème en 2014.

106 Pour la planification stratégique de la célébration, le Vice-Président a mentionné deux objectifs directeurs :

- (i) sensibiliser davantage le public à l'importance de la collaboration et de la participation de la société à tous les niveaux (société civile, médias, gouvernement, organisations internationales par exemple) en matière d'océanologie et
- (ii) promouvoir à l'échelle mondiale une meilleure image de la COI et la solidarité de la communauté internationale dans le domaine de l'océanologie ; la Commission devrait à cette fin faire appel à d'autres organismes du système des Nations Unies (OMM, PNUE, FAO, par exemple) quand cela s'avère possible.

107 Le Vice-Président a ensuite présenté les suggestions faites à ce jour pour célébrer le 50^e anniversaire de la COI :

- (i) publier un ouvrage sur « L'histoire de la COI » ;
- (ii) publier des brochures par pays pour 2010, afin d'imprimer aux questions relatives aux océans une dynamique au niveau national ;
- (iii) en prélude à la tenue de la Commission du développement durable de l'ONU sur le thème des questions relatives aux océans, en 2014, préparer et organiser une réunion de la COI qui aurait lieu à New York en 2010, afin de donner l'élan politique nécessaire à une coopération dans les domaines des relations océaniques et du développement durable.

108 Plusieurs États membres (Allemagne, Argentine, Chine, Cuba, Espagne, Grèce, Inde et Nigéria) ont vigoureusement approuvé et soutenu les activités proposées pour la célébration, notant que cette dernière offrait une occasion unique d'attirer l'attention du public sur l'héritage de la Commission et de faire le bilan de ses réalisations.

109 Plusieurs États membres ont émis d'autres idées, en sus des activités déjà proposées. Afin de contribuer aux célébrations de 2010, l'Allemagne a annoncé qu'elle prévoyait d'organiser une conférence internationale sur les questions relatives aux tsunamis. Étant donné qu'un grand nombre d'États membres ont manifesté la volonté de participer aux célébrations, l'Allemagne a également proposé qu'un calendrier des manifestations organisées dans le monde en 2010 soit établi afin d'assurer une certaine cohérence entre elles et d'éviter les activités redondantes.

- 110 L'Inde, l'Argentine et Cuba ont également fait part de leur volonté d'organiser une manifestation. L'Inde et l'Argentine ont estimé qu'il fallait que les événements soient organisés au niveau régional pour témoigner d'une solidarité mondiale.
- 111 La Chine a proposé l'organisation en 2010 d'une conférence politique mondiale, qui permettrait de faire le point sur les progrès de la COI.
- 112 L'Espagne a suggéré que la COI organise en 2010 au nom des Nations Unies une « Année des océans ».
- 113 L'Argentine, appuyée par la Chine, Cuba, l'Espagne, la Grèce et le Nigéria, a proposé la création d'un groupe chargé de coordonner la planification des cérémonies qui seront organisées à l'occasion du 50^e anniversaire de la COI.
- 114 Plusieurs pays ont relevé que l'expérience de MM. Mario Ruivo (Portugal) et Iouri Oliouline (IOI) serait extrêmement utile.
- 115 La Chine a recommandé à l'Assemblée d'adopter une résolution sur le sujet, qui définirait le mandat du groupe de travail proposé, lequel devrait être également chargé de faire rapport sur ses travaux au Conseil exécutif de la COI, à sa 41^e session.
- 116 Cuba a annoncé qu'il organiserait en 2009 une Conférence latino-américaine sur les sciences de la mer, qui pourrait être intégrée au calendrier des événements organisés à l'occasion de l'anniversaire de la COI. Cuba a demandé à la COI de participer à cette conférence.
- 117 Le représentant du SCOR, important partenaire de la COI, a félicité cette dernière pour l'anniversaire qu'elle se préparait à célébrer, et l'a invitée à participer à la célébration de son propre 50^e anniversaire, en octobre 2008.
- 118 **L'Assemblée a approuvé** les activités proposées et **a adopté** la résolution XXIV-4.

4.1.4 Participation de la COI à l'Année polaire internationale 2007-2009

- 119 Le Chef de la Section des observations et services océaniques de la COI, M. Keith Alverson, a présenté ce point. Il a transmis les excuses du Directeur du Laboratoire germano-russe de recherches polaires et marines de l'Institut de recherche sur l'Antarctique et l'Arctique (AARI), M. Leonid A. Timokhov, qui devait présenter ce point mais en a été empêché du fait de son itinéraire de voyage.
- 120 M. Alverson a appelé l'attention sur la rapidité des mutations dans l'Arctique, illustrée par les résultats des récents travaux scientifiques de la station de recherche Zackenberg, au Groenland, qui montraient que certains indicateurs biologiques de l'arrivée du printemps étaient en avance de plus de trente jours, en 2007, par rapport à la moyenne à long terme. Il a fait observer qu'il était nécessaire de conduire en permanence des observations afin de recueillir des données sur ces changements et de les comprendre, et que le programme de l'API avait été conçu grâce à une coopération partant de la base et axée sur la science entre plus de cinquante mille scientifiques originaires de plus de soixante pays. Il a rappelé à l'Assemblée que nombre de projets, dans le cadre de l'API, portaient sur les océans. Un comité scientifique mixte CIUS-OMM, auquel la COI participe, assure l'orientation générale et la direction du programme de l'API et a récemment publié un document (WMO/TD - n° 1364) qui donnait un aperçu du domaine couvert par l'API.
- 121 En outre, M. Alverson a présenté succinctement les activités que la COI envisageait d'entreprendre pour contribuer à l'API. Par exemple, M. Leonid A. Timokhov, chercheur spécialiste des pôles, a été choisi pour prononcer la Conférence à la mémoire d'Anton Bruun 2007. Par ailleurs, le GOOS a élaboré un plan en vue de créer une Alliance régionale du GOOS

pour l'Arctique et s'efforce, avec le SCOR, le SCAR, le POGO et le Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine), de mettre en place un système d'observation de l'océan Austral, qui seront tous deux des résultats durables de l'API.

122 De nombreux États membres ont pris acte des efforts en cours menés à ce jour par le Secrétariat afin d'améliorer la coordination de l'API. Plusieurs États membres ont fait état de leurs substantiels efforts nationaux de recherche et d'observation comme contributions à l'API, et indiqué qu'il importait d'aligner les programmes de la COI, notamment le GOOS, l'IODE et la JCOMM, sur l'API afin de faciliter l'échange de données et de poursuivre les observations océaniques dans les régions polaires en tant qu'acquis de l'API.

123 Les États-Unis d'Amérique se sont dits favorables à l'élargissement du réseau GLOSS de mesure du niveau de la mer dans les régions polaires dans le cadre de l'API.

124 Le co-président de la JCOMM, M. Peter Dexter, a indiqué qu'un portail API sur la glace de mer avait été créé par la Commission technique mixte pour appuyer les missions durant l'API. Il a noté que les systèmes intégrés d'observation des océans Arctique et Austral actuellement mis au point au titre de l'API étaient les mécanismes les plus réalistes susceptibles de faciliter l'établissement de systèmes durables d'observation de l'océan aux deux pôles.

125 Le représentant de l'OHI a fait savoir que son organisation travaillait avec la COI, le SCAR et la GEBCO pour établir des cartes des fonds marins de l'Antarctique et de l'Arctique en vue de renforcer la sécurité de la navigation et de favoriser la science, et a invité les États membres à transmettre aux centres mondiaux de données toute donnée bathymétrique recueillie dans le cadre de l'API afin d'améliorer ces cartes.

126 **L'Assemblée s'est félicitée** de la progression des activités menées au titre de l'API et a **confirmé** qu'elle continuerait d'appuyer ce grand programme scientifique international.

4.1.5 Rapport du Secrétariat sur le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS)

127 En sa qualité de co-président du Groupe intergouvernemental sur l'observation de la Terre (GEO), le Vice-Amiral Conrad Lautenbacher, sous-secrétaire au commerce chargé des océans et de l'atmosphère, administrateur de la US National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), est intervenu sur la question du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS).

128 Il a félicité la COI de son rôle de chef de file de l'action internationale entreprise pour faire face aux tsunamis et d'avoir adopté une approche multi-aléa face à toutes les catastrophes liées aux océans.

129 Le Vice-Amiral Lautenbacher a insisté sur les avantages économiques et sociétaux essentiels des observations et a souligné que les travaux de la COI étaient d'une importance capitale pour améliorer la compréhension des processus océaniques mondiaux et régionaux ainsi que pour construire des systèmes d'observation qui protègent la santé, la vie et les moyens de subsistance par le biais de systèmes d'alerte de bout en bout et d'une meilleure communication. Il a souligné comment les travaux du GEO et de la COI apportent aux pays des avantages dans divers domaines sociétaux. Il a donné des exemples d'avantages du GEOSS sur les plans de la vie humaine et de la société : aux États-Unis des branches d'activité aussi diverses que les transports maritimes, l'énergie, le tourisme et les pêches, ainsi que la santé humaine et l'agriculture, bénéficient des systèmes d'observation continue. Des investissements stratégiques durables dans les observations diminueront les pertes économiques occasionnées par les catastrophes naturelles, maximiseront la productivité agricole et aideront à la prise des décisions en matière de santé publique.

- 130 Le Vice-Amiral Lautenbacher a de nouveau insisté sur le fait que le bon déroulement des travaux du GEO et du GEOSS ne peut être possible que si les efforts des pays membres et ceux des organisations participantes sont bien articulés. Pour disposer de solides réseaux d'observation, la priorité devrait être accordée au fonctionnement et à la durabilité de systèmes tels que ceux qui permettent de mesurer le niveau des mers, le système d'observation d'El Niño et de l'oscillation australe (ENSO) et le dispositif mondial de bouées dérivantes. Il a préconisé que la COI joue un rôle actif dans le soutien à ces systèmes ainsi que dans la coordination de la transition vers les systèmes qui commencent à voir le jour, celui relatif à l'alerte rapide en cas de tsunami, par exemple, afin d'incorporer ultérieurement dans le GEOSS les données et informations d'observation de bout en bout.
- 131 Le Vice-Amiral Lautenbacher a encouragé les États membres à communiquer ces idées à leurs gouvernements et à d'autres entités collectives afin qu'ils soutiennent les activités d'observation. Il a invité les États membres à le rejoindre en Afrique du Sud en novembre pour le Sommet ministériel du GEO, qui offrira l'occasion de promouvoir la vision du Groupe et de susciter des investissements et des engagements en faveur d'observations mondiales durables et intégrées. Le texte complet de la communication du Vice-Amiral Lautenbacher figure à l'Annexe III-D.
- 132 **L'Assemblée a exprimé** ses remerciements au Vice-Amiral Lautenbacher pour sa communication et la démonstration claire des avantages sociétaux escomptés du GEO.
- 133 Mme Boram Lee, spécialiste du programme à la COI, a ensuite fait le point sur les activités de la Commission dans le cadre du GEO. La COI et ses organes subsidiaires ont assumé la direction d'un certain nombre de tâches du GEO en vue de maximiser la synergie entre les activités de la Commission et celles du Groupe. Il s'agit notamment : (i) de la tâche CL-06-04 du plan de travail du GEO pour 2006, qui consiste à « identifier des entités internationales chefs de file et des points focaux nationaux chargés des activités d'observation de l'océan capables d'articuler les objectifs nationaux de leur secteur d'observation de l'océan et de coordonner des activités nationales avec celles d'autres entités nationales désignées afin de mettre progressivement en place un système véritablement mondial d'observation de l'océan » ; (ii) des réponses des États membres à la lettre circulaire COI-OMM-PNUE (n° 2220, 17 janvier 2007) demandant des renseignements sur leurs contributions nationales au GOOS, compte tenu du rôle de ce dernier en tant que composante essentielle du GEOSS, réponses récapitulées par I-GOOS lors de sa huitième session (UNESCO, Paris, 13-15 juin 2007).
- 134 Dans le cadre du plan de travail du GEO pour 2007-2009, le GOOS a assumé la direction de la tâche CL-06-06 du GEO consistant à « développer et améliorer la coordination des observations du climat côtier et marin à l'appui d'un système mondial d'observation de l'océan ». La mise en œuvre du module mondial du GOOS, par l'intermédiaire de la JCOMM et en étroite coopération avec d'autres partenaires, dont IODE et des systèmes d'observation du climat tels que le SMOC, a constitué une contribution importante au GEOSS. Des efforts ont été constamment faits pour améliorer la couverture mondiale et la précision des données du système de surveillance du climat, sur la base des objectifs définis dans le plan de mise en œuvre du SMOC pour le Système mondial d'observation du climat à l'appui de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (SMOC-92). Afin de renforcer la coordination des observations côtières, le Comité directeur scientifique du GOOS (GSSC) a créé un groupe d'experts des observations côtières intégrées chargé de : (i) développer la coordination et des projets concrets d'observation côtière océanique et d'activités terrestres connexes ; (ii) donner des orientations scientifiques et techniques aux organes appropriés ; et (iii) coordonner avec la JCOMM l'intégration de variables communes dans les observations côtières à mesure que les flux de données deviennent opérationnels.
- 135 La COI a participé au Comité de coordination et de planification interinstitutions des Nations Unies pour le GEO/GEOSS (ICPC, qui comprend aussi le CIUS, la FAO, la COI, l'UNESCO, le PNUE et l'OMM) depuis juin 2005 et en assure la présidence pour 2006-2007. Ce

Comité a pour objet de superviser et de coordonner les systèmes d'observation existants dans le cadre des Nations Unies et de veiller à ce qu'ils soient reconnus au sein du GEOSS.

- 136 **L'Assemblée a constaté** que la communauté du GEO était de plus en plus consciente de l'importance des zones côtières en tant que parties de la surface de la Terre éminemment vulnérables face aux incidences du changement climatique. **L'Assemblée s'est félicitée** de la coopération de la communauté scientifique et d'autres organismes concernés par les océans, le POGO par exemple, pour souligner combien il importe d'intégrer les observations à des modèles et analyses des niveaux extrêmement bas ou extrêmement hauts de la mer afin de fournir aux décideurs et aux gestionnaires des zones côtières des informations et produits qui leur permettent de s'attaquer aux principaux problèmes matériels, écologiques et socioéconomiques auxquels ils sont confrontés.
- 137 **L'Assemblée a noté** que le Partenariat pour la Stratégie d'observation mondiale intégrée (IGOS), dans le cadre duquel la COI a dirigé le développement du *Thème océan*, du *Thème relatif aux côtes* et du *Thème carbone*, est en train d'être progressivement intégré au GEO.
- 138 **L'Assemblée a insisté** sur le fait que la réussite du GEOSS dépend de la bonne mise en œuvre de chacun de ses éléments, le GOOS par exemple.
- 139 **L'Assemblée**, consciente que ces efforts devraient être suivis et soutenus par une mise en œuvre au plan national et par une coordination intergouvernementale, **a instamment demandé** aux États membres d'améliorer la communication avec leur délégation nationale au GEO afin d'assurer le lien entre les produits à avantages sociétaux du GEO et de la COI.
- 140 **L'Assemblée a aussi noté** que, par l'intermédiaire du GEO, une occasion s'offrait de promouvoir à un haut niveau une vision commune des observations de la Terre, et elle **a encouragé** les États membres à participer activement au Sommet ministériel du GEO en Afrique du Sud, qui se tiendrait le 30 novembre 2007, afin de rechercher dans ce cadre un soutien politique en faveur de la poursuite et de l'élargissement des observations de l'océan.
- 141 **L'Assemblée a noté** que le GOOS et le GEO portent un intérêt commun à la question de la gestion des zones côtières. Elle **est convenue** que la planification stratégique en cours et les compétences scientifiques/techniques disponibles dans le cadre du module côtier du GOOS devraient donner lieu à des synergies avec le GEO, notamment pour élargir l'utilisation de l'observation par satellite des zones côtières. **L'Assemblée a également considéré** que le GEO devrait se pencher aussi sur la question de la biodiversité marine dans ses travaux futurs.
- 142 **L'Assemblée s'est déclarée** préoccupée par la participation des pays en développement au processus du GEO, les pays africains en particulier. **Elle a insisté** sur le fait que le GEO devrait établir des plans clairs de partage des connaissances et des avantages du GEOSS avec les pays en développement, pour l'utilisation de l'information satellitaire, par exemple.

4.2 SECTION DES SCIENCES OcéANIQUEs

4.2.1 Rapport du Secrétariat sur le programme, la structure et les activités de la Section des sciences océaniques

- 143 Le Chef par intérim de la Section des sciences océaniques, M. Julian Barbière, a présenté ce point. Prenant en considération (a) le rapport du Groupe consultatif pour la Section des sciences océaniques de la COI (IOC/INF-1235), (b) les réponses des États membres à la lettre circulaire n° 2209 qui les invitait à transmettre leurs observations sur le rapport du Groupe consultatif, et (c) la nouvelle Stratégie à moyen terme de la COI proposée dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 5, M. Barbière a brièvement exposé le contenu du document IOC-XXIV/2 Annexe 6 qui présente les actions prioritaires du Programme d'océanologie visant à donner suite à ce rapport, à ces observations et au nouveau cadre stratégique de la COI.

144 Plusieurs États membres ont, de manière générale, souscrit à la stratégie énoncée dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 6, soulignant qu'il fallait que les activités océanologiques soient liées à la politique poursuivie, que les résultats en soient transmis plus régulièrement aux États membres et que ces activités devaient servir de catalyseur à des initiatives nationales, régionales et internationales relatives à des questions d'océanologie. Ils ont également insisté sur l'importance d'assurer l'intégration de ces activités avec celles d'autres programmes de la COI, y compris les observations océaniques, la gestion des données et de l'information, ainsi que les études d'impact concernant les effets des tsunamis sur les zones côtières.

145 Plusieurs États membres ont approuvé l'accent mis sur les effets du changement climatique sur les écosystèmes, et des phénomènes extrêmes sur l'environnement marin et la santé des écosystèmes côtiers. La nécessité d'améliorer la recherche fondamentale et le renforcement des capacités intéressant les processus océaniques dans les zones côtières afin d'étayer la gestion des ressources marines, les prévisions, la modélisation numérique ainsi que les questions socioéconomiques et autres qui revêtent une importance pour les États membres, a également été mise en exergue.

146 Plusieurs États membres ont mis en garde contre un élargissement des activités de la Section, en l'absence d'un plan stratégique approuvé fixant des priorités, identifiant des activités à supprimer et l'allocation de nouvelles ressources, y compris en personnel.

147 **L'Assemblée a créé** un groupe de travail sur le Programme d'océanologie de la COI afin de déterminer les priorités et les actions des États membres pour l'exercice 2008-2009.

148 **L'Assemblée a adopté** la résolution XXIV-5 sur la Stratégie pour le Programme d'océanologie de la COI.

4.2.2 Huitième session du Groupe intergouvernemental de la COI chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB-VIII) et le Programme HAB et GEOHAB

149 Le Président du Groupe intergouvernemental de la COI chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB), M. Leonardo Guzmán (Chili), a introduit ce point. Il a présenté le rapport, le plan de travail, les résolutions et les recommandations de la huitième session du Groupe intergouvernemental (Paris, 17-20 avril 2007).

150 Les principaux résultats de l'IPHAB-VIII sont : l'élaboration d'une stratégie pour l'IPHAB, des observations relatives aux efflorescences algales nuisibles faites dans le cadre du GOOS, un nouveau système intégré de données HAB, de concert avec l'IODE, et le développement régional du Programme HAB.

151 Le Président de l'IPHAB a sollicité l'aide de l'Assemblée pour : (i) encourager les États membres qui n'en font pas encore partie à participer à l'IPHAB ; (ii) faciliter la reconnaissance de l'IPHAB par les institutions et organismes nationaux appropriés ; (iii) favoriser la participation officielle de la FAO et de l'OMS à l'IPHAB.

152 Il a en outre prié instamment les États membres de la COI de soigneusement harmoniser leurs priorités nationales et les financements potentiels avec le plan de travail du Programme HAB, afin de collaborer étroitement à la mise en œuvre du Programme et de lui apporter leur soutien.

153 Le Royaume-Uni a suggéré qu'une collaboration entre le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) et la COI serait particulièrement utile dans ce domaine, notamment comme moyen d'évaluer des questions techniques, et devrait s'étendre à la CIESM et à la PICES.

- 154 **L'Assemblée a vigoureusement soutenu** les résolutions, les recommandations et le plan de travail de l'IPHAB. **Elle a reconnu** que les activités de l'IPHAB étaient très utiles au regard des priorités nationales, scientifiques, sociétales et économiques, et **a approuvé** la coordination active de l'IPHAB, y compris le GEOHAB, avec l'IODE et le GOOS.
- 155 **L'Assemblée a noté** que le plan de travail proposé de l'IPHAB était conforme aux recommandations du Groupe consultatif pour la Section des sciences océaniques de la COI (IOC/INF-1235) et **a encouragé** l'IPHAB à s'associer plus étroitement à d'autres activités de la COI concernant le changement climatique et le rôle des apports de nutriments d'origine humaine dans le milieu marin.
- 156 **L'Assemblée a exprimé** sa gratitude aux groupes et réseaux régionaux du Programme HAB établis au sein des organes subsidiaires régionaux de la COI ou en complément de ceux-ci.
- 157 Les États membres du Golfe et de l'océan Indien occidental ont sollicité la coopération et le soutien de la COI pour mettre ces réseaux en place dans leurs régions respectives.
- 158 L'Italie a demandé l'assistance de la COI pour faciliter la coopération régionale au sujet de récents problèmes provoqués par des dinoflagellés benthiques en mer Méditerranée, responsables dans les zones côtières d'affections cutanées et respiratoires chez l'être humain.
- 159 En ce qui concerne les efforts fournis de longue date par la COI pour aider les États membres à renforcer leurs capacités d'entreprendre des recherches sur les événements algaux nuisibles et d'en assurer la gestion, plusieurs États membres ont reconnu le rôle constructif que la COI a joué dans le renforcement des capacités nationales de surveillance et de gestion des événements algaux nuisibles.
- 160 **L'Assemblée a vigoureusement approuvé** la nécessité de continuer à privilégier un renforcement des capacités conçu en vue de répondre au plus près aux besoins nationaux et régionaux.
- 161 L'Allemagne et l'Espagne ont réaffirmé leur volonté de soutenir le Secrétariat et de travailler étroitement avec lui au renforcement des capacités.
- 162 Le représentant du SCOR a relevé la collaboration constructive avec la COI dans l'élaboration et la mise en œuvre du GEOHAB, et a noté avec inquiétude que le développement de ce programme était entravé par des restrictions financières. Le SCOR a en outre favorablement accueilli la mention par plusieurs États membres de l'importance et de l'utilité du GEOHAB, et a rappelé à l'Assemblée le lien étroit qui existait entre la recherche et la capacité de fournir des systèmes opérationnels d'observation et de prévision plus performants eu égard aux événements algaux nuisibles.
- 163 Le représentant de l'OMM a rappelé à l'Assemblée que la JCOMM, par l'intermédiaire de son équipe d'experts pour le soutien aux interventions d'urgence en cas d'accident en mer, restait pleinement engagée dans la collaboration avec l'IPHAB concernant l'utilisation de systèmes opérationnels de prévision océanique pour anticiper les événements algaux nuisibles.
- 164 **L'Assemblée a réaffirmé** sa reconnaissance et sa gratitude pour le soutien financier constant apporté de longue date par le Danemark, le Japon, l'Espagne et les États-Unis d'Amérique. **Elle a reconnu** le lien étroit entre les bons résultats obtenus et l'existence de ces ressources extrabudgétaires. Toutefois, **elle a mesuré aussi** l'inquiétude exprimée quant à la nécessaire durabilité à long terme du Programme HAB tout au long de la Stratégie à moyen terme 2008-2013 et au-delà, et **a demandé** au Secrétaire exécutif de conseiller l'IPHAB sur l'élaboration d'une stratégie pour répondre à ce défi.

165 **L'Assemblée a accepté** le rapport succinct de l'IPHAB-VIII et **adopté** la résolution XXIV-6.

4.2.3 Rapport sur le plan de travail et le budget du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et du Programme de la COI sur les océans et le climat

166 Le Président du Comité scientifique mixte OMM-CIUS-COI pour le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), M. John Church, a présenté ce point. Il a rendu compte des récents progrès du PMRC tels que présentés dans le document IOC/INF-1234. Il a rappelé à l'Assemblée que le PMRC, en fournissant des résultats scientifiques, contribuait à la réalisation des objectifs de haut niveau de la COI, des objectifs de l'UNESCO et des Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies. Constatant les engagements financiers pris récemment par l'OMM et le CIUS en faveur du PMRC, il a demandé à l'Assemblée de reconformer la décision prise à sa 23^e session (Paris, 21-30 juin 2005), dans laquelle elle avait « *réaffirmé qu'elle maintenait son coparrainage et son soutien du PMRC* », en donnant pour instruction de lui accorder un montant proposé d'au moins 125 000 dollars des États-Unis par an au titre des crédits du Programme ordinaire.

167 **L'Assemblée a remercié** M. Church de son rapport instructif et **salué** l'action du PMRC. **Elle a reconnu** que la compréhension et la prévision du changement et de la variabilité climatiques, ainsi que de leurs conséquences, revêtaient une importance croissante pour les gouvernements des États membres.

168 **L'Assemblée s'est félicitée** de l'attention accrue accordée par le PMRC aux utilisateurs finaux de la recherche sur le climat et de la climatologie, et **a noté** que le PMRC contribuerait à la réalisation des objectifs de haut niveau de la COI.

169 De nombreux États membres ont souligné qu'il fallait continuer à éclairer et à informer leurs gouvernements respectifs sur le changement et la variabilité climatiques ainsi que sur leurs conséquences.

170 Plusieurs États membres ont informé l'Assemblée des efforts qu'ils faisaient dans leur propre pays pour améliorer la science du climat, et offert d'entretenir des relations plus étroites avec le PMRC et les programmes de la COI.

171 Plusieurs États membres se sont félicités que le PMRC mette davantage l'accent sur l'établissement de liens entre la climatologie physique et la science, plus vaste, du système terrestre, notamment les impacts sur les écosystèmes marins, et qu'il continue de contribuer au développement du système d'observation de l'océan.

172 Plusieurs États membres ont souligné l'importance des activités régionales, notamment le renforcement des capacités, pour améliorer la connaissance et la prévision des incidences locales du changement et de la variabilité climatiques.

173 Les représentants du CIUS et de l'OMM se sont dits satisfaits du PMRC et ont encouragé la COI à continuer de coparrainer le programme.

174 Un certain nombre d'États membres ont demandé au Secrétaire exécutif de la COI de continuer à soutenir le PMRC à hauteur de 125 000 dollars des États-Unis par an au titre des crédits du Programme ordinaire.

175 **L'Assemblée a réaffirmé** sa volonté de continuer à parrainer le PMRC. Le Président du Comité financier a toutefois fait observer que le calcul d'une contribution au titre du Programme ordinaire en faveur d'une activité particulière allait à l'encontre de l'approche adoptée, qui privilégiait les grandes orientations stratégiques, et que cette question serait examinée par le Comité durant la présente session au regard de ce nouveau contexte. **L'Assemblée a différé** sa

décision concernant le niveau de soutien financier jusqu'à ce que l'examen du point 5.1 de l'ordre du jour soit achevé.

- 176 **L'Assemblée a demandé** au Secrétaire exécutif de la COI de maintenir un niveau élevé de participation de la COI à l'orientation scientifique du PMRC, conformément au Programme d'océanologie de la COI décrit dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 6.

4.2.4 Rapport du Groupe de travail II du GIEC sur le thème « Impacts, adaptation et vulnérabilité »

- 177 L'auteur coordonnateur du 4^e Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental OMM-PNUE sur l'évolution du climat (GIEC), pour le chapitre sur les systèmes côtiers et les zones de faible altitude, M. Robert Nicholls, a présenté ce point. Il a résumé les principales conclusions du rapport.

- 178 Les régions côtières subissent les conséquences négatives des risques liés au climat et au niveau de la mer, et seront exposées à des risques croissants dans les décennies à venir en raison de nombreux facteurs conjugués qui sont liés au changement climatique. Parmi ces conséquences figurent celles qui tiennent à l'évolution de l'intensité des cyclones tropicaux, aux niveaux extrêmes atteints par le niveau de la mer, au blanchissement du corail et autres formes de dégradation des écosystèmes côtiers, et à la réduction des glaces de mer.

- 179 L'impact du changement climatique sur les côtes est encore aggravé par l'accroissement des pressions d'origine humaine, notamment l'augmentation de la densité de population dans les zones côtières. Les zones côtières les plus vulnérables sont les mégadeltas côtiers, les zones urbaines côtières de faible altitude, et les atolls. La gestion intégrée de ces zones deviendra donc de plus en plus importante.

- 180 L'adaptation sera plus difficile pour les côtes des pays en développement que pour celles des pays développés, en raison des capacités d'adaptation limitées des premiers. De nombreux choix d'adaptation sont possibles, et le coût de l'adaptation pour les côtes vulnérables est bien moindre que celui de l'inaction. Le caractère inévitable de l'élévation du niveau de la mer, même à long terme, s'oppose fréquemment aux structures et tendances actuelles du développement humain. Une combinaison d'adaptation et de mitigation semble convenir le mieux.

- 181 Le Secrétaire exécutif, s'exprimant au nom de l'Assemblée, a remercié M. Nicholls et a félicité le GIEC pour l'excellent travail de préparation du 4^e Rapport d'évaluation ; il a noté les importantes implications politiques du changement climatique, du fait de son impact sur de nombreux pans de la société. Il a souligné que le rapport servirait de base aux travaux de la COI et de ses programmes.

4.3 SECTION DES OBSERVATIONS ET SERVICES OCÉANIQUES

4.3.1 Huitième session du Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan (I-GOOS)

- 182 Le Président du Comité intergouvernemental pour le GOOS, M. François Gérard, a présenté ce point. En tant qu'organe subsidiaire principal de la COI, le Comité est tenu de soumettre à un organe directeur de la Commission un rapport sur les activités qu'il a menées depuis sa session précédente (article 48.3 du Règlement intérieur). La huitième session de l'I-GOOS (UNESCO, Paris, 13-15 juin 2007) s'est déroulée la semaine précédant l'Assemblée de la COI afin qu'un maximum de participants puissent y assister. Le Président de l'I-GOOS a par conséquent fait un rapport oral sur les résultats de la session.

- 183 Le Président de l'I-GOOS a rappelé que le Directeur général de l'UNESCO, le Secrétaire exécutif de la COI et lui-même avaient unanimement souligné l'importance du GOOS pour la COI

et le GEOSS et leurs systèmes d'observation de l'océan. Le mandat du GOOS et celui de l'I-GOOS étaient clairs, le module côtier et les Alliances régionales étaient des outils indispensables à la mise en œuvre du GOOS. Les recommandations de la huitième session de l'I-GOOS portaient sur (i) la viabilité du GOOS ; (ii) le développement régional du GOOS ; et (iii) le renforcement des capacités.

- 184 En matière de viabilité, il fallait améliorer progressivement le processus d'établissement des rapports nationaux afin de rendre compte de l'état du GOOS en ayant recours à des mécanismes de notifications existants et en s'appuyant, là où c'était possible, sur des alliances régionales. Le GOOS devait mettre l'accent sur les objectifs de référence du module relatif à la haute mer pour 2012 afin de susciter un soutien en faveur des réalisations du Système. L'I-GOOS a également souligné la nécessité de continuer de travailler avec des organismes partenaires afin d'assurer la continuité des systèmes d'observation spatiale et a décidé d'élaborer un « document à l'intention des décideurs » pour mieux faire connaître ses réalisations et ses besoins.
- 185 En ce qui concernait le développement régional, il a été reconnu que la mise en place d'alliances régionales engagées, actives et pourvues de ressources, était indispensable pour combler le fossé entre le module climatique et le module côtier du GOOS. Le Comité a par conséquent pris acte que les GRA mettraient en place un Conseil régional du GOOS afin d'améliorer leur coordination et leur représentation vis-à-vis de l'I-GOOS. Le Comité a également homologué deux nouvelles alliances régionales du GOOS : OCEATLAN, en tant qu'accord interinstitutions pour l'océanographie dans l'Atlantique tropical et du Sud-Ouest, et GRASP, dans le cadre de la CPPS, pour le Pacifique du Sud-Ouest, ce qui portait à 11 le nombre total d'alliances. La discussion sur les possibilités de créer des alliances régionales pour le GOOS dans les régions polaires afin de favoriser la pérennité des activités de l'API, se poursuivrait.
- 186 Eu égard au renforcement des capacités, l'I-GOOS a reconnu qu'il existait déjà dans les pays en développement des capacités auxquelles le GOOS devait apporter son concours et qu'il devait soutenir par le biais d'initiatives locales visant à répondre aux besoins régionaux. Le Comité a recommandé que les efforts de renforcement des capacités du GOOS soient soigneusement coordonnés avec d'autres activités de la COI au titre de l'IODE et de la JCOMM.
- 187 De nombreux États membres ont remercié le Président et le Bureau de l'I-GOOS d'avoir insufflé une nouvelle énergie au GOOS.
- 188 Beaucoup ont approuvé la stratégie régionale de mise en œuvre et le rôle des Alliances régionales pour le GOOS dans la mise en place du module côtier du GOOS et sont convenus que les GRA et les Organes subsidiaires régionaux de la COI constituaient un mécanisme important pour atteindre les objectifs du GOOS, le faire mieux connaître et contribuer à sa viabilité. La création du Conseil régional du GOOS était propice à l'évolution du rôle des GRA. D'autres États membres ont recommandé que les organes subsidiaires de la COI participent à la mise en œuvre du GOOS, notamment du module côtier.
- 189 Plusieurs États membres ont noté que les GRA avaient des formes multiples, dictées par les besoins régionaux et ont fait observer l'intérêt que présentait la possibilité de participer à plusieurs d'entre elles.
- 190 Certains États membres ont constaté que les GRA jouaient un rôle utile pour définir les produits de données océanographiques et cibler les gestionnaires du littoral en tant qu'utilisateurs.
- 191 De nombreux États membres, notamment le Brésil, l'Équateur, l'Inde, la République de Corée et l'Ukraine ont cité des exemples de programmes pilotes, de systèmes nationaux d'observation et de produits de prévision probants, toutes choses qui soulignaient l'utilité et prouvaient le réalisme de l'approche fondée sur des alliances régionales côtières.

- 192 Les États-Unis d'Amérique et le Canada se sont intéressés à la mise en place d'une alliance régionale intergouvernementale pour l'Arctique destinée à jouer un rôle dans l'organisation de travaux de recherche et d'observation polaires et à servir de mécanisme d'appui à des systèmes développés dans le cadre du programme de l'Année polaire internationale.
- 193 Quelques États membres ont averti que la réussite de certaines Alliances régionales dépendrait d'un soutien externe leur permettant de satisfaire des besoins fondamentaux, d'organiser des réunions et de financer des bureaux pour leur secrétariat.
- 194 Le Brésil et les États-Unis d'Amérique ont noté avec satisfaction les résultats positifs de l'examen externe du Bureau COI/UNESCO du programme GOOS à Rio de Janeiro et ont souligné les précieux services que ce Bureau avait fournis pour la mise en place de l'Alliance régionale pour le GOOS OCEATLAN. Il a été vivement préconisé de renouveler le mémorandum d'accord entre la COI et le Gouvernement brésilien.
- 195 L'Argentine a pris acte de la désignation d'OCEATLAN comme Alliance régionale pour le GOOS. Elle est convenue avec le Brésil qu'il s'agit d'un programme commun à des institutions scientifiques brésiliennes, uruguayennes et argentines couvrant la partie Nord de l'Atlantique du Sud-Ouest et l'Atlantique tropical.
- 196 L'Équateur a également noté avec satisfaction le travail effectué par la GRASP, qui souligne les efforts accomplis par les pays membres de cette Alliance régionale pour le GOOS. Bien que nouvelle, elle avait l'expérience des études réalisées dans le cadre de la CPPS, comme l'étude régionale du phénomène El Niño. La GRASP utilisait des produits opérationnels reposant sur le réseau de collecte de données de ses pays membres, désormais affichés sur son site Web, ce qui contribuait à l'objectif principal du GOOS.
- 197 Plusieurs États membres ont constaté avec inquiétude qu'il fallait clarifier l'image du GOOS grâce à un meilleur système d'établissement des rapports nationaux, à des organigrammes plus précis des fonctions de mise en œuvre et de direction et à l'amélioration des rapports sur les travaux des réunions de l'I-GOOS. Des outils permettant de préciser les budgets, les contributions des États membres et les réalisations du GOOS ont été demandés afin de permettre aux États membres de mieux présenter le programme du GOOS à leurs gouvernements respectifs.
- 198 Certains États membres ont noté que la réalisation des objectifs du GOOS mondial pour 2012 n'était qu'une étape et représentait un premier pas vers un système durable.
- 199 Plusieurs ont été d'avis que le renforcement des capacités du GOOS devait être coordonné avec d'autres programmes de renforcement des capacités de la COI afin d'éliminer les doubles emplois et de privilégier l'efficacité.
- 200 Le Nigéria a incité l'I-GOOS à reconnaître la nécessité de fournir de l'équipement à l'Afrique. En effet, le renforcement des capacités ne devait pas se limiter à des ateliers et à la formation.
- 201 Le Venezuela s'est déclaré préoccupé des problèmes posés par la création de programmes au titre d'organisations régionales dont la structure et les fonctions faisaient double emploi avec celles existant au sein de la COI.
- 202 Des États membres ont signalé que le module du GOOS relatif à la haute mer et son module côtier étaient des composantes du GEOSS et ont demandé que les États membres manifestent leur soutien au GOOS lors de la réunion ministérielle du GEO qui aurait lieu le 30 novembre 2007 au Cap (Afrique du Sud).

203 **L'Assemblée a accepté** le rapport exécutif de l'I-GOOS-VIII et **adopté** la résolution XXIV-7.

4.3.2 Proposition de création d'un groupe conjoint GOOS-GTOS pour les observations intégrées des zones côtières (J-PICO)

204 Le Secrétaire technique de la COI, M. Thorkild Aarup, a présenté ce point. Il a renvoyé l'Assemblée au Document relatif aux décisions à adopter (document IOC-XXIV/2), qui fournit le contexte.

205 À sa 39^e session (UNESCO, Paris, 21-28 juin 2006), le Conseil exécutif a examiné une proposition concernant la création d'un groupe conjoint GOOS-GTOS pour les observations intégrées des zones côtières (J-PICO). Ce groupe aurait pour fonction de fournir au Comité directeur scientifique du GOOS des avis scientifiques et techniques d'ordre général concernant la mise en œuvre du module côtier du GOOS.

206 Le Conseil exécutif n'a pas approuvé la création du J-PICO et a demandé au Secrétaire exécutif de présenter une proposition révisée. Il a en outre recommandé l'établissement de dispositions intérimaires à coût neutre pour la fourniture d'avis scientifiques concernant la mise en œuvre du module côtier du GOOS.

207 Après la 39^e session du Conseil, des consultations ont eu lieu avec les présidents de l'I-GOOS et du GSSC.

208 D'après les mandats de l'I-GOOS et du GSSC, énoncés dans la résolution XXIII-5, « le GSSC peut établir des groupes consultatifs techniques en tant que de besoin ». Le Secrétaire exécutif a donc proposé la création d'un tel groupe, le Groupe pour l'observation intégrée des zones côtières (PICO), sous l'égide du GSSC.

209 À sa dixième session, le GSSC a approuvé cette décision et, à sa huitième session, l'I-GOOS en a pris note, étant entendu que, par la suite, ce groupe consultatif pourrait se transformer en un groupe conjoint incluant d'autres organisations (par exemple le GTOS, la FAO et la Communauté de pratique du GEO concernant les zones côtières).

210 Il est prévu que la réunion du PICO et la 11^e session du GSSC soient organisées l'une à la suite de l'autre. Le fonctionnement du PICO aura vraisemblablement un coût neutre, puisque le GSSC compte réduire le nombre de ses membres en conséquence.

211 À l'issue de cette introduction par le Secrétariat, certains États membres se sont déclarés favorables à la transformation du PICO en un groupe conjoint d'experts, alors que d'autres mettaient en question l'idée d'un coparrainage.

212 Le Portugal a réaffirmé qu'à son avis l'heure était venue d'envisager la création d'une commission mixte coparrainée par la COI, le PNUE et ultérieurement la FAO, afin de faciliter la mise en œuvre du module côtier du GOOS, qui traite de questions concernant la dégradation de l'environnement, les microalgues toxiques, la biodiversité et les ressources vivantes.

213 Le Royaume-Uni et l'Australie appuyaient la demande de coparrainage du PICO, mais pas la formation d'un organe intergouvernemental à ce stade.

214 La Chine doutait de la nécessité d'un coparrainage du PICO puisque le module côtier du GOOS avait clairement pour mandat de procéder à l'observation intégrée des zones côtières et elle a suggéré de poursuivre l'examen de cette question.

215 **L'Assemblée a pris acte** de la formation du PICO en tant que groupe consultatif technique relevant du GSSC.

4.3.3 Rapport de la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM) relatif à la mise en œuvre du GOOS

216 Le coprésident de la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM), M. Jean-Louis Fellous, a présenté ce point. Il a également présenté un rapport d'étape sur les activités réalisées par la JCOMM au cours de l'année écoulée. Il a rappelé à l'Assemblée que celles-ci concernaient essentiellement l'observation, les services et le programme de gestion des données, et a fait observer que depuis la deuxième session de la JCOMM (Halifax, Canada, 19-27 septembre 2005) tous les groupes de coordination des domaines d'activité et presque toutes les équipes d'experts se sont réunis et ont défini leur plan stratégique et leur plan de travail. Parmi les domaines d'activité prioritaires, actuels ou nouveaux, que la JCOMM traitera dans les deux années restantes de la période intersession, on citera :

- (i) l'amélioration constante des rapports sur l'efficacité et le suivi du système d'observation, et l'élaboration de propositions pour élargir le champ d'activité du JCOMMOPS en vue d'en faire un centre de soutien au programme d'ensemble d'observation des océans ;
- (ii) l'accent accru mis dans l'ensemble des domaines de programme de la JCOMM sur les normes et pratiques de contrôle de qualité applicables aux données d'observation, aux métadonnées, aux produits et aux services ;
- (iii) les efforts pour axer davantage le domaine d'activité relatif aux services sur la fourniture de services océaniques, en particulier aux fins de la sécurité maritime, l'accent étant mis en même temps sur les services océaniques et le suivi de certains aspects de l'Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques (GODAE) ;
- (iv) l'élaboration, en coopération avec l'IODE, d'un plan stratégique de gestion des données de la JCOMM, le projet pilote de gestion de bout en bout des données de la JCOMM apportant une contribution importante au système d'information de l'OMM (SIO) ;
- (v) l'organisation de trois grandes conférences de la JCOMM : le colloque scientifique et technique de la JCOMM sur les ondes de tempête (Séoul, 2-6 octobre 2007), CLIMAR-III (atelier sur les progrès de la climatologie maritime, qui devrait avoir lieu à Varsovie en mai 2008) et une conférence internationale sur les services météorologiques et océaniques intégrés (Exeter, Royaume-Uni, 5-9 octobre 2008) ;
- (vi) une présence désormais unifiée de la JCOMM sur le Web (www.jcomm.info) ;
- (vii) le bilan de la participation directe et de l'apport de la JCOMM à plusieurs activités transversales et de renforcement des capacités, en réaffirmant l'importance de cette participation ;
- (viii) les recommandations sur le rôle de la JCOMM dans la mise en œuvre du GOOS dans les zones côtières ;
- (ix) l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la JCOMM dans le cadre des objectifs de haut niveau de la COI et du plan stratégique de l'OMM ;
- (x) le soutien à la poursuite du dialogue JCOMM-CSM-GOOS avec le secteur privé pour renforcer la participation de celui-ci à la mise en place complète d'un système mondial durable d'observation de l'océan.

- 217 M. Fellous a également fourni des précisions sur les travaux réalisés dans le cadre du Système mondial d'observation du niveau de la mer (GLOSS), programme international de la COI placé sous la supervision technique de la JCOMM par la résolution XX-12 de l'Assemblée. Le GLOSS surveille et coordonne les réseaux mondiaux et régionaux d'observation du niveau de la mer concourant à la recherche sur le climat, les océans et le niveau des mers côtières. Le Groupe d'experts du GLOSS a décidé à sa 10^e réunion (Paris, 6-10 juin 2007) de poursuivre ses travaux en vue d'achever la mise en place du Réseau de base de marégraphes du GLOSS (GCN), chaque station transmettant ses données en mode rapide ou très rapide ; il s'est également mis d'accord pour étendre ses activités aux avis techniques et à la planification stratégique en ce qui concerne les stations de mesure du niveau de la mer à des fins non seulement de recherche mais aussi de surveillance des risques.
- 218 La JCOMM-II a reconnu que les crédits du Programme ordinaire de la COI et de l'OMM alloués à la JCOMM représentaient moins de 50 % des fonds nécessaires pour lui permettre de mener à bien les actions approuvées et requises par les États membres, et que des efforts plus grands devaient être consentis pour obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan de travail dans son intégralité.
- 219 **L'Assemblée a remercié** M. Fellous pour son rapport détaillé et **s'est félicitée** des progrès encourageants accomplis par la Commission technique mixte dans ses activités de coordination.
- 220 **L'Assemblée a reconnu** que la JCOMM avait fort bien réussi à s'acquitter de sa mission de coordination de la gestion et de la mise en œuvre des observations de l'océan mondial et **a salué** la contribution de la Commission technique mixte à de nombreux programmes revêtant une importance pour les États membres. **L'Assemblée a fait observer** le rôle majeur joué par la JCOMM dans les programmes sur le climat et dans certaines composantes des systèmes d'alerte relatifs aux risques d'origine marine et **a reconnu** l'importance des travaux de la Commission mixte dans la mise en place de normes et de bonnes pratiques applicables à l'océanographie opérationnelle.
- 221 De nombreux États membres ont décrit leur contribution aux activités de la JCOMM et certains ont signalé des activités spécifiques nationales venant compléter ses travaux. Beaucoup ont exprimé la nécessité de faire connaître les avantages de la JCOMM et lui ont demandé instamment d'améliorer ses activités de communication et de sensibilisation afin de clairement démontrer ces avantages.
- 222 Le Portugal, tout en reconnaissant le rôle de la JCOMM en tant qu'instrument commun à la COI et à l'OMM destiné à faciliter la mise en place du module du GOOS relatif à la haute mer, considère qu'elle n'est pas appropriée pour s'occuper du module côtier. En fait, de nombreuses questions relevant de ce dernier (la dégradation de l'environnement marin et la pollution, les micro-algues toxiques et la biodiversité par exemple) exigent un mécanisme conjoint symétrique relevant de la COI, du PNUE et à terme de la FAO. Le Portugal a également insisté sur la nécessité pour la JCOMM d'agir en s'en tenant strictement au mandat qui lui avait été confié par les organisations qui la coparrainent en tant qu'instrument conjoint.
- 223 Le Venezuela a cité le projet de recherche en coopération intitulé « La rétention du carbone dans un océan coloré » (CARIACO), qui illustre les activités conjointes de la JCOMM. Ce projet comprend la plus vaste série d'observations et de mesures d'océanographie et de météorologie maritime de la région relevant de la Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes et fonctionne depuis plus de 12 ans.
- 224 Le représentant de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a souligné le solide partenariat qui unit la COI et l'OMM dans le cadre de la JCOMM et le fait que cette coopération constitue un élément essentiel de l'action des deux organisations.

- 225 Le Président de l'I-GOOS a souligné l'importance de la contribution de la JCOMM au module du GOOS relatif à la haute mer, au module côtier, à l'avenir, ainsi qu'aux systèmes d'observation nécessaires à la prévision des risques marins et à l'atténuation de leurs effets, en particulier grâce au GLOSS. Il a salué le travail accompli par la JCOMM et le GSSC pour renforcer la participation du secteur privé au système mondial d'observation de l'océan, et a déclaré attendre avec intérêt de poursuivre la collaboration avec la JCOMM.
- 226 **L'Assemblée a approuvé** les plans visant à élargir le champ d'activité du Centre JCOMM de soutien pour les plates-formes d'observation *in situ* (JCOMMOPS) afin d'en faire un centre de soutien au programme d'observation pour assurer un appui cohérent à toutes les composantes de la mise en œuvre du système mondial d'observation.
- 227 **L'Assemblée a exprimé** sa reconnaissance à ceux des États membres qui contribuent directement aux travaux de la JCOMM et **a prié instamment** tous les États membres d'engager au niveau national des ressources suffisantes, tant directes qu'en nature, pour permettre de réaliser intégralement les activités de la JCOMM. **L'Assemblée a encouragé** les États membres à faciliter la participation nationale à l'action de la JCOMM en aidant et en incitant des experts et des responsables compétents à prendre part et à contribuer aux activités intersessions, telles que les travaux des équipes d'experts de la JCOMM et des principaux organes subsidiaires, ou aux activités nationales élaborées ou entreprises pour mettre en œuvre le Plan de travail de la JCOMM.
- 228 **L'Assemblée a remercié** la République de Corée d'avoir parrainé et accueilli le colloque scientifique et technique de la JCOMM sur les ondes de tempête. **Elle a également remercié** l'Australie, le Canada, la France et l'Agence spatiale européenne, entre autres, d'avoir co-parrainé cet événement important.
- 229 **L'Assemblée a chargé** le Secrétaire exécutif de continuer à travailler avec le Secrétaire général de l'OMM afin de garantir que des ressources financières et humaines suffisantes seront allouées à la JCOMM.
- 4.3.4 Rapport sur les activités de planification et de mise en place du Système mondial d'observation du climat (SMOC)**
- 230 Le Président du Comité directeur du Système mondial COI-OMM-CIUS-PNUE d'observation du climat (SMOC), M. John Zillman, a présenté ce point.
- 231 Il a rappelé à l'Assemblée que le SMOC avait pour objectifs de fournir des informations complètes sur le système climatique dans sa globalité, notamment sur l'atmosphère et les océans, mais aussi sur la biosphère terrestre et marine, afin de favoriser le recours aux sciences et services climatiques au profit de chaque secteur de la société. Le module du GOOS relatif à la haute mer est la composante océanique du SMOC, recevant des informations scientifiques du Groupe sur les observations océaniques pour l'étude du climat (OOPC), qui leur est commun. Le SMOC est une composante essentielle du nouveau Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS). Il a été créé afin d'aider la COI et d'autres partenaires à veiller à ce que les systèmes d'observation nécessaires soient en place, offrant une base aux travaux du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), du Programme international sur la géosphère et la biosphère (PIGB), du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
- 232 M. Zillman a rappelé qu'à sa 23^e session (UNESCO, Paris, 21-30 juin 2005), l'Assemblée avait approuvé le « Plan de mise en œuvre du Système mondial d'observations océaniques pour l'étude du climat à l'appui de la CCNUCC (SMOC 92) » ; il a fait observer que celui-ci avait fait l'objet d'une large adhésion et qu'un supplément sur les satellites avait été récemment élaboré et s'avérait utile pour coordonner les activités du Comité sur les satellites d'observation de la Terre

(CEOS) en matière d'observation de la surface des océans depuis l'espace. Des plans d'action régionaux destinés à renforcer le système d'observation du climat dans les pays en développement avaient été élaborés grâce à une série d'ateliers, et un programme concernant « Le climat au service du développement en Afrique » (ClimDev Afrique) avait obtenu un large soutien financier extérieur. Le SMOC a également noué des liens solides avec le GEOSS et la CCNUCC.

233 M. Zillman a demandé aux États membres de la COI de répondre aux priorités d'action du SMOC grâce à une coordination renforcée au niveau national, un soutien à la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM), une attention permanente aux besoins de la recherche et des services climatiques, de l'évaluation du climat et des décideurs en la matière, et un renforcement du secrétariat du SMOC.

234 Le Président, s'exprimant au nom des États membres, a remercié M. Zillman et a déclaré que la COI était déterminée à mettre en œuvre le module du GOOS relatif à la haute mer par leur intermédiaire.

4.3.5 Dix-neuvième session du Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XIX)

235 Les coprésidents du Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques, Mme Malika Bel-Hassen Abid (Tunisie) et M. Gregory Reed (Australie), ont présenté ce point. En application de l'article 48.3 du Règlement intérieur, ils ont fait rapport sur la 19^e session du Comité (Trieste, Italie, 12-16 mars 2007).

236 M. Reed a informé l'Assemblée que le Comité sur l'IODE avait supprimé le poste de vice-président de l'IODE et décidé que le Comité serait dirigé par deux coprésidents, étant entendu que la charge de travail serait répartie équitablement entre les deux. Le Comité a aussi décidé que le Président du Groupe de coordination de la gestion des données de la JCOMM sera, de droit, membre du Bureau de l'IODE, confirmant ainsi la relation plus étroite qui s'est instaurée entre les activités de gestion des données de l'IODE et de la JCOMM. Le secrétariat de l'IODE sera transféré au Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende (Belgique) à compter d'août 2007, ce qui permettra un regroupement des ressources humaines et devrait déboucher sur une efficacité accrue.

237 Le rapport final de l'examen externe du programme de l'IODE pour la période 2002-2006, qui s'est déroulé entre mars et juin 2007, sera présenté à la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 16 octobre - 3 novembre 2007).

238 Une initiative nouvelle et importante sur laquelle le Comité de l'IODE s'est accordé a trait au projet de portail des données océaniques. Ce portail permettra un accès fluide aux collections de données marines des centres nationaux de données océaniques (CNDO) dans le réseau IODE et permettra de découvrir et d'évaluer ces données et d'y accéder par divers services sur le Web. Le principe clé du portail sera l'interopérabilité avec les systèmes et ressources existants. Il apportera une infrastructure fondée sur des normes qui assurera l'intégration des données et de l'information marines émanant d'un réseau réparti de CNDO, ainsi que des ressources d'autres systèmes participants, tels que SeaDataNet et le système d'information de l'OMM.

239 L'établissement du Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende (Belgique), grâce à un important soutien du Gouvernement flamand (Belgique) et de la cité d'Ostende, et sous la direction de M. Vladimir Vladymyrov, a été très fructueux pour l'IODE. Entre avril 2005 (époque de son inauguration) et mars 2007, le Bureau des projets a organisé 29 cours de formation, accueilli 20 réunions de la COI et 53 réunions externes ; il a également reçu 33 visites d'experts. Le Bureau participe à quatre projets de l'Union européenne et héberge 55 sites Web. Malheureusement, M. Vladymyrov quittera son poste à la tête du Bureau fin octobre 2007 ; il sera remplacé par M. Peter Pissierssens, qui s'installera à Ostende en août 2007 et, à partir de

novembre 2007, assumera à la fois les attributions de chef du Bureau des projets et celles de responsable du programme IODE.

- 240 Mme Malika Bel-Hassen Abid a souligné que l'importance des réseaux ODIN en tant que mécanismes de renforcement des capacités aux niveaux national, régional et international était largement reconnue. Les ODIN servaient aussi de plus en plus à faciliter de bout en bout la coopération entre programmes (par exemple entre l'IODE et le GOOS, et entre l'IODE et l'ICAM), mettant ainsi en place un modèle de bout en bout associant observations de l'océan, gestion des données et de l'information océanographiques et fourniture de produits et de services océaniques. À sa 19^e session, le Comité sur l'IODE avait créé trois nouveaux réseaux ODIN : ODINWESTPAC (pour la région de la WESTPAC), ODINECET (regroupant six États membres de l'Europe orientale et centrale), et ODINBLACKSEA (pour la région de la mer Noire).
- 241 Le Système de formation OceanTeacher a également acquis une dimension internationale reconnue et sera désormais perfectionné, en tant qu'outil de formation à utiliser lors de cours de formation, mais aussi, en association avec de nouvelles vidéos de formation, en tant qu'outil d'auto-apprentissage et de formation professionnelle continue.
- 242 L'Atlas marin de l'Afrique d'ODINAFRICA a pour objet de recenser et de collecter des jeux de données géospatiales disponibles et de les agencer pour constituer un atlas des thèmes environnementaux pour l'Afrique. L'Atlas a été établi par une équipe de 16 spécialistes des sciences de la mer et experts en SIG appartenant aux CNDO des pays ci-après : Afrique du Sud, Bénin, Ghana, Kenya, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Sénégal, Seychelles et Tanzanie. L'Atlas marin de l'Afrique compte plus de 800 produits de données téléchargeables provenant des domaines suivants : géosphère, hydrosphère, atmosphère et biosphère marines, y compris les dimensions géopolitiques et socioéconomiques humaines des océans.
- 243 Le Comité sur l'IODE continue d'appuyer des programmes internationaux d'océanographie opérationnelle et de recherche océanographique de la COI et de l'OMM en fournissant des conseils et des services en matière de gestion des données. Il coopère activement avec le GOOS, la JCOMM, le Programme HAB, le CDIAC, l'API et le système OBIS pour fournir un modèle de bout en bout reliant observations océanographiques, gestion des données et de l'information et fourniture de produits et services. Il devrait aussi collaborer avec le GEO/GEOSS (par le biais du portail des données océanographiques et de normes connexes, par exemple).
- 244 **L'Assemblée a félicité** Mme Malika Bel-Hassen Abid et M. Greg Reed pour leur élection à la coprésidence de l'IODE, et **a remercié** l'ancien Président (M. Lesley Rickards), l'ancien Vice-Président (M. Ricardo Rojas) ainsi que le secrétariat d'avoir fait entrer l'IODE dans une nouvelle ère de réussite future.
- 245 **L'Assemblée a réaffirmé** le rôle important joué par l'IODE au sein de la COI ; **elle a reconnu** que la gestion des données et de l'information sous-tendait toutes les activités des programmes océanographiques, d'observation et de gestion des données, et **a salué** le rôle de chef de file que l'IODE a joué en utilisant des méthodes de gestion et d'évaluation des performances axées sur les résultats dans la planification et la mise en œuvre de ses programmes. **L'Assemblée a exprimé sa satisfaction** quant aux mesures importantes que le Comité de l'IODE et son réseau de centres nationaux de données océanographiques et de centres d'information ont prises pour s'engager à fournir des services et des produits à tous les programmes et partenaires de la COI, tirant ainsi pleinement parti des compétences considérables dont disposent les centres d'information et de données de l'IODE en matière de gestion des données et de l'information.
- 246 **L'Assemblée a noté avec satisfaction** les réussites du Bureau des projets pour l'IODE en tant que centre mondial de formation à la gestion des données et information

océanographiques associant non seulement la COI mais aussi des partenaires de la COI comme l'OMM (par le biais de la JCOMM) et l'IOI.

- 247 La Belgique a informé l'Assemblée que le Gouvernement flamand continuerait au cours de l'exercice prochain à subventionner le projet de la COI pour l'IODE.
- 248 **L'Assemblée a remercié** M. Vladymyrov pour ses efforts au service du Bureau des projets et lui a présenté tous ses vœux pour ses activités à venir.
- 249 **L'Assemblée a souligné** l'importance de normes et **a instamment prié** l'IODE de se concentrer sur cette question au cours de l'exercice prochain. À cet égard, **L'Assemblée s'est félicitée** du projet de forum JCOMM/IODE sur les normes de gestion et d'échange des données océanographiques qui devra se tenir au Bureau des projets de la COI pour l'IODE en octobre 2007.
- 250 **L'Assemblée**, se référant aux stratégies à moyen terme de la COI et de l'UNESCO pour 2008-2013, **a relevé** que l'IODE était désormais en mesure d'apporter le soutien nécessaire à la réalisation des objectifs stratégiques de programme.
- 251 Plusieurs États membres d'Afrique ont fait état de l'impact considérable du réseau ODINAFRICA aux niveaux national et sous-régional panafricain.
- 252 **L'Assemblée s'est félicitée** du succès extraordinaire des Réseaux de données et d'information océanographiques (ODIN) et **a noté avec satisfaction** que des projets ODIN existent désormais dans la plupart des régions de la COI (ODINAFRICA, ODINCARSA, ODINCINDIO, ODINWESTPAC, ODINBLACKSEA et ODINECET). **L'Assemblée a fait observer** que les Réseaux ODIN, associés au Bureau des projets de la COI pour l'IODE et au Système de formation OceanTeacher, étaient très efficaces et constituaient des structures de développement des capacités efficaces associant observations de l'océan (GOOS, JCOMM), gestion des données (IODE) et programmes de prestation de services/fourniture de produits (ICAM), répondant ainsi aux besoins nationaux et régionaux. **Elle a également estimé** que les ODIN de l'IODE s'avèrent être d'excellents catalyseurs pour d'autres programmes et budgets au niveau des régions, et **a appelé** les ODIN à répondre davantage aux besoins de formation en ce qui concerne la mise au point de services océaniques et de produits de données océanographiques pour faire face aux problèmes dans des domaines comme la pêche, l'aménagement des zones côtières, le plateau continental, la cartographie des zones sensibles, etc.
- 253 **Prenant note** du succès de la mise en place et du renforcement des centres nationaux de données océanographiques dans les 25 États membres coopérants, ainsi que du déploiement ou de la remise en état des stations de mesure du niveau de la mer pendant ODINAFRICA-III (2004-2007), **L'Assemblée a appelé** à la mise en œuvre d'une quatrième phase d'ODINAFRICA qui soit de plus en plus centrée sur l'élaboration de systèmes opérationnels d'observation des océans (bouées ancrées par exemple) et sur la fourniture de produits et services de données et d'informations utiles à la prise de décisions et à la protection contre les risques marins.
- 254 L'Assemblée a reconnu le rôle important que l'IODE pourrait jouer dans la mise en œuvre des principes directeurs de la COI concernant le transfert de techniques marines ainsi que dans l'appui que la COI devrait fournir aux États africains côtiers pour l'élaboration et la soumission d'un dossier de proposition d'extension de leur plateau continental.
- 255 **L'Assemblée a invité** le Gouvernement flamand et les autres donateurs intéressés à apporter leur aide par le biais de contributions extrabudgétaires.
- 256 **L'Assemblée a pris note avec grand intérêt** de l'élaboration de l'« Atlas marin de l'Afrique » et **a exhorté l'IODE** à mettre en place des initiatives similaires dans d'autres régions

concernées, en tant que produits de données concrets pouvant être utilisés immédiatement par les États membres.

- 257 **L'Assemblée s'est félicitée** de l'élaboration du projet pilote de Portail des données océanographiques (ODP), notant qu'il s'agira d'un outil essentiel qui favorisera une intégration plus grande de la COI et des programmes partenaires.
- 258 **L'Assemblée a exhorté** l'IODE à collaborer avec les acteurs de l'Année polaire internationale (API) pour veiller à ce que toutes les données recueillies dans le cadre des projets de l'API soient gérées, diffusées et archivées de manière professionnelle.
- 259 **L'Assemblée a remercié** (i) le Gouvernement flamand pour le soutien constant apporté à la COI et à son programme de l'IODE par le biais du Fonds de dépôt UNESCO-Flandre pour les sciences (FUST) et du Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende (Belgique), (ii) le Gouvernement des États-Unis d'Amérique d'avoir mis à disposition du personnel temporaire afin d'aider aux préparatifs de la 19^e session de l'IODE et d'avoir apporté son soutien financier aux activités du Bureau des projets de la COI pour l'IODE et à l'organisation du Forum JCOMM/IODE sur les normes de gestion et d'échange des données océanographiques, et (iii) le Gouvernement italien d'avoir accueilli et financé la 19^e session de l'IODE.
- 260 Tout en reconnaissant que la COI se trouve actuellement dans une phase de transition avant la mise en œuvre de sa nouvelle Stratégie à moyen terme 2008-2013, qui n'allouera plus les crédits au titre des programmes mais des objectifs de haut niveau et des résultats escomptés, plusieurs États membres ont invité le Secrétaire exécutif à veiller à ce que les activités de l'IODE soient identifiées dans le budget comme faisant partie d'un programme essentiel de la COI et que les crédits correspondants y soient prévus.
- 261 Le Canada s'est particulièrement réjoui de l'excellente collaboration entre l'IODE et la JCOMM et a rendu hommage aux efforts et au dévouement du Bureau et du Secrétariat de l'IODE et de leurs partenaires au sein de la JCOMM. Il a en outre appelé l'attention des États membres sur les nombreuses références faites à la gestion des données lors de la présente session de l'Assemblée (par exemple à propos de la huitième session de l'I-GOOS, de la session spéciale sur le GEO et dans de nombreux points de l'ordre du jour, notamment ceux relatifs au PMRC, au SMOC et au GOOS), et a en particulier insisté sur le rôle essentiel qu'elle doit jouer à la COI. Le Canada a fait valoir qu'il serait peut-être temps que la Commission océanographique cesse de parler de la gestion des données et de l'information comme d'un service, même si elle comportait un important volet « service », et commence à la considérer comme un programme doté de plusieurs volets, recherche, gestion, produits et, bien entendu, services.
- 262 L'Équateur a souligné l'action d'ODINCARSA dans les domaines du renforcement des capacités et de la gestion des données, qui avait permis la participation de la région à plusieurs programmes de la COI. Il a également appuyé la demande du Chili et de Cuba pour que, dans le cadre du budget présenté, des crédits suffisants soient spécifiquement réservés pour permettre au Comité sur l'IODE de poursuivre et d'améliorer ses activités.
- 263 Le Président du Comité financier, M. Neville Smith, a informé l'Assemblée que les nouvelles Stratégies à moyen terme de l'UNESCO et de la COI engendreraient de nouveaux défis mais aussi de nouvelles opportunités. La mutation qui commencera en 2008 sera axée sur un petit nombre d'objectifs stratégiques auxquels contribueront tous les programmes de la COI. Il incombera au Secrétaire exécutif de répartir les ressources pour permettre ces contributions. Il en résultera un plan opérationnel qui liera les programmes et les résultats escomptés. L'intérêt et le soutien manifestés par les États membres à l'égard de l'IODE au cours de la présente session de l'Assemblée, ainsi que les fonds extrabudgétaires considérables alloués aux activités de l'IODE, témoignent de la forte mobilisation et de l'engagement solide des États membres en faveur du programme de l'IODE, ce qui fournira de précieuses indications au Secrétaire exécutif. M. Smith a en outre invité les États membres à attirer l'attention de la Conférence générale de

l'UNESCO sur l'importance des services de données de l'IODE et des activités de renforcement des capacités correspondantes, étant donné que l'expérience et les compétences acquises dans le cadre de l'IODE pourraient intéresser l'Organisation dans son ensemble en tant que plateforme de l'UNESCO pour la gestion des données et de l'information.

264 **L'Assemblée a accepté** le résumé exécutif de la dix-neuvième session du Comité de la COI sur l'IODE et les recommandations qui y figurent.

265 **L'Assemblée a adopté** la résolution XXIV-8.

4.3.6 Rapport sur le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques

266 L'ex-Présidente de l'IODE, Mme Lesley Rickards, a présenté ce point. Elle a rappelé que le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques avait été élaboré comme suite à un certain nombre de résolutions adoptées par l'Assemblée et le Conseil exécutif. Le projet de Plan couvre toutes les disciplines relevant du mandat de la COI. Il n'y a pas de séparation des fonctions fondée sur les délais de livraison des données (par exemple en temps réel par opposition à en mode différé) ou sur le type de données. Différentes stratégies pourraient être utilisées pour satisfaire les besoins mondiaux, régionaux et locaux et respecter les critères de délai. Il n'existe à l'heure actuelle aucune stratégie cohérente de gestion des données et de communication en vue d'une intégration efficace de tout l'éventail des mesures et observations complexes de l'environnement marin dans les différentes disciplines, institutions et échelles temporelles et spatiales. De ce fait, la communauté marine est privée d'importants avantages qu'elle pourrait tirer de ces données, comme par exemple, l'amélioration des prévisions climatiques et une protection plus efficace des écosystèmes marins côtiers.

267 Pour l'établissement du Plan stratégique, on a utilisé un concept provenant de l'Integrated Ocean Observing System Data Management and Communications (IOOS DMAC) des États-Unis, à savoir « Adopter, adapter et ne créer qu'en cas de nécessité ». Il faut noter à cet égard qu'il n'y a pas de système « passe partout », mais le point capital est que le recours à des normes permet de réaliser l'interopérabilité entre les systèmes. Le Comité de l'architecture et des données du GEOSS privilégie le concept « Quelles rares choses doivent être identiques pour que tout le reste puisse être différent ? ». Le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques adopte ce concept.

268 La vision d'ensemble du Plan est celle d'un « système complet et intégré de données et d'information océanographiques répondant aux besoins globaux et diversifiés des États membres de la COI, pour les tâches courantes et à des fins scientifiques ». Un élément clé a trait au respect de la politique d'échange de données océanographiques de la COI, qui prône l'accès libre et ouvert aux données et encourage le recours au réseau de centres nationaux de données océanographiques de l'IODE.

269 La communication et la mobilisation doivent également jouer un rôle important dans la mise en œuvre du Plan stratégique. La communication au sein des programmes de la COI et entre ceux-ci, ainsi qu'avec les partenaires de la COI, est essentielle pour qu'il ne reste qu'un seul système de données au lieu de la multitude de systèmes qui existent actuellement. L'information concernant le Plan et son élaboration, les centres de données, les normes, et les progrès de la mise en œuvre doivent être disponibles sous une forme facile à comprendre.

270 Le plus grand problème que posent l'élaboration et l'exécution de ce Plan stratégique concerne la coordination et la coopération entre États membres, partenaires et communautés d'utilisateurs. L'utilisation et la réutilisation efficaces des données se heurtent encore aujourd'hui à d'importants obstacles. Un changement de culture est nécessaire pour surmonter ces obstacles et tirer le meilleur parti des nouvelles technologies disponibles. Bien que complexe, la technologie de l'information nécessaire pour satisfaire à la plupart des exigences de la stratégie

peut être mise au point à partir des capacités existantes au moyen de techniques de génie logiciel relativement simples. Il reste que le Plan ne réussira que si tous les participants utilisent effectivement les normes de données et de métadonnées, les protocoles de communication, les logiciels et les politiques qui réuniront les différentes parties en un ensemble intégré.

271 Le Canada a suggéré que tous les programmes scientifiques, qu'ils soient coordonnés par le biais de la COI ou mis en œuvre au plan national ou régional, aient une composante gestion des données intégrant la stratégie, allant de pair avec une allocation de crédits distincte et des réalisations attendues bien précises qui inclue l'archivage et la diffusion des données par l'intermédiaire du système IODE.

272 Le Japon a demandé à la COI et à l'IODE de se pencher sur la question des centres nationaux de données océanographiques responsables (CNDOR), rappelant que le système des CNDOR avait été supprimé par l'IODE à sa 18^e session.

273 Le représentant du SCOR a souligné la nécessité de tenir compte de l'élément humain lors de la mise en œuvre du Plan stratégique. Il sera difficile d'appliquer la stratégie si les scientifiques ne sont pas convaincus de l'importance de transmettre les données à des centres de données. Il faut parvenir à un équilibre entre l'intérêt des scientifiques, à titre individuel, et l'intérêt commun en assurant l'accès aux données dans le domaine public. À ce sujet, le représentant du SCOR a proposé de travailler avec l'IODE pour définir des mesures d'incitation à l'intention des fournisseurs de données.

274 **L'Assemblée**, tout en constatant que le Plan stratégique de la COI respecte la politique de la Commission en matière d'échange de données océanographiques, qui prône l'accès libre et ouvert aux données, **a noté** que d'autres politiques internationales d'échange de données pertinentes prévoyaient peut-être des restrictions et conditions, et **a chargé** le Groupe consultatif (chargé du Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques) d'en tenir compte.

275 **L'Assemblée a adopté** la résolution XXIV-9.

4.4 SECTION DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

4.4.1 Rapport du Secrétariat sur les activités de renforcement des capacités de la COI, 2005-2007

276 Le Président de l'IOCEA, M. Julius Wellens-Mensah, a présenté ce point en commençant par un aperçu des activités de renforcement des capacités des différentes sections de la COI et des activités en cours et futures de la Section du renforcement des capacités. Alors que les activités en cours étaient axées sur la formation des personnes, les activités présentées insistaient sur le renforcement des capacités au niveau des instituts. M. Wellens-Mensah a informé l'Assemblée des nouvelles ressources extrabudgétaires obtenues et du programme d'ateliers de formation de dirigeants, d'animation d'équipe et de rédaction de proposition, organisés à l'intention des chefs de projet et des scientifiques ainsi que des ateliers sur les systèmes d'aide à la décision.

277 Le Président de l'IOCEA a présenté les plans de la prochaine phase de renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne l'obtention de ressources et le soutien nécessaire au démarrage d'activités au niveau des responsables de la planification scientifique ainsi que d'initiatives davantage axées sur les pays. Il a également signalé les progrès accomplis dans l'harmonisation des activités de renforcement des capacités des différentes sections de la COI. Il a demandé à l'Assemblée : de donner de nouvelles orientations sur l'harmonisation des activités de renforcement des capacités et l'évaluation des interventions ; de décider qu'un seul point de contact serait désigné dans chaque État membre pour toutes les activités de renforcement des capacités ; d'envisager d'aider le Secrétariat à faire mieux connaître le renforcement des

capacités auprès des responsables des politiques scientifiques ; et de détacher des experts sur le terrain et au Siège.

- 278 Le Kenya a rendu hommage aux activités de renforcement des capacités de la COI dans la région de l'océan Indien occidental mais a souligné que, parallèlement à la formation et au développement des capacités humaines, il fallait, pour que la région puisse en tirer pleinement profit investir dans les infrastructures.
- 279 Un certain nombre de pays ont fait observer que le renforcement des capacités était l'une des principales activités de la COI.
- 280 La Fédération de Russie a relevé le rôle important joué par les chaires UNESCO/COI dans les activités de la Commission, a demandé au Secrétariat d'accroître le soutien qu'il leur accorde et a estimé que les activités de renforcement des capacités devraient tirer pleinement parti de leurs compétences.
- 281 La République de Corée et le Royaume-Uni ont exprimé l'avis que les observations par satellite étaient un moyen essentiel - et d'un bon rapport coût-efficacité - de renforcement des capacités. La République de Corée a informé l'Assemblée des programmes de formation internationaux qu'elle avait récemment mis au point à l'intention des scientifiques d'Asie du Sud-Est, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, tandis que le Royaume-Uni rappelait que le module de formation BILKO avait été un excellent point de départ pour la formation à la télédétection, et informait l'Assemblée des relations de coopération scientifique qu'il nouait avec le Kenya et la Tanzanie dans le domaine de la télédétection et des sciences océaniques.
- 282 L'Espagne a constaté que sa contribution au renforcement des capacités de la COI, notamment les activités de formation concernant les efflorescences algales nuisibles (HAB) menées à Vigo, ne bénéficiait pas d'une visibilité suffisante, et a demandé au Secrétariat d'envisager l'établissement d'un inventaire de toutes les activités de renforcement des capacités de la COI au cours des cinq dernières années.
- 283 L'Argentine, la Colombie, Cuba, l'Équateur et le Venezuela se sont dits satisfaits de l'action menée et ont réaffirmé leur plein appui aux activités de renforcement des capacités de la COI. Le Venezuela a noté que, bien qu'il ait encore besoin de renforcer ses capacités dans certains domaines, il était désormais en mesure, dans d'autres domaines, de dispenser une formation aux scientifiques d'autres pays.
- 284 La Chine et Cuba ont souligné l'importance de l'approche régionale en matière de renforcement des capacités. La Chine s'est dite favorable à l'idée d'une seule personne à contacter dans chaque État membre s'agissant des activités de renforcement des capacités de la COI. Elle a suggéré que la COI adopte en matière de personnel une stratégie plus globale et plus équilibrée, tenant compte à la fois des besoins mondiaux et de besoins régionaux de plus en plus urgents.
- 285 L'Allemagne s'est déclarée favorable au renforcement des capacités, et a informé l'Assemblée qu'elle renforcerait sa contribution à cette fin, par le biais d'un stage de formation HAB, et d'un stage sur la préparation aux tsunamis à l'Institut Alfred Wegener à Bremerhaven.
- 286 Le Royaume-Uni a demandé au Secrétariat de tirer pleinement parti des possibilités de renforcement des capacités dans tous les programmes de la COI, et d'établir le Fichier d'experts de l'ABE-LOS/COI pour le transfert de connaissances et de données d'expérience.
- 287 L'Inde a exprimé sa satisfaction quant aux progrès accomplis, et a rappelé à l'Assemblée que de gros efforts de formation étaient encore nécessaires en matière d'assimilation des observations et des données dans les modèles de prévision. Elle a offert son aide à la COI dans le domaine de l'océanographie par satellite afin de déterminer des zones de pêche potentielles.

- 288 La Norvège a noté l'importance du renforcement des capacités pour la viabilité des activités de la COI et a informé l'Assemblée qu'elle était disposée à envisager de poursuivre sa coopération dans ce domaine.
- 289 Les États-Unis d'Amérique ont exprimé leur appui aux activités de renforcement des capacités de la COI, ainsi que leur satisfaction quant aux nombreuses réalisations de la Section du renforcement des capacités. Tout en se félicitant de la proposition d'affecter des postes additionnels au renforcement des capacités, ils ont demandé des précisions afin de déterminer si le recours au budget du Programme ordinaire était le moyen le plus économiquement rationnel d'appliquer les programmes et d'obtenir des fonds supplémentaires. Conscients que le rapport du Secrétariat s'appuyait sur les résolutions de l'Assemblée, ils se sont déclarés favorables à l'utilisation de SISTER pour l'établissement des futurs rapports. Enfin, les États-Unis d'Amérique ont recommandé l'élaboration d'un programme quinquennal fondé sur des objectifs à long terme et des mesures d'évaluation de la performance.
- 290 Le Cameroun a insisté sur le renforcement des capacités en raison de la nécessité de former les chercheurs en océanographie, géologie et dans le domaine minier. Par ailleurs la formation des chercheurs en matière de contrôle des risques naturels et de changements climatiques fait partie de ses priorités.
- 291 Le représentant de la CPPS a exprimé la satisfaction de sa Commission quant au renforcement des capacités ainsi que son espoir de voir se poursuivre la collaboration dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'océanographie dans le Pacifique Sud.
- 292 **L'Assemblée a accepté** le rapport de la Section du renforcement des capacités et **réitéré son appui** à cette importante activité de la COI.

4.5 ACTIVITÉS RÉGIONALES

4.5.1 Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des programmes de la COI dans les régions et les programmes régionaux

- 293 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Il a fait rapport sur la mise en œuvre des programmes mondiaux de la COI dans les régions pendant l'exercice biennal en cours, ainsi que sur la façon dont les ressources allouées aux postes correspondants du Programme et budget avaient été utilisées. Il a pris note de la part substantielle (47 %) consacrée à l'océan Indien, qui s'expliquait en particulier par les activités relatives aux tsunamis et la création des quatre groupes intergouvernementaux régionaux de coordination de systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation (GIC/TWS) de la COI. Il a également pris note de l'importante activité des deux sous-commissions de la COI, la WESTPAC et l'IOCARIBE, et d'autres activités spécifiques comme le Programme HAB et ODINAFRICA.
- 294 Le Secrétaire exécutif a remercié le Gouvernement flamand (Belgique) de fournir des ressources financières pour ODINAFRICA.
- 295 Il a ensuite présenté la liste des organes subsidiaires de la COI et l'actuel réseau des bureaux de la COI dans le monde. Les organes subsidiaires régionaux et les bureaux hors Siège de la COI se sont révélés utiles pour la mise en œuvre des programmes/projets. Il reste que le volume des ressources disponibles et le soutien des États membres ont été inégaux et ne sont pas pleinement garantis. Le Bureau du projet HAB à Vigo, entièrement financé par l'Espagne, est un exemple de réussite dans ce domaine. Le Bureau des projets de la COI à Perth, financé en grande partie au moyen des ressources locales fournies par les Gouvernements de l'Australie et de l'État de l'Australie occidentale, est un autre bon exemple. Au niveau de l'UNESCO, en revanche, les bureaux hors Siège de la COI ne sont pas appuyés par l'actuel appareil administratif de l'Organisation et semblent tout au plus ne bénéficier qu'à moitié du cadre qu'offre l'UNESCO, une situation qui doit être améliorée.

- 296 Après avoir donné de bons résultats dans un premier temps, les activités régionales de la COI ont été freinées ces dernières années par l'insuffisance des ressources humaines, institutionnelles et financières. Toutes les opérations régionales de la COI dépendent à 95 % de ressources extrabudgétaires. Si ces ressources viennent à manquer, les opérations régionales seront interrompues. Le Secrétaire exécutif a indiqué qu'un autre scénario budgétaire plus optimiste n'était pas à prévoir à l'UNESCO. Par conséquent, la COI devra mobiliser des ressources extérieures pour continuer d'assurer effectivement sa présence régionale, compte tenu de la réforme en cours du système des Nations Unies, qui prône le renforcement de la présence des Nations Unies au niveau des pays, ainsi que de l'actuelle politique de décentralisation de l'UNESCO.
- 297 **L'Assemblée a pris acte** du rapport du Secrétaire exécutif.
- 298 Le Président a ensuite invité M. Hyung Tack Huh, président de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC), à faire rapport sur la mise en œuvre des activités de la Sous-Commission, sur les progrès réalisés depuis la sixième session (Viet Nam, 23-27 mai 2005) et sur les récentes tentatives visant à redynamiser la Sous-Commission.
- 299 Le Président de la WESTPAC a fait rapport sur les activités opérationnelles du secrétariat régional, la réforme de la structure du programme, les activités du GOOS, ODINWESTPAC, le programme WESTPAC-HAB, la coopération avec les autres programmes régionaux (notamment dans le cadre d'une série de mémorandums d'accords signés avec le YSLME du PNUD/FEM et du partenariat PNUE/FEM/OMI PEMSEA), ainsi que sur les préparatifs du septième colloque scientifique international COI/WESTPAC, qui se tiendra à l'aimable invitation du Gouvernement malaisien en 2008.
- 300 Il a également appelé l'attention sur plusieurs graves problèmes qui entravent le développement de la COI/WESTPAC, notamment : l'insuffisance déjà ancienne du budget de la COI consacré au secrétariat régional de la WESTPAC et à ses activités, le manque d'intérêt des États membres pour les programmes en cours, l'inefficacité de la communication entre le secrétariat de la COI au Siège et le secrétariat régional de la WESTPAC, et les possibilités de participation limitées du secrétariat régional et des experts régionaux à la planification et au pilotage des programmes mondiaux de la COI.
- 301 Le Président de la WESTPAC a salué le soutien des États membres, en particulier la Chine, le Japon et la Thaïlande pour leur contribution au fonds-en-dépôt pour la WESTPAC, ainsi qu'aux ateliers et stages de formation de la Sous-Commission.
- 302 Il a rendu hommage à M. Wenxi Zhu pour son action en tant que Chef par intérim du secrétariat de la WESTPAC.
- 303 **L'Assemblée a remercié** le Président de la WESTPAC pour son rapport.
- 304 La Thaïlande a demandé que le point focal national soit informé de tous les projets/programmes d'application.
- 305 **L'Assemblée a exprimé** sa profonde gratitude au Gouvernement thaïlandais, qui continue d'accueillir le secrétariat de la WESTPAC et fournit le personnel local, et **a remercié** le Gouvernement chinois d'avoir détaché M. Wenxi Zhu, en tant que Chef par intérim du secrétariat de la WESTPAC, et d'avoir offert de maintenir son soutien.
- 306 **L'Assemblée s'est félicitée** de la proposition visant à redynamiser et restructurer la WESTPAC afin d'en améliorer le fonctionnement et de maintenir l'impulsion récemment donnée par la Sous-Commission. **Elle a prié instamment** les États membres de contribuer à la WESTPAC.

307 La Malaisie a informé l'Assemblée qu'au niveau national toutes les mesures nécessaires sont prises pour faire en sorte que la tenue de la 7^e session de la COI-WESTPAC et du Colloque scientifique international de la WESTPAC (en principe prévu en mai 2008), soit un succès.

308 **L'Assemblée a accueilli avec satisfaction** l'organisation du septième colloque scientifique international COI/WESTPAC, et **a remercié** le Gouvernement malaisien de sa générosité et de son action à cet égard.

4.5.2 Suivi du rapport du Groupe de travail intersessions sur les programmes régionaux

309 Le Vice-Président chargé des affaires régionales, M. Mario Ruivo, a présenté ce point.

310 Conformément à la résolution XXIII-6, le Secrétaire exécutif de la COI a créé en avril 2006 un groupe de travail intersessions composé des présidents des organes subsidiaires régionaux et faisant appel à la participation de tous les États membres intéressés, afin d'évaluer l'efficacité et l'efficacités des organes subsidiaires régionaux de la COI ainsi que le rôle des activités régionales dans les plans à long terme de la Commission.

311 À leur réunion du 20 juin 2006, à Paris, les membres des bureaux des organes subsidiaires de la COI ont examiné les travaux préliminaires du Groupe de travail et les informations et propositions relatives au maintien du Groupe, à transmettre au Conseil exécutif.

312 Dans son évaluation, le Groupe de travail intersessions a reconnu que la régionalisation des programmes de la COI avait été dans l'ensemble un succès et que les organes subsidiaires régionaux de la COI étaient nécessaires pour que soit effectivement exécuté le programme de la Commission ainsi que pour répondre aux attentes des États membres. Il a toutefois relevé des obstacles importants au bon déroulement et à l'efficacité des activités et programmes régionaux, à savoir (i) le manque chronique de ressources par rapport aux besoins exprimés par les États membres, (ii) le fossé grandissant entre les programmes adoptés par la Commission et les ressources disponibles pour les mettre en œuvre efficacement, (iii) le fait que l'UNESCO est de moins en moins en mesure de financer les programmes régionaux et mondiaux de la COI à l'aide de son budget ordinaire. Dans son rapport, le Groupe de travail a formulé plusieurs recommandations à l'intention de l'Assemblée et du Secrétaire exécutif, notamment (i) axer davantage les activités des organes subsidiaires régionaux de la COI sur le renforcement des capacités en coopération avec le Siège, (ii) établir des alliances stratégiques avec d'autres institutions du système des Nations Unies en partant du principe de la complémentarité des fonctions et de l'utilisation optimale des moyens, (iii) renforcer les capacités de planification stratégique des organes subsidiaires régionaux, (iv) mettre en place des mécanismes financiers novateurs au service des organes subsidiaires régionaux, éventuellement en créant un fonds-en-dépôt pour les régions sur lequel seraient versées des contributions des États membres réservées à des fins spécifiques, et d'autres modalités aux termes de l'article 10 des Statuts de la COI, (v) envisager des dispositions logistiques nouvelles pour les sous-commissions, de façon qu'elles puissent disposer du soutien administratif nécessaire.

313 Le Vice-Président a ensuite proposé que soient examinés les points ci-après, issus de la réunion du Groupe de travail intersessions sur les programmes régionaux convoqué juste avant la 24^e session de l'Assemblée de la COI :

- (i) le rôle des organes subsidiaires régionaux devrait être reflété dans la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013 et dans le Programme et budget 2008-2009 d'une manière plus équilibrée qui améliore leurs moyens logistiques, administratifs et en personnel ;
- (ii) il est nécessaire d'élaborer les plans stratégiques des organes subsidiaires régionaux de manière à attirer des financements de sources extérieures ;

- (iii) la COI devrait être encouragée à élaborer des programmes communs avec un certain nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations comme la CPPS, le PNUE et l'OMM, mettent d'ores et déjà en œuvre des programmes et utilisent des mécanismes de financement régionaux ;
- (iv) les programmes régionaux devraient tenir compte dans leurs plans et activités de mise en œuvre des besoins nationaux, conformément au concept de l'unité d'action des Nations Unies ;
- (v) il faudrait encourager la mise en place de mécanismes appropriés qui puissent faciliter l'allocation aux programmes régionaux de contributions (financières et en nature) versées par des donateurs, par exemple en créant des fonds-en-dépôt régionaux ; les États membres et d'autres organismes donateurs sont encouragés à contribuer à ces mécanismes lorsqu'ils auront été créés ;
- (vi) il faudrait renforcer la communication entre le Siège et les bureaux hors Siège de la COI, et il est nécessaire de créer un point focal au Siège pour remplir cette fonction dans la mesure où le Programme et budget le permettront.

314 **L'Assemblée a remercié** le Vice-Président et le Groupe de travail pour leur rapport et **a accepté** les recommandations présentées par le Vice-Président. Consciente du problème que pose de longue date la conciliation des priorités mondiales et des priorités régionales, **l'Assemblée a estimé** que pour assurer l'efficacité des activités de la COI au niveau régional, il faudrait mobiliser davantage de ressources extérieures par des voies nouvelles. Les organes subsidiaires régionaux et les bureaux décentralisés de la COI doivent être renforcés en tant que mécanismes de mise en œuvre des programmes de la COI.

315 La Chine, avec le soutien de Cuba et du Venezuela, a recommandé que des ressources soient décentralisées au profit des organes subsidiaires régionaux de la Commission.

316 **L'Assemblée a noté** l'insuffisance des activités du Comité régional pour l'IOCEA depuis sa cinquième session (Dakar, Sénégal, 5-11 mai 2000) et **a décidé** qu'il fallait s'employer à faire en sorte que l'IOCEA fonctionne de nouveau pleinement.

317 **L'Assemblée a en particulier approuvé** la proposition de créer des fonds-en-dépôts régionaux comme comptes particuliers du Compte spécial de la COI, mais elle a toutefois **noté** que les mécanismes financiers n'auraient d'efficacité que dans la mesure où les États membres et autres donateurs y verseraient des contributions. **L'Assemblée a repris à son compte** l'appel lancé par le Vice-Président pour que les États membres apportent une contribution active.

318 Sur la base du Mémoire d'accord entre le PNUE et la COI, plusieurs projets ont été élaborés dans la région élargie des Caraïbes par le biais de l'IOCARIBE. Le « Réseau du savoir pourquoi », notamment, est un projet qui vise à élaborer des instruments pour mettre en œuvre le protocole sur les sources terrestres de pollution de la Convention de Carthagène. Le PNUE/CAR-CU participe au module sur la biodiversité du projet relatif au Grand écosystème marin des Caraïbes et des régions adjacentes.

319 En ce qui concerne l'OMM, la collaboration importante avec l'IOCARIBE pour mettre en place l'IOCARIBE-GOOS, ainsi que dans le domaine de la gestion des catastrophes, a été relevée. Les représentants du CIUS, du PNUE et de l'OMM ont déclaré que leurs organisations souhaitaient renforcer leur coopération avec la COI.

320 Le Directeur des affaires scientifiques de la CPPS a salué le rapport de M. Mario Ruivo. Il a passé en revue les activités menées dans la région dans le cadre du présent accord avec la COI, mentionnant en particulier : la réunion du Groupe de travail conjoint COI-OMM-CPPS sur l'étude régionale du phénomène El Niño, le soutien à ODINCARSA en vue de l'établissement

d'une base de données sur les campagnes océanographiques régionales et le soutien de la COI à la réunion sur la mise en place officielle et le renforcement de la GRASP. Ces activités ont facilité le resserrement de la coopération entre les deux institutions et reflètent par conséquent la volonté institutionnelle de renforcer encore la collaboration existante, en contribuant à la mise en œuvre des programmes dans la région et en présentant à l'Assemblée des rapports sur les activités réalisées.

321 L'Équateur, appuyé par la Colombie, a présenté une proposition visant à élargir le présent accord entre la Commission océanographique intergouvernementale et la Commission permanente du Pacifique Sud qui permettrait aux deux entités de coopérer plus activement.

322 Le Secrétaire exécutif a informé l'Assemblée que des entretiens étaient en cours avec la CPPS.

323 **L'Assemblée a répété** qu'à son avis les communications entre le siège de la COI et les organes subsidiaires régionaux devaient être renforcées.

324 **L'Assemblée a adopté** les résolutions XXIV-10 et XXIV-11.

4.6 CONVENTIONS ET ACCORDS DANS LE CADRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

4.6.1 **Septième session de l'Organe consultatif d'experts de la COI sur le droit de la mer (IOC/ABE-LOS VII) : Rapport du Président**

325 Le Président de l'Organe consultatif d'experts de la COI sur le droit de la mer, M. Elie Jarmache, a présenté ce point. Il a informé l'Assemblée des résultats de la septième session de l'ABE-LOS/COI (Libreville, Gabon, 19-23 mars 2007), qui était principalement axée sur le « Cadre juridique applicable à la collecte de données océanographiques dans le contexte de l'UNCLOS ». Il a mis en relief le progrès constitué par le consensus provisoire réalisé sur les définitions à utiliser, y compris une liste initiale de variables et de paramètres que l'Assemblée de la COI devrait mettre régulièrement à jour. Il a aussi appelé l'attention sur les recommandations adoptées par l'Organe consultatif à sa septième session, et a demandé conseil à l'Assemblée, en particulier sur les recommandations 5 et 6.

326 Plusieurs États membres ont jugé important que l'ABE-LOS/COI achève ses travaux relatifs aux « Principes directeurs applicables à la collecte de données océanographiques par des moyens spécifiques dans le contexte de l'UNCLOS », de manière à ce que le Conseil exécutif les examine à sa 41^e session (24 juin - 1^{er} juillet 2008), car ces principes directeurs revêtent une importance capitale pour la mise en place d'un système mondial opérationnel d'observation des océans et d'autres programmes et projets connexes de la COI.

327 L'Espagne et les États-Unis d'Amérique ont encouragé tous les États membres à participer pleinement aux activités intersessions et à la huitième réunion de l'ABE-LOS/COI, en apportant leurs compétences aussi bien techniques que juridiques, afin de garantir l'objectivité des débats et de parvenir à des résultats concrets.

328 La Grèce a exprimé son soutien aux travaux de l'ABE-LOS/COI, dont les principes directeurs, reposant sur le contexte juridique de l'UNCLOS, seraient très importants pour l'efficacité des activités opérationnelles mondiales, y compris la recherche scientifique menée par le biais de la COI et d'autres organisations internationales dans les zones marines, en tenant compte de la souveraineté et des droits souverains des États côtiers.

329 La Chine a fait remarquer que, compte tenu de la compétence de la COI en matière de recherche scientifique marine et de services océaniques, la rédaction et la mise en œuvre d'instruments juridiques internationaux dans son domaine de compétence et conformément à la

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), étaient une nécessité et aussi une opportunité pour l'avenir de la Commission.

- 330 Les Pays-Bas ont souligné la nécessité de parvenir à un accord sur une série de principes directeurs simples et pragmatiques relatifs aux bonnes pratiques en matière de collecte de données océanographiques.
- 331 Le Royaume-Uni a proposé d'utiliser des réunions de petits sous-groupes de travail intersessions de l'ABE-LOS/COI pour accélérer la négociation sur le texte final des principes directeurs, la réunion plénière annuelle de l'Organe consultatif lui-même s'étant révélée insuffisante pour accélérer les progrès dans les négociations. Il a aussi estimé que l'ABE-LOS/COI a potentiellement les moyens de traiter des nouvelles questions qui voient le jour, celles relatives à la biodiversité par exemple. D'autres États membres ont souscrit à ce point de vue.
- 332 L'Argentine a jugé positifs les travaux de l'ABE-LOS VII concernant le cadre applicable, dans le contexte de l'UNCLOS, à la collecte de données océanographiques par des moyens spécifiques et a pleinement approuvé leur poursuite, de manière constructive et souple. Elle a ajouté que les limites naturelles de ces travaux n'étaient pas les « bonnes pratiques » mais tout simplement le respect du droit international, en particulier des dispositions qui codifient le principe selon lequel le consentement de l'État côtier conditionne la conduite d'activités dans des zones marines relevant de sa souveraineté ou de sa juridiction. L'Argentine a aussi instamment prié la COI, le Secrétaire exécutif et le Secrétariat de s'employer activement à la mise en place effective du Fichier d'experts sur l'élaboration de la législation et de la pratique juridique concernant la recherche scientifique marine et le transfert des techniques marines, ainsi qu'à la mise en œuvre de la Procédure de la COI pour l'application de l'article 247 de l'UNCLOS. L'Argentine souhaitait, pour la 25^e session de l'Assemblée, obtenir des informations sur les résultats concrets enregistrés sur ces deux thèmes. Enfin, s'agissant de la recommandation 5 de la 7^e session de l'ABE-LOS/COI, elle estimait que l'ABE-LOS avait manifestement un rôle à jouer en apportant sa contribution juridique aux débats sur l'avenir de la COI.
- 333 Le Secrétaire exécutif a informé l'Assemblée que des consultations informelles avaient été organisées avec le Directeur de la Division des affaires du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques de l'ONU, confirmant l'existence de conditions très favorables à la poursuite de la coopération avec la Commission.
- 334 Le Président de l'I-GOOS a proposé de tenir une réunion conjointe de l'I-GOOS et de l'ABE-LOS/COI pour permettre aux deux organes subsidiaires de parvenir ensemble à des résultats meilleurs et mieux harmonisés.
- 335 Le Gouvernement grec a aimablement offert d'accueillir la huitième session de l'ABE-LOS/COI. **L'Assemblée a remercié** la Grèce de cette offre.
- 336 **L'Assemblée a accepté** le rapport et les recommandations de la septième session de l'ABE-LOS/COI **et adopté** la résolution XXIV-12.

4.7 TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES MARINS

4.7.1 Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des activités de la COI concernant le programme relatif aux tsunamis et approche stratégique

- 337 Le Chef de l'Unité de coordination pour les tsunamis, M. Peter Koltermann, a présenté ce point. Rappelant le tsunami catastrophique de Sumatra de décembre 2004 et les résolutions ultérieurement adoptées (XXIII-12, XXIII-13, XXIII-14 et XXIII-15) portant création de trois groupes intergouvernementaux de coordination à l'échelle régionale et d'un groupe à l'échelle mondiale chargés de superviser la mise en place de systèmes d'alerte aux tsunamis, il a

remémoré à l'Assemblée que les systèmes proposés tiraient parti de l'expérience acquise par le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, tous les océans disposaient de système d'alerte aux tsunamis parvenus à des degrés de développement divers tandis que le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique et l'Office météorologique japonais assuraient la veille aux tsunamis pour les systèmes d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien et les Caraïbes jusqu'à l'installation de centres régionaux de veille aux tsunamis. La responsabilité de la partie des systèmes « située en aval » incombe aux États membres eux-mêmes, mais dans tous les systèmes régionaux ont été constitués des groupes de travail qui, en étroite coopération avec la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC), élaborée dans le cadre des Nations Unies, et ses partenaires stratégiques, donnent des conseils sur les meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités et de préparation des populations qui vivent dans des régions côtières menacées. M. Koltermann a souligné la nécessité d'une harmonisation des procédures d'établissement de normes, de règles techniques et de gouvernance entre les systèmes régionaux et a invité les États membres à donner des orientations à ce sujet.

338 M. Koltermann a remercié les États membres de leurs importantes contributions extrabudgétaires à la coordination des activités relatives aux tsunamis, contributions qui représentaient 96 % du budget total de l'Unité.

339 Le Ministre d'État à la recherche et à la technologie de la République d'Indonésie, M. Kusmayanto Kadiman, a rendu compte de l'état d'avancement du Système indonésien d'alerte aux tsunamis, qui est une composante de l'IOTWS, ainsi que des réalisations accomplies depuis le tsunami qui a frappé Sumatra en décembre 2004, qu'il a qualifié de *sonnette d'alarme à l'échelle mondiale*. Il a en outre récapitulé les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'IOTWS et suggéré la voie à suivre pour aller de l'avant, qui pourrait également convenir pour mettre en place d'autres systèmes d'alerte aux tsunamis et pour élargir leur champ d'action en vue d'y inclure une démarche multi-aléa. Il a annoncé qu'il appréciait au plus haut point le généreux soutien que de nombreux pays donateurs avaient apporté à l'Indonésie afin d'atténuer les dégâts causés par le tsunami de 2004 et de mettre en place le système d'alerte national coordonné par la COI. Il a également appelé l'attention sur les nombreuses activités indonésiennes visant à assurer l'établissement d'un système d'alerte aux tsunamis de bout en bout, qui avait été étroitement coordonné avec les principaux donateurs, tels que l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique, toutes les parties prenantes indonésiennes et les ministères et organismes compétents. Il a rappelé aux États membres la vulnérabilité de son pays face aux tsunamis et autres aléas liés aux océans et a souligné que son pays déployait de gros efforts pour contribuer lui aussi de manière significative au GOOS. S'appuyant sur les enseignements tirés par l'Indonésie, il a prié instamment les États membres d'accorder une priorité élevée aux océans et aux menaces et problèmes qui leur sont associés. La version intégrale de la déclaration du ministre figure dans l'annexe III-B.

340 Remerciant M. Kadiman, le Président a déclaré que l'Assemblée savait à quel point l'Indonésie avait souffert du tsunami de 2004 et que la réaction indonésienne avait été un exemple pour tous les États membres. Il a en particulier relevé l'expression selon laquelle il fallait « une préparation rationnelle en guise de composante culturelle d'un système d'alerte ».

341 **L'Assemblée s'est vivement félicitée** de l'adhésion de l'Indonésie à l'action globale de la COI.

342 Les États-Unis d'Amérique ont reconnu la volonté du Secrétariat de la COI de coordonner les efforts pour faire face aux tsunamis, volonté qui s'était traduite par la création de l'Unité de coordination pour les tsunamis. Ils ont souligné la nécessité d'assurer une coordination étroite entre la COI et l'OMM par le biais de la JCOMM, et d'accroître l'importance du GOOS au sein du GEO pour apporter une contribution importante au GEOSS. Les États-Unis d'Amérique ont estimé que le rôle de l'Unité de coordination pour les tsunamis du Secrétariat n'était pas de gérer ou de mettre en place des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et ont demandé au

Secrétaire exécutif de définir pour l'Unité une stratégie et des objectifs clairs concernant son rôle et ses priorités à l'avenir.

- 343 L'Australie a accueilli favorablement le rapport du Secrétariat et a partagé les préoccupations générales exprimées par les États-Unis d'Amérique. Contrairement à ce qu'est l'orientation actuelle de l'Unité, l'Australie n'était pas favorable à la démarche tendant à consolider le mandat des quatre GIC des systèmes d'alerte aux tsunamis, mais souscrivait à la nécessité d'élaborer des plans de mise en œuvre et de communication, des manuels opérationnels et des procédures opérationnelles normalisées qui soient communs à tous les systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis de la COI et qui pourraient servir de base à une harmonisation entre les régions. L'Australie a également exprimé l'espoir que l'accord entre la COI et l'OTICEN serait bientôt finalisé. Elle a demandé instamment au Secrétaire exécutif de consolider les liens avec les organisations qui s'occupent de développement et de réduction des risques de catastrophes aux niveaux international et régional, notamment en confiant un plus grand rôle à la SIPC dans le cadre de l'IOTWS. Enfin, elle a encouragé le Secrétariat à entreprendre de faciliter la tâche des Groupes intergouvernementaux de coordination concernés plutôt que d'assurer la gestion d'ensemble des GIC.
- 344 La Norvège a accueilli favorablement le rapport et a souligné la nécessité de renforcer les activités de la COI dans les domaines de la sensibilisation et du renforcement des capacités, et d'assurer la durabilité des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis. Lorsque les rôles respectifs de la COI et de la SIPC seraient mieux précisés, la Norvège envisagerait de maintenir son aide financière au Secrétariat de la COI.
- 345 Le Japon a souligné qu'il était attaché à la mise en place de systèmes durables d'alerte aux tsunamis, qu'il y participerait et qu'il la soutiendrait résolument, par exemple en prolongeant le détachement de deux experts à l'Unité de coordination pour les tsunamis du Secrétariat.
- 346 La Chine a remercié M. Koltermann pour son excellent rapport et sa présentation générale, et s'est déclarée satisfaite des progrès considérables accomplis sous la coordination de la COI. Elle a également annoncé qu'elle envisageait de déployer des tsunamimètres en mer de Chine méridionale et souhaiterait coopérer avec d'autres pays et groupes internationaux concernés dans le cadre de la COI.
- 347 L'Allemagne a apprécié les progrès accomplis jusqu'à présent et s'est félicitée du rapport de l'Unité de coordination pour les tsunamis. Elle a confirmé son intention de prolonger le détachement de deux experts à la COI/UNESCO jusqu'à la fin de 2008.
- 348 L'Équateur a remercié le Chef de l'Unité de coordination pour les tsunamis pour sa présentation et a donné des informations sur la forte implication de l'Équateur dans plusieurs ateliers et activités de cartographie. L'Équateur a souligné qu'il comptait poursuivre sa coopération avec la COI et ses engagements à son égard, par exemple en accueillant en 2007 la prochaine session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (GIC/PTWS).
- 349 L'Inde s'est félicitée des progrès remarquables de la COI en matière de coordination au cours des deux années passées. Une fois achevée la mise en place de son système national d'alerte aux tsunamis, fin 2007, l'Inde sera prête à échanger des données avec d'autres États membres de l'océan Indien et à fournir des orientations en matière d'alerte.
- 350 Le Kenya a relevé le grand nombre d'activités que coordonne l'Unité de coordination pour les tsunamis et les progrès qu'elle a réalisés, mais il a insisté sur la nécessité d'assurer une coordination et une coopération étroites avec les autres institutions des Nations Unies comme l'OMM et des partenaires essentiels, en particulier au niveau national.

- 351 La République de Corée s'est félicitée du rapport de l'Unité et a souligné qu'il importait de surveiller les changements lents et rapides du niveau de la mer pour appuyer les systèmes d'alerte polyvalents déjà en place, en coordination plus étroite avec le GLOSS et par l'intermédiaire de la JCOMM.
- 352 Le Canada s'est déclaré satisfait du travail et des progrès accomplis en matière de coordination des activités dans ce domaine, mais a recommandé de resserrer la collaboration avec les régions et d'associer davantage les experts des pays participants. Il a insisté sur le travail en équipe et a confirmé l'intérêt qu'il continuait à accorder à ce processus et à sa participation à celui-ci.
- 353 La Grèce s'est félicitée des activités de l'Unité et a approuvé vivement les activités de la COI en ce qui concerne la coordination mondiale et régionale.
- 354 Le représentant de l'Institut international de l'océan (IOI) a remercié le Secrétariat pour le rapport. L'IOI approuvait également la mise en place de systèmes d'alerte aux tsunamis mais demandait que la coordination soit améliorée pour éviter les doubles emplois. Il a également annoncé une conférence sur les problèmes liés aux tsunamis.
- 355 Le représentant de l'OMM a mis l'accent sur la participation active de son organisation à l'action de la COI en matière de coordination des activités régionales et mondiales pertinentes, et a souligné que le Système mondial de télécommunications (SMT) de l'OMM avait été fourni comme système de communication de base pour tous les systèmes d'alerte régionaux.
- 356 Le représentant de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) a rappelé à l'Assemblée les activités et projets conjoints OHI-COI réalisés dans le passé et a souligné l'importance de la cartographie pour les alertes aux tsunamis. Il a pris note du développement du programme de cartographie des océans de la COI et a insisté sur la volonté de l'OHI d'appuyer encore le processus.

4.7.2 Suivi du Rapport du Groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un cadre pour la mise en place d'un système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et autres aléas liés aux océans

- 357 Le Président du Groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un cadre pour la mise en place d'un système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et autres aléas liés aux océans (GOHWMS), M. François Gérard, a présenté ce point. Il a rappelé le mandat dévolu au Groupe par la COI dans la résolution XXIII-15, qui lui demandait d'élaborer une stratégie de coordination mondiale dont les grandes lignes figurent dans un document-cadre (IOC-XXIV/2 Annexe 10) soumis à la présente Assemblée. Il a résumé les points essentiels de ce document et a souligné que le Groupe de travail ad hoc avait confirmé qu'il était urgent de coordonner à l'échelle mondiale les quatre systèmes intergouvernementaux régionaux d'alerte aux tsunamis et de s'assurer la participation d'autres institutions et organismes du système des Nations Unies, ainsi que d'ONG compétentes, afin de rechercher des synergies à propos des différents aléas liés aux océans qu'on envisage d'intégrer dans un mécanisme ou un système d'alerte commun. Le projet de résolution XXIV-(4.7.2), basé sur les conclusions du Groupe de travail ad hoc, propose de mettre en place un groupe de travail mondial permanent sur les tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, qui serait composé de représentants de tous les organes subsidiaires compétents de la COI, d'autres institutions des Nations Unies comme l'OMM et de la SIPC, ainsi que de représentants des parties prenantes concernées et de la communauté sismique.
- 358 Les États-Unis d'Amérique ont salué les travaux du Groupe de travail ad hoc et de son Président, ont souscrit à la nécessité d'une approche « système de systèmes » intersectorielle et coordonnée, et ont déclaré qu'ils s'engageaient résolument à participer à un niveau élevé au groupe de travail mondial permanent à large composition sur les tsunamis et autres aléas liés aux océans dont la création a été proposée. Les États-Unis d'Amérique ont exhorté les États

membres à soutenir l'approche de la coordination par l'intermédiaire du GEO, et à prendre en compte les réseaux sismiques et satellitaires pertinents. Ils se sont dits prêts à assurer un rôle de chef de file.

- 359 Le Chine a accueilli favorablement le rapport du Président du Groupe de travail ad hoc et a appuyé la création du groupe de travail mondial proposé. Elle a également rappelé à l'Assemblée qu'étant donné la grande diversité des risques potentiels en cause, les activités de coordination correspondantes devraient être assurées avec le plus grand soin.
- 360 Le Portugal a souligné la complexité de la structure proposée, compte tenu des différents acteurs et organismes concernés, et a rappelé à l'Assemblée que le futur groupe de travail mondial assumerait une grande responsabilité dans le cadre du processus d'unité d'action des Nations Unies.
- 361 L'Inde a appuyé sans réserve l'idée de mettre en place un groupe de travail mondial permanent chargé de la coordination et a demandé que le champ d'action du système d'alerte mondial proposé soit élargi pour inclure des groupes cibles concernés, comme les pêcheurs.
- 362 L'Australie a félicité le Groupe de travail ad hoc et son Président pour leur excellent travail et a partagé l'avis que le groupe de travail mondial proposé devait être établi et fonctionner sur la base du Cadre d'action de Hyogo. Dans ces conditions, l'Australie estime que la collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies est essentielle pour réussir, et a demandé instamment à la COI de garantir la participation des acteurs concernés.
- 363 Le Japon, la République de Corée et la Fédération de Russie ont appuyé la création du groupe de travail mondial proposé. Le Japon a évoqué les avantages des systèmes d'alerte multi-aléas, mais a fait observer que les différents systèmes d'alarme aux aléas avaient été mis en place indépendamment les uns des autres et que leur intégration devrait être minutieusement étudiée. Le Japon a suggéré que le groupe s'attaque en premier lieu aux problèmes liés aux tsunamis.
- 364 L'Argentine a souligné que ce groupe de travail mondial devrait également tenir compte des différences régionales et culturelles.
- 365 Le représentant de l'OMM a rendu compte des décisions pertinentes prises lors du 14^e Congrès de l'OMM (Genève, Suisse, 5-24 mai 2003), et a insisté sur la nécessité impérieuse d'une coordination avec les partenaires opérationnels et leurs programmes.
- 366 Le Président a remercié les États membres pour leur large soutien à la proposition de créer un groupe de travail mondial permanent sur les tsunamis et autres aléas liés aux océans, et a assuré l'Assemblée que ce nouveau groupe de travail assurerait la participation des parties prenantes concernées. Il a rappelé à l'Assemblée que tous les partenaires poursuivraient fondamentalement le même objectif, à savoir diffuser les alertes en temps voulu.
- 367 Le Secrétaire exécutif a remercié le Président du Groupe de travail ad hoc pour l'excellent travail accompli. Il a souligné que la COI et l'OMM, en tant qu'organes techniques, ne s'occupaient que de la partie en amont d'un système d'alerte de bout en bout et que la COI devait s'assurer que, grâce à une coopération étroite avec des partenaires comme la SIPC ou la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), les alertes parviendraient jusqu'aux populations côtières en danger.
- 368 **L'Assemblée a adopté la résolution XXIV-14.**

4.7.3 Troisième et quatrième sessions du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS)

- 369 Le Président du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS), M. Jan Sopaheluwakan, a présenté ce point. Il a rendu compte des progrès accomplis dans la coordination des activités de mise en place de l'IOTWS depuis la 3^e session du GIC (Bali, Indonésie, 31 juillet - 2 août 2006). Il a rappelé à l'Assemblée qu'un service consultatif provisoire sur les tsunamis continue d'être assuré par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) et l'Office météorologique japonais (JMA). L'un des principaux résultats de la 4^e session du GIC/IOTWS (Mombasa, 28 février - 2 mars 2007) a été la décision de créer une équipe spéciale chargée d'élaborer un plan pour un réseau interopérable de responsables de la veille régionale aux tsunamis, réseau qui prendra à terme le relais du PTWS et du JMA dans l'exercice de cette fonction. Du fait de différences régionales et culturelles, l'IOTWS suit une approche « système de systèmes ». Un autre résultat d'importance a été l'approbation du mandat d'un groupe directeur chargé de guider l'évolution future de l'IOTWS, de veiller à ce que les synergies entre les organes subsidiaires du GIC soient exploitées, et de faire en sorte d'éviter les chevauchements et les doubles emplois.
- 370 M. Sopaheluwakan a insisté sur le fait que l'IOTWS est un système multinational, multi-institutions et multidonateurs complexe. La vitesse de mise en œuvre n'a donc pas été uniforme au sein de la région ou entre les différentes composantes du système. Cependant, des progrès considérables ont été accomplis au cours des deux dernières années aux niveaux régional, national et local.
- 371 L'Inde a salué le rapport. Elle prévoit d'achever la mise en place de son système national d'alerte aux tsunamis à temps, d'ici à la fin de 2007. Des systèmes d'observation sont déjà déployés sur les côtes orientales et occidentales du pays. Des transmissions de données en temps réel ont déjà commencé et des procédures opérationnelles normalisées sont en cours d'élaboration.
- 372 Le Kenya a remercié le Président du GIC et rappelé à l'Assemblée que certains pays n'ont pas les moyens d'édifier tout seul un système national ; il a demandé aux autres États membres d'envisager de fournir un surcroît de ressources pour le renforcement des capacités de ces pays. Le Kenya a proposé d'accueillir à l'avenir des réunions du Groupe de travail.
- 373 Sri Lanka s'est félicitée du rapport et s'est dite disposée à accueillir le stage de formation du GIC.
- 374 L'Australie a félicité le Président du GIC de son rapport et fait part de son appréciation à tous les États membres participant aux travaux du Groupe. Le système australien d'alerte aux tsunamis serait pleinement opérationnel en 2009 et l'Australie continuerait de soutenir et de financer le Secrétariat du GIC dans le Bureau régional des programmes de la COI à Perth.
- 375 Les États-Unis d'Amérique se sont félicités du rapport et ont pris acte du rôle joué par le secrétariat du GIC, à partir du Bureau régional des programmes de la COI à Perth, dans l'organisation des stages et ateliers de formation et dans l'aide au lancement de l'International Tsunamimeter Partnership (partenariat international pour les tsunamimètres). Ils étaient néanmoins préoccupés par la question des ressources dont la COI peut disposer et ont demandé au Secrétariat exécutif de s'employer résolument à faciliter le financement par d'éventuels donateurs. Les États-Unis se sont également inquiétés de l'équilibre entre le Programme ordinaire et le financement extrabudgétaire. Ils ont proposé que la COI organise un test de l'IOTWS dans le cadre d'un exercice analogue au Pacific Wave Exercice (exercice « Vague du Pacifique ») de 2006. Cet exercice fournirait une mesure utile de l'état de préparation et permettrait aux États-Unis d'apporter de meilleures contributions en matière d'appui scientifique, technique et décisionnel.

376 La France a remercié le Président du GIC et rappelé qu'elle avait participé activement à l'IOTWS. Elle avait lancé un programme de renforcement du réseau de stations sismiques et de stations de mesure du niveau de la mer dans le sud-ouest de l'océan Indien qui devrait être achevé d'ici à fin 2007.

4.7.4 Troisième session du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS)

377 Le Président du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC-NEAMTWS), M. Stefano Tinti, a présenté ce point. Conformément à l'article 48.3 du Règlement intérieur, le GIC/NEAMTWS, en tant qu'organe subsidiaire de la COI, rend compte de ses travaux à l'Assemblée.

378 À sa 3^e session (Bonn, Allemagne, 7-9 février 2007), le GIC a examiné les progrès réalisés entre juin 2006 et janvier 2007 et a adopté le Plan de mise en œuvre du NEAMTWS pour 2007-2011 (publié dans le numéro 73 de la Série technique de la COI). L'application de ce plan comportera deux phases. La première, qui vise à la détection des mégatsunamis, et qui doit s'achever en 2007, sera axée sur (i) le soutien à la poursuite de l'action des groupes de travail intersessions du GIC ; (ii) la désignation de points focaux nationaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) et de points de contact nationaux pour les tsunamis (TNC) ; (iii) l'application de l'architecture et des fonctions initiales du système d'alerte aux tsunamis par l'intermédiaire de centres de veille régionaux et sous-régionaux ; (iv) la réalisation, sur demande, par des missions d'experts, d'évaluations des capacités nationales à faire face aux tsunamis et autres risques liés aux océans ; (v) l'élaboration d'un plan de communication. La seconde phase, pour la période 2008-2011, mettra l'accent sur la création de centres régionaux et nationaux d'alerte aux tsunamis et la mise en œuvre de l'ensemble du TWS. Les objectifs immédiats sont notamment les suivants : (i) conception d'une matrice de décision en vue de classer les tsunamis locaux et régionaux et les niveaux de veille correspondants ; (ii) élaboration d'évaluations des risques et de cartes des inondations pour les zones côtières exposées aux risques côtiers ; (iii) réalisation de missions en vue d'évaluer les capacités nationales de lutte contre les tsunamis, dont la première devrait se dérouler en Irlande début juillet 2007.

379 Le GIC a adopté une liste préliminaire d'institutions désignées comme centres de veille régionaux.

380 À la troisième session du GIC/NEAMTWS, l'Italie a annoncé qu'elle assurerait 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 la collecte et le traitement des données sismiques en provenance des mers situées autour de l'Europe. Les bulletins d'information sur les tsunamis seront diffusés par l'Istituto Nazionale di Geofisica et Vulcanologia (INGV). L'INGV sera donc la première plaque tournante du système de transmission immédiate de données et de diffusion d'informations sur les tsunamis ; un atelier technique sur ces centres sismologiques sera organisé à Rome les 24 et 25 octobre 2007.

381 En ce qui concerne les stations de mesure du niveau de la mer, il convient d'appliquer les spécifications COI/GLOSS, en fonction de la région. De plus, de nouveaux points focaux nationaux pour l'alerte aux tsunamis ont également été désignés. Le GIC s'est explicitement déclaré favorable à un cadre mondial de mise en place du système d'alerte rapide aux tsunamis et autres risques marins.

382 Le GIC a décidé de tenir sa quatrième session au début du mois de novembre 2007 et a accepté l'invitation du Portugal, qui a proposé d'en être l'hôte. Il a aussi adopté la recommandation ICG/NEAMTWS-III.1 sur le développement et la mise en place du NEAMTWS.

- 383 L'Italie a fait observer que les fonds étaient insuffisants pour appliquer le Plan de mise en œuvre du NEAMTWS et a appelé les autres États membres à prendre leur part de responsabilité dans le financement du système NEAMTWS.
- 384 Le Portugal a confirmé qu'il accueillerait la quatrième session du GIC/NEAMTWS à Lisbonne début novembre 2007 ; il a informé l'Assemblée que le Comité portugais pour la COI avait créé un groupe spécial de recherche et de surveillance des tsunamis, rassemblant notamment des instituts universitaires et des services météorologiques et hydrologiques en vue de mener un effort national intégré pour mettre en place le NEAMTWS. Le Portugal a suggéré que les institutions participant au NEAMTWS s'adressent à l'Union européenne pour obtenir un appui financier.
- 385 Le Royaume-Uni a informé l'Assemblée qu'il avait apporté une contribution active au NEAMTWS, en particulier aux groupes de travail. Il a approuvé l'approche multi-aléa adoptée dans le cadre du Plan de mise en œuvre, qui aura l'avantage de donner plus de durabilité à la mise en place des systèmes d'alerte et de mitigation de risques d'origine marine. Le Royaume-Uni a également informé l'Assemblée qu'il étudiait de près selon quelles modalités il pourrait héberger un centre régional de veille qui traiterait des données sismiques et données sur le niveau de la mer, des modèles numériques de propagation des tsunamis et des besoins des systèmes nationaux d'alerte. Le Royaume-Uni fera rapport sur ces délibérations lors de la quatrième session du GIC/NEAMTWS.
- 386 Israël a souligné l'importance du système d'alerte aux tsunamis et de mitigation pour la Méditerranée, étant donné l'importance et la croissance des populations côtières. Israël s'est inquiété de la capacité des États membres à mettre en œuvre le Système d'alerte dans les délais convenus, surtout de l'amélioration des stations du GLOSS afin qu'elles passent de la transmission des données en temps quasi réel à la transmission en temps réel. Israël a proposé que, dans les efforts pour coordonner la mise en place du NEAMTWS, la COI montre l'exemple et joue un rôle pilote pour obtenir le soutien d'autres institutions des Nations Unies.
- 387 L'Ukraine a informé l'Assemblée de sa participation au NEAMTWS ; elle a désigné un service national chef de file et un point focal, a trouvé des fonds pour le lancement et participe au dialogue avec d'autres pays riverains de la mer Noire sur la coopération régionale dans le domaine de la mitigation des tsunamis.
- 388 Les États-Unis d'Amérique ont vigoureusement soutenu le NEAMTWS et énergiquement appuyé la préparation de principes directeurs en vue de l'intégration des risques marins dans la gestion intégrée des zones côtières, à laquelle ils apportent déjà leur expérience grâce à des directives, élaborées pour l'océan Indien, tendant à rendre les communautés côtières résilientes. Les États-Unis se sont félicités de l'échange de données bathymétriques par le biais des centres régionaux de veille et ont invité le GIC/NEAMTWS et tous les membres des autres GIC à poursuivre leur collaboration par l'intermédiaire du Centre mondial de données pour la géophysique interne du CIUS, qu'ils hébergent et qui a rassemblé et mis librement à disposition un ensemble unique d'informations, de données et de produits relatifs aux tsunamis. Les États-Unis ont informé l'Assemblée que la 24^e Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale (UGGI) se tiendrait à Pérouse, Italie, du 2 au 13 juillet 2007, ce qui offrirait une occasion d'axer la collaboration entre la Commission Tsunami de l'UGGI et les associations compétentes sur les liens entre les réseaux océanographiques et sismiques. Ils ont appuyé les travaux de recherche définis par le NEAMTWS et le Programme d'océanologie de la COI en guise de contribution à l'Objectif de haut niveau relatif à la prévention des risques naturels et à la réduction de leurs effets. Les États-Unis ont suggéré que le NEAMTWS établisse des liens transatlantiques avec le Système d'alerte aux tsunamis dans les Caraïbes et ont recommandé que des efforts soient faits pour caractériser les tsunamis provoqués par des glissements de terrain, des volcans et autres sources non sismiques en mer. Ils ont vigoureusement approuvé l'accent mis par le NEAMTWS sur les mers fermées et les phénomènes locaux, ainsi que sur les risques dans les eaux arctiques et proches de l'Arctique, et

ont encouragé tous les GIC à collaborer sur ces différentes questions. Les États-Unis ont exprimé la ferme conviction que le NEAMTWS contribuerait aussi aux systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation nécessaires à la protection des côtes africaines et ont encouragé le secrétariat de la COI, par le biais d'activités tendant à l'élaboration d'un cadre pour la mise en place d'un système mondial d'alerte aux tsunamis, à intégrer les activités des GIC pour le NEAMTWS, le CARIBE-EWS et l'IOTWS afin d'établir un ensemble coordonné de plans de mise en œuvre pour l'Afrique.

389 Le Chili a attiré l'attention de l'Assemblée sur l'importance de s'intéresser aussi à d'autres sources de tsunamis, non situés en haute mer, comme les glissements de terrains, risques auxquels certains pays, notamment les pays méditerranéens, étaient exposés, comme d'autres, que leurs caractéristiques géographiques, les fjords, par exemple, rendent vulnérables à ce type d'aléa.

390 L'Équateur a informé l'Assemblée que l'Instituto Oceanográfico de la Armada (INOCAR) accueillerait la 22^e session du GIC/PTWS à Guayaquil, Équateur, du 17 au 20 septembre 2007. Cette session serait précédée d'un atelier international sur la mitigation des tsunamis, organisé par le GIC/PTWS, la Commission Tsunami de l'UGGI et l'INOCAR, les 14 et 15 septembre 2007.

391 **L'Assemblée a approuvé** le rapport exécutif de la troisième session du GIC/NEAMTWS et **a exprimé sa gratitude** à l'Italie, à la France, à l'Allemagne et au Portugal pour leur soutien au GIC/NEAMTWS.

4.7.5 Deuxième session du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS)

392 Le Vice-Président du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes, M. Gustavo Malavé (Venezuela), a présenté ce point. Il a fait part des regrets du Président du GIC, M. Paul Saunders (Trinité-et-Tobago), de n'avoir pu assister à la session.

393 Il a brièvement rappelé l'historique de la création du GIC/CARIBE-EWS et de sa première session (Bridgetown, la Barbade, 10-12 janvier 2006). Il a ensuite récapitulé la situation du réseau de surveillance de l'activité sismique et du niveau de la mer dans la région des Caraïbes.

394 La 2^e session du GIC/CARIBE-EWS, s'est tenue à Cumaná, Venezuela, du 12 au 14 mars 2007. Le GIC a examiné les progrès accomplis pendant l'intersession et a adopté 12 recommandations.

395 Il a recommandé l'adoption du Plan de communication élaboré pour les Caraïbes et les régions adjacentes par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC).

396 Il a également révisé les mandats de ses groupes de travail et demandé aux États membres de désigner leurs points focaux chargés de l'alerte aux tsunamis et points de contact nationaux au plus tard d'ici à fin 2007. Le GIC a prévu d'organiser deux ateliers régionaux à l'intention des points focaux chargés de l'alerte aux tsunamis et un colloque régional immédiatement avant la tenue de la 10^e session de l'IOCARIBE, au second semestre de 2008.

397 Le GIC a approuvé la mise en place avant la fin de 2008 d'un système de base initial pour la détection et le contrôle des tsunamis et est convenu de préparer activement la prise en charge de l'intégralité du système dans la région avec un Centre d'alerte aux tsunamis dans les Caraïbes d'ici à 2010 au moins.

398 Les États-Unis d'Amérique ont incité la COI et le GIC/CARIBE-EWS à rechercher des ressources pour la création, à la Barbade, d'un centre d'information sur les tsunamis dans les

Caraïbes et à mettre à profit les compétences du Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT) ainsi que l'expérience opérationnelle du Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique pour participer à des missions et à des évaluations des risques dans la région. Ils se sont également félicités d'avoir pu échanger de bonnes pratiques et promouvoir l'interopérabilité, y compris en procédant à des essais du système et à des tests de communication dans la région. Ils ont indiqué qu'il était prévu de créer un Centre d'alerte aux tsunamis dans les Caraïbes et réaffirmé que les États-Unis d'Amérique continueraient à émettre en temps utile des bulletins d'alerte et d'information régionaux précis par l'intermédiaire du Centre d'alerte aux tsunamis de la côte Ouest et de l'Alaska (Centre nord-américain) et du Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique, actuellement opérationnels, au-delà de l'échéance de 2010 fixée par le GIC pour le développement de capacités autonomes dans la région.

399 La Colombie a remercié le Vice-Président du GIC et a fait part de son soutien aux activités prévues concernant la mise en place d'un Système d'alerte aux tsunamis dans la région dans le cadre d'une approche multi-aléa. Elle a indiqué que la Commission colombienne pour l'océan avait été désignée comme point de contact national pour les tsunamis (TNC) et qu'un point focal gouvernemental pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) serait désigné très prochainement.

400 La Barbade a indiqué que le CARIBE-EWS était essentiel pour réduire les risques dans la région et s'est engagée à continuer, dans la mesure de ses moyens, à contribuer au bon fonctionnement du système.

401 Le Président de la COI a fait observer qu'il existait de nombreux points communs entre les systèmes régionaux, confirmant ainsi la nécessité d'une démarche coordonnée.

402 **L'Assemblée a approuvé** les rapports exécutifs des troisième et quatrième sessions du GIC/IOTWS ainsi que de la deuxième session du GIC/CARIBE-EWS et les recommandations qui leur sont annexées et **a adopté** la résolution XXIV-13.

403 **Elle a exprimé** sa reconnaissance au Venezuela et au Panama pour leur soutien au GIC/CARIBE-EWS.

5. ADMINISTRATION ET GESTION

5.1 PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2008-2009

404 Ce point a été présenté par le Secrétaire exécutif. Le Programme et budget de l'UNESCO pour 2008-2009 (34 C/5) contient une proposition dans laquelle le scénario budgétaire de croissance réelle zéro (CRZ) de 648 millions de dollars constitue le scénario de base. Si le Conseil exécutif de l'UNESCO a convergé, à sa 176^e session, vers le scénario CRZ, certains États membres importants ont continué de défendre l'option de la croissance nominale zéro (CNZ) qui, en termes réels, correspond à une diminution du budget. Compte tenu des incertitudes concernant l'approbation du 34 C/5 de l'UNESCO, le Programme et budget de la COI pour 2008-2009 a été élaboré autour de trois scénarios (CRZ/CR, CNZA, CNZ). Le 34 C/5 paraît faire ressortir une augmentation de la dotation en personnel de la COI mais il s'agit en réalité d'un artefact analytique car elle concerne les coûts de personnel des services centraux du Secteur des sciences de l'UNESCO et n'assure à la COI aucun renforcement de son secrétariat. Le Secrétaire exécutif a examiné certaines nouvelles grandes tendances dans la démarche suivie par l'UNESCO pour élaborer son budget, notamment les efforts faits pour déterminer les coûts réels de l'Organisation, en particulier les coûts indirects, y compris ceux associés aux contributions extrabudgétaires. En réalité, lorsqu'un organisme tel que la COI reçoit un volume croissant de contributions extrabudgétaires, les coûts de transaction associés augmentent également et ont un impact disproportionné sur le budget ordinaire, ce qui implique un équilibrage entre contributions ordinaires et extrabudgétaires pour financer ce coût additionnel.

- 405 La Directrice du Bureau du budget de l'UNESCO, Mme Yolande Valle, a exposé la politique de l'UNESCO en matière de recouvrement des coûts. Elle a souligné que le financement des institutions du système des Nations Unies devenait de moins en moins viable, en raison de la baisse des contributions obligatoires et de l'augmentation des contributions volontaires, lesquelles financent aujourd'hui la plus grande partie des activités de l'UNESCO. Cette situation a des incidences considérables sur l'administration ; si la gestion axée sur les résultats était réellement appliquée, les coûts indirects devraient être imputés sur les contributions extrabudgétaires. En 1998, les ressources extrabudgétaires représentaient 24 % du budget total de l'UNESCO, alors qu'en 2006, ce pourcentage a atteint 54 %. La Directrice du Bureau du budget a souligné le fait que, pour l'UNESCO, un taux de recouvrement des coûts satisfaisant sur les contributions extrabudgétaires s'établissait à environ 20-25 %, couvrant les coûts indirects variables, ou les dépenses d'appui au programme, et les coûts directs liés aux projets financés par les ressources extrabudgétaires. Une sous-estimation de l'impact de la gestion des projets financés par des ressources extrabudgétaires risquait de mettre l'UNESCO dans l'incapacité de répondre aux attentes.
- 406 L'Australie a relevé que les projets liés aux contributions extrabudgétaires devaient comporter des résultats escomptés et des indicateurs de performance, et que si ces projets contribuaient à la réalisation des objectifs essentiels de l'Organisation, celle-ci devrait au moins prendre en charge une partie des coûts indirects connexes ; sinon, les donateurs pourraient donner la préférence à d'autres organisations.
- 407 Le Secrétaire exécutif a souligné que cette situation avait déjà eu des répercussions sur la COI mais que, d'un autre côté, les contributions sans affectation spécifique pouvaient conserver leur attrait, dans la mesure où elles n'impliquaient pas le même niveau d'obligation en termes de rapports à établir.
- 408 La Chine a salué l'approche adoptée pour le Projet de programme et budget pour 2008-2009 et a suggéré que les détails soient débattus par le Comité financier.
- 409 Le Brésil a rappelé qu'un groupe de rédaction informel créé par le Conseil exécutif de l'UNESCO était en train de réviser le texte du 34 C/5 en des termes tendant à renforcer le rôle de la COI. Il a souligné l'importance, pour les États membres de la COI, de coordonner leurs efforts afin d'obtenir une augmentation du budget alloué à la Commission au sein de l'UNESCO. Le Brésil a aussi noté que la mise en œuvre des activités du programme dans une optique régionale pourrait augmenter les chances d'attirer des fonds extrabudgétaires.
- 410 Le Secrétaire exécutif a fait observer qu'il appartiendrait à l'Assemblée de promouvoir une situation financière plus solide et plus stable.
- 411 Le Président du Comité financier, M. Neville Smith (Australie, vice-président chargé des questions financières) a rendu compte des discussions et décisions du Comité. Il a remercié les membres du Comité pour leur excellent travail.
- 412 Prenant note du budget adopté par la Conférence générale de l'UNESCO pour 2006-2007, M. Smith a renvoyé les États membres au document IOC-XXIV/2 Annexe 11 qui constituait la base de départ des travaux du Comité. L'élaboration du Projet de programme et de budget de l'UNESCO (projet de 34 C/5) se poursuivait parallèlement et, comme le texte final auquel ce processus devait aboutir n'était pas encore disponible, le Comité avait travaillé sur la base des projets qui existaient au moment où l'Assemblée siégeait.
- 413 Plusieurs scénarios budgétaires demeuraient sur la table, allant, pour l'UNESCO, d'une croissance nominale zéro à une croissance réelle. Les projets de texte du 34 C/5 présentaient des projections préliminaires pour le grand programme II - Sciences exactes et naturelles, qui incluaient les axes d'action concernant la COI. Du fait d'autres facteurs, échappant à l'influence directe des États membres de la COI, qui intervenaient dans l'élaboration du budget, la part des

sciences exactes et naturelles dans le Projet de budget de l'UNESCO avait diminué d'environ 5 % pour tous les scénarios budgétaires par rapport au budget de 2006-2007.

- 414 Le Comité financier attirait l'attention de l'Assemblée sur la phrase figurant dans le Projet de résolution portant ouverture de crédits joint au 34 C/5 qui disait : « Les crédits affectés à la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI) et au Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial (WHC) ne peuvent faire l'objet d'aucune réduction par virements de crédits à d'autres titres du budget ». Le Comité reconnaissait et comprenait que de nombreux facteurs avaient une incidence sur le budget et que des questions extérieures à la COI étaient de nature à influencer considérablement sur les décisions de la Conférence générale de l'UNESCO. Le Comité a noté cependant que rien, dans le projet de 34 C/5 ni dans l'Examen du programme relatif aux sciences exactes et naturelles, ne donnait à penser qu'une modification du rang de priorité des activités de la COI fût justifiée et il est convenu que ce devait être là une des hypothèses sous-tendant le Programme et budget de la COI pour 2008-2009.
- 415 Le Comité financier a étudié plus avant les incidences des différents scénarios au niveau de la COI. Il a décidé de prendre pour base un scénario de croissance nominale zéro pour la COI (COI/CNZ), en y adjoignant des mesures spécifiques dont il devra être tenu compte dans le projet de 34 C/5 pour le budget de l'UNESCO, quel que soit le scénario finalement adopté pour la COI. Le Comité est parvenu à la conclusion qu'il existe de sérieuses raisons de développer les activités dans plusieurs domaines et est convenu que la probabilité de voir ces propositions devenir une réalité augmenterait si l'UNESCO allait au-delà d'un scénario de croissance nominale zéro pour en arriver à un scénario de croissance réelle.
- 416 Par comparaison avec le budget envisagé dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 11, l'adoption du scénario COI/CNZ selon les recommandations du Comité se traduirait par une augmentation de 505 090 dollars du montant total des fonds disponibles en 2008-2009 pour les activités de programme, qui passerait ainsi à 3 319 300 dollars net. Le Comité a noté qu'au sein de l'ouverture de crédits proposée pour l'UNESCO, le traitement des postes permanents n'était toujours pas clair au niveau de la COI. Il a relevé que le nombre de postes permanents demeurerait le même et que le poste de chef de la Section des sciences reste vacant. Faute de plus amples précisions, le Comité a adopté le scénario COI/CNZ sans autres ajustements.
- 417 Le Comité a étudié ensuite l'application aux propositions budgétaires du document IOC-XXIV/2 Annexe 11 de scénarios autres que le CNZ. Le Comité est convenu que toutes les propositions de croissance devraient se fonder sur des propositions précises au niveau des Objectifs de haut niveau et des actions qui leur étaient associées, et que ces propositions devraient favoriser au premier chef les activités financées sur le budget ordinaire. Au cas où il serait adopté pour l'UNESCO un scénario de croissance réelle zéro (c'est-à-dire selon lequel le niveau en valeur réelle des fonds prévus pour les activités existantes serait maintenu) et où seraient aussi acceptées les propositions d'activités renforcées ou nouvelles (c'est-à-dire une croissance réelle des activités océaniques), le Comité a été d'avis que cela pourrait justifier une augmentation du nombre de postes permanents.
- 418 Le Comité a examiné les décisions de l'Assemblée et les autres facteurs de nature à peser sur l'équilibre interne du budget. Il pourrait être répondu aux appels à accroître le rang de priorité de tel ou tel domaine en procédant à des transferts de ressources entre activités ou en confiant au Secrétariat le soin de redéployer l'effort associé aux postes permanents.
- 419 Le Comité a relevé que le budget 2006-2007 de la COI présentait une anomalie en ce sens que les crédits alloués au Titre I - Politique générale et coordination - n'étaient pas en fait suffisants pour couvrir les dépenses obligatoires et que le Secrétaire exécutif a été obligé de puiser dans les réserves et les fonds extrabudgétaires non renouvelables. Cette insuffisance était due en partie aux décisions prises par l'Assemblée à sa 23^e session à propos du budget ordinaire, et en partie aux ajustements décidés ensuite lors de la 39^e session du Conseil exécutif. Le Comité a recommandé d'augmenter le Titre I du programme et budget de la COI pour

2008-2009 de 283 700 dollars, en réduisant d'autant le Titre II (Programmes et activités de programme), ainsi que d'augmenter légèrement le Titre III.

- 420 Plusieurs interventions en plénière ont porté sur les crédits du budget ordinaire. Certaines d'entre elles ont influé sur les débats du Comité financier concernant le plan stratégique de la COI pour 2008-2009. En particulier, le Plan opérationnel considère que les mécanismes régionaux sont un élément faisant partie intégrante de la mise en œuvre des plans et que, à l'heure actuelle, et en l'absence de plus ample examen par l'ensemble de la Commission, il n'y a pas lieu de renforcer ou réduire la décentralisation au sein de la COI, sinon pour des considérations pratiques d'affectation des ressources, décisions qui relèvent du Secrétaire exécutif. Le Comité a conclu que la COI devait étudier différentes possibilités de renforcement du financement des activités décentralisées, dans la logique de la politique de l'UNESCO et des priorités de la COI.
- 421 Le Comité a pris note des appels à accroître la place faite à l'Afrique et de ceux, émanant de pays en développement, qui tendaient à ce que les activités soient plus concentrées. Il a répondu directement à ces demandes dans les propositions relatives aux activités nouvelles détaillées ci-après, et a accepté de mettre l'accent dans ces propositions sur l'Afrique et sur les petits États insulaires en développement.
- 422 Le Comité a pris bonne note des interventions relatives au Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) (point 4.2.3 de l'ordre du jour) et a estimé qu'il n'était pas souhaitable d'allouer un montant spécifique à ce programme dans le budget ordinaire mais que devait en revanche être fortement recommandé, avec l'accord de l'Assemblée, de soutenir pleinement le PMRC à même hauteur que pendant l'exercice en cours.
- 423 Le Comité a pris note des nombreuses demandes de soutien au titre du budget ordinaire exprimées à propos d'autres points de l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée. La nouvelle approche axée sur le programme ne permet pas de disposer d'un mécanisme pour répondre directement à pareilles demandes. Le Comité a noté également que la projection du budget de la COI jusqu'au niveau du secrétariat (un Plan d'opérations pour le secrétariat de la COI) était un élément important du processus examiné au titre du point 4.1.2 ; il a suggéré qu'un document de ce type soit mis à la disposition du Conseil exécutif à sa 41^e session et que, pour les futurs exercices budgétaires, un tel plan soit disponible sous forme de projet lors de la session correspondante de l'Assemblée.
- 424 Le Comité a débattu d'un certain nombre de principes qui devraient être pris en considération dans l'élaboration du Plan opérationnel du Secrétariat :
- c'est l'importance, et pas nécessairement l'urgence, des tâches prévues décidées par les États membres qui doit déterminer les ajustements ;
 - optimiser l'utilisation et la répartition des ressources extrabudgétaires, ainsi que les potentialités, pour produire un effet multiplicateur sur l'effort consenti dans les domaines prioritaires de la COI et compléter le soutien budgétaire ordinaire ;
 - toutes les solutions mises en œuvre devraient tenir pleinement compte des priorités définies par la Commission dans le cadre d'une répartition équilibrée des fonds entre activités mondiales et régionales ;
 - les engagements à terme de caractère obligatoire approuvés par les États membres doivent être honorés, mais de manière transparente, de telle sorte que les États membres soient pleinement informés ;
 - rechercher des occasions de partenariat au sein de l'UNESCO et avec d'autres institutions, pour exploiter les synergies et améliorer l'efficacité ;

- veiller, dans la mesure du possible, à ce que le coût des nouvelles actions introduites par le biais de contributions extrabudgétaires soit intégralement chiffré et à ce qu'elles soient pleinement financées, notamment en ce qui concerne les demandes adressées au Secrétariat ;
- les dispositions prises pour répondre à une réduction des ressources devraient maintenir l'équilibre voulu entre les activités et le personnel, y compris les prestataires extérieurs.

425 Compte tenu de ces éléments, et du fait que l'adoption de la nouvelle Stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013 n'impliquait aucune modification majeure des priorités par rapport à l'exercice biennal 2006-2007 (lors de la projection de ce budget aux fins de l'établissement du cadre axé sur le programme utilisé pour l'exercice suivant), le Comité est convenu d'appliquer la réduction des ressources allouées au Titre II à tous les éléments de manière homogène, avec toutefois quelques ajustements mineurs tendant à rectifier certaines anomalies d'attribution dans le projet qui figure dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 11.

426 Le Comité a suggéré de mettre au point, dans le cadre du Plan opérationnel pour le Secrétariat, une stratégie relative à la dotation en personnel qui tienne compte de la nécessité de préserver un équilibre entre ressources humaines et ressources affectées aux activités. Cette stratégie prendrait en considération la possibilité d'affecter des ressources extrabudgétaires tant au personnel qu'aux activités.

427 Le Programme et budget de la Commission pour 2008-2009 est en cours d'élaboration selon le scénario de croissance nominale zéro du 33 C/5, l'enveloppe nette globale s'établissant à 3 319 300 dollars des États-Unis.

428 En ce qui concerne les critères adoptés pour la formulation du Programme et budget pour 2008-2009, il convient de souligner ce qui suit par rapport au Programme et budget de 2006-2007 :

429 Le montant global des crédits alloués aux **Titres I - Politique générale et coordination » et III « Soutien à l'exécution du programme et administration** a été augmenté, en valeur nominale, de 283 700 dollars des États-Unis et 9 500 dollars des États-Unis respectivement, afin de mieux soutenir, coordonner et administrer les engagements statutaires de la Commission ; en réalité, cela correspond à un véritable calcul de coûts puisque, au cours des exercices précédents, une partie de ces frais généraux était couverte au moyen des intérêts produits par le compte spécial de la COI et d'autres sources de financement ponctuelles. Il convient de noter que les contributions au compte spécial devraient désormais servir à couvrir 10 % des dépenses d'appui générales de l'UNESCO, ce qui réduira le montant disponible pour financer les activités de programme.

430 Le Comité a encouragé le Secrétaire exécutif à étudier la possibilité de négocier avec l'UNESCO une exemption ou une réduction des frais généraux appliqués au compte spécial de la COI.

431 En conséquence, l'enveloppe globale allouée au **Titre II - Programmes et services liés au programme** subira une diminution de 293 200 dollars des États-Unis, concernant exclusivement la **Partie A - Programmes**, tandis que la **Partie B - Services liés au programme** restera inchangée. Comme indiqué précédemment, le Comité est convenu que cette réduction ferait l'objet d'une répartition au prorata.

Titre	Crédits nets proposés pour les activités 2008-2009	Estimation des ressources extrabudgétaires 2008-2009
	\$ É.-U.	\$ É.-U.
Titre I - Politique générale et coordination		
A. Organes directeurs	400 000	
B. Coordination	300 000	
C. Participation aux mécanismes communs des Nations Unies	10 000	
Sous-total Titre I		710 000
Titre II - Programmes et services liés au programme		
A. Programmes		
1. Prévention et mitigation des risques naturels	48 634	40 000
2. Mitigation du changement climatique	1 468 913	2 300 000
3. Préservation des écosystèmes océaniques	685 900	860 000
4. La gestion intégrée des zones côtières et l'UNCLOS	358 353	1 550 000
B. Services liés au programme	30 000	
Sous-total Titre II		7 615 000
Titre III - Soutien à l'exécution du programme et administration		
	17 500	
TOTAL		3 319 300
		7 615 000

- 432 La ventilation du budget au-dessous des objectifs de haut niveau, au niveau des actions, figure dans l'annexe à la résolution XXIV-15.
- 433 Le Comité est également convenu, dans l'éventualité où le budget approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO couvrirait tout ou partie de la croissance réelle, que les ressources supplémentaires revenant à la COI devront être réparties conformément au principe ci-dessus de compensation de la réduction.
- 434 Le Comité a prié le Secrétaire exécutif d'informer les États membres, après la Conférence générale de l'UNESCO et la décision finale sur le Programme et budget (34 C/5), du résultat obtenu et de diffuser une proposition d'ajustements auprès des États membres, ce bien avant la 41^e session du Conseil exécutif, eu égard aux principes mentionnés plus haut.
- 435 Pour donner effet aux possibilités d'influer sur le budget de l'UNESCO (34 C/5), la présente stratégie tend à rechercher des ajustements à la hausse, qui soient appliqués comme suit :
- (i) à l'investissement supplémentaire dans le domaine du changement climatique et de ses impacts ainsi que des stratégies d'adaptation pour les régions côtières, notamment en faveur de l'Afrique, des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés [420 000 dollars des États-Unis] ;
 - (ii) au financement supplémentaire pour faire face aux risques liés aux tsunamis, notamment dans le cadre des actions associées à l'Objectif de haut niveau 1, action (a) [250 000 dollars des États-Unis] ;
 - (iii) financement nouveau pour des actions supplémentaires de prévention et de mitigation des risques naturels, en particulier pour amplifier cette activité au niveau de tous les domaines de la COI [175 000 dollars des États-Unis] ;

- (iv) le mécanisme de notification à l'échelle mondiale pour l'évaluation de l'état du milieu marin [200 000 dollars des États-Unis].

- 436 Ces augmentations demandées représentent aussi bien un renforcement des activités que de nouvelles actions visant à répondre à l'évolution des priorités de l'UNESCO. Après tout ajustement de ce type dans le 34 C/5, le Secrétariat exécutif devra apporter des modifications au plan opérationnel du Secrétariat pour, d'une part, garantir une réponse efficiente et efficace aux nouveaux besoins et, d'autre part, permettre l'exploitation des synergies au sein du Secrétariat, au profit de tous les programmes de la COI.
- 437 **L'Assemblée a réaffirmé** qu'elle continuerait de parrainer le PMRC pendant l'exercice biennal 2008-2009 et **a demandé** au Secrétaire exécutif de continuer à le soutenir à hauteur de 125 000 dollars des États-Unis par an, de préférence au titre du budget ordinaire, et de faire rapport au Conseil exécutif, à sa 41^e session, sur les mesures spécifiques prises dans le cadre des plans opérationnels pour pouvoir permettre au Secrétariat de faire face à cet engagement.
- 438 Plusieurs États membres ont félicité le Comité financier et son Président, et ont formulé des observations sur la présentation faite par ce dernier de la Stratégie biennale et du Programme et budget pour 2008-2009.
- 439 Le Portugal a pris note des améliorations apportées au processus de planification et de budgétisation, mais s'est dit préoccupé par l'absence, dans le Projet de programme et budget, d'une allocation spécifique pour les organes subsidiaires régionaux de la COI.
- 440 Les États-Unis d'Amérique se sont félicités de l'établissement de principes directeurs pour guider la rédaction du Plan d'opérations et des plans opérationnels de la Commission et du Secrétariat, de l'utilisation d'indicateurs de performance et de l'introduction d'une approche stratégique des réductions ou augmentations concernant les différents articles budgétaires.
- 441 L'Argentine a suggéré qu'à l'avenir le processus de planification tienne pleinement compte du résultat des activités du Groupe de travail intersessions sur l'avenir de la COI.
- 442 La Chine a appuyé la Stratégie biennale et le Programme et budget pour 2008-2009 et suggéré d'invoquer l'autonomie fonctionnelle de la COI pour négocier avec l'UNESCO l'attribution de ressources supplémentaires à la Commission lors du prochain exercice biennal.
- 443 Le Canada s'est félicité de l'approche adoptée à l'égard du changement climatique, des petites îles et de l'Afrique et de l'attention particulière qui leur était portée.
- 444 Le Brésil a souligné l'importance de la coordination entre les États membres et la Commission pour garantir le maintien de l'état d'esprit régnant au sein du Comité financier, ainsi que de la dynamique actuelle, lors de la préparation des débats de la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Il a suggéré que les résultats escomptés présentés dans la Stratégie biennale soient pris en considération avec une certaine souplesse, en tant que lignes directrices destinées à assurer la continuité des travaux de la COI.
- 445 La Côte d'Ivoire a noté avec satisfaction que la Stratégie biennale prenait en considération la priorité accordée à l'Afrique et que le budget de la COI pourrait éventuellement faire l'objet d'ajustements à la hausse. De concert avec le Soudan, elle a toutefois fait observer qu'il importait de refléter de manière explicite les contributions du budget ordinaire de la COI et des ressources extrabudgétaires aux régions et en particulier à l'Afrique.
- 446 Cuba a souligné que les États membres devaient plaider la cause de la Commission auprès des plus hautes autorités politiques nationales afin d'accroître l'efficacité des actions en coopération avec l'UNESCO.
- 447 **L'Assemblée a adopté** les résolutions XXIV-15 et XXIV-3.

448 Le Président du Comité des Finances a également présenté un projet de réponse du Président au Directeur général concernant l'examen des grands programmes II Sciences exactes et naturelles et III Sciences sociales et humaines (point 3.1).

449 **L'Assemblée a approuvé** la réponse, contenue dans l'Annexe IV au présent rapport, et a **demandé** au Président de la communiquer au Directeur général de l'UNESCO.

5.2 ELECTION DU BUREAU DE LA COMMISSION ET DES MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF

450 Le Président du Comité des candidatures, M. A. Picasso de Oyagüe, a présenté ce point. Il a informé l'Assemblée que tous les formulaires de candidature que le Comité avait reçus étaient valables et qu'ils avaient donc été transmis à l'Assemblée sous la cote IOC-XXIV/NOM-WP.3 rev.

451 Ultérieurement, un changement est intervenu puisque la Tanzanie a retiré sa candidature à la vice-présidence du groupe électoral V, devenant ainsi candidate pour l'élection au Conseil exécutif, conformément à la disposition technique n° 1.8 concernant les élections.

452 **L'Assemblée a noté** que (i) les Îles Cook, Djibouti, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la République démocratique du Timor-Leste étaient devenus membres de la COI depuis la 23^e session de l'Assemblée, (ii) le regroupement actuel des États membres de la COI aux fins d'élection au Conseil exécutif figure à l'Annexe V du présent rapport, (iii) le nombre et la répartition des sièges au Conseil exécutif par groupe électoral n'a pas changé depuis la 23^e session de l'Assemblée.

5.2.1 Élection du Président de la Commission

453 **L'Assemblée a noté** qu'il n'y avait qu'un candidat au poste de président. M. Javier Valladares (Argentine) a donc été élu par acclamation.

5.2.2 Élection des vice-présidents de la Commission

454 **L'Assemblée a noté** qu'il n'y avait qu'un candidat par groupe électoral aux postes de vice-président. Les personnes suivantes ont donc été élues par acclamation :

M. Savithri Narayanan (Canada) Groupe I
M. Nicolay Mikhailov (Fédération de Russie) Groupe II
M. Julian Reyna (Colombie) Groupe III
M. Neville Smith (Australie) Groupe IV
M. Cherif Sammari (Tunisie) Groupe V.

5.2.3 Élection des membres du Conseil exécutif

455 **L'Assemblée a noté** qu'il y avait dix candidats pour les sièges restant à pourvoir au Conseil exécutif pour les États membres du groupe électoral I, et que le nombre de sièges vacants était de dix (Règlement intérieur, article 18.2). Les États membres candidats ont donc été déclarés élus.

456 **L'Assemblée a noté** que la Géorgie et l'Ukraine étaient candidates pour les sièges restant à pourvoir au Conseil exécutif pour les États membres du groupe électoral II, alors qu'il ne restait qu'un siège vacant. Il a donc été procédé au vote pour élire l'État membre du groupe électoral II au Conseil exécutif.

457 **L'Assemblée a noté** qu'il y avait sept candidats pour les sièges restant à pourvoir au Conseil exécutif pour les États membres du groupe électoral III, et que le nombre de sièges vacants s'élevait à sept. Les États membres candidats ont donc été déclarés élus.

458 **L'Assemblée a noté** qu'il y avait huit candidats pour les sièges restant à pourvoir au Conseil exécutif pour les États membres du groupe électoral IV, et que le nombre de sièges vacants était de huit. Les États membres candidats ont donc été déclarés élus.

459 **L'Assemblée a noté** qu'il y avait huit candidats pour les sièges restant à pourvoir au Conseil exécutif pour les États membres du groupe électoral V, et que le nombre de sièges vacants était de huit. Les États membres candidats ont donc été déclarés élus.

460 Après un scrutin pour désigner les représentants au Conseil exécutif du groupe électoral II, l'Ukraine a été élue avec 54 voix sur 81 bulletins valides déposés.

461 La liste des États membres de la Commission et la composition du Conseil exécutif figurent à l'annexe V.

5.3 DATES ET LIEU DE LA 25^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE ET DES 41^e ET 42^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

462 Le Président a présenté ce point. À sa 40^e session (Paris, 18 juin 2007), le Conseil exécutif a confirmé les dates de sa 41^e session, à savoir du mardi 24 juin au mardi 1^{er} juillet 2008, soit six jours ouvrables en tout, laissant au Bureau et au Secrétaire exécutif le soin de prendre une décision finale à ce sujet lorsqu'ils examineront l'ordre du jour provisoire de la session. En 2009, le Conseil exécutif, faisant office de Comité directeur de l'Assemblée, tiendra sa 42^e session et se réunira une demi-journée, le 15 juin 2009 ; la 25^e session de l'Assemblée s'ouvrira le 16 juin 2009, et sa date de clôture sera arrêtée par le Bureau et le Secrétaire exécutif.

463 Le Portugal a suggéré que deux demi-journées soient prévues dans le calendrier de la 25^e session de l'Assemblée afin que les groupes de travail créés pour la session et les comités statutaires aient plus de temps pour mener leurs travaux.

5.4 THÈMES DES PROCHAINES CONFÉRENCES À LA MÉMOIRE D'ANTON BRUUN ET DE N. K. PANIKKAR

464 Le Président de la COI a présenté ce point ; il a rappelé à l'Assemblée la proposition concernant le projet CARIACO sur « La rétention du carbone dans un océan coloré », présenté par le Venezuela à l'Assemblée à sa 23^e session.

465 Le Venezuela a réitéré sa proposition.

466 Le Portugal a proposé le thème du développement d'une politique de la mer et des océans de l'Union européenne et celui de l'état de la recherche et de la biodiversité relatives aux grands fonds, y compris la biotechnologie, pour les conférences à la mémoire d'Anton Bruun et de N. K. Panikkar, respectivement.

467 **L'Assemblée a pris note** de ces propositions. Le Président de la COI a rappelé à l'Assemblée qu'on attendait encore les propositions des organes subsidiaires de la COI. Les États membres peuvent aussi présenter des propositions au Secrétaire exécutif.

6. ADOPTION DES RESOLUTIONS ET DU RAPPORT

468 Le Président du Comité des résolutions, M. Geoffrey Holland (Canada), a présenté à l'Assemblée le rapport du Comité qui figure à l'Annexe VI.

469 Le Président du Comité des résolutions a attiré l'attention de l'Assemblée sur le *Projet de directives révisées pour la préparation et l'examen des projets de résolution* (IOC-XXIV/2 Annexe 12) et a souligné qu'il était nécessaire que les États membres fassent part de leurs

observations sur ce document en vue de son examen ultérieur et de son adoption finale par le Conseil exécutif à sa 41^e session. Il a fait remarquer que les futures directives révisées pourraient considérablement améliorer l'examen des projets de résolution et apporter des solutions aux problèmes actuels.

470 Le Président du Comité financier a fait savoir qu'il partageait les préoccupations du Comité des résolutions concernant le peu de temps disponible entre la date limite de présentation des projets de résolution et leur adoption, qui rendait très difficiles la tâche du Comité financier et l'examen en temps voulu des incidences des projets de résolution.

471 **L'Assemblée a pris note** des recommandations du Comité et **a remercié** son Président pour l'excellent travail accompli à cet égard.

472 **L'Assemblée a approuvé** le rapport du Président du Comité des résolutions et **a prié** les États membres de fournir dans un délai de deux mois des contributions au *Projet de directives révisées pour la préparation et l'examen des projets de résolution*, afin de permettre au Secrétariat de revoir le document devant être présenté au Conseil exécutif à sa 41^e session.

7. CLÔTURE DE LA SESSION

473 Le Président a tout d'abord remercié le Secrétariat des excellents services qu'il avait rendus à la 24^e session de l'Assemblée. Il a plus particulièrement adressé ses remerciements à cet égard à MM. Stefano Belfiore et Patrice Boned ainsi qu'à Mme Cigié Pontes.

474 Il a également remercié le Secrétaire exécutif d'avoir dirigé les travaux de la session : « Nous ne vous avons pas donné beaucoup de briques, mais vous avez construit de bonnes maisons ».

475 Le Président a exprimé sa gratitude aux trois vices-présidents sortants, M. Mário Ruivo (également ex-secrétaire de la Commission et membre de la délégation portugaise pendant de nombreuses années), M. Alfonse M. Dubi (Tanzanie) et M. Alexander Folov (Fédération de Russie). Il a également souhaité la bienvenue au nouveau Président, le capitaine de vaisseau Javier Valladares (Argentine), a fait observer qu'il avait l'expérience de la COI, mais lui a aussi donné quelques conseils amicaux sur la conduite des affaires de la COI et des sessions de ses organes directeurs, notamment celui de ne jamais accepter aucun conseil.

476 Le Secrétaire exécutif a répondu au nom du Secrétariat. La question de savoir combien de briques il faudrait pour construire les maisons de la Stratégie à moyen terme restait pour l'instant sans réponse. Celle de savoir comment poursuivre la mise en place du Système mondial d'observation de l'océan posait quelques difficultés. Il fallait continuer d'étudier les relations avec le système des Nations Unies et au sein de celui-ci, compte tenu surtout de la nécessité pour la Commission d'avoir une Stratégie à moyen terme et un Programme et budget indépendants, comme en était convenu l'Assemblée, ce qui améliorerait la situation, mais soulèverait également des problèmes que l'Assemblée aurait à résoudre. Même s'il existait des tensions, le Secrétaire exécutif estimait qu'elles étaient aussi sources de force et d'énergie.

477 Il a remercié le Président sortant de son excellente coopération au cours des quatre années écoulées et, en témoignage d'appréciation, a offert à M. Pugh le marteau dont le Président avait efficacement fait usage à la tribune, indiquant qu'il serait remplacé grâce à des crédits extrabudgétaires.

478 La République de Corée a rendu hommage au travail du Président et à son habile recours à la bonne humeur pour apaiser les tensions qui s'étaient créées lors des sessions des organes directeurs. La République de Corée a également salué le travail des cinq vice-présidents, en particulier la façon dont ils avaient dirigé les groupes de travail intersessions et ceux créés pour

la durée des sessions, ainsi qu'au Secrétaire exécutif et à son personnel : tous méritaient les plus grands éloges.

479 Les États membres ont unanimement approuvé la déclaration de la République de Corée.

480 Le nouveau Président, évoquant la symbolique du phare en tant que guide, a suggéré que le Président de la COI n'était pas tant un phare qu'une bouée scientifique collectant et transmettant des données.

481 Le Président sortant a prononcé la clôture de la 24^e session de l'Assemblée le jeudi 28 juin 2007 à 11 h 40.

ANNEXE I
ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SESSION**
- 2. ORGANISATION DE LA SESSION**
 - 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR
 - 2.3 ÉTABLISSEMENT DES COMITES POUR LA DURÉE DE LA SESSION
 - 2.4 PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION ET DU CALENDRIER
 - 2.5 CONFÉRENCES À LA MÉMOIRE D'ANTON BRUUN ET DE N. K. PANIKKAR
- 3. RAPPORTS STATUTAIRES**
 - 3.1 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION DE LA COI
 - 3.2 RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET BUDGET (2006-2007)
 - 3.3 RAPPORT DE LA COI À LA 34^e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO SUR LES ACTIVITÉS QU'ELLE A MENÉES EN 2005-2006
- 4. QUESTIONS DE PROGRAMME APPELANT UNE DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE**
 - 4.1 QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE
 - 4.1.1 Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques
 - 4.1.2 Présentation par le Secrétaire exécutif du Projet de stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013
 - 4.1.3 Préparatifs en vue de la célébration du 50^e anniversaire de la COI (1960-2010)
 - 4.1.4 Participation de la COI à l'Année polaire internationale 2007-2008
 - 4.1.5 Rapport du Secrétariat sur le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS)
 - 4.2 SECTION DES SCIENCES OCÉANIQUES
 - 4.2.1 Rapport du Secrétariat sur le programme, la structure et les activités de la Section des sciences océaniques
 - 4.2.2 Huitième session du Groupe intergouvernemental de la COI chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB-VIII) et le Programme HAB et GEOHAB
 - 4.2.3 Rapport sur le plan de travail et le budget du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le Programme de la COI sur les océans et le climat

- 4.2.4 Rapport du Groupe de travail II du GIEC sur le thème « Impacts, adaptation et vulnérabilité »
- 4.3 SECTION DES OBSERVATIONS ET SERVICES OCÉANIQUES
 - 4.3.1 Huitième session du Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan (I-GOOS)
 - 4.3.2 Proposition de création d'un groupe conjoint GOOS-GTOS pour les observations intégrées des zones côtières (J-PICO)
 - 4.3.3 Rapport de la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM) relatif à la mise en œuvre du GOOS
 - 4.3.4 Rapport sur les activités de planification et de mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat (SMOC)
 - 4.3.5 Dix-neuvième session du Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XIX)
 - 4.3.6 Rapport sur le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques
- 4.4 SECTION DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
 - 4.4.1 Rapport du Secrétariat sur les activités de renforcement des capacités de la COI
- 4.5 ACTIVITES RÉGIONALES
 - 4.5.1 Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des programmes de la COI dans les régions et les programmes régionaux
 - 4.5.2 Suivi du rapport du Groupe de travail intersessions sur les programmes régionaux
- 4.6 CONVENTIONS ET ACCORDS DANS LE CADRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES
 - 4.6.1 Septième session de l'Organe consultatif d'experts de la COI sur le droit de la mer (IOC/ABE-LOS VII) : rapport du Président
- 4.7 TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES MARINS
 - 4.7.1 Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des activités de la COI concernant le programme relatif aux tsunamis et approche stratégique
 - 4.7.2 Suivi du Rapport du Groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un cadre pour la mise en place d'un système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et autres aléas liés aux océans
 - 4.7.3 Troisième et quatrième sessions du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS)

4.7.4 Troisième session du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS)

4.7.5 Deuxième session du Groupe intergouvernemental de la COI de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS)

5. ADMINISTRATION ET GESTION

5.1 PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2008-2009

5.2 ÉLECTION DU BUREAU DE LA COMMISSION ET DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

5.2.1 Élection du Président de la Commission

5.2.2 Élection des vice-présidents de la Commission

5.2.3 Élection des membres du Conseil exécutif

5.3 DATES ET LIEU DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE ET DES 41^e ET 42^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

5.4 THEMES DES PROCHAINES CONFÉRENCES A LA MÉMOIRE D'ANTON BRUNN ET DE N. K. PANIKKAR

6. ADOPTION DES RÉSOLUTIONS ET DU RAPPORT

7. CLÔTURE DE LA SESSION

ANNEXE II
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

N°	Point de l'ordre du jour	Titre	Page
1	3.1	Groupe de travail sur l'avenir de la COI	2
2	4.1.2	Stratégie biennale de la COI (2008-2009)	6
3	4.1.2, 4.4-4.5, 5.1	Le passé, le présent et l'avenir de l'Afrique dans les programmes de la COI	15
4	4.1.3	Le cinquantième anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	17
5	4.2.1	Les priorités du Programme d'océanologie compte tenu de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013)	18
6	4.2.2	Huitième session du Groupe intergouvernemental de la COI chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB)	20
7	4.3.1	Programme d'action pour le GOOS	21
8	4.3.5	L'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE)	24
9	4.3.6	Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques	26
10	4.5	Élargissement de l'accord de coopération entre la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO et la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS)	28
11	4.5.2	Renforcer le rôle de la Commission à l'échelon régional	29
12	4.6.1	Septième session de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI (IOC/ABE-LOS VII)	32
13	4.7	Groupes intergouvernementaux de coordination (GIC) de la COI pour les systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (IOTWS), dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (NEAMTWS) et dans les Caraïbes et les régions adjacentes (CARIBE-EWS)	27
14	4.7.2	Les systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas océaniques et de mitigation	29
15	5.1	Programme et budget de la COI pour 2008-2009	32

Résolution XXIV-1
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE LA COI

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant les rapports du Groupe d'étude ad hoc sur les mesures propres à assurer au programme de travail de la Commission des ressources suffisantes et fiables (IOC/FURES-III/3) et du Groupe d'étude ad hoc sur le développement, le fonctionnement, la structure et les Statuts de la COI intitulé « Où va la COI ? » (IOC/DOSS-III/3), ainsi que les documents récents intitulés « Nous avons un problème » (IOC-XXIII/2 Annexe 8) et « L'avenir de la COI : proposition du Bureau aux États membres, juin 2007 » (IOC-XXIV/2 Annexe 2),

Notant les avantages que procure l'utilisation de l'océan et des zones côtières, mais préoccupée par les difficultés croissantes rencontrées par la communauté internationale du fait, entre autres, de la variabilité et du changement climatiques, de la dégradation et de la pollution de l'environnement marin, des pertes d'habitat et de biodiversité et des aléas naturels,

Consciente de la complexité de la gestion océanique et côtière intégrée et des pressions croissantes qui s'exercent sur les océans et les zones côtières,

Rappelant la nécessité de sensibiliser davantage le public à ces questions et de conférer plus de visibilité au rôle de la COI dans leur règlement,

Rappelant en outre les conventions et autres instruments des Nations Unies qui ont un rapport avec le mandat de la COI, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) et les résolutions 57/141, 58/240, 60/30 et 61/222 de l'Assemblée générale,

Constatant que le 50^e anniversaire de la Commission, en 2010, fournira une occasion de renforcer le rôle et les capacités de la COI dans le règlement de ces problèmes et l'accomplissement de ces missions,

Consciente que le public et les gouvernements doivent comprendre les difficultés rencontrées au niveau de l'océan mondial et des eaux côtières et les contraintes qui pèsent sur le fonctionnement de la Commission, comme il ressort de l'Annexe 1 à la présente résolution,

Demande au Bureau de la Commission, en collaboration avec le Secrétaire exécutif, de coordonner les consultations avec les États membres de la COI, ses organes subsidiaires, les organismes compétents des Nations Unies et d'autres organisations et organes internationaux appropriés qui traitent des questions océaniques, afin de connaître leur point de vue sur le rôle que la COI devrait jouer pour contribuer efficacement à la coordination des affaires océaniques dans les enceintes intergouvernementales concernées, et sur la manière dont la COI pourrait être renforcée pour s'acquitter avec efficacité de sa mission telle qu'elle est énoncée au paragraphe 1 de l'article 2 de ses Statuts ;

Prie les États membres d'apporter des contributions aux consultations susmentionnées ;

Décide de créer un Groupe de travail intersessions sur l'avenir de la COI, ouvert à tous les États membres et ayant spécifiquement pour mandat d'identifier les difficultés et les opportunités nouvelles s'agissant du renforcement du rôle, des capacités et du statut de la COI et de proposer des options conformément au mandat figurant à l'Annexe 2 à la présente résolution ;

Décide également que le Conseil exécutif de la COI, à sa 41^e session (2008) :

- (i) inscrira à son ordre du jour un point intitulé « L'avenir de la COI », afin d'examiner le rapport et les conclusions du Groupe de travail intersessions ;

- (ii) présentera ses conclusions à l'Assemblée à sa 25^e session (2009) ;
- (iii) demandera, le cas échéant, pour les soumettre à l'examen de l'Assemblée, les avis juridiques nécessaires, y compris l'étude des conclusions du Groupe de travail par l'Office des normes internationales et des affaires juridiques de l'UNESCO et par l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI (ABE-LOS/COI) à sa neuvième session (2009), ces avis juridiques devant être fournis au moins trois mois avant l'ouverture de la 25^e session de l'Assemblée de la COI.

Annexe 1 à la résolution XXIV-1

Déclaration de la Commission océanographique intergouvernementale élaborée à la 24^e session de l'Assemblée

Préambule

La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO a été créée en 1960 et a actuellement pour mandat « de promouvoir la coopération internationale et de coordonner les programmes de recherche, les services et le renforcement des capacités afin d'accroître les connaissances relatives à la nature et aux ressources des océans et des zones côtières et d'appliquer ces connaissances à l'amélioration de la gestion, au développement durable, à la protection du milieu marin et aux processus de prise de décisions par ses États membres » (Article 2 des Statuts).

À l'approche du cinquantième anniversaire de sa création en tant qu'organe intergouvernemental doté d'une autonomie fonctionnelle au sein de l'UNESCO, le moment est venu de passer en revue son rôle dans la promotion de programmes mondiaux et régionaux qui ont réussi à jeter les bases d'une gouvernance avisée des océans et des zones côtières.

Difficultés

L'océan et les côtes sont soumis à des pressions croissantes qu'exercent sur leurs ressources renouvelables et non renouvelables, par exemple, les transports maritimes, les loisirs et l'aménagement des zones côtières, autant d'activités qui procurent des bienfaits considérables à la communauté marine et à l'ensemble de la société. Mais ces bienfaits ne sont pas sans conséquences ni difficultés connexes. La prise de conscience accrue de la société et ses attentes à l'égard des connaissances et informations scientifiques, mais aussi la nécessité de fournir aux décideurs une information scientifique propre à assurer une gouvernance avisée permettant l'utilisation durable des ressources de l'océan, confèrent une nouvelle dimension au rôle que la Commission devra jouer à l'avenir. Ce rôle nouveau est d'autant plus nécessaire que des difficultés particulières apparaissent avec le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et l'accélération de la dégradation du milieu marin, qui s'accompagnent de pertes d'habitat et de biodiversité, ainsi que de nombreuses pertes en vies humaines et en moyens de subsistance occasionnées par des aléas naturels d'origine marine. Il en est résulté une augmentation tant de l'étendue que du nombre des tâches que la COI a entreprises, y compris une action significative de coordination des sciences, observations et services océaniques, comme il ressort de la Stratégie à moyen terme, actuelle et future. Cet accroissement des tâches a coïncidé avec une période de diminution importante, en termes réels, des ressources mises à la disposition de la COI pour mener à bien ses travaux. La Commission est par ailleurs consciente qu'il faut surmonter ces difficultés en mettant davantage l'accent sur les niveaux national et régional de manière plus holistique si elle veut parvenir à préserver le patrimoine océanique pour les générations futures. Qu'il faille préserver l'environnement océanique est un fait indéniable - sans un océan vivant, la planète risque de ne plus être vivable.

Mécanismes

La Commission reconnaît donc l'urgente nécessité de renforcer son rôle et ses capacités en concevant des mécanismes structurels, financiers et juridiques qui lui permettent de continuer d'apporter sa contribution particulière aux affaires océaniques. En tant qu'entité reconnue au sein du système des Nations Unies pour la science des océans, la Commission a besoin de ressources suffisantes et de faire entendre sa voix aux plus hauts échelons gouvernementaux ainsi que parmi les autres institutions spécialisées. Elle renforcera ses liens avec les organisations compétentes du système des Nations Unies, à savoir l'UNESCO et ses partenaires traditionnels. Elle doit être mieux équipée pour prendre en charge le caractère interdisciplinaire de la science et des services océaniques et le renforcement des capacités aux niveaux mondial et régional qu'exigent des relations de plus en plus complexes, pour avoir les moyens nécessaires à l'acquisition et au partage des connaissances et des données et la capacité d'apporter une assistance dans ces domaines spécifiques des affaires océaniques. La COI engagera des consultations et étudiera entre les sessions les réponses les plus judicieuses à ces questions, en recourant aux mécanismes établis par la présente résolution.

Annexe 2 à la résolution XXIV-1

Mandat du Groupe de travail sur l'avenir de la COI

Objectifs

- **Approfondir** l'étude initiale du Bureau de la COI afin de mieux identifier les difficultés et d'évaluer les opportunités et besoins en matière de collaboration intergouvernementale dans les activités océanographiques, compte tenu de la mission de la COI et en prenant en compte les mandats d'autres organisations internationales et organismes des Nations Unies qui s'occupent d'aspects pertinents des affaires océaniques,
- **Évaluer** ces difficultés et opportunités en tenant particulièrement compte des critères de faisabilité, de pertinence, de viabilité, de continuité et d'impact axés sur les résultats,
- **Analyser** différentes options quant aux mécanismes institutionnels et aux ressources financières nécessaires pour faire face aux difficultés et saisir les opportunités identifiées plus haut,
- **Soumettre** un rapport écrit à l'examen du Conseil exécutif de la COI à sa 41^e session (2008).

Composition et participation

- Bureau de la COI,
- Au maximum deux (2) représentants d'États membres de la COI par groupe électoral choisis conformément au Règlement intérieur (Appendice II),
- Les sessions du Groupe seront ouvertes à tous les États membres de la COI qui voudraient y participer à leurs frais.

Mécanismes

- Le Groupe sera coprésidé par deux personnes désignées par le Bureau de la COI,
- Les travaux du Groupe se dérouleront dans le cadre de réunions et par voie électronique,
- Le Groupe se réunira une fois au début de 2008 pour rédiger un projet de document à examiner,

- Le document final à examiner sera soumis au secrétariat de la COI trois mois avant la 41^e session du Conseil exécutif afin qu'il puisse être traduit et distribué en temps utile aux États membres, conformément aux dispositions pertinentes du Règlement intérieur,

Le Secrétaire exécutif diffusera le document final pour recueillir les observations des États membres deux mois avant l'ouverture de la 41^e session du Conseil exécutif.

Résolution XXIV-2
STRATÉGIE BIENNALE DE LA COI (2008-2009)

La Commission océanographique intergouvernementale,

Prenant note du Projet de stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008-2013 (Projet de 34 C/4) examiné par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 176^e session, qui définit le cadre stratégique général de l'Organisation, et notamment de l'Objectif primordial 2 : Mobiliser le savoir et la politique scientifiques au service du développement durable,

Rappelant la résolution XXIII-16 de la COI et les travaux du Groupe de travail intersessions sur la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013),

Rappelant en outre la résolution EC-XXXIX.1 de la COI et le texte annexé à cette résolution adopté en tant que base de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013),

Notant que les objectifs stratégiques de programme du Projet de stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008-2013 prennent pleinement en considération les objectifs de haut niveau de la COI et les activités associées, tels que définis dans la résolution EC-XXXIX.1 de la COI, en particulier à travers les trois objectifs stratégiques de programme suivants (nonobstant le processus continu d'examen et de mise à jour de la Stratégie) :

- mettre le savoir scientifique au service de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles,
- encourager l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation en mettant particulièrement l'accent sur les sciences fondamentales et l'énergie,
- contribuer à la préparation et à la mitigation en cas de catastrophe ;

Adopte, en vertu de l'article 6 B.4 de ses Statuts :

- (i) la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) présentée dans la résolution EC-XXXIX.1 de la COI ;
- (ii) la Stratégie biennale de la COI pour 2008-2009 qui figure en annexe à la présente résolution ;

Confirme que la COI pourra apporter des ajustements à la Stratégie à moyen terme en fonction des décisions découlant des discussions sur « L'avenir de la COI » ;

Prie instamment les États membres de tenir compte de la Stratégie à moyen terme de la COI et de ses éventuels ajustements, ainsi que de la Stratégie biennale de la COI pour 2008-2009, lors de l'élaboration de leurs plans et programmes nationaux en matière d'océanographie et d'observations océaniques, ainsi que pour la planification de leur contribution et de leur participation aux programmes de la Commission ;

Prie en outre les États membres de faire état de la Stratégie à moyen terme et de la Stratégie biennale de la COI et de les appuyer dans le cadre de l'élaboration du prochain Projet de programme et de budget de l'UNESCO (Projet de 34 C/5) ;

Demande aux sous-commissions, aux comités régionaux et techniques et à tous les organes subsidiaires de la COI d'adhérer aux orientations et priorités énoncées dans la Stratégie biennale de la COI figurant en annexe à la présente résolution et d'organiser leurs activités de façon à poursuivre de manière cohérente les objectifs de haut niveau de la COI qui y sont mentionnés ;

Demande en outre à tous les organes subsidiaires, sous-commissions et autres organes chargés de la mise en œuvre de la Stratégie biennale de la COI de suivre et évaluer les progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés et indicateurs de performance pour 2008-2009 pertinents pour leurs plans, y compris leurs objectifs d'action, et de préparer des contributions pour la prochaine Stratégie biennale et des ajustements à la Stratégie à moyen terme en harmonie avec le processus de planification de la COI ;

Charge le Secrétaire exécutif de la COI :

- (i) en vertu des articles pertinents des Statuts, du Règlement intérieur et du Règlement financier de la COI, d'élaborer et d'exécuter un plan opérationnel du Secrétariat, et d'utiliser la Stratégie à moyen terme de la COI et le processus décrit dans la Stratégie biennale comme cadre stratégique pour la formulation des prochains programmes et budgets biennaux de la Commission ;
- (ii) de transmettre la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) et la Stratégie biennale qui lui est annexée au Directeur général de l'UNESCO, et de la diffuser largement, notamment auprès des organisations nationales et internationales compétentes coopérant avec la Commission ;
- (iii) de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre d'une étude des indicateurs de performance afin de relier plus étroitement les critères de performance et d'améliorer leur efficacité.

Annexe à la résolution XXIV-2

Stratégie biennale de la COI pour 2008-2009

OBJECTIFS DE HAUT NIVEAU

Tenant compte de sa mission dans ce nouveau contexte, guidée par les axes stratégiques décrits ci-dessus, prenant acte de son rôle en tant qu'organe compétent et point focal pour les questions océaniques dans le système des Nations Unies, répondant concrètement, dans les domaines d'activité définis par son mandat, aux exigences du Plan d'action de Johannesburg et des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par l'ONU, et agissant en conformité avec le droit international, notamment les conventions et résolutions pertinentes des Nations Unies, la COI s'emploiera dans sa Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 à atteindre les objectifs de haut niveau ci-après :

Objectif de haut niveau 1 - Prévention des risques naturels et réduction de leurs effets

Reconnaissant l'action menée par la COI pendant plus de quarante ans en vue de coordonner le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique, les Nations Unies ont assigné à la Commission le rôle de chef de file de la coordination, de la planification et de la mise en œuvre des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation. Suite aux progrès rapides accomplis dans la mise en place du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien, la COI a élargi son action à d'autres régions (Atlantique du Nord-Est et Méditerranée ; Caraïbes) et contribue à la mise en place d'un système mondial pour faire face aux multiples risques marins, ce qui ira dans le sens de l'objectif général consistant à contribuer à la préparation, à la mitigation et au relèvement en cas de catastrophe.

Action	Résultats escomptés et indicateurs de performance
<p>1a. Promouvoir des systèmes intégrés et permanents de surveillance et d'alerte aux risques naturels liés aux océans et aux zones côtières, en étroite coordination avec d'autres organisations intergouvernementales compétentes si besoin est, en faisant appel à des réseaux côtiers et océaniques renforcés, y compris en menant des activités d'éducation et de formation.</p>	<p>Développement de capacités nationales et régionales initiales/de base en vue de la création de systèmes d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers connexes, et de mitigation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de stations régionales initiales large bande de surveillance sismique mises en place ou modernisées fournissant des données en temps réel pour la notification de séismes en rapport avec des tsunamis. - Nombre de stations régionales de surveillance du niveau de la mer mises en place ou modernisées fournissant des données en temps réel pour les avis d'inondations catastrophiques liées aux tsunamis. - Nombre de Centres d'alerte nationaux recensés ou régis par la législation nationale.
<p>1b. Informer les communautés menacées des mesures de prévention de l'impact des risques naturels, de préparation et de mitigation.</p>	<p>Élaboration de plans pour l'intégration de l'évaluation des risques et de la mitigation dans la planification et la gestion des zones côtières au niveau national.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans conçus pour intégrer les risques d'inondations côtières dans les BCP, les PNUAD et les plans nationaux de développement. - Nombre de projets nationaux de développement pour lesquels des plans ont été élaborés. - Nombre de stages de formation technique et de renforcement des capacités organisés dans chaque région. - Nombre de matériels pédagogiques culturellement adaptés et destinés à des utilisateurs multiples publiés et diffusés par les centres régionaux d'information sur les tsunamis. - Élaboration et diffusion de lignes directrices en vue d'intégrer les risques marins dans la planification et la gestion côtières.

Objectif de haut niveau 2 - Atténuation des effets du changement et de la variabilité climatiques et adaptation à ces phénomènes

La COI conservera son rôle de promoteur, coordonnateur et partenaire intergouvernemental de la recherche scientifique internationale afin de mieux faire connaître le système terrestre, en contribuant à améliorer la prévision du climat et de ses effets sur les ressources et les écosystèmes marins grâce à des activités permanentes d'observation des océans et des études

des processus océaniques à l'échelle régionale et mondiale, et en participant à la mise au point d'applications scientifiques visant à atténuer les effets du changement climatique, y compris l'élévation du niveau de la mer.

Action	Résultats escomptés et indicateurs de performance
<p>2a. Mieux faire comprendre le rôle de l'océan dans la variabilité et le changement climatiques.</p>	<p>Promotion et encouragement de la participation de la communauté scientifique océanographique et intégration des résultats de ses activités de pointe dans la recherche internationale sur le climat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de participation et de contribution de la communauté scientifique océanographique aux projets du PMRC et à d'autres programmes internationaux. - Mieux combler les lacunes en matière de connaissances sur la variation du niveau de la mer grâce à des observations et des recherches ciblées. - Élaboration et mise à jour régulière de notes d'orientation périodiques sur le niveau de la mer. - Amélioration des prévisions concernant le phénomène El Niño et atténuation de ses multiples effets aux niveaux régional et mondial. - Élargissement de la fenêtre de prévision pour les conditions météorologiques et climatiques atmosphériques et océaniques.
<p>2b. Contribuer à l'amélioration des prévisions climatiques grâce à l'observation de l'océan et à l'étude des processus océaniques à l'échelle régionale et mondiale.</p>	<p>Coordination intergouvernementale et promotion de la coopération internationale nécessaire au maintien des deux modules du Système mondial d'observation de l'océan.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation accrue de la mise en œuvre du module océanique du Système intégré d'observation de l'océan en portant, d'ici fin 2009, le champ couvert de 58 % à 62 % de ce qui avait été initialement prévu. - Consolidation et extension d'un mécanisme de soutien technique intégré pour toutes les composantes mondiales du Système intégré d'observation de l'océan. - Augmentation de la participation nationale aux travaux de la JCOMM, grâce à une participation aux réunions statutaires et aux groupes d'experts.

	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'élaboration du nouveau Plan de mise en œuvre de la JCOMM relatif à la réalisation coordonnée des observations, produits et activités de gestion des données approuvées aux sessions de la JCOMM. - Élaboration, compilation et publication du premier ensemble de lignes directrices, normes et bonnes pratiques applicables aux observations, produits et services océanographiques opérationnels, dans le cadre des travaux des groupes et équipes d'experts compétents de la JCOMM. <p>Faire en sorte que les observations et services côtiers et mondiaux bénéficient d'orientations scientifiques et spécialisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité et de la pertinence des conclusions des équipes et groupes d'experts scientifiques par un renforcement de l'obligation redditionnelle et de l'évaluation par les pairs, notamment l'OOPC, le PICO, le GSSC et tous les groupes de coordination et équipes d'experts de la JCOMM. - Amélioration de l'efficacité des réunions de liaison avec les organisations partenaires dans le cadre de la mise en place du GOOS. - Nombre de conférences, d'ateliers et de réunions de lancement de projets pilotes d'observation scientifiques coordonnés, notamment une grande conférence OceanObs en 2009-2010.
	<p>Soutien à la coopération régionale dans le domaine des observations et services océaniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accès mondial aux observations océaniques, y compris par des accords sur des normes et des directives techniques, grâce au portail de données océaniques JCOMM/IODE et à des activités similaires (ce qui contribue aussi à l'action 1a). - Renforcement des capacités en matière d'observations océaniques, de gestion des données et de l'information et de mise au point de produits et services dans toutes les régions de la COI, grâce à des réseaux intégrés IODE/ODIN-GOOS/GRA-COI/ICAM-JCOMM (liens avec les actions 3c, 4a, 4b). - Soutien aux bureaux régionaux du GOOS sous la forme de services de secrétariat.

	<p>Facilitation de la coopération internationale dans le domaine de l'observation et de la recherche sur le rôle de l'océan dans le cycle mondial du carbone.</p> <ul style="list-style-type: none">- Soutien à la coordination de programmes nationaux et régionaux contribuant à la création d'un réseau mondial d'observations sur le carbone océanique, y compris dans le cadre d'accords en matière de normalisation, de méthodes et de formats de données, amélioration de l'accès aux données et participation accrue aux synthèses internationales.
<p>2c. Mieux faire comprendre l'impact du changement et de la variabilité climatiques sur les écosystèmes marins et leurs ressources vivantes.</p>	<p>Organisation de la participation de la communauté scientifique océanographique à l'étude des effets du changement climatique sur les écosystèmes marins et leurs ressources vivantes à l'échelle mondiale et régionale. Intégration des résultats de ses activités de pointe dans les stratégies de mitigation et les interventions aux niveaux national et régional.</p> <p>Facilitation de la coopération pour améliorer la compréhension du phénomène de blanchissement des coraux et évaluer périodiquement l'état des récifs coralliens du monde.</p> <ul style="list-style-type: none">- Grâce au soutien financier du projet « Recherches ciblées sur les récifs coralliens et renforcement des capacités » financé par le FEM et la Banque mondiale, contribuer à l'évaluation des connaissances sur le blanchissement des coraux et cibler les futures priorités de la recherche.- Grâce à des partenariats et au soutien du Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens, continuer à assurer une évaluation périodique globale de l'état des récifs coralliens du monde (tous les deux ans) indiquant notamment les effets du climat et des activités humaines.
	<p>Maintien et renforcement de la coopération internationale nécessaire à une meilleure compréhension de l'acidification des océans et de ses effets sur les écosystèmes marins.</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation à intervalles réguliers (tous les quatre ans) d'un colloque international afin d'évaluer les travaux de recherche de pointe sur l'acidification de l'océan et ses effets sur les écosystèmes marins, et cibler les priorités de la recherche mondiale.

	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir un forum international de communication sur Internet afin de donner à la communauté scientifique des informations sur les programmes de recherche sur l'acidification des océans, les résultats obtenus ainsi que les réunions et publications sur la question.
	<p>Poursuite et facilitation de la coopération internationale en vue d'améliorer la connaissance scientifique des effets du climat sur la pêche et les autres ressources marines vivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grâce à un soutien financier du projet Dynamique des écosystèmes océaniques à l'échelle mondiale (GLOBEC), organisation d'ateliers ciblés pour mieux faire connaître les effets du changement climatique sur la pêche, et assurer une large diffusion des résultats et publications en la matière aux États membres de la COI. - Suivi des recommandations du colloque coparrainé par le CIEM et la PICES sur les effets du changement climatique sur les océans.

Objectif de haut niveau 3 - Sauvegarde de la bonne santé des écosystèmes océaniques

La COI utilisera ses connaissances et ses capacités pour surveiller et préserver la santé des écosystèmes océaniques et le bon fonctionnement des services océaniques, en veillant à la conservation et à la gestion durable des ressources côtières et de la biodiversité marine. À cet égard, elle continuera d'harmoniser ses activités de renforcement des capacités en respectant en la matière des principes, applicables sur la durée, qui améliorent l'aptitude des États membres à utiliser des méthodes scientifiques rationnelles pour assurer la gestion durable de leurs ressources.

Action	Résultats escomptés et indicateurs de performance
<p>3a. Contribuer activement au mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin.</p>	<p>Achèvement de la première phase du mécanisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achèvement de la phase de démarrage du mécanisme avant la fin de 2009 et communication des résultats et recommandations, y compris une méthodologie d'évaluation systématique, à l'Assemblée générale des Nations Unies.
<p>3b. Poursuivre les activités de recherche et de surveillance nécessaires pour éviter la dégradation du milieu marin, conserver la biodiversité et permettre l'utilisation durable des habitats marins.</p>	<p>Renforcement des capacités de prévision et de mitigation du phénomène des efflorescences algales nuisibles grâce au parrainage de GEOHAB.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets de recherche de base GEOHAB lancés/achevés. - Nombre de projets de recherche nationaux et ciblés lancés à titre de contribution à GEOHAB.

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formateurs et de responsables nationaux formés ; nombre et type des publications parues pour étayer les activités de renforcement des capacités institutionnelles à l'échelon national.
3c. Définir et mener à bien les activités de renforcement des capacités nécessaires pour préserver la santé des écosystèmes océaniques en mettant l'accent sur les besoins régionaux.	<p>Amorcer la mise en place de structures intégrées de coopération régionale en se concentrant sur le renforcement des capacités et la collaboration à l'échelon régional (GOOS/GRA, IODE/ODIN).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures régionales axées sur le renforcement des capacités et la collaboration à l'échelon régional mises en place.
	<p>Évaluation des capacités des institutions en Afrique orientale, occidentale et centrale et en Amérique latine d'effectuer des recherches scientifiques marines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'instituts d'océanographie dont les capacités ont été évaluées.
	<p>Association d'un certain nombre de chaires UNESCO à la promotion des aspects éducatifs des projets pilotes dans les régions en développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chaires UNESCO dont la participation a été obtenue.
	<p>Faire participer de jeunes chercheurs aux activités scientifiques en mer grâce à des bourses de Formation par la recherche (TTR).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes chercheurs bénéficiant d'une TTR.

Objectif de haut niveau 4 - Procédures et politiques de gestion susceptibles d'assurer la viabilité du milieu côtier et marin et de ses ressources

La COI aidera les États membres qui en feront la demande à assurer la gestion de leur milieu côtier et marin - la priorité étant accordée aux besoins régionaux et au renforcement des capacités nationales - en transformant les résultats de la recherche en stratégies de gestion et pratiques judicieuses, grâce à des approches de la planification qui intègrent notamment l'espace et qui soient illustrées par des projets pilotes dans des régions cibles, en offrant la formation et l'assistance nécessaires pour les mettre en œuvre, et en renforçant les organes subsidiaires régionaux de la COI pour assurer pleinement l'application à l'échelon régional de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013).

Action	Résultats escomptés et indicateurs de performance
<p>4a. Développer la coopération régionale et la participation des États membres en assurant le renforcement des capacités et le transfert de technologie et en prenant des mesures pour renforcer les capacités des organes subsidiaires régionaux et des bureaux décentralisés de la COI.</p>	<p>Aide aux États membres pour la mise en œuvre des Parties XIII et XIV de l'UNCLOS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achèvement, à la satisfaction du Conseil exécutif de la COI, du travail de l'ABE-LOS sur les « Principes directeurs pour la collecte de données océanographiques ». - Accès à un site Web contenant des informations relatives aux Parties XIII et XIV de l'UNCLOS. - Traitement, grâce au Fichier d'experts et dans un délai de six mois, des demandes d'avis en matière de recherche scientifique marine et de transfert de techniques marines formulées par les États membres. - Aide aux pays en développement pour leur permettre de soumettre en temps voulu leurs demandes d'extension du plateau continental (date limite : 13 mai 2009), en avertissant tous les États membres de la question avant la fin 2007 et en répondant à toutes les demandes dans un délai de trois mois. - Amélioration de la mise en œuvre à l'échelon régional de programmes mondiaux. <p>Aide aux pays en développement pour leur permettre de soumettre en temps voulu leurs demandes d'extension du plateau continental.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des décideurs au fait que la date limite de présentation à la Commission des demandes concernant les limites du plateau continental a été fixée au 13 mai 2009.
<p>4b. Faciliter les travaux scientifiques liés à la gestion des ressources océaniques et côtières.</p>	<p>Élaboration d'applications et de politiques à base scientifique en vue de l'adaptation au changement climatique et à la modification des zones côtières.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mesures d'adaptation (stratégiques et techniques) mises en œuvre dans les régions pilotes choisies. <p>Élaboration de méthodes permettant d'établir un lien entre la gestion de l'eau douce et la gestion des zones côtières.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de stratégies intégrées de gestion des bassins fluviaux et des eaux souterraines côtières élaborées à l'échelle des pays.

<p>4c. Promouvoir la mise au point et l'utilisation d'outils d'aide à la décision qui améliorent la gestion intégrée des océans et des zones côtières.</p>	<p>Application du cadre d'indicateurs de l'ICAM dans certaines régions au moyen de projets pilotes.</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de pays ayant achevé à l'aide d'indicateurs des rapports sur « l'état des ressources côtières ».
	<p>Conception de méthodes de planification marine et côtière intégrant l'espace.</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de zones côtières où des projets pilotes pour l'établissement de plans de zonage ont été conçus.

Résolution XXIV-3
LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE L'AFRIQUE
DANS LES PROGRAMMES DE LA COI

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant :

- (i) résolution de la Conférence générale de l'UNESCO figurant dans le Programme et budget pour 2000-2001 (30 C/5, paragraphe 02240) sur l'équilibre de la répartition géographique et le recours à des experts africains,
- (ii) la résolution EC-XXXI.7 de la COI, Priorité Afrique,
- (iii) les résolutions XX-17, XX-20 et XX-21 de la COI sur l'importance du Comité régional de la COI pour l'Atlantique du Centre-Est (IOCEA), qui dessert plus de 20 pays et États insulaires, et sur la priorité accordée à l'Afrique au sein de la COI,
- (iv) la résolution XXI-11 de la COI, Priorités pour l'Afrique,

Notant avec regret qu'aucune disposition importante n'a été prise pour garantir l'application de ces résolutions,

Rappelant en outre que la COI a en particulier pour mandat d'assurer la pleine réalisation des objectifs des grands plans de développement mondiaux, à savoir : (i) les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), (ii) le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable (SMDD) et (iii) les Recommandations du Sommet des petits États insulaires, afin de renforcer la capacité des pays les moins avancés en matière de développement durable de leurs ressources marines et côtières,

Notant avec satisfaction la prise de conscience accrue des États membres africains et leur intérêt croissant pour les programmes de la COI dans la perspective d'une Commission renforcée au sein de l'UNESCO,

Notant en outre la synergie positive et la coopération entre les différents programmes de la COI relatifs à l'Afrique, notamment le GOOS-AFRIQUE, ODINAFRICA et les programmes relatifs aux grands écosystèmes marins,

Prenant note avec satisfaction des excellents résultats du premier Atelier panafricain pour les responsables consacré à l'océanographie opérationnelle et la télédétection en Afrique, ainsi que du troisième Forum des Alliances régionales pour le GOOS organisé en Afrique avec l'appui d'institutions et programmes africains, notamment le GOOS-AFRIQUE, ODINAFRICA, les programmes africains relatifs aux grands écosystèmes marins et divers acteurs africains,

Notant en outre avec satisfaction qu'il existe des institutions africaines expérimentées et compétentes dans le domaine des sciences et techniques marines à différents stades de développement,

Appuyant l'offre de l'Afrique du Sud d'accueillir au Cap, le 30 novembre 2007, la Conférence ministérielle du GEO,

Invite les États membres de la COI à apporter leur soutien et à prendre part à la Conférence ministérielle du GEO de 2007 ;

Se félicite des discussions en cours sur l'avenir d'une COI renforcée au sein de l'UNESCO ;

Charge le Secrétaire exécutif de la COI de trouver les moyens de :

- (i) mettre en œuvre les résolutions et décisions antérieures susmentionnées ;
- (ii) refléter le statut prioritaire de l'Afrique dans la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013 et dans le Programme et budget pour 2008-2009, en accordant une place et un soutien particuliers aux grands programmes africains en cours, notamment ODINAFRICA et le GOOS-AFRIQUE, ainsi qu'aux programmes relatifs au changement climatique ;
- (iii) recourir principalement à des institutions africaines pour la mise en œuvre des programmes de la COI en Afrique, de manière que les capacités et les compétences dont dispose l'Afrique puissent entrer en action ;
- (iv) revitaliser les programmes régionaux de l'IOCEA ;
- (v) lancer la mise en place de systèmes d'alerte rapide multi-aléas dans l'Atlantique du Centre-Est et du Sud-Est, en consultation avec les États membres et les institutions d'Afrique ;
- (vi) revitaliser les activités dans les pays africains de la mer Rouge ;
- (vii) accorder un soutien accru aux programmes régionaux en général, et en Afrique en particulier.

Résolution XXIV-4
LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE
INTERGOUVERNEMENTALE DE L'UNESCO

La Commission océanographique intergouvernementale,

Notant que son cinquantième anniversaire aura lieu en 2010,

Se félicitant de l'exposé des premières réflexions et informations à ce sujet présenté à l'Assemblée,

Reconnaissant que les plans futurs pour la COI dépendront dans une large mesure des programmes et de la structure de l'Organisation ainsi que de l'expérience qu'elle aura acquise au fil des années, et que le cinquantième anniversaire donnera l'occasion de montrer aux gouvernements et au public la valeur et l'importance des réalisations de la Commission,

Reconnaissant aussi qu'il y a aujourd'hui plus que jamais besoin d'une présence intergouvernementale propre à favoriser la compréhension et la gestion des océans et des côtes sous l'angle des observations scientifiques et du renforcement des capacités, et que la sensibilisation politique et publique à l'action de la Commission sera un facteur important pour le financement de son mandat et de ses programmes futurs,

Rappelant l'Année internationale de l'océan, en 1998, et souhaitant tirer parti de l'expérience acquise et des résultats obtenus au cours de cette Année, tels que Océan EXPO 98, la Charte de l'océan et les nombreuses manifestations éducatives et de sensibilisation du public au niveau tant national qu'international,

Prie le Président de la COI, en coopération avec les Vice-Présidents et le Secrétaire exécutif d'établir un plan et un calendrier préliminaires à présenter à la prochaine session du Conseil exécutif, en 2008, pour examen et adoption ;

Prie instamment les États membres et les organes subsidiaires régionaux de réfléchir à des initiatives nationales et régionales qu'ils pourraient communiquer au Secrétaire exécutif afin qu'elles soient incorporées au plan général.

Résolution XXIV-5
LES PRIORITÉS DU PROGRAMME D'OCÉANOLOGIE COMPTE TENU
DE LA STRATÉGIE À MOYEN TERME DE LA COI (2008-2013)

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant que la définition des tâches correspondant aux éléments de programme de la Section des sciences océaniques (IOC/INF-1180) a été entérinée par la 22^e session de l'Assemblée de la COI (2003),

Rappelant en outre qu'un groupe consultatif pour la Section des sciences océaniques a été créé en tant que mécanisme régulier de conseil sur les activités océanologiques,

Ayant examiné le rapport de la première réunion du Groupe consultatif présenté à la 39^e session du Conseil exécutif de la COI (2006), ainsi que les observations des États membres à son sujet,

Soulignant le rôle du Programme d'océanologie dans la promotion de l'échange et de la diffusion des connaissances scientifiques marines, ainsi que dans l'assise scientifique qu'il assure à la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) et à ses objectifs de haut niveau,

Reconnaissant le rôle de chef de file de la COI, par le biais de son Programme d'océanologie, dans la mise en œuvre de la phase initiale - l'évaluation des évaluations - du Mécanisme des Nations Unies de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (GRAME),

Tenant compte de la nécessité d'améliorer la recherche fondamentale et le renforcement des capacités dans les domaines de l'océanographie côtière et de la cartographie des océans, et notamment des considérations scientifiques nouvelles associées à la prévention et à la réduction des effets des risques naturels, y compris les tsunamis,

Notant qu'il faut assurer une intégration plus étroite des activités du Programme d'océanologie à celles d'autres programmes de la COI, y compris sur les observations océaniques, la gestion des données et de l'information et le renforcement des capacités au sein de la Commission mais aussi avec d'autres programmes de l'UNESCO, comme recommandé dans l'examen d'ensemble des grands programmes II et III de l'UNESCO,

Notant avec inquiétude qu'alors que de nouvelles responsabilités sont attribuées à la Section des sciences océaniques et au Programme d'océanologie, le montant des ressources du Programme ordinaire et les effectifs alloués au Programme d'océanologie ont diminué,

Approuve la structure et les actions prioritaires du Programme d'océanologie de la COI telles qu'elles sont présentées dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 6 car elles constituent une réponse appropriée et efficace à la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) et sont conformes à la Stratégie biennale de la COI pour 2008-2009 ;

Décide de privilégier les domaines prioritaires suivants pendant l'exercice biennal 2008-2009 et au-delà :

- (i) le rôle de l'océan dans la variabilité et le changement climatiques, et ses incidences sur le milieu marin, ses ressources vivantes et ses écosystèmes ;
- (ii) le caractère essentiel de la recherche sur les zones côtières, y compris les impacts climatiques, les influences humaines directes sur le fonctionnement de l'océan côtier et sur la santé des écosystèmes, la gestion intégrée des zones côtières, les risques naturels d'origine marine et la prévision ;

- (iii) la science et la modélisation au service de la prévention et de l'atténuation de l'impact des risques naturels, y compris les tsunamis ;
- (iv) le caractère essentiel de l'évaluation du milieu marin, l'accent étant mis sur les aspects scientifiques sur lesquels reposeront le mécanisme de notification et d'évaluation systématiques du GRAME et son évaluation des évaluations ;
- (v) la modélisation du milieu marin comme composante essentielle et transversale des programmes de la COI ;

Note que ces priorités, ainsi que les domaines prioritaires exposés dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 6, sont conformes à la formulation de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) et au Programme et budget de la Commission ainsi qu'aux plans de travail correspondants.

Résolution XXIV-6
HUITIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA COI
CHARGÉ D'Étudier LES EFFLORESCENCES ALGALES NUISIBLES (IPHAB)

La Commission océanographique intergouvernementale,

Ayant examiné le résumé exécutif de la huitième session du Groupe intergouvernemental de la COI chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB) ainsi que le Plan de travail pour 2008-2009 adopté à ladite session (IOC/IPHAB-VIII/3), y compris les recommandations et résolutions qui y figurent,

Consciente de l'importance du renforcement des capacités dans le programme de l'IPHAB,

Prenant note de l'amélioration des liens entre l'IODE et le GOOS, qui améliorera la disponibilité et la diffusion des données ainsi que la mitigation des phénomènes nuisibles,

Décide de prendre les mesures suivantes :

- (i) **encourage** les États qui n'en font pas encore partie à devenir membres de l'IPHAB à un niveau approprié et à faciliter la prise de conscience et la reconnaissance de l'action de l'IPHAB par les institutions et organismes nationaux compétents ;
- (ii) **charge** le Secrétaire exécutif de la COI d'engager le dialogue avec la FAO et l'OMS afin d'améliorer la coopération avec l'IPHAB et d'organiser leur participation officielle en tant que membres du Groupe ;
- (iii) **entérine** le Plan de travail du Programme HAB proposé pour 2008-2009, dans les limites des ressources allouées au titre du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires identifiées à cette fin ; et
- (iv) **décide** de convoquer la neuvième session du Groupe avant la 25^e session de l'Assemblée ;

Prie instamment les États membres d'aider à trouver les fonds nécessaires pour financer les travaux du Secrétariat et la mise en œuvre du Plan de travail pour 2008-2009.

Résolution XXIV-7
PROGRAMME D'ACTION POUR LE GOOS

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant

- (i) la résolution XVI-8, par laquelle il a été décidé d'entreprendre la mise en place d'un Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et de créer au sein du Secrétariat de la COI un Bureau de soutien du GOOS,
- (ii) la résolution XXIII-1, qui reconnaît les systèmes et programmes d'observation océanique mis en œuvre sous la direction de la COI, et en particulier le GOOS comme composante essentielle du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS),
- (iii) la résolution XXIII-5, par laquelle est révisé le mandat du Comité intergouvernemental pour le GOOS et du Comité directeur scientifique du GOOS (GSSC),
- (iv) la résolution EC-XXXIX.1, qui détermine la Stratégie à moyen terme pour la COI,

Notant

- (i) les contributions du CIUS, de l'OMM et du PNUE en tant que coparrains du GOOS,
- (ii) le rôle de la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM) dans la coordination et la mise en œuvre du GOOS,
- (iii) le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2008-2011) (IOC-XXIV/2 Annexe 7),
- (iv) le rapport de la septième réunion de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer (IOC/ABE-LOS VII),
- (v) les contributions de la WESTPAC et de l'IOCARIBE, organes subsidiaires de la COI, ainsi que des bureaux décentralisés de la COI,

Notant également

- (i) les informations encourageantes qui figurent dans les rapports nationaux pour l'I-GOOS-VIII,
- (ii) les résultats considérables obtenus avec le module climatique du GOOS appuyé par le module océanique, et les nombreuses difficultés qui demeurent, ainsi que les progrès qui se dessinent s'agissant du module côtier,
- (iii) l'adoption par la JCOMM de la composante océanique du plan de mise en œuvre du SMOC (SMOC-92), composante climatique du GOOS, qui constitue son premier objectif pour l'application des observations océaniques,
- (iv) que les Alliances régionales pour le GOOS ont créé un Conseil régional du GOOS chargé d'informer l'I-GOOS de leurs besoins collectifs,
- (v) la reconnaissance par I-GOOS-VIII d'OCEATLAN (Alliance régionale pour la partie supérieure de l'Atlantique du Sud-Ouest et l'Atlantique tropical), résultant d'un accord entre différentes institutions, et de l'Alliance régionale du GOOS pour le Pacifique du

Sud-Est (GRASP), dans le cadre de la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS), comme de nouvelles Alliances régionales pour le GOOS,

- (vi) la création par le GSSC à sa dixième session, du Groupe d'experts sur l'observation intégrée des zones côtières (PICO) en tant que groupe d'experts chargé des observations côtières,

Reconnait l'importance d'une mise en œuvre régionale facilitée par les bureaux régionaux du GOOS et **prend note avec satisfaction** du rapport établi par le groupe indépendant d'évaluation des performances du Bureau des projets du GOOS à Rio de Janeiro, y compris sa recommandation tendant à reconduire le Mémoire d'accord entre l'UNESCO et le Gouvernement du Brésil relatif au fonctionnement de ce Bureau ;

Ayant examiné le résumé analytique des travaux de la huitième session de l'I-GOOS (document IOC-WMO-UNEP/I-GOOS-VIII/3s),

Décide que le programme d'action du GOOS sera axé sur la durabilité, le renforcement des capacités et le financement :

1. Durabilité

- (i) mettre en place le module climatique du GOOS et en assurer le fonctionnement avec l'appui du module océanique conformément aux spécifications initialement définies, avec pour objectif une évaluation des performances d'ici à 2012 ;
- (ii) faciliter la mise en œuvre du module côtier du GOOS par des actions concertées avec les organes subsidiaires régionaux de la COI, les Alliances régionales pour le GOOS et des projets pilotes, le cas échéant ;
- (iii) chercher à obtenir des engagements durables en faveur de flux essentiels de données océaniques et côtières obtenues par télédétection par le biais du GEOSS, du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS) et du Groupe de coordination des satellites météorologiques (CGMS) ;
- (iv) élaborer des plans et obtenir des engagements afin de créer et d'entretenir des réseaux d'observation de l'océan dans les régions polaires, dans le prolongement des activités de l'Année polaire internationale, tout en tenant compte de l'importance de préserver les milieux concernés ;
- (v) contribuer à la Stratégie à moyen terme de la COI en assurant l'établissement et la synthèse d'ensemble de données consolidées pour la surveillance du changement climatique, la détection et la compréhension des impacts, la réalisation d'évaluations du milieu marin, le suivi et la prévision des changements dans l'environnement côtier, notamment la pollution, et l'appui aux activités de mitigation et d'alerte rapide relatives aux aléas ;

2. Renforcement des capacités

- (i) promouvoir le renforcement des capacités humaines et des infrastructures techniques liées au GOOS dans les pays en développement, tant pour le module océanique que pour le module côtier, en accordant la priorité à l'Afrique, par l'intermédiaire de l'IODE, de la JCOMM et d'autres groupes compétents ;
- (ii) demander aux États membres d'appuyer le renforcement des capacités liées au GOOS sur leur territoire ;

3. Financement

Établir un « Résumé destiné aux décideurs » des principales réalisations du GOOS au cours des dix dernières années et, sur cette base, préparer des arguments convaincants pour obtenir un investissement supplémentaire dans le système d'observation et les divers mécanismes qui facilitent et coordonnent l'action du GOOS et en particulier du Bureau des projets du GOOS ;

Prie instamment les États membres de mobiliser des ressources pour soutenir les activités du GOOS, conformément aux priorités énoncées plus haut.

Résolution XXIV-8
L'ÉCHANGE INTERNATIONAL DES DONNÉES
ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES (IODE)

La Commission océanographique intergouvernementale,

Ayant examiné le rapport exécutif et le rapport de la 19^e session du Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XIX), tenue à Trieste (Italie) du 12 au 16 mars 2007, et les recommandations qui y figurent,

Rappelant la décision qu'elle avait prise, par sa résolution XXIII-4, de réviser les objectifs de l'IODE, en y incluant celui de « *soutenir les programmes scientifiques et opérationnels internationaux de la COI et de l'OMM relatifs au milieu marin et ceux des organisations qui les parrainent en leur fournissant des conseils et des services en matière de gestion des données* »,

Reconnaissant

- (i) que l'IODE joue le rôle de programme à l'appui de toutes les activités de la COI et de système mondial qui facilite et favorise l'échange de toutes les données et informations marines,
- (ii) que les ensembles de données à long terme et de grande qualité ont une importance constante pour l'étude des questions relatives aux changements à l'échelle planétaire,
- (iii) que tous les États membres de la COI ont besoin de disposer de capacités nationales en matière de gestion des données et de l'information océanographiques et d'accéder à celles-ci de façon équitable,
- (iv) que le programme de l'IODE et son réseau de centres nationaux de données océanographiques (CNDO) pourraient jouer le rôle de pôle de coordination pour les données et l'information océanographiques au sein du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO)/Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS),

Prenant acte

- (i) des efforts considérables accomplis par le Comité sur l'IODE pour revoir et adapter son programme afin de faire face à de nouveaux défis et d'améliorer les accords nationaux et internationaux relatifs à la gestion et à l'échange des données et de l'information océanographiques, en accordant une attention particulière à l'océanographie opérationnelle,
- (ii) du rôle actif joué par l'IODE dans le domaine de programme relatif à la gestion des données de la Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM), et
- (iii) du rôle de chef de file que jouent l'IODE et son Bureau des projets en matière de renforcement des capacités,

Exprime sa gratitude au Gouvernement flamand (Belgique), à l'Institut flamand de la mer et à la ville d'Ostende pour leur soutien sans faille au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, au Gouvernement italien pour avoir accueilli et appuyé la 19^e session du Comité sur l'IODE et aux États-Unis d'Amérique pour le soutien financier qu'ils ont fourni au programme de l'IODE en 2006 et 2007 ;

Décide de prendre les mesures suivantes :

- (i) mettre sur pied le projet de Portail des données océanographiques, système qui offrira aux CNDO de l'ensemble du réseau de l'IODE un accès fluide aux données océanographiques ;
- (ii) poursuivre et consolider les projets de réseaux de données et d'information océanographiques (ODIN), plates-formes transversales et intégrées de renforcement des capacités, d'observation et d'élaboration de produits, dans toutes les régions ;
- (iii) mettre en place le système COI d'information sur les événements algaux nuisibles en tant qu'activité conjointe du Groupe intergouvernemental chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB) et de l'IODE, associant les compétences scientifiques de la communauté HAB aux compétences du réseau de l'IODE en matière de gestion des données et de l'information ;
- (iv) d'élaborer le projet OceanDocs en tant que mécanisme et outil permettant de mettre la littérature scientifique à la disposition de tous de façon équitable ;
- (v) poursuivre le projet OceanTeacher, en tant que base de données globale et outil de formation sur la gestion des données et de l'information océanographiques, afin de répondre aux besoins des programmes de la COI et de la JCOMM ;
- (vi) poursuivre les activités du Bureau des projets de la COI pour l'IODE, en accordant une attention particulière au rôle primordial qu'il joue dans le renforcement des capacités de la COI par le biais de la formation ;

Prie instamment les États membres de participer davantage à l'échange international de données et d'information océanographiques en créant et/ou renforçant des infrastructures nationales de gestion des données et de l'information ;

Invite les États membres à contribuer à la mise en œuvre du plan de travail de l'IODE pour 2008-2009 en fournissant des ressources extrabudgétaires et/ou en détachant des experts auprès du Bureau des projets de la COI pour l'IODE.

Résolution XXIV-9
PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES
ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant

- (i) la résolution XX-4, qui demande à l'IODE de travailler de concert avec la JCOMM et le GOOS à la mise en place d'un vaste système de gestion des données océaniques, et la résolution EC-XXXV.2, par laquelle a été constituée une Équipe spéciale chargée d'élaborer un Plan stratégique complet et unifié de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques,
- (ii) la résolution XXII-6, par laquelle est adoptée la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques,
- (iii) la résolution XXIII-4, dans laquelle il est décidé de réviser les objectifs de l'IODE, y compris de « *soutenir les programmes scientifiques et opérationnels internationaux de la COI et de l'OMM relatifs au milieu marin et ceux des organisations qui les parrainent en leur fournissant des conseils et des services en matière de gestion des données* »,
- (iv) la résolution 4 adoptée à de la deuxième session de la JCOMM par laquelle celle-ci, entre autres, invite l'IODE à participer à ses travaux dans le domaine de la gestion des données,

Reconnaissant

- (i) que la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques est compatible avec d'autres politiques internationales pertinentes en la matière qui favorisent l'accès libre et gratuit aux données, par exemple la résolution de l'OMM 40 (Cg-XII),
- (ii) que l'IODE a mis en place un réseau mondial de centres nationaux de données océanographiques, des centres d'information et des réseaux connexes représentant une réserve considérable de compétences en gestion et partage des données et de l'information,
- (iii) que de nombreux États membres de la COI ont constitué des réseaux nationaux décentralisés de dispositifs de gestion des données associant l'IODE, ainsi que d'autres centres, afin de traiter une grande diversité d'observations océanographiques,
- (iv) que l'IODE et l'OMM ont établi une collaboration étroite, efficiente et efficace dans le domaine de la gestion des données océanographiques,
- (v) que le Comité de la COI pour l'IODE et la JCOMM ont mis en place un certain nombre de dispositifs conjoints pour développer la gestion des données océaniques,

Considérant que le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2008-2011) comporte les principaux éléments suivants :

- (i) la conception d'« *un système complet et intégré de données et d'information océanographiques répondant aux besoins globaux et diversifiés des États membres de la COI, pour les tâches courantes et à des fins scientifiques* »,

- (ii) l'objectif d'élaborer un système pouvant recevoir des données et informations recueillies par tous les programmes et projets de la COI et les remettre aux utilisateurs,
- (iii) l'adhésion à la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques,
- (iv) l'acceptation et la mise en œuvre d'accords d'interopérabilité, portant notamment sur des normes et spécifications techniques pour le traitement, le contrôle de la qualité, le stockage et la diffusion de données et d'informations partagées,
- (v) un réseau mondial de centres de données et des réseaux nationaux connexes décentralisés, ainsi qu'un(des) centre(s) permanent(s) d'archivage à long terme de toutes les données, qui fonctionnent selon des normes communément admises, fournissant un accès fluide aux données et à l'information,
- (vi) le renforcement des capacités grâce à la poursuite de la mise en place de réseaux de données et d'information océanographiques (ODIN), tout en développant l'outil de renforcement des capacités OceanTeacher grâce à la coopération avec la JCOMM et plus largement avec l'OMM, et d'autres instances, si nécessaire,
- (vii) un groupe consultatif qui réunit les divers éléments des programmes de la COI ainsi que des organismes et organisations qui collaborent étroitement avec la Commission,

Entérine le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2008-2011) qui figure dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 7 ;

Convient que le Plan devrait :

- (i) être publié et largement diffusé et servir de stratégie de base en matière de données dans l'ensemble des programmes et projets de la COI ;
- (ii) être régulièrement réexaminé et révisé par le Comité sur l'IODE, en étroite consultation avec le Groupe consultatif de la COI chargé de la gestion des données et de l'information.

Résolution XXIV-10
ÉLARGISSEMENT DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMISSION
OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE (COI) DE L'UNESCO
ET LA COMMISSION PERMANENTE DU PACIFIQUE SUD (CPPS)

La Commission océanographique intergouvernementale,

Notant le Mémoire d'accord signé le 30 septembre 2003 entre la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS),

Considérant que ce Mémoire d'accord a pour but de renforcer la coopération entre les deux institutions dans leurs domaines de compétence respectifs, principalement en matière d'océanologie, de services océaniques, de renforcement des capacités et de formation,

Considérant en outre que la COI met en œuvre ses activités, programmes et sous-programmes en coopération avec d'autres institutions et programmes du système des Nations Unies, ainsi qu'avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales, régionales et sous-régionales,

Ayant à l'esprit que la CPPS est une organisation maritime régionale chargée de coordonner les politiques maritimes de ses États membres (Chili, Colombie, Équateur et Pérou) et que ses domaines de compétence incluent l'océanographie, la météorologie maritime et l'étude des phénomènes liés à la variabilité climatique (El Niño et La Niña) et au changement climatique, et qu'en vertu de ces compétences elle assure la mise en œuvre de l'Étude régionale du phénomène « El Niño » (ERFEN) ainsi que du Programme de campagnes annuelles d'observations océanographiques régionales dans le Pacifique du Sud-Est et publie un bulletin d'alerte climatique pour la région,

Considérant en particulier que la COI et la CPPS ont mis en place dans la région une Alliance régionale pour le GOOS dans le Pacifique du Sud-Est (GRASP), composée dans un premier temps de 20 institutions des pays membres de la CPPS, et que la CPPS assure le secrétariat technique de l'Alliance,

Sachant que la COI ne dispose ni d'une sous-commission ni d'un comité régional pour la région du Pacifique du Sud-Est,

Reconnaissant qu'il convient d'éviter les doublons dans une région où une organisation maritime régionale est déjà présente et fonctionne de manière régulière,

Décide que l'accord actuel entre la COI et la CPPS devra être élargi en vue de favoriser la participation efficace de la CPPS aux réunions, programmes et projets des organes compétents de la COI pour le plus grand bénéfice de chacun et, dans ces conditions, **charge** le Secrétaire exécutif de la COI de négocier et mettre au point un accord modifié avec le Secrétaire général de la CPPS à cet effet.

Résolution XXIV-11
RENFORCER LE RÔLE DE LA COMMISSION À L'ÉCHELON RÉGIONAL

La Commission océanographique intergouvernementale,

Reconnaissant

- (i) que le renforcement des mécanismes régionaux est fondamental pour mieux répondre aux besoins des États membres ;
- (ii) que les organes subsidiaires régionaux et les bureaux décentralisés de la COI sont les mécanismes par l'intermédiaire desquels les activités et programmes mondiaux de la Commission qui présentent un intérêt spécifique pour les pays sont mis en œuvre à l'échelon régional,
- (iii) que la volonté récente des organismes des Nations Unies de passer à un fonctionnement selon l'approche « Unis dans l'action » pour répondre aux besoins spécifiques des pays peut correspondre à la stratégie régionale de la COI qui consiste à traiter de questions qui sont communes à des groupes de pays dans une sous-région/région,
- (iv) que les organes subsidiaires régionaux de la COI ont été déterminants dans la promotion des progrès de la recherche scientifique marine, dans la sensibilisation aux enjeux marins, dans le développement des capacités nationales en sciences de la mer et services océaniques et dans le développement de la coopération dans leurs régions respectives,
- (v) que l'échelle régionale convient tout particulièrement au traitement des questions relatives aux incidences du climat sur les écosystèmes marins, à l'évaluation de l'état du milieu marin, à savoir la pollution marine, aux grands écosystèmes marins et à la biodiversité,
- (vi) que l'exécution et le maintien des activités régionales demeurent problématiques en raison du décalage entre les programmes décidés par la Commission et les ressources dont elle dispose, de la moindre capacité de l'UNESCO de financer les programmes régionaux et mondiaux de la COI au moyen de son budget ordinaire, et des contraintes d'ordre administratif qui pèsent actuellement sur les organes subsidiaires régionaux,
- (vii) que les efforts que la COI, particulièrement ces dernières années, a déployés pour soutenir financièrement, y compris en mobilisant des fonds extrabudgétaires, ses organes subsidiaires régionaux sont appréciés,
- (viii) que les contributions financières et en nature versées par les États membres par l'intermédiaire des organes subsidiaires régionaux et des bureaux décentralisés de la COI ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de la mise en œuvre des programmes de la Commission dans les régions,

Rappelant

- (i) l'appel lancé aux États membres dans la résolution XXIII-6, intitulée « Coopération régionale en sciences et techniques marines et rôle des organes subsidiaires régionaux de la COI », afin qu'ils renforcent le rôle régional de la Commission,
- (ii) les conclusions du document IOC/EC-XXXVII/2 Annexe 12, intitulé « Note d'orientation sur les modalités de mise en œuvre des programmes de la COI dans les régions », puis du document IOC-XXIII/2 Annexe 5, intitulé « Renforcer l'efficacité de

la coopération régionale en sciences et techniques marines et le rôle des organes subsidiaires régionaux de la COI »,

Prenant note

- (i) des documents IOC-XXIV/2 Annexe 8 et IOC/INF-1239 du Groupe de travail intersessions sur les programmes régionaux et le rôle des organes subsidiaires régionaux de la COI, créé en application de la résolution XXIII-6 pour examiner l'efficacité, l'efficience et le rôle des programmes régionaux de la Commission,
- (ii) de la politique actuelle de décentralisation de l'UNESCO et de la nécessité d'une cohérence entre le fonctionnement de la Commission et cette politique, afin que les organes subsidiaires régionaux de la COI puissent gagner en stabilité et en efficacité et tirer parti des ressources mises à disposition dans le cadre de cette politique de décentralisation,
- (iii) des contraintes d'ordre administratif qui pèsent sur les organes subsidiaires régionaux et les États membres du fait de l'absence de mécanismes propres à faciliter davantage l'affectation des contributions des États membres (et d'autres entités compatibles avec les dispositions de l'Article 10 des Statuts de la COI) destinées à soutenir les programmes de travail des organes subsidiaires régionaux,

Notant en outre la nécessité de renforcer les organes subsidiaires régionaux afin d'assurer pleinement la mise en œuvre régionale de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013),

Encourage les organes subsidiaires régionaux à attirer des financements grâce à des plans stratégiques axés sur un développement des capacités en sciences de la mer qui aboutisse à une meilleure connaissance de l'océan, et un meilleur système de suivi, de gouvernance et de gestion des ressources et de l'environnement marins ;

Encourage en outre les organes subsidiaires régionaux à concevoir des programmes et activités conjoints avec les composantes régionales du PNUE et d'autres organismes des Nations Unies, en particulier, l'OMM et la FAO ;

Prie instamment les États membres et les organisations internationales et régionales compétentes d'accorder la priorité aux composantes régionales des programmes de science, d'observation et de services océaniques, de renforcement des capacités et de transfert de technologie dans leur dialogue avec la communauté internationale des donateurs ;

Charge le Secrétaire exécutif de la COI d'étudier des mécanismes financiers permettant de financer les programmes de travail convenus pour les organes subsidiaires régionaux de la COI et, le cas échéant, de prendre des mesures en vue de créer des fonds-en-dépôt régionaux (comptes subsidiaires relevant du Compte spécial de la COI) et de proposer un mécanisme pour recueillir les contributions ;

Prie instamment aussi les États membres et autres entités donatrices de financer les activités des organes subsidiaires régionaux de la COI ;

Décide qu'une réunion des organes subsidiaires régionaux de la COI se tiendra la veille de l'ouverture de l'Assemblée ou du Conseil exécutif de la COI ;

Charge en outre le Secrétaire exécutif de la COI :

- (i) de prendre des mesures pour améliorer et renforcer les capacités des organes subsidiaires régionaux et des bureaux décentralisés de la COI, par exemple en contribuant aux dépenses de personnel, en envisageant une répartition plus équilibrée des fonds entre les composantes mondiales et régionales du programme

de travail de la COI et en décentralisant les programmes mondiaux de la COI vers les régions lors de la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 et du Programme et budget pour 2008-2009 ;

- (ii) de tirer parti des services offerts par le réseau des bureaux régionaux, multipays et nationaux et des bureaux pour la science de l'UNESCO pour fournir un appui administratif.

Résolution XXIV-12
SEPTIÈME SESSION DE L'ORGANE CONSULTATIF D'EXPERTS
SUR LE DROIT DE LA MER DE LA COI (IOC/ABE-LOS VII)

La Commission océanographique intergouvernementale,

Reconnaissant l'importance du rôle de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI (ABE-LOS/COI) et l'avancement des travaux de l'ABE-LOS/COI à sa septième session (Libreville, Gabon, 19-23 mars 2007),

Rappelant les paragraphes 14 et 110 de la résolution 61/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies, où sont reconnus les travaux accomplis par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO par l'intermédiaire de son Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer,

Rappelant en outre les résolutions XXII-12, XXIII-8, XXIII-9, EC-XXXVII.8 et EC-XXXIX.7 de la COI, dans lesquelles est défini le mandat de l'ABE-LOS/COI en ce qui concerne :

- (i) la pratique des États membres s'agissant des Parties XIII et XIV de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS),
- (ii) la diffusion et l'application des « Critères et principes directeurs concernant le transfert de techniques marines »,
- (iii) la Procédure d'application de l'article 247 de l'UNCLOS par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO,
- (iv) le cadre juridique de la COI applicable à la collecte des données océanographiques dans le contexte de l'UNCLOS,

Entérine le rapport de l'IOC/ABE-LOS VII et approuve les recommandations figurant dans l'annexe à la présente résolution ;

Décide

- (i) que l'ABE-LOS/COI poursuivra ses travaux relatifs au « Cadre juridique de la COI pour la collecte de données océanographiques dans le contexte de l'UNCLOS » en étroite coopération avec l'I-GOOS et la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies (OLA/DOALOS) et le prie d'élaborer dès que possible un texte consensuel ;
- (ii) que l'ABE-LOS/COI devrait contribuer, le cas échéant, à la mise à jour du document « *Recherche scientifique marine : guide pour l'application des dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer* » en étroite coopération avec l'OLA/DOALOS ;

Prie instamment les États membres d'apporter un soutien financier à l'organisation de la huitième session de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI, en sus des fonds déjà alloués au titre du Programme ordinaire.

Annexe à la résolution XXIV-12

Recommandations

L'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer a recommandé ce qui suit à sa septième session (IOC/ABE-LOS VII) :

1. Que l'Assemblée de la COI soit informée que les progrès accomplis dans la préparation du « Projet de principes directeurs applicables la collecte de données océanographiques par des moyens spécifiques dans le contexte de l'UNCLOS » traduit la pertinence des programmes de la COI pour le renforcement de la coopération internationale visant à favoriser une compréhension mondiale des océans et à contribuer à des alertes à court terme, à des prévisions météorologiques et à la prévision climatique.
2. Que les États membres de la COI participent pleinement aux sessions de l'ABE-LOS/COI, par l'intermédiaire de leurs experts en droit de la mer et en recherche scientifique marine, comme le prescrit la résolution de la COI XIX-19, ainsi qu'aux activités intersessions, afin de favoriser les travaux de l'Organe consultatif et de faciliter les travaux en cours concernant le projet de principes directeurs pour qu'ils soient menés à terme, de préférence à sa huitième session (2008).
3. Que le Secrétaire exécutif de la COI diffuse la « Procédure d'application de l'article 247 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer par la COI » et aide les États membres à l'appliquer.
4. Que les États membres de la COI reconnaissent le « Guide d'orientation » et participent activement à l'établissement du « Fichier d'experts chargés d'émettre des avis ou de donner des conseils sur l'élaboration de législations et de pratiques concernant la recherche scientifique marine et le transfert de techniques marines » et contribuent au fonds multidonateurs établi à cet effet.
5. Que l'UNESCO insiste, à sa 24^e session, sur l'importance du rôle que joue l'ABE-LOS/COI en contribuant aux travaux entrepris par la COI en vue de la mise en œuvre de l'UNCLOS et d'autres conventions et accords pertinents du système des Nations Unies et de la promotion de la coopération internationale, conformément au droit international, en matière d'activités scientifiques relatives à l'océan.
6. Que l'Assemblée, à sa 24^e session, demande au Secrétaire exécutif de la COI de consulter l'OLA/DOALOS sur la possibilité pour l'ABE-LOS/COI de contribuer à la mise à jour du document intitulé « *Recherche scientifique marine : guide pour l'application des dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer* », publié en 1991.

Résolution XXIV-13
GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX DE COORDINATION (GIC) DE LA COI
POUR LES SYSTÈMES D'ALERTE AUX TSUNAMIS ET DE MITIGATION
DANS L'OcéAN INDIEN (IOTWS), DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST,
LA MÉDITERRANÉE ET LES MERS ADJACENTES (NEAMTWS) ET DANS LES CARAÏBES
ET LES RÉGIONS ADJACENTES (CARIBE-EWS)

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant les résolutions XXIII-12, XXIII-13 et XXIII-14, par lesquelles elle a respectivement créé les Groupes intergouvernementaux de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS), du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS) et du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS), et décidé d'en assurer les secrétariats,

Réaffirmant

- (i) que l'IOTWS, le CARIBE-EWS et le NEAMTWS seront des réseaux coordonnés de systèmes nationaux et de capacités nationales, et feront partie d'un réseau mondial de systèmes d'alerte rapide pour tous les risques liés aux océans,
- (ii) que chaque État membre devrait avoir la responsabilité d'émettre des alertes sur son propre territoire,
- (iii) son engagement en faveur d'un échange libre et sans restriction des données d'observation en temps réel concernant les tsunamis, conformément à la politique de la COI/UNESCO en matière d'échange des données océanographiques, et sans préjudice de la souveraineté des États membres,

Prenant note des priorités du Cadre d'action de Hyogo (HFA) visant à renforcer les systèmes d'alerte rapide et l'efficacité des interventions en cas de catastrophe,

Prenant également note du paragraphe 112 de la résolution 61/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Reconnaissant avec satisfaction le soutien constant, financier ou autre, spécifiquement apporté par les États membres et autres donateurs au fonctionnement de l'Unité des tsunamis,

Ayant examiné

- (i) le rapport de la troisième session du GIC/IOTWS (ICG/IOTWS-III/3),
- (ii) le rapport de la quatrième session du GIC/IOTWS (ICG/IOTWS-IV/3),
- (iii) le rapport de la deuxième session du GIC/CARIBE-EWS (ICG/CARIBE-EWS-II/3),
- (iv) le rapport de la troisième session du GIC/NEAMTWS (ICG/NEAMTWS-III/3),

Exprime sa gratitude et sa satisfaction

- (i) au Gouvernement indonésien, pour avoir accueilli la 3^e session du GIC/IOTWS à Bali, du 30 juillet au 2 août 2006 ;
- (ii) au Gouvernement allemand, pour avoir accueilli la 3^e session du GIC/NEAMTWS à Bonn, du 7 au 9 février 2007 ;

- (iii) au Gouvernement kényen, pour avoir accueilli la 4^e session du GIC/IOTWS à Mombasa, du 28 février au 2 mars 2007 ;
- (iv) au Gouvernement vénézuélien, pour avoir accueilli la 2^e session du GIC/CARIBE-EWS à Cumaná, du 12 au 14 mars 2007 ;

Acceptant la nécessité de fixer des exigences communes (en matière de veille et d'alerte) pour les centres régionaux des systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation,

Charge le Secrétaire exécutif de la COI d'élaborer un projet d'exigences communes pour les centres régionaux, en étroite coopération avec les GIC, à soumettre à la 41^e session du Conseil exécutif de la COI en 2008 ;

Exprime sa reconnaissance au Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) de la NOAA et à l'Office météorologique japonais (JMA) pour avoir fourni, à titre provisoire, des conseils et informations concernant les tsunamis dans l'océan Indien ;

Encourage le PTWC et le JMA à continuer à fournir ce type d'informations ;

Accueille avec satisfaction et accepte les offres généreuses

- (i) du Gouvernement équatorien, d'accueillir la 22^e session du GIC/PTWS en septembre 2007 ;
- (ii) du Gouvernement portugais, d'accueillir la 4^e session du GIC/NEAMTWS en novembre 2007 ;
- (iii) du Gouvernement panaméen, d'accueillir la 3^e session du GIC/CARIBE-EWS en janvier 2008 ;
- (iv) du Gouvernement malaisien, d'accueillir la 5^e session du GIC/IOTWS en février 2008.

Résolution XXIV-14
LES SYSTÈMES D'ALERTE AUX TSUNAMIS ET AUTRES ALÉAS OCÉANIQUES
ET DE MITIGATION

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant les principes directeurs que le Conseil exécutif de la COI à sa 39^e session a fixés au Groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un cadre pour la mise en place d'un Système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et autres aléas liés aux océans (GOHWMS) (Annexe V du rapport IOC/EC-XXXIX/3), le chargeant de :

- (i) poursuivre l'élaboration du document-cadre en faisant en sorte que le Système :
 - assure l'efficacité, l'interaction et la viabilité des composantes techniques de tous les systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et aux aléas liés aux océans qui relèvent de la COI,
 - prenne en considération les éventuelles lacunes des systèmes existants, en particulier dans les régions où il n'existe aucun système,
 - développe et exploite les synergies entre tous les systèmes d'alerte régionaux sous la forme d'un système mondial de systèmes, et
 - harmonise et favorise l'efficacité des mécanismes de gouvernance pour l'ensemble des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et aux aléas qui leur sont liés, relevant de la COI ;
- (ii) envisager la création d'un groupe ou mécanisme permanent chargé de mener à bien les tâches de gouvernance énoncées à l'alinéa (i) ci-dessus ;
- (iii) poursuivre l'élaboration d'une stratégie relative aux multiples aléas liés aux océans,

Notant

- (i) le Projet de stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) et son Objectif de haut niveau 1 : Prévention des risques naturels et réduction de leurs effets,
- (ii) les priorités du Cadre d'action de Hyogo (HFA) visant à renforcer les systèmes d'alerte rapide et l'efficacité des interventions en cas de catastrophe,

Notant en outre que le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a créé un Groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophes (fourniture de services) et que le Congrès de l'OMM a adopté à sa 15^e session la résolution 19 (Cg-XV) - Programme de météorologie maritime et océanographique,

Considérant que l'harmonisation et la normalisation des pratiques pertinentes d'observation, de gestion et de communication des données, de prévision, d'alerte et de mitigation des systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas océaniques ainsi que la mise en place d'un cadre pour les systèmes d'alerte multi-aléas au niveau national profiteront directement aux États membres en améliorant l'efficacité, la solidité et la viabilité de leurs systèmes nationaux et régionaux d'alerte et répondront aux Objectifs de haut niveau de la COI,

Convenant que l'harmonisation et la normalisation ne peuvent être développées et définies que progressivement,

Reconnaissant

- (i) que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies multi-aléas et de systèmes fonctionnellement compatibles, y compris pour les tsunamis, sont uniquement rendues possibles par des consultations, une coordination et une coopération étroites entre tous les partenaires ayant mandat de faire face aux tsunamis et aux risques océaniques connexes, et en particulier les organisations membres du système renforcé au service de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) et la communauté sismique internationale,
- (ii) que l'élaboration, la mise en place et le fonctionnement des différents systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation à l'échelle des bassins océaniques passent par une étroite coordination, notamment avec l'OMM et avec les services météorologiques et hydrologiques nationaux qui sont ses homologues nationaux,

Rend hommage aux efforts du Groupe de travail pour la mise en place du GOHWMS et se félicite des propositions présentées dans le premier projet de document-cadre (document IOC-XXIV/2 Annexe 10) ;

Encourage le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) à favoriser et établir des systèmes d'observation essentiels afin de contribuer à la détection et à la prévision des risques, et le Groupe d'experts de la COI sur la gestion intégrée des zones côtières (ICAM), à favoriser l'inclusion des aléas océaniques dans la gestion intégrée des zones côtières ;

Décide

- (i) de créer un Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) ;
- (ii) que le mandat et la composition de ce Groupe figureront en annexe à la présente résolution ;
- (iii) que le Groupe rendra compte à la 41^e session du Conseil exécutif de la COI en 2008 et que les résultats qu'il aura obtenus, son mandat et ses objectifs seront réexaminés à la 25^e session de l'Assemblée en 2009 ;
- (iv) que le Groupe présentera le document-cadre pour la mise en place d'un système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et aux autres aléas liés aux océans à la 41^e session du Conseil exécutif de la COI ;

Invite les organisations mentionnées dans l'annexe à désigner des représentants au niveau approprié pour participer aux travaux du Groupe.

Annexe à la résolution XXIV-14

**Mandat du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis
et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation
(TOWS-WG)**

Mandat

1. Le TOWS-WG a pour fonction de :
 - (a) donner des avis sur des activités coordonnées de développement et de mise en œuvre de systèmes d'alerte et de mitigation concernant les tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer qui représentent des priorités communes à tous les GIC/TWS, en mettant spécialement l'accent sur :
 - (i) l'harmonisation et la normalisation des méthodes pertinentes d'observation, de gestion et de communication des données, de prévision et d'alerte ;
 - (ii) le développement de synergies dans le cadre des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation ;
 - (iii) le renforcement des capacités intergouvernementales, internationales et nationales dans le domaine de la connaissance des risques, de la vulnérabilité et de l'évaluation des effets ;
 - (iv) la coordination efficace avec tous les organes subsidiaires, groupes d'experts et organisations partenaires compétents ayant des mandats pertinents ;
 - (b) rendre compte au Conseil exécutif et à l'Assemblée de la COI de ces activités communes et proposer des actions nouvelles, en fonction des besoins ;
 - (c) donner des avis au Conseil exécutif et à l'Assemblée de la COI sur les points suivants :
 - (i) les instructions à donner aux organes subsidiaires compétents chargés de coordonner la mise en œuvre des activités du TOWS-WG ;
 - (ii) les liaisons à établir ou consultations à mener avec les partenaires internationaux et intergouvernementaux concernés pour exécuter des activités du TOWS-WG qui ne relèvent pas du mandat spécifique de la COI.
2. Le TOWS-WG doit faire le point et donner des orientations sur l'établissement du cadre pour la mise en place d'un système de bout en bout global, durable et intégré qui s'applique aux tsunamis et à d'autres aléas liés au niveau de la mer en exploitant les mécanismes, capacités et compétences existants de la COI et en facilitant la réalisation de projets et programmes prioritaires, conformément au Plan stratégique de la COI, aux décisions du Conseil exécutif de la Commission et en coordination avec les partenaires concernés.

Composition et mode de fonctionnement

Le TOWS-WG est composé comme suit :

- (a) les présidents des quatre GIC/TWS et de l'I-GOOS, de la JCOMM et de l'IODE ;
- (b) trois membres du Conseil exécutif de la COI, nommés par le Président, compte tenu de la répartition géographique ;

- (c) des personnalités de haut niveau invitées, représentant les principaux partenaires du TOWS-WG en matière de réduction des risques de catastrophes extérieurs à la COI, parmi lesquels l'OMM et d'autres membres du système de la SIPC, la FDSN ou le GSN et d'autres organismes intergouvernementaux et internationaux compétents ;
- (d) les membres nommés par le Conseil exécutif peuvent être renommés pour un mandat de deux ans.

Le TOWS-WG est présidé par un des vice-présidents de la COI et coprésidé par le président d'un des organes subsidiaires de la Commission, sur recommandation du Président de la Commission après consultation du Bureau de la COI.

Le TOWS-WG se réunit une fois par an, avant la session du Conseil exécutif ou de l'Assemblée de la COI.

Le Secrétaire exécutif de la COI assure les services de secrétariat du TOWS-WG.

Résolution XXIV-15
PROGRAMME ET BUDGET DE LA COI POUR 2008-2009

La Commission océanographique intergouvernementale,

Rappelant les articles 1.2 et 10.1 des Statuts de la COI,

Prenant note du rapport du Secrétaire exécutif de la COI sur la mise en œuvre du programme pour l'exercice 2006-2007, figurant dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 3,

Prenant note en outre de la présentation du Projet de programme et de budget de la COI pour 2008-2009, figurant dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 11,

Notant avec préoccupation que la COI n'a plus dans le projet de 34 C/4 - Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 - le statut de programme phare de l'UNESCO qu'elle avait dans le 31 C/4 - Stratégie à moyen terme pour 2002-2007,

Soulignant le rôle spécifique de la COI en tant qu'organe intergouvernemental compétent en matière de sciences et de services océaniques dans le système des Nations Unies et particulièrement en tant qu'organe de l'UNESCO chargé des océans, opérant par le biais de l'action concertée de ses États membres,

Prenant note également

- (i) de l'approche axée sur le programme adoptée dans le Projet de stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4) et de l'utilisation de priorités sectorielles biennales pour établir des articulations avec le Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5), ainsi que de l'orientation qui résulte de cette approche,
- (ii) des responsabilités accrues que la COI est appelée à assumer en 2008-2009, concernant en particulier la coordination de la mise en place des systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le contexte multi-aléa,
- (iii) du rôle que joue la COI dans la coordination technique avec d'autres organisations et institutions spécialisées des Nations Unies,

Ayant examiné les propositions relatives à la structure, la formulation et le cadre budgétaire pour l'exercice biennal 2008-2009 contenues dans le Projet de programme et de budget de l'UNESCO pour 2008-2009 (34 C/5), ainsi que les quatre scénarios retenus, allant d'une croissance nominale zéro à une croissance réelle,

Soulignant que toute réduction en termes réels des fonds alloués par l'UNESCO à la COI au titre du budget ordinaire, compte tenu des besoins prévus et des résultats escomptés, qui, considérés également en termes réels vont croissant, se traduirait par une réduction correspondante des programmes et activités en cours de la Commission, notamment en ce qui concerne l'extension des programmes régionaux,

Soulignant l'importance

- (i) des fonds fournis par l'UNESCO au titre du budget ordinaire, moyen efficient et efficace au niveau intergouvernemental de générer des actions et un soutien supplémentaires de la part des États membres, notamment sous la forme de contributions au Compte spécial de la COI et de détachement de personnel,
- (ii) d'un soutien permanent et croissant de la part des États membres, sous la forme de contributions volontaires extrabudgétaires et en nature, pour les travaux de la COI, et la mise en œuvre de ses plans,

Prenant note de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) et de la Stratégie biennale pour 2008-2009, ainsi que des résultats escomptés, des indicateurs de performance,

Décide que le Programme et budget de la COI pour 2008-2009 doit être aligné sur les objectifs de haut niveau de la Stratégie biennale et les actions définies dans cette stratégie,

Adopte le Projet de programme et de budget de la COI pour 2008-2009 figurant à l'Annexe de la présente résolution,

Reconnaissant

- (i) la nécessité de maintenir par principe que le budget de la COI ne doit pas être réduit par des virements de crédits à d'autres titres du budget de l'UNESCO comme indiqué dans le projet de résolution portant ouverture de crédits pour 2008-2009,
- (ii) la nécessité d'une augmentation par rapport au montant net du budget alloué à la COI dans le 33 C/5 (1 045 000 dollars au total), qui devra être affectée : à l'Objectif de haut niveau 1 et à des actions nouvelles ou renforcées relatives aux tsunamis et aux risques naturels ; à l'Objectif de haut niveau 2, pour des actions relatives aux effets du changement climatique et à l'adaptation à ce phénomène dans les zones côtières et au profit de l'Afrique et des pays les moins avancés, ainsi qu'au Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin,

Charge le Secrétaire exécutif de la COI de porter ces besoins à l'attention du Directeur général de l'UNESCO dans le cadre de la préparation de la 34^e session de la Conférence générale,

Exhorte les États membres

- (i) à soutenir les propositions de programme de la COI lorsque le projet de 34 C/5 sera examiné par le Conseil exécutif et la Conférence générale de l'UNESCO ;
- (ii) à maintenir et accroître le soutien qu'ils apportent à la COI, sous forme de contributions directes et en nature ;

Invite le Secrétaire exécutif à communiquer aux États membres les résultats des débats de la Conférence générale de l'UNESCO sur le 34 C/5, avec une analyse des incidences sur les programmes de la COI,

Autorise le Conseil exécutif à produire à sa 41^e session, un Projet de stratégie de programme pour l'exercice biennal 2010-2011 et à revoir le budget approuvé au titre du 34 C/5 ainsi que les plans opérationnels du Secrétariat pour 2008-2009,

Décide que le Conseil exécutif étudiera, à sa 41^e session, les ajustements à apporter à la Stratégie à moyen terme et les éventuelles incidences budgétaires, et de revoir l'approche adoptée pour le Programme et budget dans la présente résolution.

Annexe à la résolution XXIV-15

**Programme et budget de la COI pour 2008-2009
sur la base des montants nets alloués, en dollars des États-Unis**

TITRE	Activités au titre du budget ordinaire 2008-2009	Différence avec 2006-2007	Estimation des ressources extrabudgétaires 2008-2009
	\$	\$	\$
TITRE I POLITIQUE GÉNÉRALE ET COORDINATION			
A. Organes directeurs			
1. Assemblée	200 000	98 400	
2. Conseil exécutif	150 000	74 000	
3. Réunions régionales statutaires	50 000	11 300	
Total I.A	400 000	183 700	
B. Coordination			
5. ADG (voyages)	60 000	45 000	
6. Bureau de l'ADG	240 000	45 000	
Total I.B	300 000	90 000	
C. Participation au processus de coordination et de consultation des Nations Unies			
TOTAL TITRE I	710 000	283 700	
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME			
A. Programmes			
1. Prévention des risques naturels et mitigation			
1.a Systèmes de surveillance et d'alerte			2 865 000
1.b Éduquer les communautés menacées et les décideurs	48 600	-5 600	40 000
Total 1	48 600	-5 600	2 905 000
2. Atténuation des effets du changement climatique			
2.a Comprendre le rôle de l'océan dans le changement climatique	224 300	-25 700	150 000
2.b Prévisions climatiques, observations et services	1 071 900	-122 710	2 000 000
2.c Changement climatique et écosystèmes marins	172 700	-19 721	150 000
Total 2	1 468 900	-168 131	2 300 000
3. Préservation des écosystèmes océaniques			
3.a Mécanisme de notification systématique			400 000
3.b Surveillance de la dégradation du milieu marin	133 800	-15 312	200 000
3.c Renforcement des capacités au niveau régional	552 200	-63 090	260 000
Total 3	686 000	-78 402	860 000
4. La gestion intégrée des zones côtières et l'UNCLOS			
4.a L'UNCLOS et le transfert de technologie marine	105 000	-12 000	50 000
4.b La science au service de la gestion des océans et des zones côtières	144 000	-16 517	900 000
4.c Outils d'aide à la décision pour la gestion des zones côtières	109 300	-12 550	600 000
Total 4	358 300	-41 067	1 550 000
Total II.A	2 561 800	-293 200	7 615 000
B. Services liés au programme			
1. Relations extérieures et coopération	10 000		
2. Publications	20 000		
Total II.B	30 000		
TOTAL TITRE II	2 591 800	-293 200	7 615 000
TITRE III SOUTIEN À L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION			
A. Administration			
1. Courrier, expéditions et systèmes d'information	9 500	5 500	
2. Fournitures	8 000	4 000	
Total III.A	17 500	9 500	
TOTAL TITRE III	17 500	9 500	
TOTAL TITRES I-III	3 319 300	0	7 615 000

ANNEXE III

Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la 24^e session de l'Assemblée de la COI

UNESCO, 19 juin 2007

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'ouvrir la 24^e session de l'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO. L'année 2007 est importante pour le système des Nations Unies, l'UNESCO et la COI. De nombreux points sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée et je nourris de grandes espérances quant aux résultats de la présente session.

Ces deux dernières années, la COI a été confrontée à des défis et des changements considérables, pour une large part en raison du tsunami de l'océan Indien de décembre 2004. La Commission océanographique a remarquablement bien réagi à cette tragédie, apportant une dimension entièrement nouvelle à ses travaux sur les tsunamis tout en conservant les autres facettes de son programme. La visibilité de l'UNESCO au sein de la famille des Nations Unies, et au-delà, s'en est trouvée nettement accrue.

J'aimerais remercier toutes les nations qui ont contribué à la mise en place du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien, surtout celles qui ont fourni des ressources financières et humaines par le biais de mécanismes du système des Nations Unies, soutenant le rôle de coordination de la COI et rendant possible cette extraordinaire réalisation. Grâce à vos efforts, le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien est désormais opérationnel.

Après l'accord qui a donné naissance au Groupe international de coordination en 2005, 28 centres nationaux sur les tsunamis ont été créés sous l'autorité des gouvernements des pays concernés. Ces centres sont chargés d'émettre des alertes sur leur territoire et sont responsables de la communication avec les autorités locales, les médias et les populations menacées.

Bien entendu, l'infrastructure et les instruments régionaux ne sauraient à eux seuls suffire à protéger les populations côtières. Comme le tsunami de Java du 17 juillet 2006 l'a clairement montré, il est également indispensable que les pays soient prêts à affronter ces phénomènes imprévisibles.

Aujourd'hui, plus de deux ans après la tragédie de 2004, sur les 28 pays participant à l'IOTWS, 20 doivent encore élaborer des plans nationaux pour mettre en place leur propre système d'alerte et d'intervention rapides. Dans l'ensemble de la région de l'océan Indien, comme dans de nombreuses autres zones vulnérables, l'impréparation face à un tsunami est toujours totale. Sans infrastructures nationales efficaces, les alertes aux tsunamis ne parviendront pas aux populations menacées du littoral. Et faute d'exercices d'intervention, lorsque les alertes parviennent effectivement jusqu'à la côte, il est peu probable que les communautés et les autorités locales qui les reçoivent sachent quelle est la meilleure conduite à suivre.

La mise en place de systèmes d'alerte rapide aux tsunamis est en bonne voie dans l'Atlantique du Nord-Est et en Méditerranée ainsi que dans les Caraïbes, puisque des plans de mise en œuvre y ont été adoptés et des points focaux nationaux pour les tsunamis nommés. Dans l'Atlantique du Nord-Est et en Méditerranée, une liste d'institutions pouvant servir de centres régionaux de veille a été établie, ce qui permet d'assurer la surveillance et le traitement permanents (24 heures sur 24) des données sismiques provenant des mers qui bordent l'Europe.

Les effets dévastateurs du tsunami qui a frappé les Îles Salomon en avril 2007 prouvent toutefois la nécessité de renforcer les dispositifs d'intervention d'urgence et de communication dans les pays les plus vulnérables. Je me rendrai dans les Îles Salomon la semaine prochaine et espère y discuter des moyens d'améliorer leur système de lutte contre les catastrophes.

Mesdames et Messieurs,

La COI est le seul organisme du système des Nations Unies à mettre en place, pour obtenir des données et informations sur les océans et les zones côtières, un système global auquel toutes les nations du monde pourront participer et dont toutes pourront bénéficier.

Le module climatique du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) a atteint d'importants objectifs. À ce jour, 1 229 bouées dérivantes et 2 851 flotteurs dérivants Argo collectent des données et informations essentielles destinées à d'importants programmes de recherche. Jamais auparavant tant de plates-formes automatiques dédiées à l'observation de l'océan avaient été déployées dans le monde. Ces instruments jouent aussi un grand rôle dans l'amélioration des prévisions météorologiques et climatiques, contribuant ainsi à satisfaire les exigences de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le module côtier du GOOS devrait fournir les informations nécessaires pour assurer la gestion et restaurer la santé des écosystèmes côtiers et de leurs ressources vivantes, prévoir et atténuer les effets des risques naturels, améliorer la sécurité et la rentabilité des opérations en mer et protéger la santé publique. Ce sont là des objectifs extrêmement ambitieux qui supposent de mobiliser science et technologie pour trouver des solutions nouvelles à des problèmes sociétaux de premier plan.

Les pays les plus développés peuvent beaucoup apporter en matière d'observation des océans et de la terre. Et c'est effectivement ce qu'ils font en entretenant des réseaux de satellites d'observation de la Terre et en finançant la majorité des réseaux d'observation *in situ*.

Toutefois, les principes qui sous-tendent le GOOS garantissent à tous les pays participants le libre échange des données et de l'information et le développement de services océaniques. Les systèmes d'alerte rapide aux tsunamis et autres inondations côtières en sont un bon exemple.

Les informations relatives au niveau de la mer sont indispensables aux alertes aux tsunamis. D'où l'importance fondamentale du Système mondial d'observation du niveau de la mer (GLOSS). L'intérêt du GLOSS va toutefois bien au-delà de l'alerte rapide aux tsunamis. L'année dernière, la COI a accueilli au Siège de l'UNESCO une importante conférence scientifique sur le thème « Comprendre l'élévation du niveau marin et ses fluctuations », organisée de concert avec le Programme mondial de recherche sur le climat. Le point des connaissances sur l'élévation du niveau marin a été fait à cette occasion et la Conférence a adressé sur cette question de précieuses recommandations aux décideurs, leur préconisant notamment de développer des systèmes améliorés d'observation. Le GOOS doit contribuer à la viabilité à long terme de ces réseaux et les gouvernements doivent vigoureusement participer aux travaux de la COI. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir un système mondial partiel ou, pire encore, de laisser coexister de nombreux systèmes indépendants régis par des critères géographiques ou politiques particuliers.

C'est pourquoi le GOOS coopère avec le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et contribue à la mise en place du GEOSS, bien que le GEO ne fasse pas partie du système des Nations Unies. Le GEO a reconnu la nécessité de l'inclusivité et du renforcement des capacités dans le monde en développement. Toutefois, pour éviter les répétitions ou redondances, le GEO et le GEOSS devraient également reconnaître le GOOS et ceux qui le parrainent.

Mesdames, Messieurs,

Les zones côtières constituent un domaine d'action important de la COI, dans lequel l'UNESCO jouit de longue date de compétences spécialisées.

La moitié environ de la population mondiale est concentrée dans des bandes côtières de 200 km de large. D'ici à 2010, 20 des 30 mégapoles du monde se trouveront sur le littoral et seront donc de plus en plus vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion côtière et à d'autres risques physiques. Les petits États insulaires en développement sont eux aussi particulièrement menacés.

Par conséquent, la recherche sur les zones côtières est devenue un thème prioritaire et unificateur commun à toutes les sections de la COI et qui bénéficie désormais de l'appui du nouveau Groupe pour les observations intégrées des zones côtières (PICO) du module côtier du GOOS.

L'approche intersectorielle prend tout son sens à la lumière du rôle de chef de file dévolu à la COI par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (GRAME), en particulier sa phase initiale - l'Évaluation des évaluations.

La COI et le PNUE codirigent ces travaux qui fourniront un cadre et une méthodologie au Mécanisme et qui seront soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2009.

Dans le cadre du système des Nations Unies, l'action du Réseau UN-OCEANS et la prolongation pour deux années supplémentaires du rôle de la COI comme coordinatrice de cet organe est une source de grande fierté pour l'UNESCO. D'autant plus qu'une Équipe spéciale sur les zones marines protégées et d'autres mécanismes concernant des zones particulières ont été récemment créés et seront également copilotés par l'UNESCO. Avec la COI, deux autres entités de l'UNESCO - le MAB et le Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial - apporteront leur contribution à l'Équipe spéciale, permettant ainsi de renforcer la coopération intersectorielle. L'intersectorialité est un des grands atouts de l'Organisation, et une caractéristique que nous souhaitons renforcer.

Il est très important que l'action de la COI et du Réseau UN-OCEANS soit prise en compte dans les mesures actuellement mises en place pour renforcer la cohérence du système des Nations Unies.

En premier lieu, des efforts doivent être consentis pour promouvoir l'inclusion des questions relatives aux océans dans les plans nationaux de développement et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. À cet égard, je me félicite que les membres du Réseau UN-OCEANS aient récemment décidé d'établir un inventaire des activités qu'ils mènent dans tous les pays côtiers où le concept d'unité d'action des Nations Unies est mis en œuvre à titre pilote.

En second lieu, étant donné que l'Organisation des Nations Unies cherche à instaurer une plus grande cohérence dans le domaine environnemental, il convient de tenir dûment compte du rôle que joue déjà le Réseau pour parvenir à une action efficace et coordonnée sur les questions relatives aux océans et aux zones côtières. La COI jouit d'une expérience indubitable en la matière, qui peut contribuer à façonner le débat.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi à présent d'en venir à un sujet qui, j'en suis sûr, vous est très familier : l'examen d'ensemble des grands programmes II et III.

Le Comité chargé de l'examen d'ensemble s'est penché sur les programmes de l'UNESCO dans le domaine des sciences et a proposé une vision et une stratégie pour l'avenir des sciences au

sein de l'Organisation. Le Secrétaire exécutif de la COI, M. Bernal, a fait fonction de membre interne du Comité, et le Président, M. Pugh, a contribué à ses travaux.

Le rapport du Comité, ainsi que la réponse que j'y ai apportée, ont été adressés à l'ensemble des programmes scientifiques internationaux, notamment la COI. J'attends avec beaucoup d'intérêt vos observations, qui seront soumises à la Conférence générale en octobre.

En tant que programme scientifique intergouvernemental et qu'organisme spécialisé de l'UNESCO, la COI a fait l'objet d'un rapport très positif, et je suis heureux de constater qu'elle prévoit déjà d'intégrer certaines des recommandations essentielles du Comité dans ses nouveaux Projet de stratégie à moyen terme et de programme et budget biennal. En particulier, je me félicite des liens qu'elle noue avec d'autres programmes de l'UNESCO, dans des domaines tels que la préservation de la biodiversité, la gestion des eaux souterraines ou l'élaboration de politiques scientifiques. Comme le recommande le Comité chargé de l'examen d'ensemble, il faut que l'UNESCO mène une action plus intégrée dans le domaine des sciences et renforce l'interdisciplinarité et les activités intersectorielles.

En outre, les projets de Stratégie et de Programme et budget de la COI, ainsi que les recommandations du Comité, ont largement inspiré les travaux menés par l'UNESCO en vue d'élaborer sa propre Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4) et son Programme et budget pour 2008-2009 (34 C/5). La symbiose qui caractérise nos planifications nous est mutuellement bénéfique.

À sa dernière session, en avril, le Conseil exécutif a débattu de manière approfondie du projet de 34 C/4 établi par le Secrétariat et a formulé un ensemble de recommandations qui précisent considérablement le texte d'origine. Le projet et les recommandations du Conseil doivent à présent être transmis à la Conférence générale.

Le 34 C/4 est axé sur cinq objectifs primordiaux assujettis au programme correspondant aux compétences de base de l'UNESCO, et 14 objectifs stratégiques de programme.

La contribution de la COI est particulièrement importante pour atteindre les objectifs stratégiques de programme 3 « Mettre le savoir scientifique au service de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles » et 5 « Contribuer à la préparation et à la mitigation en cas de catastrophe », qui met un accent particulier sur les tsunamis, les séismes, les inondations et les glissements de terrain.

Comme je l'ai déjà dit, l'UNESCO se doit d'adopter une approche holistique pour relever ces défis, en mobilisant toutes les compétences spécialisées qui existent dans le secteur des sciences et en tirant également parti des compétences des autres secteurs dans ce domaine. Ceci est particulièrement important en matière de lutte contre les catastrophes et de mitigation. L'action de la COI relative aux tsunamis montre clairement que, pour être efficaces, les systèmes scientifiques de détection doivent être associés à des plans de préparation aux situations d'urgence, à des politiques de communication, à des stratégies d'information et à l'éducation du public, ainsi qu'au respect de la diversité culturelle. Une approche interdisciplinaire est essentielle.

Le Conseil exécutif a manqué de temps pour examiner le projet de 34 C/5 à sa session d'avril et a donc demandé à son Groupe de rédaction de se réunir avant la prochaine session afin d'élaborer ses recommandations. Le Groupe de rédaction vient de tenir sa première réunion, et se réunira de nouveau début juillet.

À sa 175^e session, en octobre dernier, le Conseil m'a demandé de préparer quatre scénarios budgétaires pour le projet de 34 C/5. Les débats de la session d'avril ont montré que, si la grande majorité des membres du Conseil étaient favorables à mon scénario de base - le scénario de croissance réelle zéro (648 millions de dollars) -, quelques-uns - notamment certains États membres de premier plan - continuaient de retenir l'option de croissance nominale zéro

(610 millions de dollars). Le Conseil m'a prié de lui présenter, à sa 177^e session, un scénario budgétaire unique en tenant compte des débats et discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la session d'avril. Toutefois, je dois dire qu'il est regrettable qu'à ce stade nous ne sachions toujours pas quel scénario budgétaire sera finalement adopté par la Conférence générale.

Mesdames et Messieurs,

Vous serez tout à l'heure invités à débattre une proposition importante, intitulée « L'avenir de la COI », adressée aux États membres par le Bureau de la COI. Ce document présente différentes possibilités d'avenir pour la COI, allant de la création d'une nouvelle institution spécialisée indépendante au sein du système des Nations Unies au renforcement de la COI, avec son mandat actuel, dans le cadre de l'UNESCO en passant par l'éventuelle rédaction d'une Convention.

Je tiens à rappeler que la COI a été créée, il y a près de 50 ans, en tant que composante du Secteur des sciences. Cherchant à bénéficier d'une plus grande stabilité et d'un meilleur soutien, elle s'est très vite, par un travail acharné, efforcée de gagner davantage d'autonomie. Après au moins dix ans de négociations, la Conférence générale a, par sa résolution 24 C/10.4, accordé à la COI l'autonomie fonctionnelle lui permettant de concevoir ses programmes et d'en suivre la mise en œuvre. Par la suite, mes prédécesseurs ont adopté un certain nombre de mesures accordant à la COI une souplesse administrative à laquelle les États membres et le Bureau de la Commission aspiraient depuis longtemps. En 1992, la Division des sciences de la mer a été supprimée, laissant à la COI l'entière responsabilité de tous les programmes relatifs aux océans et aux zones côtières. En 1998, le poste de Secrétaire exécutif de la COI est passé de la classe D-2 à la classe de Sous-Directeur général. Il est ainsi au même niveau que celui du Sous-Directeur général chargé du Secteur des sciences exactes et naturelles, les deux ADG étant chargés de collaborer pour assurer une approche globale des objectifs de programme de l'UNESCO.

Il s'agissait là, selon moi, d'un signal clair démontrant la volonté de l'UNESCO d'offrir sa confiance et son soutien à la COI, et de déléguer aux États membres de la Commission la charge de promouvoir la coopération internationale et de coordonner les programmes relatifs aux océans et aux zones côtières.

Mais l'autonomie fonctionnelle implique aussi, à mon sens, des responsabilités supplémentaires pour les États membres de la COI. En vertu des règles financières qui régissent la Commission, l'Assemblée de la COI doit adopter un programme et un budget, assortis d'une évaluation des ressources extrabudgétaires disponibles.

Ce fonctionnement est plus ou moins analogue à celui adopté par la Convention et le Fonds du patrimoine mondial pour le Programme du patrimoine mondial, qui bénéficie également d'une souplesse administrative considérable. Le programme du patrimoine mondial est une autre entreprise phare de l'UNESCO, dirigée par le Centre pour le patrimoine mondial. Sous la responsabilité d'un directeur de classe D-2, et sous l'autorité de l'ADG chargé du Secteur de la culture, le Centre a remarquablement bien joué son rôle de Secrétariat de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Compte tenu des limites du budget ordinaire de l'UNESCO, le Centre pour le patrimoine mondial est devenu de plus en plus tributaire des ressources extrabudgétaires. Ainsi, pour l'exercice biennal 2004-2005, le rapport entre les ressources extrabudgétaires du Centre et les ressources au titre du Programme ordinaire était de six pour un. Pour la COI, ce rapport était de deux pour un. Cela m'incite à penser qu'il reste de la marge pour mobiliser davantage de ressources extrabudgétaires.

L'article 10 des Statuts de la Commission autorise une grande liberté d'interprétation des implications financières du statut d'autonomie fonctionnelle dont jouit la COI. Je demande donc aux États membres de la Commission de renforcer les activités de celle-ci en augmentant la part des ressources extrabudgétaires dans son budget.

De son côté, l'UNESCO continuera de soutenir la COI comme l'un des programmes phares de l'Organisation. L'importance des ressources humaines et financières allouées pour le prochain exercice biennal dépendra évidemment du scénario budgétaire adopté. Permettez-moi de vous rappeler que lorsque notre budget a enregistré une croissance réelle de plus de 10 % dans le 32 C/5 - grâce au retour des États-Unis - la COI en a largement bénéficié. Et même en période d'austérité, avec un budget à croissance nominale zéro, la Commission océanographique a toujours fait l'objet d'une attention particulière.

Je peux vous assurer que le renforcement, par le biais de la COI, du rôle de chef de file que l'UNESCO joue dans le système des Nations Unies pour les questions liées à la gestion durable des océans et des zones côtières reste au cœur de nos priorités. Je suivrai par conséquent avec la plus grande attention vos débats sur l'avenir de la Commission.

Mesdames et Messieurs,

L'UNESCO a, grâce aux travaux de la COI, participé à la recherche sur le changement climatique bien avant que le grand public ne s'intéresse à la question. Dès 1953 en effet, M. Roger Revelle, l'un des fondateurs de la Commission, publiait un essai scientifique décisif avertissant du changement climatique et du rôle qu'y jouaient les océans. En mars 1960, lorsqu'il exposa les défis de la COI pour l'avenir, M. Revelle insista sur la nécessité de tenter de mieux comprendre le rôle des océans dans l'absorption de l'excès de CO₂, et par conséquent, de freiner ou d'accélérer le changement climatique.

Aujourd'hui, la COI coordonne la collecte des mesures directes des flux de carbone qui entrent dans l'océan, et en sortent, et elle a directement participé au travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ce qui constitue un nouvel exemple de la façon dont les travaux de la Commission améliorent la visibilité de l'UNESCO.

L'UNESCO a largement bénéficié de la présence de la COI au sein de l'Organisation depuis 47 ans. Notre souhait est que la Commission soit plus forte encore lorsqu'elle célébrera son 50^e anniversaire.

Mesdames et Messieurs,

Avant que vous n'entamiez vos travaux, je voudrais remercier les membres du Bureau qui achèvent à la présente session leur second mandat, et tout d'abord M. David Pugh (Royaume-Uni) qui a remarquablement assumé ses fonctions de Président, mais aussi M. Mario Ruivo (Portugal), M. Alexander Frolov (Fédération de Russie) et le Capitaine de vaisseau Javier Valladares (Argentine). Je tiens à leur adresser plus particulièrement mes remerciements et mes félicitations pour le travail accompli au cours des quatre dernières années.

Enfin, je souhaite le plein succès de vos travaux, et attend avec impatience de connaître la teneur de vos délibérations et de recevoir les recommandations que l'Assemblée formulera.

Je vous remercie.

B. Keynote Speech

**by H.E. Mr. Kusmayanto Kadiman,
Minister of Research and Technology
of the Republic of Indonesia**

23 June 2007

Mr Koichiro Matsuura, the Director-General of UNESCO,
Mr David Pugh, Chairman of IOC,
Mr Patricio Bernal, Executive Secretary of IOC,
Vice-Chairmen of IOC-UNESCO,
Distinguished Delegates of Member Countries, UN and other International Organizations,
Representatives, Participants, Ladies and Gentlemen,

Allow me first of all to thank God Almighty for His blessing in making it possible for all of us to meet in this important 24th Assembly of the IOC (UNESCO). Please accept also my highest appreciation and thanks on behalf of my government and my people to IOC (UNESCO) for having invited me to address this Assembly, and therefore I am delighted to share with you the state-of-the-art, some major breakthroughs and important contributions by Indonesia to establish the end-to-end Indonesian Tsunami Warning System as an important part of the basin-wide Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System.

As we have witnessed, the trans-Indian Ocean Sumatran Tsunami did not only hit Indonesia, but also many other countries around the rim of the Indian Ocean. This most severe oceanbound disaster of unmatched scale ever recorded in modern human history has given us the most valuable lesson; as I would call it, a "wake-up call", not only reminding us of how vulnerable the countries around the Indian Ocean had been, but even we have observed that this disaster has totally changed our mindset and we rethink our current practices on how we proceed forward with development. The disaster has not only been a simply vivid remembrance of how important the tsunami early warning system is, but moreover, it has been an imperative call from our Mother Nature to mainstream the disaster risk-reduction measures in our development policy and to improve the wellbeing of our people and free the human being from hazard impacts.

It was still fresh in our mind how massive the tsunami has impacted the Province of Aceh and North Sumatra at the end of 2004. The total damage from the tsunami in Aceh alone was estimated at \$4.5 billion - almost equal to the entire GDP of Aceh. Aceh's total population is just over 4 million, of which 470,000 people reside in the coastal area. Poverty had been increasing over the past few years, reaching almost 30% in 2003, while the national poverty incidence declined to 17.4%. Aceh fell from being the fifth richest province in 1999 to the third poorest in 2005, after Papua and Maluku. I would therefore like to use this opportunity to convey our highest appreciation and expression of our thankfulness to governments, nations, people, institutions and organizations in the region and around the world, for their immediate humanitarian help, pledges for rehabilitation and reconstruction, sympathy and other forms of support to our country, since the very day of the disaster until today.

Excellencies,
Distinguished Delegates,
Ladies and Gentlemen

As Indonesia was the hardest hit by the 2004 trans-Indian Ocean Sumatran Tsunami and the locus of tsunami-generating seismic zones for likely future disasters, our government and people are aware of the multi-dimensional commitment to protect lives, not only in our country, but also within the Indian Ocean Region and the Pacific Basin. Indonesia realizes and believes that there is

no country in the world that can survive alone, especially in responding to a sudden disaster of that scale. It was indeed such a disaster that brought forward our world and sense of humanity to move to as a unity. In this perspective, my government took initiatives to host the Tsunami Summit on 5 January 2005 in Jakarta, immediately after the unparalleled, greatest calamity ever to have happened in our life. We then participated actively in the Phuket High-Level Meeting where ASEAN and Indian Ocean Countries, as well as UN Bodies and International Organizations, have met on 29 January 2005 to implement the spirit of the Jakarta Tsunami Summit. The Phuket Meeting successfully laid down the basic principles of the mechanism, processes, and architecture of the then future Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System. Indonesia has promoted and shared with the Member Countries the principle of a network of networks as a feasible and plausible system deployed in the Indian Ocean. We also then consistently initiated, participated and actively contributed to the important processes in the development of the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (IOTWS) coordinated by the IOC (UNESCO). The Regional Governance for this IOTWS under the Intergovernmental Coordination Group (ICG), for which Indonesia has shared the Chairmanship since its establishment in 2005, and from this year until 2009 Indonesia will assume the Chairmanship of this important primary subsidiary of the IOC (UNESCO). All of these efforts also reflect our determination to build the Indonesian Tsunami Early-Warning Systems (Ina-TEWS) to be fully compatible with IOTWS standards.

The Government of Indonesia is committed to mobilizing its resources in protecting its coastal communities, among others, by developing the Ina-TEWS. The system is being developed by several Indonesian Institutions and has benefited from sympathetic support and collaboration from quite a number of countries and organizations, facilitated by the processes led by the IOC (UNESCO). In general, the Ina-TEWS is divided into two main components: the Structural Component and the Cultural Component. The deployment of the Structural Component is considered to be the task of Central Government and consists of the earthquake and tsunami detection devices, data processing from the devices into tsunami warning, and warning dissemination to the interfacing institutions, including local government and media.

We are continuously on our way to shortening significantly the warning time, through densification of the seismic network in cooperation with Germany, Japan, China, France and CTBTO, in that we are now able to inform the occurrence of seismic events down to around 8 minutes from 30 minutes or so. By the end of 2008, when we expect to launch Ina-TEWS, we aim at issuing a tsunami warning within 5 minutes after the earthquake. In order to meet the expectation, we have also deployed some tsunami buoys in cooperation with Germany, Malaysia and the USA. Meanwhile, our home-made buoys have also been deployed recently. We will continue to build our own tsunami buoys in cooperation with the USA and deploy them in our waters together with the Germany's buoys, to complete the total planned configuration to protect the people in our country and the region. A network of tide gages has also been installed along the coastlines of the tsunami-prone areas, from our own resources as well as from IOC (UNESCO) and Germany, which will complete the existing network of gages to monitor the tides so as to understand the behaviour of our oceans and seas. As Ina-TEWS is an integral part of IOTWS, I am pleased to share with you that, in brief, the present progress of the Structural Component of Ina-TEWS is as follows: 73 out of 160 (73/160) seismometers have been installed; accelerometers (51/500); tide gauges (9/80); DART-buoys (4/22); and tsunami database areas (2/14).

While most of our attention is now directed toward the successful operation of the Ina-TEWS, we are continuously improving the service and cost-effectiveness of the system by complementing and introducing into the existing system the future multi-user platform. The supplemental systems are expected to increase the performance of Ina-TEWS and, at the same time, maintain the sustainability of the systems by promoting the use of the system for other purposes.

We have started and continued a systematic programme to convert people's panic and ignorance into a more rational preparedness, which forms part of the Cultural Component. This is the task and includes the capacity-building of local governments, consisting of warning dissemination to the coastal communities at risk, equipping the people with skill and knowledge to

act accordingly, and increasing the community preparedness as part of the longer-term mitigation effort. Two disaster drills have been exercised on the Grand Simulation Day: in Padang on 26 December 2005, exactly one year after the Sumatran Tsunami; and the following year in 2006 in Bali. Similar activities were organized in collaboration with local government, the armed forces, and police, and NGOs will be also exercised in many coastal areas in Indonesia from this year onward. All of these will reflect our commitment to save lives and property in Indonesia and the region.

Excellencies,
Distinguished Delegates,
Ladies and Gentlemen

We all are aware that the Indonesian Seas, which cover 3.1 million km² and become 5.8 million km² if you include the EEZ, are great entities that have to be observed, monitored, understood and their present and future behaviour predicted for the benefit of all of us. The oceans and seas enclose more than 17 thousand islands, with a coastline 81,000 km long. Nearly half of the coastlines are vulnerable to tsunami disaster. The coastal regions which are vulnerable to tsunami disaster are populated by 20 million people. The past and ongoing complex processes that shaped the current location between Asia, and Australia and between the Pacific and the Indian Oceans, have also interplayed with the biological and climatological processes that lead this region to be the locus of the world's highest terrestrial and marine biodiversity. It is also the ideal place for the formation of monsoon, along with the intervening complexities of the El Niño/La Niña Southern Oscillation ENSO and Indian Ocean Dipole Mode (IODM). It is within this framework and spirit that Indonesia has also initiated the launching of the Indonesian Ocean Observing System (Ina-GOOS) in Bali in August 2005, as part of the Global Ocean Observing System (GOOS) of the IOC (UNESCO). We feel that the launching of Ina-GOOS is a timely decision, given the fact that we have accumulated quite a significant amount of oceanographic data and information through many expeditions and routine monitoring, though they are dispersed in many institutions and universities. We are also on the verge of having our national data exchange policy, through a series of intensive consultations among the key players. We have identified the possible future users' interest in Ina-GOOS products based on the ocean system we have. Disaster-prevention belongs to the top priority, together with coastal-zone management, engineering and protection; fishery, marine ecosystem conservation; climate studies and forecasting; pollution and public health; marine-culture and aquaculture; scientific research; chlorophyll/ eutrophication/dissolved nutrients (harmful algae blooms, fish kills, etc.). Our ongoing effort to build up our national GOOS would be accelerated and we believe this is one of the real ways for the Global Ocean Observing System to contribute to our national capabilities to develop the regional and global capacities in the management and sustainable use of our oceans, including our intention to adapt to and mitigate the adverse impacts of the world water topic, namely the global warming and climate change.

Excellencies,
Distinguished Delegates,
Ladies and Gentlemen,

In concluding my remarks, I would also like to refer to all of our efforts in the soon to be celebrated International Year of the Planet Earth. As most of our Earth is covered by the oceans, I commend the UNESCO's firm decision to take "the ocean" as its flagship programme. Our understanding of the behaviour of our oceans, their dynamics with the climate variability, and their interaction with human behaviour are far less than adequate. Indonesia realizes and is aware of its dual responsibilities through the establishment of the Ina-TEWS as the backbone of the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (IOTWS). I should therefore like to express my deep appreciation to IOC (UNESCO), to the Member States, to other UN Bodies, as well as International Organizations, for their generous and friendly support and collaboration in the development of Ina-TEWS, such as the human resources development, the development of a crisis center, upgrading and renewal of our seismic and sea-level monitoring systems, construction of tsunameters, and strengthening the capacity-building for the local government. This international cooperation in developing Ina-TEWS has demonstrated a new perspective on facing the challenge.

We strongly believe such cooperation can be extended, and strengthened, into the operational stage of Ina-TEWS. Therefore, we invite member countries and international communities to join in mutually benefiting cooperation and make the most of the Ina-TEWS.

The wake-up call of the recent devastating mega-earthquake and the ensuing mega-tsunami of 26 December 2004 reminds us of how important it is to continuously observe and monitor our oceans and try to predict their behaviour to protect our marine and coastal environment and our future. Such a trans-boundary nature of the processes and their impact have brought us to the notion that we have the responsibility to understand better our seas and oceans, despite our limitations imposed on us to bear such a huge task. This great disaster and the ongoing global climate change have also brought us together to further consolidate and work together in a concerted and coordinated manner and share all our capabilities. It is within this framework and spirit that I offer you our oceans and seas, our experience, facilities, capacities and wisdom to promote a mutually benefiting cooperation to understand better their behaviour and dynamics for future human wellbeing and their survival in the years to come. I would like to foresee and therefore applaud the continuous, sustained and inspiring IOC (UNESCO) leadership in the many years ahead.

Lastly, I proudly share with you the news that Indonesia will host the UN Climate Change Conference, to held in Bali in December 2007. We cordially invite you to participate actively in the UN Conference.

I thank you for your attention.

C. Statement on recent developments
in the work of the Commission and perspectives for the coming years¹

**by Prof. David Pugh,
Chairman of the Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO**

19 June 2007

According to our eighth Rule of Procedure I am required to present to this Assembly a view on the state of the Intergovernmental Oceanographic Commission. In doing so I want again to pay a tribute to my fellow Officers, the five Vice-Chairmen who have each been active in pursuing their designated areas of responsibility. We have met on four occasions, most recently in Saint Petersburg in January, and by teleconference in March. Our role has been to give advice and guidance to the Executive Secretary and to plan meetings of the Governing Body including this Assembly. At our meetings we benefit from the wise advice of the immediate past Chairman, Su Jilan.

In all our deliberations we are mindful of the reasons why the IOC was established nearly 50 years ago. Our Statutes, and it is proper to remind ourselves of this at the start of our 24th Assembly, define our purpose as the promotion of international cooperation and the coordination of programmes in research, services and capacity-building, in order to learn more about the nature and resources of the oceans and coastal areas and to apply that knowledge for the improvement of management, sustainable development, and the protection of the marine environment, and the decision-making processes of our Member States. Our activities must have practical and beneficial results.

For the future of the oceans, I am a determined optimist. My personal impression, through my four years as your Chairman, is that Governments are increasingly aware of the need for a holistic approach to the oceans and coastal zones. As an example we have the continuing success of the UN Informal Consultative Process in New York, whose eighth annual meeting will be held from 25 to 29 June 2007. This year the theme is "marine genetic resources". Other recent topics have been sustainable ecosystems and marine science. Through this Process I believe that Governments are increasingly acting as a coordinated customer for ocean services, many of which the IOC should be able to provide. Within the UN system the UN-OCEANS serves to coordinate activities across the Agencies under the leadership of our own Executive Secretary. Even my own country, the United Kingdom, is in the advanced stages of consulting on a cross-cutting Marine Bill which will among other things, establish a Marine Management Organisation; several other countries already have something similar in place.

Within IOC there are many encouraging responses to these external requirements of Member States. For example, the new '*Handbook for measuring the progress and outcomes of integrated coastal and ocean management*' (IOC Manuals and Guides 46) has been well received; and the fourth volume of the '*IOC Manual on sea level measurement and interpretation*' (IOC Manuals and Guides 14) published by GLOSS in 2006 has already been reprinted. I want particularly to mention the work of the Capacity-development Section that has raised funding for and coordinated professionally conducted Leadership and Marine Action Planning workshops in various developing regions: East Africa, Caribbean, Latin America, Southeast Asia and West Africa. These are developing leadership skills, and regional networks of ocean leaders, for the future.

Some of the longer-term more insidious potential ocean hazards are being addressed through the well-focussed IOC Sciences Section in coastal zone, algal blooms, ocean carbon dioxide, and climate research. Observations and data management are central to our coordination

¹ In accordance with IOC Rule of Procedure 8.1(a).

role, and I was particularly impressed when I visited our IODE Project Office in Ostend (Belgium) for an ODINAFRICA workshop. The Global Ocean Observing System continues to make progress and to contribute to GEOSS. In this as in many other areas, where possible IOC works with appropriate partners: for the World Climate Research programme with WMO and ICSU; for ocean observations with WMO through our Joint Commission, JCOMM; and for the Global Marine Assessment, with UNEP. At this Assembly we will hear about progress in many of these areas. But we should realise that at present the Ocean Sciences section is without a leader, and that progress in GOOS is affected by staff limitations.

I mentioned that we will soon be celebrating 50 years of achievements. Our Medium Term Strategy for 2008–2013 (see the proposed draft in IOC-XXIV/2 Annex 5) will take us into our next half-century. At this Assembly you will be asked to endorse the Strategy based on the Resolution passed by our 39th Executive Council a year ago. I commend it to you. The four High Level Objectives are:

- Prevention and reduction of the impacts of natural hazards
- Mitigation of the impacts and adaptation to climate change and variability
- Safeguarding the health of ocean ecosystems
- Management procedures and policies leading to the sustainability of coastal and ocean environment and resources.

Our programmes must provide the necessary data, information and knowledge to contribute to services needed to address these ocean issues effectively.

Within UNESCO, the IOC is established as a body having functional autonomy under our Governing Bodies: the Assembly and the Executive Council. In my dealings elsewhere within UNESCO I have heard IOC described as its most visible and successful programme. Nevertheless, we are also regarded as just one programme within the Natural Sciences Sector, where our Executive Secretary has to argue for his budget and programme against other priorities and restructuring plans. This dual control often leads to tensions and misunderstanding. But, UNESCO provides our Regular Budget, and our permanent staff are UNESCO employees. Neither our budget nor our staff resources are anywhere near adequate to address effectively our overall responsibilities.

In October 2005, the UNESCO General Conference set up a Committee to make an overall review of the Natural Sciences and Social and Human Sciences (Programmes II and III of UNESCO). Our Executive Secretary was a member, and the Review took a lot of time and effort. Along with the Chairs of other Intergovernmental Programmes I was invited to give evidence. It was, by its terms of reference, very much an inward looking process concerned with the way UNESCO functions. Its recommendations² include a call for better coordination and synergy among the UNESCO Intergovernmental Science Programmes. In my view, for IOC, these are secondary to our main role in working on ocean issues across the UN system and beyond. However, the response to these recommendations will be increased pressure on us to link more firmly with existing and new programmes within UNESCO.

Basically the IOC is a mechanism established to facilitate cooperation among Member States and across UN Agencies. It is up to us all, as representatives of our Member States to work together to make the IOC increasingly effective in all our areas of responsibility, and enable us to realise much needed mutual benefit. Although I have not mentioned it until now, the best recent example of why IOC exists, and what can be achieved through our mechanisms, is the response to

² Document 176 EX 7, Report by the Director-general on the conclusions and Recommendations of the Expert team on the Overall Review of Major Programmes II and III

the 26 December 2004 Indian Ocean tsunami and its horrific consequences. Member States and the Secretariat have responded magnificently.

For our Assembly two years ago, Vice-Chairman Javier Valladares, responsible among the Officers for programme and budget, prepared a paper³ that included a range of options which at one extreme could lead to increased autonomy for IOC as a separately funded Commission, and at the other extreme could reduce the IOC to an intergovernmental debating forum on oceanographic issues. The Assembly then asked for further consideration by Member States. The Officers of the Commission, elected by you and acting on your behalf, have continued debating how to respond to the severe circumstances that are limiting a viable future for the IOC.

It is clear that the current crisis demands appropriate and urgent measures by Member States. As Officers, we are now making specific proposals, outlined in the accompanying paper, to increase the autonomy of IOC, and at the same time to address the issues of serious under funding of our programmes. Member States should be aware that we cannot expect the necessary change to happen through our existing relationship within UNESCO.

Despite many important achievements, the "State of the IOC" is a state of crisis. Cynics may say that this is normal and that one crisis is much like another. I prefer the Italian political thinker, Antonio Gramsci's definition of a crisis: "When the old is dead and the new cannot be born". Together we must plan for the rebirth of IOC.

Within the Intergovernmental Oceanographic Commission, we have ongoing achievements and programmes of which we can be justly proud. Member States know that much more can and needs to be done. However, until we have a new structure, even our existing activities are increasingly vulnerable. As I said when the UNESCO Director-General met with our Executive Council a year ago, the question is not whether intergovernmental ocean activities, including ocean monitoring and assessments, will continue to increase: they certainly will. The question is the extent to which the IOC will contribute and lead those activities for which we were established nearly fifty years ago.

For the future of the oceans, and for the future of the IOC, I remain a determined optimist.

On behalf of the Officers I welcome you, and wish for us all a productive 24th Assembly.

³ Document IOC-XXIII/2 Annex 8, "We have a Problem"

D. Statement

**by Vice Admiral Conrad C. Lautenbacher, Jr. USN (ret.)
Under Secretary of Commerce for Oceans and Atmosphere**

19 June 2007

**Secretariat report on the Global Earth Observation System of Systems (GEOSS)
(Item 4.1.5)**

Thank you Patricio. Good afternoon colleagues and friends, and thank you for allowing me to present to you as a Co-chair and member of the Executive Committee of the Group on Earth Observations (GEO). I am honored to have this opportunity to meet with you again at this 24th IOC Assembly.

Last year when the Executive Committee met, I described the progress of GEO toward its 10-year implementation plan and the key role of the IOC in that plan. I also congratulated the IOC on its leadership to generate international action to address tsunami events and a multi-hazard approach to all disasters. I iterate again that your work has been and continues to be vital to build observation systems that protect health, lives and livelihoods through end-to-end warning systems and improved communication. Today, allow me to present my conclusions both as an opening and a close to this presentation.

As members of the IOC, we are aware of the critical economic and societal benefits of sustained observation systems. But we also must continue our efforts to ensure that our leaders, colleagues, and the general public more fully understand their importance.

When you return home from the IOC, please reach out within your own governments and other relevant communities to help people take notice of the great value sustained observation systems bring to our lives. Let GEO help you do this – invite your Ministers to participate in South Africa in November at the GEO Ministerial Summit. It will be an opportunity to promote the IOC in the greater GEO vision, enabling our leaders to build our economies and sustainably manage earth and ocean resources through investment and commitment to a sustained and integrated Global Earth Observation System of Systems (GEOSS).

I am not going to describe GEO or GEOSS today; I hope that you already know about this effort, but if not, I encourage you to go to the website and familiarize yourself with the concept and the organization. However the basis of the GEO concept is reflected in the title of this slide, Developing a Strong Observing and Communication Infrastructure.

In order to deliver services to address the basic needs of society, such as protection from hazards, drought, food shortages, health, and shelter, we need to continue developing a strong observing and communication infrastructure. Through IOC, observing capabilities can be integrated to improve our understanding of global and regional ocean processes. IOC's capabilities are a critical part of GEOSS. The success of GEOSS is based on the success of the IOC as well as other members and participating systems of GEO in building and sustaining the entire family of Earth observation systems.

GEOSS provides life-saving and economy building information to decision-makers. Ocean and earth observation systems integral to GEOSS provide tangible economic benefits. Studies show that national institutions providing weather, climate, and water observation services to their citizens contribute an estimated \$20–\$40 billion dollars each year to their national economies. In the United States, industries as varied as shipping, energy, tourism and fisheries all benefit from data collected from sea-level gauges, deep-sea pressure sensors, seismic stations, satellite images and other platforms.

Energy consumption is also significantly linked to weather and climate. The United States Department of Energy recognizes GEOSS as a key to optimizing energy production, use and distribution in the 21st century. In the US alone, energy costs could be cut by a potential \$1 billion annually. At no additional cost, industry could construct buildings using 50% less energy.

And now I would like to provide you some examples. Regionally, we use these observation systems to understand our most valuable resources. The Carolina coast is one of the most ecologically diverse and economically important systems in the U.S. The ocean, atmosphere and land interact dynamically here creating a rich environment. Since 2000, the Coastal Ocean Research and Monitoring Program (CORMP) has been collecting and providing coastal observational data to establish baseline oceanographic and environmental conditions, predict and verify long-term trends and identify linkages among coastal ocean ecosystem components. The information provided by the program promotes economic growth and effective management of the coastal Carolinas.

In the Gulf of Mexico, accurate water-level forecasts are of vital importance, as its waterways play a critical economic role for a number of industries, including shipping, oil and gas, tourism, and fisheries. In fact, a report we recently produced shows direct and indirect economic benefits in the range of \$14 to \$15 million derived from the Physical Oceanographic Real-Time System (PORTS) installation at Houston/Galveston Port in the Gulf of Mexico.

Drought and rainfall patterns have an enormous impact on our national economies. Many regions and countries experience the devastation of drought – the Horn of Africa, Brazil, Australia, and the United States. In the United States, drought is estimated to result in average annual losses to all sectors of the economy of \$6–8 billion. This slide depicts the changes in North American drought conditions every month over the last three years. Through investments in sustained observation systems we can reduce those losses and empower farmers to maximize productivity.

Agricultural sector benefits from weather services are about 15 to 1. Farmers get about \$15 of value out of every dollar spent on forecasting the weather. Today Earth observations are used widely to access production and resource conditions at a point in time, but we need to move beyond the snapshot.

The North American Drought Monitor (NA-DM) is an excellent example of GEOSS working. NA-DM is a cooperative effort between drought experts in Canada, Mexico and the United States to monitor drought across the continent. Although all three countries have active climate and drought monitoring programs, until recently coordination has been limited because of policy and methodological differences. The NA-DM program was designed to overcome these limitations and provide assessments of drought across the continent on a monthly basis. This effort could be expanded to include the entire hemisphere.

For science to be sound and valuable for public health, we need more than instant assessments – we must incorporate Earth observations into models that can be used to forecast and prevent or mitigate health concerns before they become a crisis. Precipitation and other geophysical parameters have significant impacts on health; therefore we in the IOC have an important role to play in health.

I have had several interesting meetings lately with the public health community to explain the benefits we can provide. There are opportunities to strengthen decision-making in the areas of disease, famine, drought, drinking water quality, air quality, and heat waves, among other health areas. Earth observations and monitoring can provide days, weeks, and even months of lead time in health areas.

In Niger, for instance, there is a clear correlation between rainfall and malaria. On the graph, the vertical lines indicate rainfall levels – malaria outbreaks begin to increase in the middle of the rainy season in late July and peak toward the end of the rainy season during the first week of

October. The lines show weekly malaria cases. Working closely with local communities, the Massachusetts Institute of Technology and the Niger Ministry of Health are using Earth observation products to fight malaria.

In this case and others, international partners are using Earth observations to put environmental and health indicators to good use – and lives are being saved as a result.

Investments in health and economic stability strengthen our global community, but they must be supported by our continued efforts to protect the world's people from tsunami's and other natural hazards through end-to-end warning systems and public awareness.

Remember that GEO and GEOSS work only because of the combined efforts of Member States and participating organizations. As an example, in the last several years we have made mutual investments in building and integrating the Indian Ocean Tsunami Warning System. The many pieces of this critical warning system represent another step toward realizing GEOSS.

NOAA joined the Government of Thailand in deploying the first Deep-ocean Assessment and Reporting of Tsunami (DART) buoy station in the Indian Ocean in December, 2006. Its data are now available to all countries through GTS. Also, tide-gauge stations and GTS systems have been upgraded in the region by IOC Member States, WMO and NOAA in order to provide users with near-real-time data.

Training has taken place. A Community Tsunami Inundation Model is available on the Internet for hazards identification and vulnerability analysis, and Coastal Resilient Communities workshops were held, their best practice guidelines finalized, and plans for pilot projects are in the works.

And importantly, Pacific Tsunami Warning Center operations were expanded to provide 24/7 notification of tsunami-relevant information to Indian Ocean countries until the regional system is fully established.

The good news is collectively we have begun the development of a warning system in the Indian Ocean that can serve as a key step to building a global system.

To ensure robust observing networks, we need to remain focused on the operations and sustainability of systems. A continued commitment to quality assurance and global coverage is required if a number of systems are to remain effective, including systems supporting forecasts and climate and environmental trend assessments.

The international cooperation among countries collecting sea-level data is a model of a sustainable observation system that can be replicated. The pie graph here shows contributions from over 60 agencies representing over 70 countries – that is a true partnership effort.

These partners provide the O&M for their instruments (the in situ sea-level sites shown on the map), and by doing so, support the largest international archive of research-quality hourly data. As there are many users of the data, and it is used for several purposes, there is more interest in continuing the O&M for the components. The Joint Archive For Sea Level (JASL), managed by the University of Hawaii Sea Level Center and NOAA, serves as the IOC GLOSS Archive Center for this data.

The TAO/TRITON system was one of the first models for the development of the GEOSS concept, and a superb example of shared operations and maintenance. The TAO/TRITON array consists of approximately 70 moorings in the tropical Pacific Ocean that telemeter oceanographic and meteorological data to shore in real time via the Argos satellite system.

The array is a major component of the El Niño/Southern Oscillation (ENSO) Observing System, the Global Climate Observing System (GCOS) and the Global Ocean Observing System

(GOOS). Support to sustain the TAO/TRITON system is provided by the United States, Japan, and France.

Drifting buoys represent another important partnership. Recently, the drifting-buoy array became the first component of the Global Ocean Observing System to be fully implemented and the first element of GEOSS to be fully completed. The ARGO system is another important example of a successful partnership. I would like to acknowledge my colleague Jim Baker for his work on the ARGO system.

International organizations such as the IOC and WMO have a key role to play in sustaining these systems, as well as coordinating the transition to emerging systems, such as the tsunami early warning system.

The IOC and its Member States must constantly decide how best to ensure the continuation of high-value activities while also making investments where critical needs are not being met. We need to focus on the fundamental requirements that ensure the effective planning, establishment and co-ordination of an operational global ocean observing system to provide the information needed for oceanic and atmospheric forecasting, for oceans and coastal-zone management by coastal nations and for global environmental change research.

As we invest in partnership in integrated observing systems we should recognize that the social and economic benefits of accurate predictions of ocean systems will far outweigh the cost of the systems themselves.

The IOC working with other GEO members has been successful in developing a number of new agreements for providing and sharing information within GEOSS. Still, the observational data being collected today is just a fraction of what could be available through comprehensive data sharing, collaboration, leveraging each other's investments, and filling the known gaps. We need to have vision. It is important that the IOC and its Member States work with their GEO partners to push the envelope, ask new questions, see where we need applied research activities, and increase our understanding of earth systems.

The upcoming GEO Ministerial Meeting, titled Earth Observation Summit IV in South Africa in November will be an opportunity to reaffirm commitment to international cooperation on global observation systems and continued leadership in the development of the GEOSS.

GEO provides an opportunity to reach a new level of excellence in our mission, gain broad ministerial-level support and provide enormous benefits to society.

The oceanographic community is already a champion for enhanced integrated observing programs to improve the lives of the world's people. We must now reach beyond our colleagues here in the IOC, and back at home. We must extend a hand to our ministries of health, energy, tourism, agriculture, environment and other user ministries. We must convince them to be champions for achieving the economic and societal benefits that can result only from global, comprehensive, sustained and end-to-end observing systems. And finally, no one country alone can achieve the benefits of GEOSS. We must continue to work together.

Thank you.

ANNEXE IV

LECTURES

A. THE BRUUN MEMORIAL LECTURE, 2007

The Arctic and Southern Oceans: origin, physical and chemical properties and circulation, variability and its role in the world ocean and global climate system t

Leonid A. Timokhov

Director German–Russian Laboratory for Polar and Marine Research,
State Research Center of the Russian Federation, Arctic and Antarctic Research Institute (AARI),
38 Bering Street, St. Petersburg 199397, Russian Federation

Summary— Professor Timokhov presented his lecture under five main headings.

Regarding *the similarities and differences between the Arctic and the Southern Oceans*, Professor Timokhov noted that their main similarities are: (i) they are both polar oceans; (ii) they are to a greater or lesser extent both ice-covered in winter, hence they both play an important role as the "refrigerators" of the climate "heat machine" and as power sources for the polar atmospheres. Their main differences are: (i) the Arctic Ocean is an ocean basin surrounded by continents, which principally influences the circulation in the Atlantic Ocean; (ii) the Southern Ocean is a continuous ocean surrounding the Antarctic continent, which influences the circulation in all the main oceans; (iii) in summer, the Arctic Ocean ice cover decreases proportionately less than that of the Southern Ocean, but its contribution of ice and fresh water to low latitudes is more intensive.

With respect to *the history of polar ocean exploration*, prior to the 19th century, expeditions to the Arctic were mainly to find new lands; studies of the region's natural history were episodic. The basis for the Arctic observation network was laid during the First International Polar Year (1882–1883). A first understanding of the natural conditions and life-forms in the hard-to-access Arctic Basin came from drifting-ship studies (in 1893–1896 and in 1937–1940) and airplane surveys. The bottom topography of the Arctic Basin was completed in the 1950s, whereas, in the Southern Ocean, it was completed much later.

The general oceanography of the Southern Ocean was largely determined by the RV *Meteor* and the RRS *Discovery II* expeditions.

With respect to *the present structure of the polar oceans*, Professor Timokhov noted that the general water-mass structure of the Arctic Ocean and of the Southern Ocean is now well known, and observations of the thermo- halo- and pycno-clines, with the identification of the Pacific Ocean, Atlantic Ocean and freshwater inputs, has clarified water-mass transformation, particularly with respect to bottom-water formation.

Regarding *the variability of the Arctic and Southern Oceans*, the interannual variability in the strata of the water column of the Arctic Basin has been determined and is particularly significant in the surface and in the Atlantic Ocean water layers; periodicity in the surface-layer salinity ranges from 13 to 26 years, and there is notable coherence among sea-level atmospheric pressure, mean sea-surface salinity and geostrophic circulation. Professor Timokhov also discussed cycles in the ice cover and in the Atlantic Ocean inputs to the Arctic Ocean.

In the Southern Ocean, there remains a significant need for studies of the atmospheric and oceanic processes, as well as of the interactions among the lithosphere, the ocean, the atmosphere, the sea-ice cover and the glaciers, all of which affect the overall variability.

As for *the problems of, and a strategy for, the polar ocean studies*, it is apparent that climate change is the most greatly manifested in the polar regions. Such questions as "What will happen in the Arctic?", "Will the Arctic ice melt?" and "How will global climate changes be affected by natural and human factors?" have no answers yet: hence the International Polar Year, 2007–2008.

Professor Leonid Alexandrovich Timokhov, born in 1938, is a distinguished scientist in the field of polar and marine research. Since 1989 he is Director of the German–Russian Laboratory for Polar and Marine Research and Chief of Scientists in the Oceanography Department of the State Research Center of the Russian Federation Arctic and Antarctic Research Institute (AARI). He has participated in 12 Arctic and Antarctic expeditions as an oceanographer and chief of expedition on board research ships. In 2002–2004 he was co-chief of the American–Russian *Nansen Amundsen Basins Observation System* (NABOS) expeditions in the Laptev Sea. Professor Timokhov has held numerous international appointments, such as those of Coordinator, on the Russian side, for the NABOS project (2002–2007), Principal Investigator of the Russian–German joint project *The Laptev Sea System* (2002–2007), and Member of the Environment Working Group Arctic Climatology Subgroup of the USA–Russian Joint Commission on Economic and Technological Cooperation (1995–1998). He is the author of more than 85 publications.

B. N.K. PANIKKAR MEMORIAL LECTURE, 2007

Information exchange and development:
the challenges ahead for the intellectual property regime

R.A. Mashelkar, FRS

President, Global Research Alliance, National Chemical Laboratory (NCL),
Dr Homi Bhabha Road, Pune 411008, India; <http://www.research-alliance.net>

Summary— Dr Mashelkar summarized the main rights to intellectual property resulting from intellectual activity in the industrial, scientific, literary and artistic fields; notably: inventions; industrial designs; commercial marks, names and designs; scientific discoveries; and artistic performances. He noted also the negative aspects of intellectual property rights (IPR), such as reduced stimulation of invention in developing countries, limitation of the option of technological learning by imitation, favouring holders of intellectual property (by foreign firms) over non-holders (competing domestic firms), and increasing the cost of medicines and agricultural products. He particularly stressed such impacts in the field of public health.

Dr Mashelkar described the current availability of medicinally useful compounds from marine organisms and the wealth of scientific and technical resources in this field. The main groups of marine organisms that are now sources of useful compounds are: microbes, algae, sponges, coelenterates, echinoderms, bryozoans, molluscs and tunicates. The uses of the marine compounds of primary interest are: anti-bacterial, anti-fungal, anti-viral, anti-cancer, in analgesia, anti-osteoporosis/arthritis, anti-toxicity/neurotoxicity, in coronary heart disease or as cardiotonics, as immuno-stimulants/depressives, in diabetes, in mental and nervous disorders, and anti-malaria.

Dr Mashelkar outlined the potential new sources of useful compounds, notably: Arctic glaciers; glacial ice; soils of polar deserts; the stratosphere; the deep sea; hydrothermal vents; suboxic sediments and water; and marine solar salterns.

In the matter of data sharing, the critical issues are the strategic good (security concerns; fear of the unknown; resource nationalism), private good (return on research and development investment; exclusive right to data for a specified period; assured level competitive advantage via monopolies), and public good (growth by sharing, but collectively, not individually; imperative improvement in affordability of, and accessibility to, products; open source movement).

He then outlined the main actions in the protection of traditional knowledge; notably: the WIPO–UNESCO model law on folklore; farmers' rights incorporated by FAO into an international understanding on plant genetic resources; and the Convention on Biodiversity.

Dr Mashelkar described India's Traditional Knowledge Digital Library, which is available in six languages (including three of the Commission's official languages: English, French and Spanish). He also indicated how access to the Internet and copyright could influence the protection of traditional knowledge and traditional property.

Dr Raghunath Anant Mashelkar, born in 1943, has a distinguished academic and science management career. His last appointment was as Director General of CSIR, starting in 1995 and continuing through to 2006. CSIR (India) is the largest science and industrial chain of laboratories, which organization he led with distinction, conceiving and successfully transforming the CSIR during his tenure. He has been elected Fellow of several prestigious academies, both in India and abroad – importantly, Fellow of the Royal Society, London, and Foreign Fellow of the U.S. National Academy of Engineering, both in 2003. He was elected President of the Indian National Science Academy in 2005. Dr Mashelkar has played an important role in raising awareness of intellectual property in India, as Chairman of the Standing Committee on Information Technology of the World Intellectual Property Organization (WIPO) and as a member of the UK Intellectual Property Rights

Commission. The President of India honoured Dr. Mashelkar with civilian honours – the Padmashri and the the Padmabhushan, in 1991 and 2000, respectively, for his contribution to nation building. Dr Mashelkar is presently the CSIR Bhatnagar Fellow at the National Chemical Laboratory, Pune, India.

ANNEXE V

A. LISTE DES ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COI

<u>Président</u>	Capitaine de vaisseau Javier A. Valladares (Argentine)	Groupe III
<u>Vice-présidents</u>	M. Savithri Narayanan (Canada)	Groupe I
	M. Nicolay Mikhailov (Fédération de Russie)	Groupe II
	Commandant Julian Reyna (Colombie)	Groupe III
	M. Neville Smith (Australie)	Groupe IV
	M. Cherif Sammari (Tunisie)	Groupe V

États membres du Conseil exécutif

Groupe électoral I (11)	Belgique Allemagne Portugal Royaume-Uni	Canada Grèce Espagne États-Unis d'Amérique	France Norvège Turquie
Groupe électoral II (2)	Fédération de Russie Ukraine		
Groupe électoral III (9)	Argentine Colombie Équateur	Brésil Cuba Pérou	Chili Rép. dominicaine Venezuela
Groupe électoral IV (9)	Australie Indonésie Rép. de Corée	Chine Iran Sri Lanka	Inde Japon Thaïlande
Groupe électoral V (9)	Égypte Madagascar Afrique du Sud	Ghana Maurice Tanzanie	Kenya Nigéria Tunisie

B. ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION (136)
(au 25 juin 2007)

* AFGHANISTAN	(11 mars 1991)	JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE	(11 mars 1974)
* AFRIQUE DU SUD	(octobre 1967 - septembre 1969)	JAMAÏQUE	(octobre 1967 - décembre 1969)
ALBANIE	(26 janvier 1993)	* JAPON	(avant novembre 1961)
ALGERIE	(juillet 1964 - novembre 1965)	JORDANIE	(6 avril 1975)
* ALLEMAGNE	(avant novembre 1961)	KAZAKHSTAN	(24 mars 2005)
ANGOLA	(26 octobre 1982)	* KENYA	(novembre 1971 - novembre 1973)
ARABIE SAOUDITE	(14 juin 1978)	* KOWEÏT	(13 novembre 1974)
* ARGENTINE	(avant novembre 1961)	LIBAN	(octobre 1962 - juin 1964)
* AUSTRALIE	(avant novembre 1961)	MADAGASCAR	(décembre 1965 - octobre 1967)
AUTRICHE	(octobre 1962 - juin 1964)	* MALAISIE	(juillet 1964 - novembre 1965)
AZERBAÏDJAN	(27 janvier 1998)	MALDIVES	(20 mai 1987)
BAHAMAS	(29 janvier 1979)	MALTE	(octobre 1969 - novembre 1971)
BANGLADESH	(29 octobre 1982)	MAROC	(avant novembre 1961)
BARBADE	(18 décembre 1985)	* MAURICE	(octobre 1969 - novembre 1971)
* BELGIQUE	(avant novembre 1961)	MAURITANIE	(avant novembre 1961)
BELIZE	(22 septembre 1995)	* MEXIQUE	(avant novembre 1961)
BENIN	(23 octobre 1986)	MONACO	(avant novembre 1961)
* BRÉSIL	(avant novembre 1961)	MOZAMBIQUE	(8 avril 1981)
BULGARIE	(octobre 1967 - décembre 1969)	MYANMAR	(7 juin 1988)
CAMEROUN	(novembre 1971 - novembre 1973)	NAMIBIE	(25 avril 2001)
* CANADA	(avant novembre 1961)	NICARAGUA	(17 novembre 1977)
CAP-VERT	(20 août 1984)	* NIGERIA	(novembre 1971 - novembre 1973)
* CHILI	(avant novembre 1961)	* NORVEGE	(avant novembre 1961)
* CHINE	(avant novembre 1961)	NOUVELLE-ZÉLANDE	(novembre 1961 - septembre 1962)
CHYPRE	(5 décembre 1977)	OMAN	(16 novembre 1982)
* COLOMBIE	(octobre 1967 - décembre 1969)	PAKISTAN	(avant novembre 1961)
COMORES	(8 février 2000)	PANAMA	(octobre 1967 - septembre 1969)
* CONGO	(novembre 1961 - septembre 1962)	PAPOUSIE-NOUVELLE-GUINÉE	(10 avril 2006)
COSTA RICA	(28 février 1975)	PAYS-BAS	(avant novembre 1961)
CÔTE D'IVOIRE	(avant novembre 1961)	* PÉROU	(décembre 1965 - octobre 1967)
CROATIE	(24 décembre 1992)	PHILIPPINES	(octobre 1962 - juin 1964)
* CUBA	(avant novembre 1961)	POLOGNE	(avant novembre 1961)
DANEMARK	(avant novembre 1961)	* PORTUGAL	(octobre 1969 - novembre 1971)
DJIBOUTI	(6 janv. 2006)	QATAR	(20 juillet 1976)
DOMINIQUE	(21 septembre 1999)	REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	(octobre 1969 - novembre 1971)
* ÉGYPTE	(octobre 1969 - novembre 1971)	* REPUBLIQUE DE CORÉE	(avant novembre 1961)
EL SALVADOR	(16 février 1993)	REPUBLIQUE DOMINICAINE	(avant novembre 1961)
EMIRATS ARABES UNIS	(2 juin 1976)	REPUBLIQUE POPULAIRE	
* ÉQUATEUR	(avant novembre 1961)	DEMOCRATIQUE DE CORÉE	(31 octobre 1978)
ÉRYTHREE	(12 novembre 1993)	REPUBLIQUE TCHÈQUE	(20 juin 2005)
* ESPAGNE	(avant novembre 1961)	* REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	(octobre 1967 - septembre 1969)
ESTONIE	(10 mars 1992)	ROUMANIE	(avant novembre 1961)
* ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	(avant novembre 1961)	* ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	(avant novembre 1961)
ETHIOPIE	(5 mars 1976)	SAÏNTE-LUCIE	(14 septembre 1992)
* FÉDÉRATION DE RUSSIE	(avant novembre 1961)	SAMOA	(10 avril 1978)
FIDJI	(9 juillet 1974)	SENEGAL	(octobre 1967 - septembre 1969)
FINLANDE	(avant novembre 1961)	SERBIE	(23 mai 2005)
* FRANCE	(avant novembre 1961)	SEYCHELLES	(27 février 1979)
GABON	(26 octobre 1977)	SIERRA LEONE	(19 avril 1974)
GAMBIE	(30 août 1985)	SINGAPOUR	(décembre 1965 - octobre 1967)
GEORGIE	(9 juillet 1993)	SLOVENIE	(16 juin 1994)
GHANA	(avant novembre 1961)	SOMALIE	(10 juillet 1974)
* GRECE	(octobre 1962 - juin 1964)	SOUDAN	(26 août 1974)
GUATEMALA	(décembre 1965 - octobre 1967)	* SRI LANKA	(juin 1976 - janvier 1977)
GUINÉE	(1er mai 1982)	SUEDE	(juillet 1964 - novembre 1965)
GUINÉE-BISSAU	(26 janvier 1984)	SUISSE	(avant novembre 1961)
GUYANA	(20 juillet 1977)	SURINAME	(21 janvier 1977)
HAÏTI	(23 mars 1976)	* THAÏLANDE	(avant novembre 1961)
ILES COOK	(25 janv.2006)	TIMOR LESTE	(19 octobre 2005)
ILES SALOMON	(11 mai 1982)	TOGO	(22 octobre 1975)
* INDE	(avant novembre 1961)	TONGA	(3 janvier 1974)
* INDONESIE	(octobre 1962 - juin 1964)	TRINITE ET TOBAGO	(octobre 1967 - septembre 1969)
IRAQ	(octobre 1969 - novembre 1971)	* TUNISIE	(avant novembre 1961)
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'	(3 juin 1975)	* TURQUIE	(novembre 1961 - septembre 1962)
IRLANDE	(7 novembre 1978)	* UKRAÏNE	(novembre 1961 - septembre 1962)
ISLANDE	(octobre 1962 - juin 1964)	URUGUAY	(avant novembre 1961)
ISRAËL	(avant novembre 1961)	* VENEZUELA	(octobre 1962 - juin 1964)
* ITALIE	(avant novembre 1961)	VIET NAM	(avant novembre 1961)
		YEMEN	(22 mai 1960)

LES PAYS MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF SONT INDIQUES PAR UN ASTERISQUE (*)

ANNEXE VI

RAPPORT QUARANTIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

UNESCO, Paris, 18 juin 2007

1. OUVERTURE DE LA SESSION

1. Le Président de la COI, M. David Pugh, a ouvert la 40^e session du Conseil exécutif le lundi 18 juin 2007 à 9 h 45, en salle IV. Il a souhaité la bienvenue aux participants et a brièvement présenté la documentation de la présente session du Conseil exécutif. Ce dernier a été convoqué pour remplir les fonctions de Comité de direction de la 24^e session de l'Assemblée, conformément à l'article 12 (2) du Règlement intérieur.

2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. **Le Conseil exécutif a adopté** l'ordre du jour provisoire révisé (document IOC/EC-XL/1 Prov. Rev.) qui constitue l'ordre du jour de sa 40^e session (Annexe I).

2.2 DESIGNATION DU RAPPORTEUR

3. Le Président a invité les participants à proposer des candidats aux fonctions de rapporteur. Sur proposition de Maurice, **le Conseil exécutif a désigné** M. Ariel Hernán Troisi (Argentine) rapporteur de la session.

3. DISPOSITIONS PRISES POUR LA 24^e SESSION DE L'ASSEMBLEE

3.1 CONSTITUTION DE COMITÉS STATUTAIRES

4. Le Président a rappelé au Conseil exécutif que pour la constitution des trois comités statutaires de l'Assemblée, il pouvait présenter des propositions concernant leur composition mais que la décision finale relative à la composition, y compris à la présidence, de chaque comité statutaire revenait entièrement à l'Assemblée. Il a ensuite invité les États membres désireux de participer aux comités statutaires à le faire savoir, et a informé le Conseil exécutif qu'il soumettrait des propositions pour la présidence du Comité des candidatures et du Comité des résolutions de l'Assemblée, après avoir examiné la question avec le Bureau et le Secrétaire exécutif. Il a également souligné la nécessité d'assurer au sein de chaque Comité statutaire un juste équilibre sur le plan linguistique.

5. Conformément à l'article 12 (2) du Règlement intérieur, **le Conseil exécutif**, en sa qualité de Comité de direction de l'Assemblée, **a proposé** que soit constitué pour l'Assemblée un Comité des candidatures initialement composé comme suit :

Membres : Canada, Chili, Chine, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Pérou, République de Corée, République dominicaine, Sri Lanka, Tunisie et Venezuela.

6. **Le Conseil exécutif a proposé** que soit constitué pour l'Assemblée un Comité des résolutions initialement composé comme suit :

Membres : Argentine, Australie, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, République de Corée et Venezuela.

7. **Le Conseil exécutif a proposé** que soit constitué pour l'Assemblée un Comité financier placé sous la présidence de M. Neville Smith (Australie), vice-président de la COI, qui serait initialement composé comme suit :

Membres : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Japon, Nigéria, Portugal, Tanzanie, Royaume-Uni et Venezuela.

3.2 GROUPES DE TRAVAIL CRÉÉS POUR LA DURÉE DE LA SESSION

8. Afin de garantir le bon fonctionnement de l'Assemblée, **le Conseil exécutif a recommandé** la création de groupes de travail à composition non limitée sur :

- « l'avenir de la COI », en vue de débattre de la proposition du Bureau à ce sujet (point 3.1 de l'ordre du jour, lors de la séance de l'Assemblée qui doit se tenir le mardi 19 juin) ;
- « la version finale de la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013 » (point 4.1.2 de l'ordre du jour, lors de la séance de l'Assemblée qui doit se tenir le mercredi 20 juin) ;
- « le programme d'océanologie de la COI » (point 4.2.1 de l'ordre du jour, lors de la séance de l'Assemblée qui doit se tenir le jeudi 21 juin) ;
- « le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données » (point 4.3.6 de l'ordre du jour, lors de la séance de l'Assemblée qui doit se tenir le vendredi 22 juin).

9. Le Président a proposé de laisser à l'Assemblée le soin de décider de la composition et de la présidence de ces groupes de travail. Il a estimé que les réunions des groupes sur le programme d'océanologie et sur le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données devaient être relativement brèves et que le moment où il conviendrait de les tenir devait être décidé pendant la session, en fonction du déroulement des travaux de l'Assemblée.

10. En ce qui concerne le débat sur la Stratégie à moyen terme de la Commission pour 2008-2013, le Président a rappelé au Conseil exécutif l'examen d'ensemble des grands programmes II (Sciences exactes et naturelles) et III (Sciences sociales et humaines) de l'UNESCO, ainsi que l'invitation faite à la COI par le Conseil exécutif de l'UNESCO de lui communiquer ses observations sur les recommandations du rapport à ce sujet avant le 31 juillet 2007 (Décision 176 EX/7).

11. Le Conseil exécutif a recommandé que le Comité financier se charge de la question de la réponse de la COI.

3.3 EXAMEN DES DEMANDES D'INSCRIPTION DE QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

12. Conformément aux articles 8, 9 et 11.2 du Règlement intérieur relatifs à l'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée, deux demandes d'inscription de questions supplémentaires ont été reçues par le Secrétariat dans l'ordre ci-après, avant le 19 avril 2007, soit deux mois avant la date d'ouverture de la 24^e session :

La question supplémentaire 1, proposée par l'Italie, s'appuie sur un rapport sur les progrès de la COI concernant l'étude mondiale des fonds océaniques, y compris en mer Méditerranée, accompagné d'un document intitulé « Rapport succinct sur les principales études en cours de l'OIH et de la COI sur les fonds océaniques »

La question supplémentaire 2, proposée par Sri Lanka porte sur (i) la création d'un institut océanographique national sri-lankais ; (ii) la possibilité d'héberger un bureau régional de la COI dans cet institut ; et (iii) la création d'un mécanisme/système régional de maintenance des instruments océanographiques.

13. Une troisième question supplémentaire, concernant l'inclusion de la mer Rouge dans le champ d'action du Comité régional de la COI pour l'océan Indien occidental (IOCWIO), qu'il faudrait désormais nommer Comité régional de la COI pour l'océan Indien occidental et la mer Rouge, a été proposée par le Soudan. Cette dernière demande a toutefois été transmise au Secrétariat le 12 juin, soit après la date limite statutaire.

14. Le Président a informé le Conseil exécutif que le Bureau, lorsqu'il s'est réuni le dimanche 17 juin 2007, a jugé qu'il serait plus approprié d'étudier la proposition italienne dans le cadre de l'examen du programme scientifique de la COI par l'Assemblée. Il a informé le Conseil que le document présenté par l'Italie avait été rédigé par M. Morelli, qui avait pendant de nombreuses années joué un rôle très actif au sein de la Commission, mais que qui n'était malheureusement pas en mesure de participer à la 24^e session de l'Assemblée.

15. Considérant que la proposition sri-lankaise comportait de multiples aspects, le Bureau a estimé qu'il fallait l'étudier point par point et qu'il ne revenait pas à l'Assemblée de l'examiner elle-même de manière aussi détaillée qu'elle le méritait. Le Président a par conséquent invité le Secrétaire exécutif à examiner tout d'abord avec la délégation sri-lankaise comment la COI pourrait aider à mettre en œuvre la proposition de son pays. Il a également suggéré que la délégation prenne contact avec d'autres États membres présents à l'Assemblée pour s'enquérir de l'expérience qu'ils ont d'entreprises analogues au niveau national.

16. S'agissant de la proposition du Soudan, le Bureau a reconnu qu'il était trop tard pour l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée, mais a néanmoins appelé à entamer les préparatifs du débat dont elle fera l'objet au cours de la session, en marge de l'ordre du jour.

17. La Tanzanie a pensé que la question soulevée par le Soudan devrait aussi être examinée par le Comité régional de la COI pour l'océan Indien central (IOCINDIO) puisque, géographiquement parlant, la mer Rouge était située entre la région relevant de l'IOCWIO et celle relevant de l'IOCINDIO.

18. Le Président a souligné qu'il importait de veiller à ce que les efforts des Comités régionaux ne fassent pas double emploi sur ce point.

19. Conformément à l'article 8.3 du Règlement intérieur, **le Conseil exécutif ayant examiné** la liste des questions supplémentaires, ainsi que les documents correspondants, **a décidé** qu'il convenait de les traiter comme le Bureau le suggérait et que l'ordre du jour provisoire révisé et le calendrier des travaux de l'Assemblée n'avaient pas besoin d'être modifiés.

3.4 CALENDRIER

20. M. Stefano Belfiore, secrétaire technique, a examiné le calendrier provisoire révisé. Le **Conseil exécutif**, tenant compte de l'inclusion de questions supplémentaires, du rapport en plénière des groupes de travail et comités statutaires créés pour la session et de l'intervention

programmée des orateurs invités, a **entériné** le calendrier provisoire révisé (IOC/EC-XXXIX/1 Add. Prov. Rev.3) pour l'Assemblée qui figure en Annexe au présent rapport.

4. RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COI

21. Le Président a informé le Conseil exécutif que le Directeur général de l'UNESCO a prolongé l'engagement de l'actuel Secrétaire exécutif jusqu'en septembre 2009 ; cependant, il a souligné que le Conseil exécutif devrait décider s'il reportait l'examen de cette question à sa 42^e session, en 2009, ce qui ne laisserait que très peu de temps à la Commission pour prendre et appliquer les décisions administratives nécessaires, ou s'il inscrirait ce point à l'ordre du jour de sa 41^e session, en juin/juillet 2008. Il a invité le Secrétaire exécutif à définir les étapes et le temps nécessaires à cet effet. Tout bien considéré, le Secrétaire exécutif a émis l'idée que le processus pourrait durer, de bout en bout, une année entière. Il a exposé la procédure habituelle et a suggéré que le processus débute en janvier 2009.

22. Le Canada a estimé que le processus de définition des critères du poste, de préparation de l'avis de vacance et d'examen des candidatures prendrait beaucoup de temps et que de ce fait, il serait vraiment utile que la description du poste et le projet d'avis de vacance soient prêts pour être examinés à la prochaine session du Conseil exécutif.

23. Le Secrétaire exécutif a fait savoir que le processus de recrutement permettait d'avoir recours au Conseil exécutif à sa 42^e session (EC-XLII), qui aurait lieu juste avant la 25^e session de l'Assemblée de 2009, comme Comité de sélection, conformément aux procédures de consultation applicables pour la nomination du Secrétaire de la COI.

24. Compte tenu des délais statutaires, le processus de recrutement suivrait le calendrier ci-après :

Décembre 2008	Annonce externe du poste vacant (60 jours).
30 janvier 2009	Date limite de candidature (à minuit, heure de Paris).
1 ^{er} février - 30 mars 2009	Présélection Sélection technique Établissement d'une liste de candidats hautement qualifiés (membres du Bureau, ancien Président, Secrétaire exécutif ès qualité).
15 mars 2009	Communication des dossiers à tous les États membres de la COI trois mois avant la session du Conseil exécutif du 15 juin.
15 juin 2009	Le Conseil exécutif se réunit à huis clos pour exprimer son opinion.
16 juin - 31 septembre 2009	Le Directeur général adopte une décision et nomme le Secrétaire exécutif.
1 ^{er} octobre 2009	Le Secrétaire exécutif désigné prend ses fonctions à Paris.

25. Le Conseil exécutif a souscrit à ces propositions et a chargé le Secrétariat d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa prochaine session et de préparer les documents nécessaires.

5. DATES ET LIEU DE LA 41^e SESSION DU CONSEIL EXECUTIF

26. Le Secrétaire exécutif de la COI a rappelé la décision prise à la 39^e session du Conseil exécutif de tenir la 41^e session « *du mardi 24 juin au mardi 1^{er} juillet 2008, soit au total six jours ouvrés, laissant au Bureau de la COI et au Secrétaire exécutif le soin de prendre en dernier ressort la décision d'écourter la session d'une journée en fonction de l'ordre du jour* » (Rapport IOC/EC-XXXIX/3, paragraphe 393). En 2009, le Conseil exécutif remplira les fonctions de Comité directeur de la 25^e session de l'Assemblée et se réunira la veille de l'ouverture de celle-ci.

6. ADOPTION DU RAPPORT

27. **Le Conseil exécutif a adopté** le Projet de rapport de sa 40^e session.

7. CLOTURE DE LA SESSION

28. Le Président a prononcé la clôture de la 40^e session du Conseil exécutif le 18 juin 2007 à 17 h 40.

ANNEXE VII

Observations concernant le rapport du Comité chargé de l'examen d'ensemble des grands programmes II et III

La Commission océanographique intergouvernementale

Au : Directeur général de l'UNESCO
M. Koïchiro Matsuura

cc : Président du Conseil exécutif de l'UNESCO
M. Zhang Xinsheng

Monsieur le Directeur général,

1. Je vous remercie de votre invitation à formuler des observations sur le rapport du Comité chargé de l'examen d'ensemble des grands programmes II et III, qui a été adressé par le Directeur général adjoint, M. Barbosa.
2. Le document 176 EX/7 a été examiné par les délégués à la 24^e Assemblée de la COI, et les États membres ont été invités à apporter leurs contributions par l'intermédiaire du Comité financier, qui a été chargé de préparer une réponse à soumettre à l'Assemblée pour examen et approbation.
3. L'Assemblée s'est déclarée satisfaite des travaux du Comité chargé de l'examen d'ensemble et a indiqué que l'examen venait à point nommé par rapport aux évolutions en cours au sein de la COI. L'Assemblée a apprécié l'opportunité qui m'a été donnée, en tant que président, d'informer le Comité de l'action de la COI et le rôle joué par notre Secrétaire exécutif, Patricio Bernal, en sa qualité de membre interne.
4. Le Comité a bien identifié les défis auxquels l'UNESCO est confrontée dans le domaine des sciences, étant donné en particulier que la science apparaît dans l'action de nombreuses institutions du système des Nations Unies. La COI souscrit à la conclusion principale du Comité selon laquelle, dans le monde d'aujourd'hui, l'UNESCO a un rôle unique à jouer dans le domaine des sciences au sein du système des Nations Unies. L'avantage comparatif de l'UNESCO est sa capacité d'intégrer les sciences, l'éducation et la culture. Il s'agit là d'une pièce maîtresse pour le renforcement des capacités et le développement durable à travers le monde, et en particulier le monde en développement. Il est cependant difficile de prendre la tête d'activités et d'établir un programme ciblé en étant doté d'un mandat aussi vaste. La COI, pour sa part, offre un champ d'action où le mandat et le leadership en matière de sciences et services océaniques sont clairs, et nous acceptons la responsabilité d'élaborer un cadre conceptuel et une stratégie claire et ciblée pour l'avenir des sciences et services océaniques, dans le cadre du grand programme II (Sciences exactes et naturelles). À cet égard, nous pensons que la COI représente un atout considérable.
5. L'Assemblée a pris acte de la conclusion du Comité concernant la coordination intersectorielle et l'action interdisciplinaire. La COI coordonne une partie, limitée mais importante, des activités du Secteur des sciences exactes et naturelles relatives aux sciences et services océaniques. Elle a déjà entrepris une coordination intersectorielle plus systématique des activités concernant le climat, le renforcement des capacités, la réduction des risques de catastrophes et leur mitigation. L'Assemblée s'est déclarée prête, le cas échéant, à assumer un rôle de coordination de premier plan au sein du Secteur. Les incidences et répercussions du changement climatique, eu égard en particulier aux stratégies d'adaptation des milieux côtiers et marins et au Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, en offrent deux exemples. La COI envisagerait une coordination intersectorielle renforcée dans le domaine des risques, compte tenu de l'étendue de ses compétences en matière d'alerte aux tsunamis et de l'existence du Système mondial d'observation de l'océan, qui est une

composante importante du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre. Les travaux relatifs à la réduction et à la mitigation des risques de catastrophes ainsi qu'aux effets du climat et à l'adaptation climatique sont par nature interdisciplinaires et permettent aux Secteurs des sciences exactes et naturelles, des sciences sociales et humaines, de l'éducation et de la culture d'intégrer leurs activités pour en accroître l'impact.

6. La COI est fière de sa coopération avec d'autres programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux. Elle coparraine le Programme mondial de recherche sur le climat avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Conseil international pour la science (CIUS) ; la Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime est commune à la COI et à l'OMM ; la Commission a collaboré avec un certain nombre d'organisations gouvernementales et internationales à la mise en place de systèmes d'alerte aux tsunamis ; elle s'emploie actuellement, en coopération avec le PNUE, l'OMM, le SCOR et le Groupe intergouvernemental sur l'observation de la Terre, à mettre au point des systèmes d'observation de l'océan ; la COI entretient des relations avec le SCOR/CIUS dans le domaine scientifique et dans celui de la gestion des données. Mobiliser des fonds et des compétences en créant des partenariats est indispensable à la stratégie de la Commission. L'importance accordée au climat a créé au sein du Secteur des sciences exactes et naturelles des possibilités de coopération accrue et la COI a été au premier rang pour assurer cette coordination. Elle est aussi l'un des principaux membres d'UN-OCEANS, mécanisme de coordination des organisations du système des Nations Unies pour les questions océaniques.

7. À la présente session de l'Assemblée, d'importants progrès ont été accomplis dans la restructuration du Programme et budget de la COI, conformément à la restructuration de l'UNESCO elle-même telle qu'elle ressort des projets de documents 34 C/4 et 34 C/5. L'élaboration d'un nouveau cadre de planification mettant l'accent sur les performances et l'impact et faisant plus clairement apparaître les liens entre les investissements au titre du budget ordinaire et les résultats, est en bonne voie. Nous pensons que ces changements au sein de la COI sont en harmonie avec ceux qui sont déjà en cours au sein de l'UNESCO. Comme l'Organisation, la COI doit relever les défis de la décentralisation et des actions régionales. Le rôle de nos organes subsidiaires régionaux est en cours d'examen et il existe une volonté d'étudier toutes les possibilités de développer leur dynamisme et leur capacité d'adaptation.

8. La COI convient qu'il est important d'améliorer la visibilité et l'ouverture vers l'extérieur. Ces éléments sont souvent négligés quand les ressources sont limitées, alors que c'est précisément à ce moment-là qu'ils peuvent être le plus utiles. La COI est respectée au sein de sa propre communauté mais sa visibilité auprès des gouvernements est variable et demande certainement à être améliorée. La COI s'inquiète parfois de sa visibilité au sein de l'UNESCO, avec laquelle elle doit relever le défi commun de mieux faire connaître les programmes de l'Organisation relatifs aux sciences ; c'est l'impact de ces programmes qui sera le meilleur garant de ce résultat et le caractère mieux ciblé de l'approche stratégique devrait à cet égard être utile. La COI gagnerait à pouvoir être partie prenante dans les stratégies de communication et les opportunités d'ouverture à l'extérieur de l'UNESCO dans son ensemble.

9. Les États membres ont pris note, et se sont félicités, des observations du Directeur général (également contenues dans le document 176 EX/7). L'Assemblée a relevé les points supplémentaires ci-après concernant certaines recommandations.

Recommandation 1 : Le soutien à la formulation des politiques en vue du renforcement des capacités demande à être développé

La COI reconnaît l'intérêt de cette recommandation et des initiatives sont déjà en cours pour renforcer certains aspects de notre programme. La COI a par exemple orienté son programme de renforcement des capacités en direction des responsables de l'océanologie et de la gestion de ce domaine, suite à une initiative majeure de revitalisation lancée il y a deux ans.

Recommandation 2 : Les programmes doivent s'intéresser aux nouveaux paradigmes scientifiques et prendre en compte la recherche de pointe

La COI a été à l'avant-garde du processus de développement des systèmes de données et d'information océaniques, nouveau paradigme pour les sciences des océans, et elle a favorisé l'émergence d'un certain nombre de progrès en matière de science et de technologie de pointe (flotteurs-profilingeurs). L'Assemblée estime que le programme de gestion des données et de l'information de la COI et la nouvelle stratégie de gestion des données que la Commission vient d'approuver ouvriront à l'UNESCO de nombreuses perspectives dans le domaine des systèmes de données, s'agissant par exemple du fort impact pour l'Afrique de l'Échange international des données et de l'information océanographiques.

Recommandation 5 : La coordination et les synergies des programmes scientifiques internationaux et intergouvernementaux demandent à être améliorées

La COI voit dans cette recommandation une source d'opportunités. Il y a probablement des synergies d'ordre programmatique avec d'autres programmes de science de l'UNESCO qui n'ont pas encore été identifiées ni exploitées. Dans le projet de 34 C/5 de l'UNESCO, les priorités biennales des secteurs des sciences sembleraient offrir des possibilités de collaboration entre la COI et les autres PSI sur l'ensemble du cycle de programmation. La COI encourage le Directeur général à faire en sorte que des possibilités de collaboration appropriées soient prévues dans les plans de travail. La collaboration éventuelle de la COI avec d'autres programmes de science de l'UNESCO est une question qui doit être replacée dans le contexte du Groupe de travail sur « l'avenir de la COI ». Il existe déjà un socle pour la synergie entre des aspects des programmes de la COI, du PHI et du MAB dans les zones côtières, notamment les incidences du changement climatique sur les écosystèmes marins côtiers, qui pourrait être renforcée par le biais des alliances régionales du GOOS.

Recommandation 6 : L'ouverture vers l'extérieur et les partenariats demandent à être améliorée

Comme on l'a vu plus haut, la COI rencontre un certain nombre de difficultés non négligeables au plan national et elle s'emploie à améliorer sa communication. Certaines commissions nationales pour l'UNESCO ont une connaissance des sciences océaniques mais tel n'est pas le cas de nombreuses autres. Dans les États membres, les actions sont souvent réparties sur un certain nombre d'organismes gouvernementaux et la COI doit continuellement résoudre le problème de savoir quelles doivent être les bonnes cibles pour ses communications, en particulier à cause des multiples autres voies indirectes de communication offertes par des organisations intergouvernementales partenaires. La COI privilégie ses partenariats avec les organisations non gouvernementales, ainsi que plusieurs partenariats qui commencent à voir le jour avec le secteur privé, pour les observations océaniques par exemple, et les nombreux partenariats qui s'étendent jusqu'aux utilisateurs finals et découlent de la fonction service.

Recommandation 7 : Une sélection, une appréciation et une évaluation rigoureuses et transparentes des programmes et des projets sont nécessaires

À la 24^e session de l'Assemblée, il a été mis au point une nouvelle approche de la planification stratégique qui devrait permettre d'améliorer l'évaluation et le suivi de tous les programmes et leur meilleure articulation avec les programmes et actions de l'UNESCO. Il convient de noter que, dans un monde des Nations Unies marqué par des restrictions budgétaires et le souci de rentabilité, les possibilités de lancement de nouveaux programmes dynamiques sont rares, sauf transfert de ressources vers l'organisme bénéficiaire. La COI n'a d'autre choix que de se montrer extrêmement sélective et de faire appel, chaque fois que cela est possible, aux ressources d'autres entités pour soutenir les actions. Nous

reconnaissons que les processus d'examen et d'évaluation peuvent être améliorés et que l'approche révisée concernant la planification devrait permettre un meilleur examen continu.

10. Observations finales. Les États membres ont pris note des observations finales du Comité. Il va de soi que l'Organisation des secteurs est la prérogative du Directeur général et que, par voie de conséquence, celle du secrétariat de la COI relève de la responsabilité du Sous-Directeur général pour la COI. Cela dit, c'est aux États membres qu'il incombe de mettre en place, par exemple, un réseau d'observations océaniques (dans le cadre duquel les coûts du recueil des données sont au moins de deux ordres de magnitude plus élevés que le budget de coordination correspondant de la COI) et c'est à eux de décider comment ils souhaitent introduire de telles actions en tant que programme de travail au sein de la COI. La COI recherche constamment de meilleurs moyens d'organiser et de structurer ses travaux. Elle a la chance de disposer de l'appui d'un secrétariat réactif et efficace. Cependant, celui-ci est également une source de tension car la nécessité de faire en sorte que l'activité de la COI demeure pertinente, tant sous l'angle de la politique suivie ou qu'au regard du dernier état de la science, exige du secrétariat plus qu'il ne lui est possible d'assumer dans le contexte des scénarios de ressources actuels.

11. Les quatre objectifs de haut niveau de la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013 ont un rôle essentiel à jouer à l'appui de la mission de l'UNESCO :

- prévention des risques naturels et réduction de leurs effets ;
- mitigation de l'impact des changements et de la variabilité climatiques et adaptation à ces phénomènes ;
- sauvegarde de la bonne santé des écosystèmes océaniques ;
- procédures et politiques de gestion susceptibles d'assurer la viabilité du milieu côtier et océanique et de ses ressources.

12. Compte tenu du caractère pressant des recommandations énoncées dans le Rapport de l'Équipe d'experts chargée de l'examen, nous attendons avec intérêt vos mises à jour périodiques concernant la mise en œuvre des recommandations spécifiques.

ANNEXE VIII

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS

M. Geoffrey Holland (Canada)

Monsieur le Président, le Comité des résolutions a procédé à l'examen des projets de résolution élaborés à la présente session de l'Assemblée. Je voudrais remercier les représentants des États membres qui ont aidé le Comité dans sa tâche ainsi que les membres du Secrétariat et les auteurs des projets de résolution qui nous ont également assistés dans nos travaux. Mme Aurora Mateos, qui a répondu aux besoins et aux nombreuses exigences du Comité, mérite à cet égard un hommage particulier.

J'ai apprécié les efforts fournis par le Secrétaire exécutif et ses collaborateurs pour élaborer un nouveau projet de directives révisées pour la préparation et l'examen des projets de résolution qui figure dans le document IOC-XXIV/2 Annexe 12, document sur lequel je reviendrai ultérieurement. Je voudrais tout d'abord faire quelques observations sur les projets de résolution qui ont été présentés.

La durée relativement courte de la 24^e session de l'Assemblée a posé au Comité des résolutions des problèmes particuliers. Les groupes créés pour la session ont été plus nombreux que d'habitude à se réunir chaque jour et les délégués ont dû choisir entre les besoins de leur délégation et leurs responsabilités au sein du Comité des résolutions. Il en est résulté qu'à la présente session de l'Assemblée, les délégués qui ont assisté régulièrement aux réunions de notre Comité pour examiner les projets de résolution ont été moins nombreux. La pleine représentation de l'ensemble de nos langues de travail a particulièrement fait défaut. Bien que le Comité des résolutions travaille presque exclusivement en anglais, il est utile, lorsque les projets de résolution reviennent de la traduction et sont présentés en séance plénière, que des délégués ayant assisté aux débats sur les ajustements linguistiques soient présents pour vérifier que les documents traduits prennent bien en compte tout ce qui a motivé les changements. Une fois encore, faute de temps, le Comité n'a pas pu revoir les projets de résolution une fois qu'ils ont été traduits ; en réalité, sur 15 projets de résolution qui ont été examinés, la moitié seulement est arrivée à la fin de la séance de samedi après-midi. Les organes directeurs de notre Commission devraient peut-être modifier les délais applicables aux projets de résolution afin que ces derniers puissent être soumis à la traduction dans des délais raisonnables.

Je ferai devant l'Assemblée quelques observations que vous avez déjà entendues pour bon nombre d'entre elles, sur les projets de résolution qui ont été reçus. Tout d'abord, les fonctions du Comité des résolutions sont très claires. Chaque projet de résolution fait l'objet d'un examen permettant de déterminer s'il est recevable puis si son contenu est exact. Dans le cas où il n'est pas clair sur le fond, le projet de résolution est renvoyé à ses auteurs pour réexamen. Naturellement, il n'entre pas dans le mandat du Comité des résolutions d'en altérer la substance. Parfois, le projet de résolution est examiné avant le débat en plénière sur le point correspondant, ce qui s'est produit assez souvent ces dernières années. Toute modification résultant du débat ultérieur peut devoir être complétée en plénière. Dans la mesure du possible, le Comité des résolutions vérifie les références à toute décision et résolution antérieure. Il peut apporter des corrections grammaticales pour améliorer de clarté et non pas le style et modifier la présentation si nécessaire afin de faciliter la lecture et la compréhension.

Une résolution est une décision de l'Assemblée qui forme un tout mais qui doit être aussi succincte que possible. Bien souvent, les projets de résolution, et en particulier les alinéas du préambule, sont trop détaillés et peuvent nuire à la clarté du message que les auteurs essaient de faire passer.

Le projet de résolution des États membres africains est parvenu après la date limite. Il appartient à la plénière de décider si elle accepte un projet de résolution parvenu tardivement ; dans ce cas précis, malgré l'arrivée tardive, le Comité des résolutions a examiné le projet de

résolution et l'a soumis à la traduction. Le Comité n'a cependant pas eu le temps de vérifier l'exactitude des nombreuses références à des résolutions antérieures et les auteurs n'étaient pas disponibles samedi soir pour prêter leur concours à cet égard.

Un des problèmes les plus difficiles que nous rencontrons concerne les rapports des organes subsidiaires et les résolutions et recommandations qu'ils contiennent. Il devrait être clair que chaque organe subsidiaire a la possibilité de mener à bien des activités et de fonctionner en conformité avec son mandat ; c'est ce sur quoi devraient porter les résolutions figurant dans leurs rapports. Les décisions qui dépassent les limites de ce mandat ou exigent l'approbation de la COI doivent être soumises à l'Assemblée ou au Conseil exécutif en tant que recommandations. Le Comité des résolutions a proposé une formulation pour définir les résolutions et recommandations des organes subsidiaires qui pourrait figurer dans le document contenant le projet de directives et apporter un éclairage à cet égard. Lorsqu'ils renvoient aux rapports des organes subsidiaires, les projets de résolution doivent comporter l'expression « **Ayant examiné** le rapport et les recommandations qu'il contient... » puis les paragraphes du dispositif exposant les mesures et décisions que doit prendre notre organe directeur.

S'agissant du projet de directives, le Comité a estimé que la disposition prévoyant que les projets de résolution sont soumis par un État membre de chaque groupe électoral imposait une restriction trop rigide et inutile. Tout État membre devrait avoir le droit de soumettre un projet de résolution à l'examen d'un organe directeur, à condition qu'il se rapporte à un point de l'ordre du jour, et il ne sera adopté que s'il est approuvé en séance plénière. Il est donc peu vraisemblable qu'un assouplissement de la disposition susmentionnée aboutisse à un afflux de projets de résolution inutiles. De même, le Comité a observé que la COI utilisait depuis longtemps le verbe « **charge** » dans le dispositif en ce qui concerne les actions confiées à notre Secrétaire exécutif, et il a estimé que l'on pouvait conserver cette formulation. Toutefois, dans de nombreux cas, on peut ne pas donner d'instructions spécifiques et substituer à ce verbe une décision de l'organe directeur qui doit alors naturellement être mise en œuvre par le Secrétaire exécutif dans l'exercice de ses fonctions de gestion. Il peut aussi être utile d'inclure dans nos directives un glossaire des termes employés. Enfin, je voudrais demander que figure dans le texte du rapport de la présente session de l'Assemblée une décision dans laquelle il serait demandé aux États membres d'examiner le nouveau projet de directives et de soumettre leurs observations au Secrétaire exécutif en vue de l'établissement d'un document final qui pourrait être adopté à la prochaine session du Conseil exécutif.

Ainsi s'achève mon rapport, Monsieur le Président, et je suis bien sûr disposé à fournir tout éclaircissement complémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire.

ANNEXE IX

LISTE DES DOCUMENTS

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues
DOCUMENTS DE TRAVAIL			
IOC-XXIV/1 Prov. Rev.2	Second Revised Provisional Agenda	2.1	A seulement
IOC-XXIV/1 Add. Prov. Rev.3	Third Revised Provisional Timetable	2.4	A seulement
IOC-XXIV/2	Document relatif aux décisions à adopter	2.4	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 1	Rapport du Président à la 24 ^e session de l'Assemblée de la Commission intergouvernementale de l'UNESCO	3.1	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 2	L'avenir de la COI - Proposition du Bureau aux États membres, juin 2007	3.1	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 3	Rapport du Secrétaire exécutif de la COI sur la mise en œuvre du programme	3.2	A E F R
IOC-XXIV/2 Annex 3 Add.1	SISTER Follow-up Qualitative Report for the IOC	3.2	A seulement
IOC-XXIV/2 Annex 3 Add.2	Implementation of IOC Governing Bodies' Resolutions	3.2	A seulement
IOC-XXIV/2 Annexe 4, Parties I-II	Rapport intérimaire sur l'exécution du budget (2006) et fonds prévus pour 2007	3.2	A E F R
IOC-XXIV/2 Annex 4, Partie III	Update for the Period 1 January - 31 May 2007	3.2	A seulement
IOC-XXIV/2 Annexe 5	Projet de stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013)	4.1.2	A E F R
IOC-XXIV/2 Annex 5 Add.1	IOC Required Staff Allocation to Fulfil the Objectives of the Medium-Term Strategy 2008-2013	4.1.2	A seulement
IOC-XXIV/2 Annexe 6	Aperçu du programme de la Section des sciences océaniques à la lumière du Projet de stratégie à moyen terme de la COI	4.2.1	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 7	Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques	4.3.6	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 8	Rapport du Groupe de travail intersessions sur les programmes régionaux et le rôle des organes subsidiaires régionaux de la COI	4.5.2	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 9	Rapport du Chef de l'Unité des tsunamis	4.7.1	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 10	Document-cadre du Groupe de travail ad hoc pour un système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et aux autres aléas liés aux océans	4.7.2	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 11	Projet de programme et de budget de la COI pour 2008-2009	5.1	A E F R
IOC-XXIV/2 Annexe 12	Projet de directives révisées pour la préparation et l'examen des projets de résolution	6	A E F R

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues
IOC-XXIV/3 Prov.	Projet de rapport (5 parties publiées pendant la session)	6	A E F R *
IOC-XXIV/4 Prov.	Liste provisoire des documents	2.4	A E F R
IOC-XXIV/5 Prov.	Liste provisoire des participants (publiée pendant la session)	--	A E F *
IOC-XXIV/6	Projet de rapport de la Commission océanographique intergouvernementale sur ses activités (2005-2006)	3.3	A E F R
RAPPORTS D'ORGANES DE LA COI ET D'ORGANES MIXTES APPELANT UNE DÉCISION			
IOC-XXIII/3	Rapport de la 23 ^e session de l'Assemblée de la COI, Paris, 21-30 juin 2005	2.1	A E F R
IOC/EC-XXXIX/3	Rapport de la 39 ^e session du Conseil exécutif de la COI, Paris, 21-28 juin 2006	2.1	A E F R
IOC/EC-XL/3 Prov.	Rapport provisoire de la 40 ^e session du Conseil exécutif de la COI, Paris, 18 juin 2007	2.1 et 5.3	A E F R *
IOC Annual Report No. 13	IOC Annual Report, 2006	3.2	A seulement
IOC Annual Report No. 12	IOC Annual Report, 2005	3.2	A seulement ***
IOC/IPHAB-VIII/3s	Résumé exécutif de la huitième session du Groupe intergouvernemental de la COI chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles, Paris, 17-20 avril 2007	4.2.2	A E F R
IOC-WMO-ICSU/I-GOOS-VIII/3s	Synthèse de la huitième session du Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan, Paris, 13-16 juin 2007	4.3.1	A E F R *
IOC/IODE-XIX/3	Rapport de la 19 ^e session du Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques, Trieste, Italie, 12-16 mars 2007	4.3.5	A [résumé exécutif en E F R]
IOC/ABE-LOS-VII/3	Rapport de la septième session de l'Organe consultatif d'experts de la COI sur le droit de la mer, Libreville, Gabon, 19-23 mars 2007	4.6.1	A F
ICG/IOTWS-III/3	Rapport de la troisième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (ICG/IOTWS-III), Bali, Indonésie, 30 juillet - 2 août 2006	4.7.3	A [résumé exécutif en E F R]
ICG/IOTWS-IV/3	Rapport de la quatrième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (ICG/IOTWS-IV), Mombassa, Kenya, 30 février - 2 mars 2007	4.7.3	A [résumé exécutif en E F R]

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues
ICG/NEAMTWS-III/3	Rapport de la troisième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (ICG/NEAMTWS-III), Bonn, Allemagne, 7-9 février 2007	4.7.4	A [résumé exécutif en E F R]
ICG/CARIBE-EWS II/3	Rapport de la deuxième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (ICG/CARIBE-EWS-II) Cumaná, Venezuela, 15-19 janvier 2007	4.7.5	A [résumé exécutif en F, E et R]

DOCUMENTS D'INFORMATION ET AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

IOC-XXIV/Inf.1	Presentation and Abstracts of A. Bruun and N.K. Panikkar Memorial Lectures, 2007	2.5	A seulement
176 EX/7	Rapport du Directeur général sur les conclusions et recommandations de l'équipe d'experts chargée de l'examen d'ensemble des grands programmes II et III	3.1	A E F R **
IOC-XXIII/2 Annexe 8	« Nous avons un problème »	3.1	A E F R **
DG/2007/024	UNESCO Director-General's Speech on the UN Reform	3.2	A seulement **
IOC/INF-1242	Compilation of Relevant UN References Related to the Work of IOC (2004-2007)	3.2	A seulement
Document des Nations Unies A/61/583	Unis dans l'action - Rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement	3. et 4.5	A E F R **
Document des Nations Unies A/61/GRAME/AHSG/1	Report of the First Meeting of the Ad Hoc Steering Group for the "assessment of assessments" of the regular process for global reporting and assessment of the state of the marine environment, including socio-economic aspects	4.1.1	A seulement **
Document des Nations Unies GRAME/GOE/1	Report of the First Meeting of the Group of Experts for the start-up phase, Assessment of Assessments of the Regular process for the global reporting and assessment of the state of the marine environment, including socio-economic aspects	4.1.1	A seulement **
Document des Nations Unies A/RES/61/222	Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur Les océans et le droit de la mer, décembre 2006	4.1.1	A E F R **

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues
Document des Nations Unies A/RES/57/141	Résolution adoptée par l'Assemblée générale - Les océans et le droit de la mer, février 2003	4.1.1	A E F R **
UNEP/UNESCO-IOC/UNEP-WCMC (2007)	Global Marine Assessments : A survey of global and regional assessments and related activities of the marine environment	4.1.1	A seulement ***
Projet de 34 C/4	Stratégie à moyen terme, 2008-2013 : projet	4.1.2	A E F R *
IOC-XXIV/Inf.2	Compilation of IOC-related texts from the Draft Medium-term Strategy, 2008-2013 of UNESCO (Draft 34 C/4)	4.1.2	A seulement
IOC/INF-1192	Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO : Stratégie à moyen terme, 2004-2007	4.1.2	A E F R ***
WMO/TD – No. 1364	The scope of science for the International Polar Year 2007-2008	4.1.4	A seulement*
IOC/INF-1235	Report of the First Meeting of the Advisory Group for the IOC Ocean Sciences Section (OSS), Paris, 9-10 November 2005	4.2.1	A seulement
IOC/INF-1234	Future path of the World Climate Research Programme, relevance to IOC, and the proposed WCRP, budget and extra-budgetary resources sought for 2008-2009	4.2.3	A seulement
IOC-WMO-UNEP/I-GOOS Board-II/3 (Rapport du GOOS n° 156)	Report of the Second Meeting of the Executive Board of the IOC-WMO-UNEP Intergovernmental Committee for the Global Ocean Observing System, Cape Town, South Africa, 18 November 2006	4.3.1	A seulement*
IOC-WMO-UNEP-ICSU/GSC-VIII/3 (Rapport du GOOS n° 144)	Report of the Eighth Session of the IOC-WMO-UNEP-ICSU Steering Committee of the Global Ocean Observing System (Melbourne, Australia, 21-23 February 2005)	4.3.1 & 4.3.2	A seulement**
IOC/EC-XXXIX/2 Annexe 6	Proposition concernant la création d'un groupe conjoint GOOS-GTOS pour les observations intégrées des zones côtières	4.3.2	A E F R *
IOC/INF-1183 (Rapport du GOOS n° 125)	Plan conceptuel stratégique intégré pour le module d'observation de l'océan côtier du Système mondial d'observation de l'océan	4.3.2	A [résumé en E F R au début du document]**
IOC/INF-1217 (Rapport du GOOS n° 148)	Stratégie de mise en œuvre du module côtier du Système mondial d'observation de l'océan	4.3.2	A [résumé en E F R au début du document]**
IOC-WMO-UNEP/I-GOOS-VII/3 (Rapport du GOOS n° 145)	Rapport de la septième session du Comité intergouvernemental COI-OMM-PNUE pour le Système mondial d'observation de l'océan (I-GOOS), y compris le rapport de la première session extraordinaire (Paris, 4-7 avril 2005)	4.3.2	A [résumé en E F R]**

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues
IOC-WMO-UNEP-ICSU/GSSC-IX/3 (Rapport du GOOS n° 151)	Report of the ninth session of the IOC-WMO-UNEP-ICSU Scientific Steering Committee of the Global Ocean Observing System (Paris, 6-8 March 2006)	4.3.2	A seulement**
IOC/INF-1220	A Coastal Theme for IGOS Partnership - For the monitoring of our environment from space and from earth	4.3.2	A seulement**
IOC-WMO/JCOMM-II/3s (Rapport final abrégé)	Deuxième session de la Commission technique mixte COI/OMM d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM), Halifax, (Canada) 15-25 septembre 2005 : Résumé exécutif	4.3.3	A E F R**
IOC/INF-1238	Future development of the Global Climate Observing System	4.3.4	A seulement
IOC/INF-1236	Improving the IOC's Performance Management System: IODE reporting as a Pilot Project	4.3.5 & 3.2	A seulement
IOC/INF-1211	IOC Principles and Strategy for Capacity-Building	4.4.1	A seulement**
IOC/INF-1212	Implementation plan for IOC Capacity-Building	4.4.1	A seulement**
IOC/INF-1229	Report on the activities of the Capacity-Building Section, June 2005-April 2006	4.4.1	A seulement**
IOC/INF-1241 Prov.	Rules of Procedure Applying to IOC Subsidiary Bodies (Draft)	4.5	A seulement
IOC/INF-1239	Report of the Intersessional Working Group on Regional Programmes and the Role of IOC Regional Subsidiary Bodies	4.5.2	A seulement
IOC/EC-XXXVII/2 Annexe 12	Document de conception sur les modalités de la mise en œuvre des programmes de la COI dans les régions, 2004	4.5.2	A E F R**
IOC-XXIII/2 Annexe 5	Renforcer l'efficacité de la coopération régionale en sciences et techniques marines et le rôle des organes subsidiaires régionaux de la COI, 2005	4.5.2	A E F R**
Document des Nations Unies A/RES/61/132	Résolution adoptée par l'Assemblée générale - Renforcement des secours d'urgence et des activités de relèvement, de reconstruction et de prévention à la suite du tsunami catastrophique survenu dans l'océan Indien	4.7.1	A seulement**
IOC/INF-1237	Improving the IOC's Performance Management System: Tsunami reporting as a Pilot Project	4.7.1 & 3.2	A seulement
CTBT/PC-24/1/Annexe I	Decision on Possible Contribution of the CTBTO Preparatory Commission to a Tsunami Warning System	4.7.1	A seulement**
Série technique de la COI n° 71 (mis à jour en ligne)	Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System, IOTWS. Implementation Plan, March 2007	4.7.3	A seulement**
Série technique de la COI n° 73 (mis à jour en ligne)	Implementation Plan for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North-Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas (NEAMTWS), 2007-2011	4.7.4	A seulement**

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues
ICG/CARIBE-EWS II/11	Communications Plan for the Interim Tsunami Advisory Information Service to the Caribbean Sea and Adjacent Regions	4.7.5	A seulement**
Projet de 34 C/5	Projet de programme et de budget, 2008-2009	5.1	A E F R**
IOC-XXIV/Inf.3	Règlement financier de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) [décision 157 EX/3.3.1 ; 1999]	5.1	A E F R
IOC-XXIV/Inf.4	Compilation of IOC-related texts from the 34th Draft Programme and budget, 2008-2009 (Draft 34 C/5)	5.1	A seulement
IOC-XXIV/Nom/WP.1	Updated listing for the elections	5.2	A seulement*
IOC-XXIV/Nom/WP.2	List of Candidates for Election	5.2	A seulement*
IOC-XXIV/Nom/WP.3	Chairman of the Nominations Committee's report -Results of the Elections	5.2	A seulement*

-
- * Distribué pendant la session.
 ** Version électronique seulement.
 *** Sur demande.

ANNEXE X

LIST OF PARTICIPANTS

**I. OFFICERS OF THE
COMMISSION/BUREAU DE LA COI/
MESA DE LA COI**

Tel: 54 15 5113 9820
Fax: 54 11 4312 7203
E-mail: javieravalladares@yahoo.com

Chairperson

Prof. David T. PUGH
Marine Science Adviser
3, Deeside Court, Dee Hills Park
Chester CH3 5AU
UNITED KINGDOM
Tel: 44 1244 346 454
E-mail: d.pugh@mac.com

Vice-Chairperson

Prof. Mário RUIVO
Chairman, Portuguese Committee for IOC
Av. Infante Santo – 42/4th Floor
Lisbon 1350
PORTUGAL
Tel: 351 21 390 43 30
Fax: 351 21 395 22 12
E-mail: cointersec.presid@fct.mces.pt

Vice-Chairperson

Dr Alexander V. FROLOV
Deputy-Head
Federal Service for Hydrometeorology &
Environmental Monitoring (Roshydromet)
12, Novovagan'kovsky St.
123995, Moscow
RUSSIAN FEDERATION
Tel: 7 495 252 03 13
Fax: 7 495 255 22 69
E-mail: afrolov@mecom.ru

Vice-Chairperson

Javier Armando VALLADARES
Capitán de navío
Licenciado en Oceanografía Física
Asesor Científico en Ciencias del Mar
Dirección de Relations Internacionales
Secretaría de Ciencias, Tecnología e Innovación
Productiva
Av. Córdoba 831 4to. Piso
(C1054AAH) Buenos Aires
ARGENTINA

Vice-Chairperson

Dr Neville SMITH
Chief of Division
Bureau of Meteorology Research Centre
700, Collins St. Melbourne
G.P.O. Box 1289, Melbourne 3001
AUSTRALIA
Tel: 61 3 9669 4444
Fax: 61 3 9669 4660
E-mail: n.smith@bom.gov.au;
csr@bom.gov.au

Vice-Chairperson

Dr Alfonse M. DUBI
Director & Senior Research Fellow
University of Dar es Salaam
Institute of Marine Sciences
P.O. Box 668, Zanzibar
TANZANIA
Tel: 255 24 223 0741
E-mail: dubi@ims.udsm.ac.tz

Former Chairperson

Prof. SU Ji-lan
Advisor to the Administrator
Second Institute of Oceanography
State Oceanic Administration
P.O. Box 1207, Hang Zhou
Zhejiang 310012
CHINA
Tel: 86 10 884 03 32
Fax: 86 10 807 15 39
E-mail: sujil@zgb.com.cn

II. PARTICIPANTS FROM MEMBER STATES/PARTICIPANTS DES ETATS MEMBRES/PARTICIPANTES DE LOS ESTADOS MIEMBROS

Afghanistan/Afghanistan/Afganistán
Not Represented

Albania/Albanie/Albanía

Head of Delegation

H.E. Ms Tatiana GJONAJ
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Albania
to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 32 40
Fax: 33 1 45 66 63 71
E-mail: dl.albanie@unesco.org

Alternate

Ms Avenilda DOKO
Third Secretary
Permanent Delegation of Albania
to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 32 44
Fax: 33 1 45 66 63 71
E-mail: dl.albanie@unesco.org

Algeria/Algérie/Argelia

Head of Delegation

Mrs Farida AKHDACHE
Advisor, Permanent Delegation of Algeria
to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 30 06
Fax: 33 1 42 19 09 56
E-mail: dl.algerie@unesco.org

Angola/Angola/Angola

Head of Delegation

H.E. Mr Almerindo JAKA JAMBA
Ambassador & Permanent Delegate to
UNESCO

1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 29 76
Fax: 33 1 45 67 57 48
E-mail: dl.angola@unesco.org

Alternates

Mr Rolando Felicidades Jesús NETO
Ministerial Advisor
Permanent Delegation of Angola to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 29 75
Fax: 33 1 45 67 57 48
E-mail: rj.neto@unesco.org

Mrs Luzitu Lukombo PETERSON GALA
Third Secretary
Permanent Delegation of Angola to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 30 11
Fax: 33 1 45 67 57 48
E-mail: ll.peterson-gala@unesco.org

Argentina/Argentine/Argentina

Head of Delegation

Capt. Javier Armando VALLADARES
Licenciado en Oceanografía Física
Asesor Científico en Ciencias del Mar
Dirección de Relaciones Internacionales
Secretaría de Ciencias, Tecnología e Innovación
Productiva
Av. Córdoba 831 4to. Piso
(C1054AAH) Buenos Aires
Tel: 54 15 5113 9820
Fax: 54 11 4312 7203
E-mail: javieravalladares@yahoo.com
(Also IOC Vice-Chairperson)

Alternate

Capt. Ariel Hernan TROISI
Director, National Oceanographic Data Centre
Navy Hydrographic Service
Av. Montes de Oca 2124
C1270ABV Buenos Aires
Tel/Fax: 54 11 4303 2240
E-mail: atroisi@hidro.gov.ar

Representatives

Mr Ariel Walter GONZALEZ
Consejería Legal
Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio
Internacional y Culto
Esmeralda 1212 – Piso 15^o.
C1007ABR Buenos Aires
Tel: 54 11 4819 8008/8012
Fax: 54 11 4819 8009
E-mail: awg@mrecic.gov.ar

Mr Miguel Angel HILDMANN
Minister & Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Argentina to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 34 36
Fax: 33 1 43 06 60 35
E-mail: ma.hildmann@unesco.org

Mr José Luís FERNÁNDEZ VALONI
First Secretary
Permanent Delegation of Argentina
to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 34 37/38
Fax: 33 1 43 06 60 35
E-mail: jl.fernandez@unesco.org

Australia/Australie/Australia

Head of Delegation

Dr Neville SMITH
Chief of Division
Bureau of Meteorology Research Centre
700, Collins St. Melbourne
G.P.O. Box 1289, Melbourne 3001
Tel: 61 3 9669 4444
Fax: 61 3 9669 4660
E-mail: n.smith@bom.gov.au;
csr@bom.gov.au
(Also IOC Vice Chairperson)

Alternate

Dr Peter DEXTER
Section Head
Oceanographic Services Section
Bureau of Meteorology
G.P.O. Box 1289 Melbourne, VIC 3001

700, Collins St., Docklands, VIC 3008
Tel: 61 3 9669 4870
Fax: 61 3 9669 4695
E-mail: p.dexter@bom.gov.au
(Also Co-President JCOMM)

Representative

Mr Greg REED
Executive Officer
Australian Ocean Data Centre Joint Facility
Dept. of Defence, Australian Govt.
Maritime Headquarters
Wylde St., Potts Point NSW 2011
Tel: 61 2 9359 3141
Fax: 61 2 9359 3120
E-mail: greg@aodc.gov.au
(Also Co-Chairperson IODE)

Adviser

Ms Anne SIWICKI
Permanent Delegation of Australia to UNESCO
Australian Embassy
4, rue Jean Rey
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 40 59 33 44
Fax: 33 1 40 59 33 53
E-mail: anne.siwicki@dfat.gov.au

Austria/Autriche/Austria

Head of Delegation

H.E. Mr Harald WIESNER
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Austria to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 6834 57
Fax: 33 1 47 83 26 25
E-mail: harald.weisner@bmcia.gv.at

Azerbaijan/Azerbaidjan/Azerbaiyán

Not Represented

Bahamas/Bahamas/Bahamas

Not Represented

Bangladesh/Bangladesh/Bangladesh

Head of Delegation

Mr Faisal AHMED
Adviser, Embassy of the People's Republic of
Bangladesh
39, rue Erlanger
Paris 75016
FRANCE
Tel: 33 1 46 51 90 33/46 26 32 08
Fax: 33 1 46 51 90 35
E-mail: faisal20992002@yahoo.com

Barbados/Barbade/Barbados

Head of Delegation

Ms Lorna Veronica INNIS
Deputy-Director
Coastal Zone Management Unit
Bay St., St. Michael, Barbados
Tel: 1 246 228 5950
Fax: 1 246 228 5956
E-mail: linniss@coastal.gov.bb
(Also IOCARIBE Vice-chairperson)

Belgium/Belgique/Bélgica

Head of Delegation

Dr Rudy L. HERMAN
Senior Researcher
IOC/UNESCO Representative for Belgium
Member of Flanders UNESCO Commission
Dept. of Economy, Science & Innovation
Policy Support & Academic Policy
Koning Albert II-laan 35 bus 10
B-1030 Brussels
Tel: 32 2 553 60 01
Fax: 32 2 553 60 07
E-mail: rudy.herman@ewi.vlaanderen.be

Representative

Mr David COX
Research Programmes Dept. – North Sea
Rue de la Science, 8, Wetenschapsstraat, 8
B-1000 Brussels
Tel: 32 2 238 34 03
Fax: 32 2 230 59 12
E-mail: david.cox@belspo.be

Belize/Bélize/Belize

Head of Delegation

Mrs Mireille CAILBAULT
Permanent Delegation of Belize to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 32 11
Fax: 33 1 47 20 18 74
E-mail: dl.belize@unesco.org

Benin/Bénin/Benin

Not Represented

Brazil/Brésil/Brasil

Head of Delegation

Mr Paulo Roberto FRANCA
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Brazil to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 28 85
Fax: 33 1 47 83 28 40
E-mail: p.franca@unesco.org

Alternate

Vice-Admiral Lawrence Mariath DANTAS
Director, Brazilian Navy
Directorate of Hydrography & Navigation
Rua Barão de Jaceguai, s/n
Ponta da Armação – Niteroi – RJ
ZC: 24.048-900
Tel: 55 21 2189 3001/3003
Fax: 55 21 2189 3063
E-mail: lawrence@dhn.mar.mil.br

Representatives

Mr Ademilson ZAMBONI
Programme Manager
Ministry of Environment
Esplanada dos Ministerios
Bl. B – Sala 831
70.067.900 – Brasilia DF
Tel: 55 61 4009 1025
Fax: 55 61 4009 1761
E-mail: ademilson-zamboni@mma.gov.br

Mr João Luiz NICOLODI
Geografa, Gerenciamento Costeiro e Marinho
Ministerio do Meio Ambiente
Secretaria de Qualidade Ambiental
Esplanada dos Ministerios
Bloco B – Sala 833, CEP 70068-900
Brasilia DF
Tel: 55 61 4009 1160
Fax: 55 61 4009 1766
E-mail: joao.nicolodi@mma.gov.br

Advisers

Ms Janice Romaguera TROTTE
Adviser for International Relations
Directorate of Hydrography & Navigation
Brazilian Navy
Rua Barão de Jaceguai, s/nº
Niteroi – Rio de Janeiro 24.048.900
Tel: 55 21 2189 3013
Fax: 55 21 2189 3088
E-mail: janice.trotte@terra.com.br;
Janice@dhn.mar.mil.br

Ms Daniela BENJAMIN
First Secretary
Permanent Delegation of Brazil to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 28 88
Fax: 33 1478328 40
E-mail: d.benjamin@unesco.org

Bulgarie/Bulgarie/Bulgaria

Head of Delegation

H.E. Ms Irina BOKOVA
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Bulgaria to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 29 12
Fax: 33 1 47 83 34 52
E-mail: dl.rep.bulgarie@unesco.org

Ms Vesselina IVANOVA
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Bulgaria to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 29 12

Fax: 33 1 47 83 34 52
E-mail: dl.rep.bulgarie@unesco.org

Ms Svezlana MANOILOVA
Attaché, Permanent Delegation of Bulgaria to
UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 99
Fax: 33 1 47 83 34 52
E-mail: dl.rep.bulgarie@unesco.org
Cameroon/Cameroun/Camerún

Head of Delegation

Dr Thomas DONGMO
Maître de Recherche
Chef de la Division de la Coopération
Scientifique et Technique
B.P 1457
Yaoundé
Tel: 237 222 24 76/223 85 77
E-mail: dongmothomas@hotmail.com

Canada

Head of Delegation

Dr Savithri (Savi) NARAYANAN
Dominion Hydrographer/Director-General
Ocean Sciences-Canadian Hydrographic
Service
Fisheries & Oceans
615, Booth St., Suite 311
Ottawa, Ontario, K1A OE6
Tel: 1 613 995 4413
Fax: 1 613 947 4369
E-mail: narayanans@dfo-mpo.gc.ca

Representatives

Mr Michel R. MITCHELL
Manager, Ocean Sciences Division
Bedford Institute of Oceanography
1, Challenger Drive
P.O. Box 1006, Dartmouth
Nova Scotia B2Y 4A2
Tel: 1 902 426 8366
Fax: 1 902 426 5153
E-mail: mitchellmr@mar.dfo-mpo.gc.ca

Mr Val SWAIL
Manager, Climate Data & Analysis Environment
Canada
4905 Dufferin St., Downsview
Ontario M5H 5T4

Tel: 1 416 739 4347
Fax: 1 416 739 5700
E-mail: val.swail@ec.gc.ca

Advisers

Mr Geoffrey L. HOLLAND
2WE Associates Consulting Ltd.
1267, Gabriola Drive
Parksville BC V8P 2T5
Tel: 1 250 954 1343
E-mail: hollandg@2weassociates.com
(Also Chairperson of the sessional Resolutions Committee)

Ms Dominique LEVASSEUR
Senior Programme Officer
Permanent Delegation of Canada to UNESCO
5, rue de Constantine
Paris 75007
FRANCE
Tel: 33 1 44 43 25 73
Fax: 33 1 44 43 25 79
E-mail:
Dominique.levasseur@international.gc.ca

Cape Verde/Cap Vert/Cabo Verde
Not Represented

Chile/Chili/Chile

Head of Delegation

Capt. Jorge L. Ibarra RODRIGUEZ
Director, Hydrographic & Oceanographic
Service of the Chilean Navy
Errazuriz 254, Playa Ancha
P.O. Box 237-0168, Valparaíso
Tel: 56 32 26 65 55
Fax: 56 32 26 65 42
E-mail: jbarra@shoa.cl

Alternate

Capt. Andres ENRIQUEZ
Jefe, Departamento de Oceanografía
Servicio Hidrográfico y Oceanográfico de la
Armada de Chile
Errazuriz 254, Playa Ancha
CP 237-0168 Valparaíso
Tel: 56 32 22 66 540
Fax: 56 32 22 66 542
E-mail: aenriquez@shoa.cl

China/Chine/China

Head of Delegation

Dr LI Haiqing
Director-General
Dept. of International Cooperation
State Oceanic Administration
1, Fuxingmenwai Ave.
Beijing 100860
Tel: 86 10 6804 2695
Fax: 86 10 6804 8051
E-mail: hqli@soa.gov.cn
(Also Vice-Chairperson WESTPAC)

Representatives

Mrs Shao Hua LIN
Director, National Marine Data & Information
Services
93 Tianjin City Rd., Liu Wei Rd.
(P.O. Box 74)
Hedong District
300171 Tainjin
Tel: 86 22 2401 0803
Fax: 86 10 240 10926
E-mail: shlin@mail.nmdis.gov.cn
(also Vice-Chairperson I-GOOS)

Ms Lin GAO
Programme Officer
Dept. of Marine Environmental Protection
State Oceanic Administration
1, Fuxingmenwai Ave.
Beijing 100860
Tel: 86 10 68047637
Fax: 86 10 68047644
E-mail: qb@soa.gov.cn

Mr Hongmei XIN
Deputy Division Chief
Dept. of Science & Technology
State Oceanic Administration
1, Fuxingmenwai Ave.
Beijing 100860
Tel: 86 10 6804 7669
Fax: 86 10 6803 0799/6804 7664
E-mail: hmxin@soa.gov.cn

Mr Ya Feng YANG
Programme Officer
Division of International Organizations
Dept. of International Cooperation
State Oceanic Administration
1, Fuxingmenwai Ave.
Beijing 100860
Tel: 86 10 68048051
Fax: 86 22 68048051/10 6803 0799

E-mail: yvf@soa.gov.cn

Mr Fujiang YU
Deputy-Director/Professor
National Marine Environmental Forecasting
Centre
Dept. of Marine Environment Forecast
Dahuisi 8, Haidan District
Beijing 100081
Tel: 86 10 6217 3615
Cell: 86 13 3660 77787
Fax: 86 10 6217 3620
E-mail: yufj@nmefc.gov.cn

Dr Fangli QIAO
Research Prof. of Physical Oceanography
Deputy-Director, First Institute of
Oceanography
Director, Key Lab. of Marine Science &
Numerical Modelling
State Oceanic Administration
6, Xianxialing Rd.
Qingdao 266061
Tel: 86 532 8896 7400/0055
Fax: 86 532 8896 7400/5544
E-mail: qiaofl@fio.org.cn

Mr Chen ZHI
Director, Office of Science & Technology
National Marine Environmental Forecasting
Centre
Dahuisi 8, Haidan District
Beijing 100081
Tel: 86 10 6217 3598
Fax: 86 10 6217 3620
E-mail: chenzhi@nmefc.gov.cn

Dr Xueen Chen
Institute of Oceanography
Ocean University of China
100, Songling Rd., Qingdao 266100
Tel: 86 532 820 32853
Fax: 86 532 820 32070
Email: xchen@mail.ouc.edu.cn

Adviser

Prof. SU Ji-lan
Adviser to the Administrator
Second Institute of Oceanography
State Oceanic Administration
P.O. Box 1207, Hangzhou
Zhejiang 310012
Tel: 86 571 8884 0332
Fax: 82 571 8807 1539
E-mail: sujil@zgb.com.cn

(Former IOC Chair)

Colombia/Colombie/Colombia

Head of Delegation

Capt. Julián Augusto REYNA MORENO
Secretario Ejecutivo
Comisión Colombiana del Océano
Transversal 41, No. 27-50 Piso 4° - CAN
Bogotá, DC
Tel: 57 1 222 04 21/36/49
Fax: 57 1 222 04 16
E-mail: seco@cco.gov.co

Alternate

H.E. Mr Luís Guillermo ANGEL CORNEA
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Colombia to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 28 71
Fax: 33 1 43 06 66 09
E-mail: dl.colombie@unesco.org

Adviser

Ms Ana Cecelia MANNIQUE
Permanent Delegation of Colombia to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 28 71
Fax: 33 1 43 06 66 09
E-mail: ac.mannique@unesco.org

Comoros/Comores/Comoras

Not Represented

Congo/Congo/Congo

Head of Delegation

Mr Armand Joseph KOKOLO
Ministère des Transports Maritimes et de la
Marine Marchande
B.P. 15000, Brazzaville
Fax: 33 1 48 58 68 91
E-mail: arjkokolo@yahoo.fr

Cook Islands/Iles Cook/Islas Cook

Not Represented

Costa Rica/Costa Rica/Costa Rica
Not Represented

Tel: 33 1 45 68 29 24
Fax: 33 1 45 6747 41
E-mail: a.quintana@unesco.org

Côte d'Ivoire/Côte d'Ivoire/Côte d'Ivoire

Adviser

Head of Delegation

Ms Alicia PEREA
Conseiller, Délégation Permanente de Cuba
auprès de l'UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 67 34 13
Fax: 33 1 45 6747 41
E-mail: dl.cuba@unesco.org

Mr N'Guessan Joel KOUASSI
Director, Oceanographic Research Centre
11, rue des Pêcheurs
B.P. V18, Abidjan
Tel: 225 213 564 48
Fax: 225 213 555 11
E-mail: kuj Joel@aieiso.ci

Croatia/Croatie/Croacia

Cyprus/Chypre/Chipre

Head of Delegation

Head of Delegation

Ms Maja FRANKOVIC
Advisory Minister
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Croatia to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 43 06 12 97
Fax: 33 1 45 68 31 48
E-mail: dl.croatie@unesco.org

Mrs Photini PANAYI
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Cyprus to UNESCO
86, avenue Foch
Paris 75016
FRANCE
Tel: 33 1 45 00 35 05
Fax: 33 1 45 01 20 53
E-mail: dlcypunesco@leventisparis.com

Cuba/Cuba/Cuba

Alternate

Head of Delegation

Mr Franck BONNET
Permanent Delegation of Cyprus to UNESCO
86, avenue Foch
Paris 75016
FRANCE
Tel: 33 1 45 00 35 05
Fax: 33 1 45 01 20 53
E-mail: dlcypunesco@leventisparis.com

Mr Guillermo GARCIA MONTERO
Presidente, Comité Oceanográfico Nacional
Director, Acuario Nacional Cuba
Ave. 1ra. y Calle 60, Miramar
Ciudad Habana CP 11300 ZP 13
Tel: 53 7 203 6401/06
Fax: 53 7 209 2737
E-mail: ggarcia@ama.cu;
guillermog@acuarionacional.cu
(Also Chairperson IOCARIBE)

Representatives

Adviser

M. Andrés QUINTANA LANDA
Premier Secrétaire
Délégation Permanente de Cuba auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE

Ms Melanie MELODIAD
Interne
86, avenue Foch
Paris 75016
FRANCE
Tel: 33 1 45 00 35 05
Fax: 33 1 45 01 20 53
E-mail: dlcypunesco@leventisparis.com

**Czech Republic/République Tchèque/
República Checa**

Head of Delegation

Mr Bohumir JANSKY
Chairman, Czech IOC Committee
Charles University, Faculty of Science
Dept. of Physical Geography & GeoEcology
Albertov 6, Praha 2, 128 43
Tel: 420 2 2195 1350
Fax: 420 2 2195 1367
E-mail: jansky@natur.cuni.cz

**Democratic People's Republic of Korea/
République Populaire Démocratique de
Corée/República Popular Democrática de
Corea**

Head of Delegation

Mr Jae Hom KIM
Minister, Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Democratic
People's Republic of Korea to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 25 64
Fax: 33 1 45 68 25 63
E-mail: dl.dprkorea@unesco.org

Mr Han SOK CHOL
Adviser, Permanent Delegation of the
Democratic People's Republic of Korea to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 25 64
Fax: 33 1 45 68 25 63
E-mail: dl.dprkorea@unesco.org

Djibouti/Djibouti/Djibouti

Head of Delegation

Ms Nicole ABOU-FADEL
Permanent Delegation of Djibouti to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 26 50
Fax: 33 1 45 68 26 51
E-mail: dl.djibouti@unesco.org

Denmark/Danemark/Dinamarca
Not Represented

Dominica/Dominique/Dominica

Head of Delegation

Mr Claude SKALAWSKI
Minister Adviser
Permanent Delegation of Dominica to
UNESCO
22, rue St. Augustin
Paris 75002
FRANCE
Tel: 33 1 4007 50 00
Fax: 33 1 40 07 50 05
E-mail: unesco@dominica-gov.eu

**Dominican Republic/République
Dominicaine/República Dominicana**

Head of Delegation

Mr Carlos Antonio Michelen NAMNUN
Director, National Oceanographic Commission
Ministry of External Relations
Av. Independencia 752
Santo Domingo
Tel: 1 809 284 9039/535 4986
E-mail: carlosmichelen@gmail.com

Representative

Ms Christina DIAZ
Asistente Cancillería
Comisión Nacional de Oceanografía
Av. Independencia #752
Santo Domingo
Tel: 1 809 535 6280
E-mail: cristyo13@hotmail.com

Ecuador/Equateur/Ecuador

Head of Delegation

Capt. Mario PROANO SILVA
Director, Instituto Oceanográfico de la Armada
Av. de la Marina – Base Naval Sur
Guayaquil
Tel: 593 4 248 1100
E-mail: director@inocar.mil.ec

Alternate

Mr Marcelo VAZQUEZ
Chargé d'affaires
Permanent Delegation of Ecuador to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 03
Fax: 33 1 43 06 49 06
E-mail: dl.ecuador@unesco.org

Adviser

Mr Luís F. MORALES AUZ
Head, Dept. of Marine Sciences – INOCAR
Oceanographic Institute of the Navy
Av. de la Marina, Base Naval Sur
Guayaquil
Tel: 593 4 248 1300, Ext: 1200
Fax: 593 4 248 51 66
E-mail: ccmar@inocar.mil.ec

Egypt/Egypte/Egipto

Head of Delegation

Mr Mamadouh MANSOUR
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Egypt to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 09
Fax: 33 1 47 83 41 87
E-mail: dl.egypte@unesco.org
El Salvador/Salvador/El Salvador

Head of Delegation

Mrs Nanette VIAUD DESROCHES
Adviser/Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of El Salvador to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 34 19
Fax: 33 1 47 34 41 86
E-mail: dl.el-salvador@unesco.org

Eritrea/Erythrée/Eritrea

Head of Delegation

H.E. Dr Ahmed DEHLI
Ambassador/Permanent Delegate
Ambassade de l'Erythrée
1, rue de Staël
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 43 06 15 56
Fax: 33 1 43 06 07 51

Estonia/Estonie/Estonia

Not Represented

Ethiopia/Ethiopie/Etiopía

Prof. Darge WOLE
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Ethiopia to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 34 61/62
Fax: 33 1 47 83 31 45
E-mail: d.wole@unesco.org

Fiji/Fidji/Fiji

Not Represented

Finland/Filande/Finlandia

Head of Delegation

Dr & Prof. Matti PERTILLÄ
Head, Finnish Institute of Marine Research
Erik Palmenin Aukio 1
(P.O. Box 2)
FI 00561 Helsinki
Tel: 358 9 6139 4510
Fax: 358 9 323 2970
E-mail: matti.perttila@fimr.fi

France/France/Francia

Head of Delegation

M. François GERARD
Président du Comité National pour la COI
C/o CGPC-52, Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex
Tel: 33 1 40 81 23 88
Cell: 33 1 6 85 07 73 34
E-mail: francoisgerard@equipement.gov.fr
(also Chairperson I-GOOS and GOHWMS)

Representatives

M. Elie JARMACHE
Chargé de Mission
Secrétariat Général de la Mer
16, bd. Raspail
75007 Paris
Tel: 33 1 53 63 41 58
Fax: 33 1 53 63 41 78
E-mail: elie.jarmache@pm.gouv.fr
(Also Chairperson IOC/ABE-LOS)

Mme Hélène SEKUTOWICZ-LE BRIGANT
Délégation Permanente de la France auprès
de l'UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
Tel: 33 1 45 68 35 03
Fax: 33 1 53 69 99 49
E-mail: helene.sekutowicz@diplomatie.gouv.fr

M. René FEUNTEUN
Direction de la Prévention des Pollutions et des
Risques
Sous-direction de la Prévention des Risques
Majeurs
Ministère de l'Ecologie et du Développement
Durable
20, avenue de Ségur
75007 Paris
Tel: 33 1 42 19 15 63
Fax: 33 1 42 19 14 79
E-mail: rene.feunteun@ecologie.gouv.fr

M. Bernard FRONTERO
Conseiller pour les Sciences
Commission Nationale Française pour
l'UNESCO
57, bd. des Invalides
75007 Paris
Tel: 33 1 53 69 39 96
Fax: 33 1 53 69 32 23
E-mail: bernard.frontero@diplomatie.gouv.fr

M. Christian BLONDIN
Directeur des Affaires Internationales
Direction des Missions Institutionnelles et des
Affaires Internationales, Météo France
1, quai Branly
75007 Paris
Tel: 33 1 45 56 70 50
Fax: 33 1 45 56 70 40
E-mail: christian.blondin@meteo.fr

M. Serge ALLAIN

Chargé Relations Extérieures
Service Hydrographique et Océanographique
de la Marine (SHOM)
29228 Brest Cedex 2
Tel: 33 1 53 66 97 81
E-mail: serge.allain@shom.fr

M. Patrick AUDEBERT
Chef, Bureau des Risques Majeurs
Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles
Sous-Direction de la Gestion des Risques
Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du
Territoire
Place Beauveau
Paris 75008
Tel: 33 1 56 04 72 89
Fax: 33 1 56 04 71 85
E-mail: patrick.audebert@interieur.gouv.fr

Gabon/Gabon/Gabón

Head of Delegation

H.E. Mr Anatole MIKOUNGUI
Ambassadeur, Directeur des Relations
Internationales Maritimes
Direction Générale du Droit de la Mer
Ministère des Affaires Etrangères, de la
Coopération, de la Francophonie et de
l'Intégration Régionale
B.P. 2245 Libreville
Tel: 241 73 12 48
Fax: 241 73 09 63
E-mail: amikoungui@yahoo.fr

Alternate

Mr Paul BEKALE
First Adviser
Permanent Delegation of Gabon to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 34 96
Fax: 33 1 45 68 34 94
E-mail: pabekale@yahoo.fr

Representatives

Dr Paule Christiane GONDI-M'BOUALA
Conseiller, Chef, Dépt. des Recherches
Naturelles
Spécialiste de la recherche des roches mères
de Diamant

Cabinet du Premier Ministre
LIBREVILLE
Gabon
Tel: 241 72 98 53
E-mail: pc-gondimbouala@yahoo.fr

Dr Lucien OBAME
Conseiller Premier Ministre
B.P. 14153
Libreville
Tel: 241 0627 1929
Fax: 241 77 20 04

Gambia/Gambie/Gambia
Not Represented

Georgia/Géorgie/Georgia

Head of Delegation

Mr George JAOSHIVILI
First Deputy Head
Centre for Monitoring & Prognostication
Ministry of Environment Protection & Natural
Resources
150, D. Agmashenebeli Ave.
0122, Tbilissi
Tel: 995 32 05 01 31/35 21
Fax: 995 32 96 06 65
E-mail: gjaoshvili@environment.ge

Germany/Allemagne/Alemania

Head of Delegation

Prof. Dr Peter EHLERS
President, Federal Maritime & Hydrographic
Agency
Bernhard-Nocht-Strasse 78
D-20359 Hamburg
Tel: 49 40 31 80 1000
Fax: 49 40 31 90 1004
E-mail: peter.ehlers@bsh.de

Alternate

Dr Anna V. GYLDENFELDT
Dept. of Marine Science
Federal Maritime & Hydrographic Agency
Bernhard-Nocht-Strasse 78
D-20359 Hamburg
Tel: 49 40 3190 3111
Fax: 49 40 3190 5032
E-mail: anna.gyldenfeldt@bsh.de

Representatives

Dr Susanne FRETZDORFF
Project Management Jülich
Forschungszentrum Jülich GmbH
Seestraße 15
18119 Rostock-Warnemünde
Tel: 49 381 5197 288
Fax: 49 381 51509
E-mail: s.fretzdorff@fz-juelich.de

Dr Karsten HESS
Federal Ministry of Education & Research
Heinemannstr. 2
D-53175 Bonn
Tel: 49 1888 57 3722
Fax: 49 1888 57 83722
E-mail: karsten.hess@bmbf.bund.de

Ms Isabell LADIGES
Permanent Delegation of Germany to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 53 83 46 63
Fax: 33 1 53 83 46 67
E-mail: Unesco@amb-allemaagne.fr

Mr Reinhold OLLIG
Director, Head of Division "System Earth"
Federal Ministry of Education & Research
Heinemannstr. 2
D-53175 Bonn
Tel: 49 1888 57 3469
Fax: 49 1888 57 83469
E-mail: reinhold.ollig@bmbf.bund.de

Dr Hans WERNER SCHENKE
Senior Scientist
Alfred Wegener Institute for Polar & Marine
Research
Van-Ronzelen-Str. 2
D-27568 Bremerhaven
Tel: 49 471 4831 1222
Fax: 49 471 4831 1977
E-mail: hans-werner.schenke@awi.de

Mr Reinhard ZÖLLNER
Deutscher Wetterdienst
Bernhard-Nocht-Str. 76
D-20359 Hamburg
Tel: 49 40 6690 1400
Fax: 49 40 6690 1499
E-mail: rinhard.zoellner@dwd.de

Ghana

Head of Delegation

Mr Julius WELLENS-MENSAH
Director, Hydrological Services Dept.
P.O. Box MB 501
Accra
Tel: 233 21 677 383
Fax: 233 21 677 384
E-mail: hsd@ghana.com
(Also Chairperson IOCEA)

Greece/Grèce/Grecia

Head of Delegation

Dr Eustathios Th. BALOPOULOS
Director, Institute of Oceanography
Hellenic Centre for Marine Research
Ministry of Development
General Secretariat for Research &
Technology
46,7 km Athens-Sounio, Mavro Lithari
(P.O. Box 712)
19013 Anarissos, Attica
Tel: 30 22910 76452
Fax: 30 22910 7 6347
E-mail: efstathios.balopoulos@ath.hcmr.gr

Alternate

Mr Alexandros THEOCHARIS
Head, Physical Oceanography Dept.
Institute of Oceanography
Hellenic Centre for Marine Research
46,7 km Athens-Sounio, Mavro Lithari
(P.O. Box 712)
19013 Anavissos - Attica
Tel: 30 229 107 63 29
Fax: 30 229 107 63 23
E-mail: alekos@ath.hcmr.gr

Representatives

Dr Fanny VOUTSINOI-TALIADOURI
Research Director
Chemical Oceanographer
Hellenic Centre for Marine Research
Institute of Oceanography
Ministry of Development
General Secretariat for Research & Technology
46,7 km Athens-Sounio, Mavro Lithari
(P.O. Box 712)

19013 Anavissos, Attica
Tel: 30 229 107 63 66
Fax: 30 229 107 63 47
E-mail: fvouts@ath.hcmr.gr

Dr George PETIHAKIS
Institute of Oceanography
Hellenic Centre for Marine Research (HCMR)
Ministry of Development
General Secretariat for Research & Technology
Gournes Padiados
(P.O. Box 2214)
71003 Iraklio, Crete
Tel: 30 2810 337755
Fax: 30 2810 337822
E-mail: pet@her.hcmr.gr

Dr George TRIANTAFYLLOU
Senior Researcher
Ecosystems Modelling & Data Assimilation
Hellenic Centre for Marine Research
Institute of Oceanography
Ministry of Development
General Secretariat for Research & Technology
46,7 km Athens-Sounio, Mavro Lithari
(P.O. Box 712)
19013 Anavissos, Attica
Tel: 30 22910 76402
Fax: 30 22910 76347
E-mail: gt@ath.hcmr.gr

Dr Anastasia STRATI
Expert Counsellor
Ministry of Foreign Affairs
3, Akademias Str.
Athens
Tel: 30 210 368 2138
Fax: 30 210 368 2239
E-mail: astrati@cc.noa.gr

Dr Gerassimos PAPAPOPOULOS
Research Director
National Observatory of Athens
Lofos Nymfon 1
Athens
Tel: 30 210 3490155
Fax: 30 210 3490165
E-mail: g.papad@gein.nod.gr
(Also Vice-Chairperson ICG/NEAMTWS)

Adviser

Mr Emmanuel GOUNARIS
Minister Plenipotentiary
Ministry of Foreign Affairs

Academias 3
Athens 10027
Tel: 30 210 36 82 235
Fax: 30 210 36 82 239
E-mail: d01@mfa.gr

Guatemala/Guatemala/Guatemala
Not Represented

Guinea/Guinée/Guinea
Not Represented

Guinea-Bissau/Guinée-Bissau/Guinea-Bissau
Not Represented

Guyana/Guyana/Guyana
Not Represented

Haiti/Haïti/Haiti

Head of Delegation

Ms Marie-Denise JEAN
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Haiti to UNESCO
35, avenue de Villiers
75017 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 42 12 70 54
Fax: 33 1 42 12 82 38
E-mail: delehaitiunesco@wanadoo.fr

Alternate

Ms Marie Guerlyne JANVIER
Adviser, Permanent Delegation of Haiti to UNESCO
35, av. de Villiers
75017 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 42 12 70 53
Fax: 33 1 42 12 82 38
E-mail: delehaitiunesco@wanadoo.fr

Iceland/Islande/Islandia
Not Represented

India/Inde/India

Head of Delegation

Dr P.S. GOEL
Secretary, Ministry of Earth Sciences
Mahasagar Bhavan
C.G.O. Complex, Block-12, Lodhi Rd.

New Delhi 110003
Tel: 91 11 24360874/2548
Fax: 91 11 24362644/0336
E-mail: dodsec@dod.delhi.nic.in

Alternate

Mr Birender S. YADAV
First Secretary
Permanent Delegation of India to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 29 86
Fax: 33 1 4734 51 88
E-mail: dl.india@unesco.org

Representative

Dr Shailesh NAYAK
Director, Indian National Centre for Ocean
Information Services
Ministry of Earth Sciences
Ocean Valley, Post Bag 21
Jeedimetla P.O. Hyderabad 500 055
Tel: 91 40 2389 5000
Fax: 91 40 2389 5001
E-mail: director@incois.gov.in
(Also Vice-Chairperson ICG/IOTWS)

Indonesia/Indonésie/Indonesia

Head of Delegation

H.E. Mr Aman M. WIRAKARTAKUSUMAH
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Indonesia to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 29 73
Fax: 33 1 45 66 02 37
E-mail: amb.indonesia@unesco.org

Alternate

Mr Hery HARJONO
Deputy Chairman, Earth Sciences
Indonesian Institute of Sciences
JI Gatot Subroto
Jakarta 12710
Tel: 62 21 525 1850
Fax: 62 21 526 0804

E-mail: hery.harjono@lipi.go.id

Representatives

Capt. Dr Dede YULIADI
Head, Marine Environmental Division
Hydro-Oceanographic Service
Indonesian Navy
Jl. Pantai Kuta V/1 Ancol Timur
Jakarta Utara 14430
Tel: 62 21 6471 4810, Ext: 3935
Fax: 62 21 6471 4819
E-mail: infohid@indo.net.id

Mr Exo GUDHI WAHYONO
Commanding Officer
Hydro-Oceanographic Service
Indonesian Navy
Jl. Pantai Kuta V/1, Ancol Timur
Jakarta Utara 14430
Tel: 62 21 6471 4810, Ext: 3958
Fax: 62 21 6471 4819
E-mail: infohid@indo.net.id

Professor Jan SOPAHELWAKAN
Deputy Chairman, Scientific Services
Indonesian Institute of Sciences
Jl. Jenderal Gatot Subroto 10
Jakarta Selatan 12710
Tel: 62 21 525 5179
Fax: 62 21 5290 7313
E-mail: jans@lipi.go.id

Mr FAUZI
Head, Earthquake & Tsunami Meteorological &
Geophysical Agency
Jl. Angkasa 1. No. 2, Kemagoran
Jakarta DK1 10720
Tel: 62 21 424 6321
Fax: 62 21 654 6316
E-mail: fauzi@bmg.go.id

Dr Sugiarta WIRASANTOSA
Director, Research Centre of Maritime
Territories & Non-Biological Resources
Jl. M.T. Haryono, Kav. 52-53
Jakarta
Tel/Fax: 62 21 791 91202
E-mail: igir@dkp.go.id

**Iran, Islamic Republic of/République
Islamique d'Iran/Irán, República Islámica del**

Head of Delegation

Dr Vahid CHEGINI

Director, Iranian National Centre for
Oceanography
19, Etemadzadeh St, Fatemi Ave.
Tehran
Tel: 98 21 6694 48 67
Fax: 98 21 6694 48 66
E-mail: v_chegini@inco.ac.ir

Iraq/Irak/Iraq
Not Represented

Ireland/Irlande/Irlanda
Not Represented

Israel/Israël/Israel

Head of Delegation

Prof. Barak HERUT
Director-General
Israel Oceanographic & Limnological Research
Tel-Shikmona, P.O. Box 8030
Haifa 31080
Tel: 972 4 8565 221/220
Fax: 972 4 8511 911
E-mail: barak@ocean.org.il

Italy/Italie/Italia

Head of Delegation

Prof. Ezio BUSSOLETTI
Scientific Adviser
Permanent Delegation of Italy to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 31 41/121
Fax: 33 1 45 66 41 78
E-mail: e.bussoletti@unesco.org

Representatives

Professor Stefano TINTI
Department of Physics
University of Bologna
Viale Carlo Berti Pichat, 8
I-40127 Bologna
Tel. +39 051 2095025
Fax +39 051 2095058
Email: stefano.tinti@unibo.it
(Also Chairperson ICG/NEAMTWS)

Professor Enrico ZAMBIANCHI
Dipartimento di Scienze per l'Ambiente
Università degli Studi di Napoli "Parthenope"
Via de Gasperi, 5
80133 Napoli

Tel: 39 81 54 76 583
Cell: 39 329 650 6097
Fax: 39 81 55 13 679
E-mail: enrico.zambianchi@uniparthenope.it

Dr Renzo MOSETTI
Director, Dept. of Biological Oceanography
Istituto Nazionale di Oceanografia e di
Geofisica Sperimentale
Via Auguste Piccard 54
34014 Trieste
OGS Head Office: Borgo Grotta Gigante 42/C
34010 Sgonico, Trieste
Tel: 39 40 224 9710/21401
Fax: 39 40 224 9770/327 307
E-mail: rmosetti@ogs.trieste.it

Professor Antonio TERAMO
Osservatorio Sismologico Univ.
Messina Italy ICES
Via Osservatorio, 4
Messina 98121
Tel: 39 90 36 01 01
E-mail: teramo@unime.it

Mr Claudio RAFANELLI
Environment & Climate
International Centre for Earth Sciences (ICES)
c/o CNR-IDAC "O.M. Corbino"
Area della Ricerca CNR
"Roma Tor Vergata"
Via del Fosso del Cavaliere, 100
00133 Roma
Tel: 39 6 4993 4284
Fax: 39 6 4993 4061
E-mail: c.rafanelli@e-ices.eu

Dr Alessandra MARAMAI
Climate & Environmental Sciences Dept.
Marine Branch
Istituto Nazionale di Geofisica e Vulcanologia
Via di Vigna Murata, 605
00143 Roma
Tel: 39 6 518 60210
Fax: 39 6 518 60338
E-mail: maramai@ingv.it

Adviser

Professor Dr Maurizio IACCARINO
Consiglio Nazionale delle Ricerche
Istituto di Genetica e Biofisica
"A. Buzzati-Traverso"
Via P. Castellino, 111
80131 Napoli
Tel: 39 81 6132 242

Fax: 39 81 6132 722
E-mail: iaccarin@ibg.cnr.it

Jamaica/Jamaïque/Jamaica

Head of Delegation

Ms Renee Anne SHIRLEY
Senior Advisor to the Prime Minister
Office of the Prime Minister
1, Devon Road
Kingston 6
Tel: 1 876 927 4101 2, Ext: 2061/929 8705
Fax: 1 876 946 3013
E-mail: rashir0@hotmail.com

Representative

Ms Angela DABY
First Secretary
Permanent Delegation of Jamaica to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 60/32 23
Fax: 1 33 43 06 84 51
E-mail: dl.jamaica@unesco.org

Japan/Japon/Japón

Head of Delegation

Dr Makoto TERAZAKI
Prof., University of Tokyo
1-15-1 Minamidai, Nakano-Ku
Tokyo 164-8639
Tel: 81 3 53 51 63 42
Fax: 81 3 53 51 68 36
E-mail: terazaki@stm.co.jp

Representatives

Mr Hiroshi OHNO
Unit Chief, Ocean & Earth Division
Ministry of Education, Culture, Sports, Science
& Technology (MEXT)
2-5-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8959
Tel: 81 3 5253 4111
Fax: 81 3 6734 4147
E-mail: h-ohno@mext.go.jp

Prof. Yutaka MICHIDA
Associate Professor
Centre for International Cooperation
Ocean Research Institute

University of Tokyo
1-15-1 Minamidai, Nakano-ku
Tokyo 164-8639
Tel: 81 3 5351 6532
Fax: 81 3 5351 6532
E-mail: ymichida@ori.u-tokyo.ac.jp

Dr Masao FUKASAWA
Director-General
Institute of Observational Research for Global
Change (IORGG)
Japan Agency for Marine-Earth Science &
Technology (JAMSTEC)
2-15, Natsushima-cho
Yokosuka 237 0061
Tel: 81 46 867 9400
Fax: 81 46 867 9372
E-mail: fksw@jamstec.go.jp

Mr Yasushi TAKATSUKI
Head, Buoy Robot Unit
Marine Division
Global Environment & Marine Dept.
Japan Meteorological Agency
1-3-4 Otemachi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8122
Tel: 81 3 3212 8341, Ext: 5149
Fax: 81 3 3211 6908
E-mail: y_takatsuki@met.kishou.go.jp

Mr Eriko HIMATA
Programme Specialist for UNESCO
Office of the Director-General for International
Affairs
Ministry of Education, Culture, Sports, Science
& Technology (MEXT)
2-5-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8959
Tel: 81 3 5222 1007
Fax: 81 3 6734 3679
E-mail: himata@mext.go.jp

Ms Tomoko IKUTA
Second Secretary
Scientific Affairs & Protocol
Permanent Delegation of Japan to UNESCO
148, rue de l'Université
Paris 75007
FRANCE
Tel: 33 1 53 59 27 16
Fax: 33 1 53 59 27 27
E-mail: deljpn.pro@unesco.org;
ikuta@dg8.so-net.ne.jp

Mr Yohei HASEGAWA
Senior Coordinator
International Earthquake & Tsunami Information
Earthquake & Tsunami Observations Division
Seismological & Volcanological Dept.
Japan Meteorological Agency
1-3-4, Ote-machi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8122
Tel: 81 3 3284 1743
Fax: 81 3 3215 2963
E-mail: yhasegawa@met.kishou.go.jp

Jordan/Jordanie/Jordania
Not Represented

Kazakhstan/ Kazakhstan/Kazajstán

Head of Delegation

Mr Talgat ZEINNLLINE
Directeur général
Société Nationale "Kazhydromet"
Ministère de l'Environnement
32, rue Abai
Almaty
Tel: 7 32 7 267 52 71
Fax: 7 32 7 267 24 24

Kenya/Kenya/Kenya

Head of Delegation

Dr Johnson M. KAZUNGU
Executive Director
Kenya Marine & Fisheries Research Institute
P.O. Box 81651, Code 80100
Mombasa
Tel: 254 41 475 151/7
Fax: 254 41 475 157
E-mail: jkazungu@kmfri.co.ke

Alternates

Mr Boniface W. WANYAMA
Assistant Secretary-General, Natural Science
Kenya National Commission for UNESCO
14th Floor, National Bank Building
Harambee Av, P.O. Box 72107-00200
Nairobi
Tel: 254 20 229053/4
Fax: 254 20 213025
E-mail: bwwekesa@yahoo.com

Representative

Mr Geoffrey MOKABI
Director, Research Development
Ministry of Science & Technology
P.O. Box 30568
Nairobi
Tel: 254 20 218 557
Fax: 254 20 215 349
E-mail: geffngugi@yahoo.com

Kuwait/Koweit/Kuwait

Head of Delegation

Mr Taleb AL-BAGHLI
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Kuwait to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 26 67
Fax: 33 1 42 19 96 95
E-mail: dl.koweit@unesco.org

Representative

Dr Muhammad AL SHATTI
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Kuwait to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 26 69
Fax: 33 1 42 19 96 95
E-mail: m.alshatti@unesco.org

Lebanon/Liban/Libano

Head of Delegation

Mr Iskandar SURSOCK
Director, Centre for Geophysical Research
Baannes
P.O. Box 16-5432
Beirut
Tel: 961 4 981 885
Fax: 961 4 981 886
E-mail: asursock@cncs.edu.lb

**Lybian Arab Jamahiriya/Jamahiriya arabe
libyenne/Jamahiriya árabe Libia**

Head of Delegation

H.E. Mr Abdulsalam EL-QALLALI
Ambassador, Permanent Delegate

Permanent Delegation of Libya to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 21 / 23
Fax: 33 1 45 66 08 55
E-mail: del.libsec@unesco.org

Madagascar/Madagascar/Madagascar

Head of Delegation

Dr Faneva RANDRIANANDRAINA
Scientific Advisor
Permanent Delegation of Madagascar to
UNESCO
40, rue du Général Foy
75008Paris
FRANCE
Tel: 33 1 42 93 34 77
Cell: 33 6 18 44 92 47
E-mail: faneve@hotmail.com

Representative

Mr Pierre RAVELONANDRO
Director CNRE
Ministry of National Education & Research
Rue Grande Voie de Vignes
Chatenoy 92
Tel: 230 41 13 14 25
E-mail: pravelonandro@yahoo.com

Adviser

Mr Jean-Jacques
RANDRIAFAMANTANANTSOA
Conseiller Scientifique
Délégation Permanente de Madagascar auprès
de l'UNESCO
Ambassade de Madagascar
40, rue du Général Foy
75008 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 42 93 34 77
Fax: 33 1 42 22 22 89
E-mail: depemadu@wanadoo.fr

Malaysia/Malaisie/Malasia

Head of Delegation

Dr Mohd. Taupek B. MOHD. Nasir
Deputy Director
National Oceanography Directorate
Ministry of Science, Technology & Innovation
Level 6, Block C4, Parcel C
Federal Govt. Administrative Centre
62662 Putrajaya
Tel: 60 3 8885 8203
Fax: 60 3 8889 3008
E-mail: taupek@mosti.gov.my

Maldives/Maldives/Maldivas

Not Represented

Malta/Malte/Malta

Head of Delegation

H.E. Mr Joseph LICARI
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Representative to the Council of
Europe
Permanent Delegation of Malta to UNESCO
46, rue de Longchamp
75016 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 47 55 60 73
E-mail: joseph.licari@gov.mt;
Jospeh.licari@gmail.com

Mauritania/Mauritanie/Mauritania

Not Represented

Mauritius/Maurice/Mauricio

Head of Delegation

Dr Mitrasen BHIKAJEE
Director, Mauritius Oceanographic Institute
4th floor, France Centre, Victoria Av.
Quatre Bornes
Tel: 230 427 44 32
Fax: 230 427 44 33
E-mail: bhikajee@moi.intnet.mu

Mexico/Mexique/México

Head of Delegation

Biol. Francisco BRIZUELA VENEGAS
Director-General
Education, Science & Technology of the Sea

Public Education Secretariat
Viaducto Miguel Alemán, Distrito Federal
03810 México DF
Tel: 52 55 300 31000, Ext: 1804
Fax: 52 55 23 19 13
E-mail: brizuela@sep.gob.mx

Adviser

Dr Ismael MADRIGAL-MONARREZ
Delegación Permanente de México ante la
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 34 87
Fax: 33 1 47 34 92 45
E-mail: i.madrigal@unesco.org

Monaco/Monaco/Mónaco

Head of Delegation

Dr Michel BOISSON
Secrétaire général
Centre Scientifique de Monaco
16, blvd. de Suisse
98030 Monaco
Tel: 377 92 15 85 96
Fax: 377 92 15 86 74
E-mail: mboisson@gouv.mc

Morocco/Maroc/Marruecos

Head of Delegation

Prof. Az El- Arab ELMOURAOUAH
Responsable du Service Prévention Sismique
et Coopération à l'Institut National de
Géophysique
Centre National pour la Recherche Scientifique
et Technique
52, av. Omar Ibn Al-Khattab Agdal
(B.P. 8027)
Rabat – NU
Tel: 212 37 77 86 74
Fax: 212 37 77 13 34
E-mail: elmouraouah@cnrst.ma

Mozambique/Mozambique/Mozambique

Not Represented

Myanmar/Myanmar/Myanmar

Head of Delegation

Mrs L. Nang TSAN
Counsellor, Embassy of the Union of Myanmar
60, rue de Courcelles
75008 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 56 88 15 90
Fax: 33 1 45 62 13 30
E-mail: tsan.l-nang@wanadoo.fr

Namibia/Namibia/Namibia

Not Represented

Netherlands/Pays-Bas/Países Bajos

Head of Delegation

Dr Annelies C. PIERROT-BULTS
University of Amsterdam
P.O. Box 94766
Amsterdam 1090 6T
Tel: 31 20 525 7194
Fax: 31 20 525 5402
E-mail: pierrot@uva.nl

Representative

Ms Auke BIJLSMA
Senior Staff Member
Netherlands Organization for Scientific
Research
Laan Van NOF 300
The Hague 2593 BM
Tel: 31 70 344 0845
E-mail: bijsma@nwo.nl

**New Zealand/Nouvelle-Zélande/
Nueva Zelandia**

Head of Delegation

Dr Andrew LAING
Regional Manager, Wellington
National Institute of Water & Atmospheric
Research Ltd.
301, Evans Bay Parade, Greta Point
Wellington
Private Bag 14901, Kilbirnie
Wellington
Tel: 64 4 386 03 00
Fax: 64 4 386 21 53
E-mail: a.laing@niwa.co.nz

Nicaragua/Nicarágua/Nicaragua

Not Represented

Nigeria/Nigéria/Nigeria

Head of Delegation

Mr O.A. AYINLA
Director, Nigerian Institute for Oceanography &
Marine Research
3, Wilmot Point Rd.
Bar-Beach Victoria Island
(P.M.B. 12729), Lagos
Tel: 234 802 326 1588
Fax: 234 1 261 9517
E-mail: jideayinla@yahoo.com

Alternate

Dr Larry AWOSIKA
Marine Geology & Geophysics Division
Nigerian Institute for Oceanography & Marine
Research
Wilmot Point Rd, Bar-Beach
Victoria Island
(P.M.B. 12729) Lagos
Tel/Fax: 234 1 261 95 17
E-mail: larryawoisika@yahoo.com;
niomr@linkserve.com.ng

Norway/Norvège/Noruega

Heads of Delegation

Dr Peter M. HAUGAN
Prof., Geophysical Institute
University of Bergen
Allegaten 70
N-5007 Bergen
Tel: 47 5558 2678
Fax: 47 5558 9883
E-mail: peter.haugan@gfi.uib.no

Alternate

Mr Bjørn JOHANNESSEN
Senior Adviser
Section for Humanitarian Affairs
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 8114 Dep
NO-0032 Oslo
7, juin pl./Victoria Terrasse
Tel: 47 22 24 36 28
Fax: 47 22 24 27 76
E-mail: bj@mf.no

Representative

Mr Alf VESTRHEIM
First Secretary
Permanent Delegation of Norway to UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 34 35
Fax: 33 1 45 67 92 03
E-mail: a.vestrheim@unesco.org

Oman/Oman/Omán
Not Represented

Pakistan/Pakistan/Pakistán
Not Represented

Panama/Panama/Panamá

Head of Delegation

Mr Jorge PATINO
Permanent Delegation of Panama to UNESCO
145, avenue de Suffren
75015 Paris
FRANCE
E-mail: dl.panama@unesco.org

Papua New Guinea/Papouasie-Nouvelle-Guinée/Papua Nueva Guinea
Not Represented

Peru/Pérou/Perú

Head of Delegation

Capt. Rafael ZEGARRA
Peruvian Navy
89, rue de la Tour
75016 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 03 58 20
E-mail: agrenaf@yahoo.com

Alternate

Mr Mario BUSTAMANTE
First Secretary
Permanent Delegation of Peru to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 29 33

Fax: 33 1 45 68 29 20
E-mail: m.bustamante@unesco.org

Representative

Mr Alfredo PICASSO de OYAGUE
Counselor for Scientific & Technological
Cooperation
B.P. 33816
75016 Paris
FRANCE
Tel/Fax: 33 1 45 27 63 42
E-mail: a.picasso@club-internet.fr
(Also Chairperson of the sessional Nominations
Committee)

Philippines/Philippines/Filipinas

Head of Delegation

Dr Rolu P. ENCARNACION
Chairman, National Committee on Marine
Sciences
UNESCO National Commission of the
Philippines
Dept. of Foreign Affairs
Roxas Blvd., Pasay City, Metro-Manila
Tel: 63 2 834 3447/834 4818
Fax: 63 2 831 8873
E-mail: roluph@yahoo.com

Mr Igor BAILEN
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Philippines to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 30 12
Fax: 33 1 45 68 29 66
E-mail: dl.philippines@unesco.org

Poland/Pologne/Polonia

Head of Delegation

Mr Marek CHMIELEWSKI
Director, Maritime Safety Dept.
Ministry of Maritime Economy (MGM)
Chalubinskiego 4/6 St.
00-928 Warsaw
Tel: 48 22 630 15 40
Fax: 48 22 830 09 47
E-mail: mchmielewski@mgm.gov.pl

Portugal

Head of Delegation

Professor Mario RUIVO
Chairman, Portuguese Committee for IOC
Av. Infante Santo, No.42, 4th Floor
Lisbon 1350-179
Tel: 351 21 390 43 30
Fax: 351 21 395 22 12
E-mail: cointersec.presid@fct.mctes.pt
(Also Vice-Chairperson IOC)

Representatives

Mr Ricardo SERRAO SANTOS
Director, Dept. of Oceanography & Fisheries
University of the Azores
PT-9901-862 Horta
Tel: 351 292 200 400
Fax: 351 292 200 411
E-mail: Ricardo@notes.horta.uca.pt

Mrs Teresa SALADO
Permanent Delegation of Portugal to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 30 54
Fax: 33 1 45 67 82 93
E-mail: t.salado@unesco.org

Qatar/Qatar/Qatar

Not Represented

Republic of Korea/République de Corée/República de Corea

Head of Delegation

Dr Young-Sang SUH
Director, Korea Oceanographic Data Centre
(KODC)
National Fisheries Research & Development
Institute
408-1, Shirang-ri, Gijang-up, Gijang-gun
Busan 619-705
Tel: 82 51 720 2210
Fax: 82 51 720 2225
E-mail: yssuh@nfrdi.re.kr

Representatives

Dr Jang-Won SEO
Senior Research Scientist

Global Environment System Research Lab.
Marine Meteorology & Earthquake Research Lab.
National Institute of Meteorological Research
(METRI)
Korea Meteorological Administration (KMA)
45 Gisaengcheong-gil, Dongjak-gu
Seoul 156-720
Tel: 82 2 841 2786/842 0940, Ext: 712
Fax: 82 2 841 2787
E-mail: jwseo@kma.go.kr

Dr Hyung Tack HUH
Fellow, Agriculture/Fisheries Sciences Div.
Senior Scientist Emeritus
Korean Ocean Research & Development
Institute (KORDI)
National Coordinator, UNDP/GEF YSLME Project
Korean Academy of Science & Technology
12-41 Bangbae-dong, Seocho-gu
Seoul 137-060
Tel: 82 2 534 5059
E-mail: hthuh@kordi.re.kr
(Also Chairperson WESTPAC)

Dr Sang-Kyung BYUN
Marine Environment Research Dept.
Physical Oceanography
President, Korean Society of Oceanography
Korea Ocean Research & Development
Institute (KORDI)
Ansan P.O. Box 29
Seoul 425-600
Tel: 82 31 400 6127
Fax: 82 31 408 58 29
E-mail: skbyun@kordi.re.kr
(Also Rapporteur for the Session)

Mr Sik HUH
Head, International Cooperation Division
Principal Research Scientist
Geophysics (Seismic Stratigraphy)
Korea Ocean Research & Development
Institute (KORDI)
Ansan P.O. Box 29
Seoul 425-600
Tel: 82 31 400 6269
Fax: 82 31 406 6925
E-mail: sikhuh@kordi.re.kr

Mr Kyung-Man KO
Deputy-Director
Ministry of Foreign Affairs & Fisheries (MOMAF)
Marine Research & Development Team
Headquarters for Marine Policy
Blue Ocean, Blue Revolution
75, Yulgok-ro, Jongno-gu

Seoul 110-793
Tel: 82 2 3674 6533
Fax: 82 2 3674 6536
E-mail: chivalry@momaf.go.kr

Mr Ki-Dai YUM
President, Korean Ocean Research &
Development Institute (KORDI)
Ansan P.O. Box 29
Seoul 425-600
Tel: 82 31 400 6011
Fax: 82 31 408 5821
E-mail: kydum@kordi.re.kr

Mr Seok Jae KWON
Researcher, Ocean Research Lab.
Ministry of Foreign Affairs & Fisheries (MOMAF)
National Oceanographic Research Institute
1-17, 7 Ga, Hang-dong, Jung-gu
Incheon, 400-800
Tel: 82 32 880 0430
Fax: 82 32 891 3773
E-mail: sj79kwon@nori.go.kr

Mr Junghyun KIM
Oceanographic Division
Ministry of Foreign Affairs & Fisheries (MOMAF)
National Oceanographic Research Institute
1-17, 7 Ga, Hang-dong, Jung-gu
Incheon, 400-800
Tel: 82 32 880 0461
Fax: 82 32 891 2233
E-mail: kimjh@nori.go.kr

Mr Hyo-Jin CHOI
Secretariat, Korea Oceanographic Commission
Korea Ocean Research & Development
Institute (KORDI)
Ansan P.O. Box 29
Seoul 425-600
Tel: 82 31 400 7755
Fax: 82 31 406 6925
E-mail: choihj@kordi.re.kr

Romania/Roumanie/Rumania

Head of Delegation

H.E. Mr Nicolae MANOLESCU
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Romania to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 25 24
Fax: 33 1 47 34 91 38
E-mail: dl.roumanie@unesco.org

Alternate

Dr Dumitru PREDA
Advisory Minister
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Romania to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 26 45
Fax: 33 1 47 34 91 38
E-mail: d.preda@unesco.org

Russian Federation/Fédération de Russie/Federación de Rusia

Head of Delegation

Dr Alexander V. FROLOV
Deputy Head
Federal Service for Hydrometeorology &
Environmental Monitoring (Roshydromet)
12, Novovagan'kovsky Street
123995, Moscow
Tel: 7 495 252 03 13
Fax: 7 495 255 22 69
E-mail: afrolov@mecom.ru
(Also Vice-Chairperson IOC)

Alternate

Dr Sergey M. SHAPOVALOV
Director, Centre for Coordination of Ocean
Research
Shirshov Institute of Oceanology
Russian Academy of Sciences
36, Nakhimovsky Ave.
117997 Moscow
Tel: 7 495 124 59 81
Fax: 7 495 124 59 83
E-mail: smschap@ocean.ru

Representatives

Mr Mikhail D. BUBYNIN
Director, Coordination & Analytical Centre on
Environmental Problems
Federal Agency for Science & Innovations
Evaluation & Consulting Services
Federal Research Centre for Projects
Ministry of Education & Science
11, Tverskaya St.
123995 Moscow
Tel: 7 495 629 22 34
Fax: 7 495 629 17 30

E-mail: bubynin@fasi.gov.ru

Dr Vitaly I. SYCHEV
Chief, UNESCO Chair in Remote Sensing &
Modelling in Oceanography
Russian State Hydrometeorological University
98, Malokhtinsky Prospect
195196, St. Petersburg
Tel: 7 812 2243061
Fax: 7 812 4446090
E-mail: vsychev@bk.ru

Mr Nicolay N. MIKHAILOV
Head, Oceanographic Data Centre
Russian Federal Service for Hydrometeorology
& Environmental Monitoring
All-Russia Research Institute of
Hydrometeorological Information – WDC
6, Korolev St., Obninsk
Kaluga Region 249020
Tel: 7 08439 74907
Fax: 7 495 255 22 25
E-mail: nodc@meteo.ru

Mr Robert I. NIGMATULIN
Director, P.P. Shirshov Institute of Oceanology
Russian Academy of Sciences
36, Nakhimovsky Ave.
117997 Moscow
Tel: 7 495 124 5996
Fax: 7 495 124 5983
E-mail: nigmar@ocean.ru

Mr Pavel TATARINOV
Head, Division of Earth & Ocean Sciences
Federal Agency for Science & Innovation
11, Tverskaya St.
Moscow 125009
Tel: 7 495 629 93 42
Fax: 7 495 629 17 30
E-mail: tatarinov@fasi.gov.ru

Advisers

Professor Dr Anatoly KOLODKIN
Judge, UN International Tribunal for the Law of
the Sea
Scientific-Expert Counsel to the Chairman of
the Council of the Federation
Scientific Counsel to the Minister of
International Affairs
President, Russian Associations of
International Law & Maritime Law
3, B. Koptevsky pr.
Moscow 125319
Tel: 7 495 151 75 88/54 54

Fax: 7 495 152 09 16/151 75 88
E-mail: kolodkin@smniip.ru

Ms Irina N. TARASOVA
Senior Counsellor, Legal Dept.
Ministry of Foreign Affairs
32/34, Smolenskaya-Sennaya Sq.
Moscow 121200
Tel: 7 495 241 28 25
Fax: 7 495 241 11 66

Saint Lucia/Sainte-Lucie/Santa Lucía

Head of Delegation

Ms Maya KHAWAM
Second Secretary
Permanent Delegation of St. Lucia to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 58
E-mail: dl.sainte.lucie@unesco.org

Samoa/Samoa/Samoa Not Represented

Saudi Arabia/Arabie Saoudite/Arabia Saudita

Head of Delegation

Dr Assad Ahmed Mohamed AL-THUKAIR
Assistant Prof., Chemistry Dept.
King Fahd University of Petroleum & Minerals
P.O. Box 157
Dhahran 31261
Tel: 966 3 860 3827/6216
Fax: 966 3 860 4277
E-mail: thukair@kfupm.edu.sa
(Also Vice-Chairperson IOCINDIO)

Senegal/Sénégal/Senegal

Head of Delegation

Mr Moustapha THIAM
Ingénieur, Technologie des Pêches
Adjoint du Directeur
Direction des Pêches Maritimes
Ministère de l'Economie Maritime et des
Transports Maritimes Internationaux
B.P. 289, Dakar
Tel: 221 823 01 37
Fax: 221 821 47 58

E-mail: dopm@sentoo.sn

Representative

Mr Mouhamed KONATE
Deuxième Conseiller
Délégation Permanente du Sénégal auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
Paris 75015
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 89
Fax: 33 1 43 06 10 55
E-mail: m.konate@unesco.org

Serbia/Serbie/Serbia

Head of Delegation

Ms Tatjana PANAJOTOVIC-CVETKOVIC
First Secretary
Permanent Delegation of Serbia to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 34
Fax: 33 1 40 56 30 59
E-mail: dl.serbie@unesco.org;
t.panajotovic@unesco.org

Seychelles/Seychelles/Seychelles

Head of Delegation

Ms Renette Melissa NICETTE
Third Secretary/Chargé d'Affaires a.i.
Ambassade des Seychelles
51, avenue Mozart
75016 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 42 30 57 47
Fax: 33 1 42 30 57 40
E-mail: ambsey@aol.com

Sierra Leone/Sierra Leone/Sierra Leone
Not Represented

Singapore/Singapour/Singapur
Not Represented

Slovenia/Slovénie/Slovenia

Head of Delegation

Professor Vlado MALACIC

Senior Scientist
National Commission of UNESCO
National IOC Committee
National Institute of Biology
Marine Biology Station
Fornace 41
Piran 6330
Tel: 38 6 5671 2904
Fax: 38 6 5671 2902
E-mail: malacic@mbss.org

Solomon Islands/Iles Salomon/Islas Salomón
Not Represented

Somalia/Somalie/Somalia
Not Represented

South Africa/Afrique du Sud/Africa del Sur

Head of Delegation

Dr Ashley Stratton JOHNSON
Director, Dept. Marine & Coastal Management
Foretrust Building, M. Hamerschlag Way
8000 Foreshore
Cape Town 8001
Tel: 27 21 402 33 06
Fax: 27 21 425 69 76
E-mail: ajohnson@deat.gov.za

Spain/Espagne/España

Head of Delegation

Mr J. Luís Valdes SANTURIO
Director, O. de Gijón
Instituto Español de Oceanografía
Ministerio de Educación y Ciencia
Centro Oceanográfico de Gijón
Avda. Príncipe de Asturias, 70 bis
33212 Gijón (Asturias)
Tel: 34 985 30 86 72
Fax: 34 985 32 62 77
E-mail: luis.valdes@gi.ieo.es

Alternate

Mr Gregorio Parrilla BARRERA
Investigador A1
Instituto Español de Oceanografía
Ministerio de Educación y Ciencia
Corazón de María, 8
28002 Madrid
Tel: 34 91 347 36 08
Fax: 34 91 413 55 97

E-mail: Gregorio.parrilla@md.ieo.es

Representative

Ms Elena TEL
Instituto Español de Oceanografía
Ministerio de Educación y Ciencia
Corazón de María, 8
28002 Madrid
Tel: 34 91 347 36 10
E-mail: elena.tel@md.ieo.es

Adviser

Dr Beatriz REGUERA
Researcher, Instituto Español de Oceanografía
Subida a Radiofaro 50-52
Labo Estay, Canido, Vigo, Pontevedra 36378
SPAIN
Tel: 34 986 492 111
Fax: 34 986 498 626
E-mail: beatriz.reguera@vi.ieo.es

Sri Lanka/Sri Lanka/Sri Lanka

Head of Delegation

Ms K.T.R. PRATHAPASINGHE
Director-General
National Aquatic Resources Research &
Development Agency (NARA)
Crow Island, Mattakkuliya
Colombo 15
Tel/Fax: 94 112 521 932
E-mail: dg@nara.ac.lk

Representatives

Dr Kamal K.D. TENNAKOON
Senior Research Officer
Oceanography Division
National Aquatic Resources Research &
Development Agency (NARA)
Crow Island, Mattakuliya
Colombo 15
Tel: 94 112 521 000/008
Fax: 94 112 521 932/524 430
E-mail: tkdkamal@nara.ac.lk

H.E. Mrs C. WAGISWARA
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Sri Lanka to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 3030

Fax: 33 1 47 83 2945

E-mail: dl.sri-lanka@unesco.org

Ms Priyanga WICKRAMASINGHE
Second Secretary
Permanent Delegation of Sri Lanka to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 3030
Fax: 33 1 47 83 2945
E-mail: dl.sri-lanka@unesco.org

Sudan/Soudan/Sudán

Head of Delegation

Prof. Dr EL HAG El Tayeb El Tahir
UNESCO Chair in Marine Biology &
Oceanography
Sudan Institute for Natural Sciences
P.O. Box 3045, Khartoum
Tel: 249 912 440 084
Fax: 249 11 77 92 19
E-mail: elhagaelhag@yahoo.co.uk

Surinam/Suriname/Suriname

Not Represented

Sweden/Suède/Suecia

Head of Delegation

Mr Stig CARLBERG
Coordinator, Marine Environment
Swedish Meteorological & Hydrological Institute
(SMHI)
Nya Varvet 31
SE 426 71 Vastra Frolunda
Tel: 46 11 495 80 00/31 751 89 76
Fax: 46 31 751 8980
E-mail: stig.carlberg@smhi.se

Alternates

Mr Hans DAHLIN
Director, Swedish Meteorological &
Hydrological Institute (SMHI)
European Global Ocean Observing System
(EuroGOOS)
SE-601 76 Norrköping
Tel: 46 11 495 83 00/8305
Fax: 46 11 495 80 01

E-mail: hans.dahlin@smhi.se
(Also representing EuroGOOS)

Switzerland/Suisse/Suiza

Head of Delegation

Ms Ruth OBERHOLZER
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Switzerland to
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 10
Fax: 33 1 43 06 21 39
E-mail: ruth.oberholzer@eda.admin.ch

Alternate

Dr Reto DURLER
Head, Swiss Maritime Navigation Office
Federal Dept. of Foreign Affairs
Navens St. 49
Bâle 4002
Tel: 41 61 270 9120
Fax: 41 61 270 9129
E-mail: reto.durler@eda.admin.ch

**Syrian Arab Republic/République arabe
syrienne/República árabe siria**
Not Represented

Thailand/Thaïlande/Tailandia

Head of Delegation

Mr Nisakorn KOSITRATNA
Director-General
Dept. of Marine & Coastal Resources
92, Soi Phahonyothin 7, Phahonyothin Rd.
Bangkok 10400
Tel: 66 2 298 2640
Fax: 66 2 298 2161
E-mail: nisakorn@dmcr.go.th

Representative

Dr Cherdchinda CHOTIYAPUTTA
Marine & Coastal Resources Management
Specialist
Dept. of Marine & Coastal Resources
92, Phaholyothin 7, Phayathai
Bangkok 10400
Tel/Fax: 66 2 298 26 59
E-mail: cherdch@dmcr.go.th;

cherdche@yahoo.com

Dr Somkiat KHOKIATTIWONG
Phuket Marine Biological Centre
Dept. of Marine & Coastal Resources
51, Sakdhidatb Rd.
Phuket 83000
Tel: 66 76 39 11 28
Fax: 66 76 39 11 27
E-mail: somkiat@e-mail.in.th

Rear Admiral Nakorn TANUWONG
Deputy Director-General
Hydrographic Dept.
222, Rim Tang Rod Fai
Bangkok 10900
Tel: 66 2 513 3319
E-mail: opel4730@yahoo.com

Capt. Chaiwoot NAWIKANJANA
Director, Oceanographic Division
Hydrographic Dept., Royal Thai Navy
Bangkok 10270
Tel: 66 2 47 57 018
E-mail: chaiwootn@yahoo.com

Dr Preeyanuch JARIYAVIDYANONT
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Thailand to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 31 22
E-mail: dl.thailand@unesco.org
Timor-Leste/Timor-Leste/Timor-Leste
Not Represented

Togo/Togo/Togo

Head of Delegation

Dr Adote B. BLIVI
Géomorphologie et Gestion du Littoral
Maître de Conférences
B.P. 1515
Lomé
Tel: 228 221 68 17/222 48 65
Fax: 228 221 85 95/225 87 84
E-mail: a.blivi@odinafrica.net;
cqileul@yahoo.fr

Alternate

Mr Franck N. Kokou KPAYEDO
Premier Conseiller
Délégation Permanente du Togo auprès

l'UNESCO, Ambassade du Togo
8, rue Alfred Roll
75017 Paris
FRANCE

Tel: 33 1 43 80 12 13
Fax: 33 1 43 80 06 05
E-mail: franckkpayedo@yahoo.fr

Tonga/Tonga/Tonga
Not Represented

**Trinidad & Tobago/Trinité-et-Tobago/
Trinidad y Tobago**
Not Represented

Tunisia/Tunisie/Túnez

Head of Delegation

Professor Chérif SAMMARI
Chef, Laboratoire du milieu marin
Institut National des Sciences et Technologies
de la Mer (INSTM)
28, rue 2 Mars 1934
2025 Salammbô
Tel: 216 71 730 420/277 735
Fax: 216 71 732 622
E-mail: cherif.sammari@instm.rnrt.tn

Representatives

Professor Mourad BEDIR
Directeur général, CERTE
Centre de Recherche et des Technologies des
Eaux B.P. 273
2050 Hammam Lif
Tel: 216 71 43 11 22/02 15
Fax: 216 71 43 09 34
E-mail: mourad.bedir@certe.rnrt.tn

Mr Ridha MRABET
Directeur général
Institut National des Sciences et Technologies
de la Mer (INSTM)
28, rue 2 Mars 1934
2035 Salammbô, Tunis
Tel: 216 71 730 420/548
Fax: 216 71 732 622
E-mail: ridha.mrabet@instm.rnrt.tn

Dr Malika BEL HASSEN
Institut National des Sciences et Technologies
de la Mer (INSTM)
28, rue 2 Mars 1934, Carthage
2025 Salammbô, Tunis
Tel: 216 71 730 420

Fax: 216 71 732 622
E-mail: belhassen.malika@instm.inrt.tn
(Also Co-Chairperson IODE)

Turkey/Turquie/Turquía

Head of Delegation

Rear Admiral Mustafa IPTES
Director, Office of Navigation, Hydrography &
Oceanography
34805 Cubuklu, Istanbul
Tel: 90 216 425 82 82
Fax: 90 216 331 05 25
E-mail: director@shodb.gov.tr;
miptes@hotmail.com
Adviser

Capt. Erhan GEZGIN
Chief, Oceanography Division
Office of Navigation, Hydrography &
Oceanography
34805 Cubuklu, Istanbul
Tel: 90 216 322 25 80, Ext. 3300
Fax: 90 216 331 05 25
E-mail: erhan@shodb.gov.tr

Ukraine/Ukraine/Ucrania

Head of Delegation

Professor Valery N. EREMEEV
Director-General, Oceanological Center
Active Member, Ukrainian National Academy of
Sciences
2, Kapitanskaya St.
Sevastopol 99011
Tel: 380 692 54 04 52 / 44 10
Fax: 380 692 55 43 52 / 28 13
E-mail: eremeev@alpha.mhi.iuf.net;
director@ibss.iuf.net
(Also Chairperson BSRC)

**United Arab Emirates/Emirats arabes
unis/Emiratos Arabes Unidos**

Head of Delegation

Mr Feddoul KAMMAH
Permanent Delegation of the United Arab
Emirates to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 27 24
Fax: 33 1 45 66 99 86

E-mail: f.kammah@unesco.org

**United Kingdom of Great Britain &
Northern Ireland/Royaume-Uni de Grande
Bretagne et d'Irlande du Nord/Reino
Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte**

Head of Delegation

Mr Trevor GUYMER
Inter-Agency Committee on Marine Science &
Technology (IACMST)
National Oceanography Centre Southampton
European Way
Southampton, S014 3ZH
Tel: 44 23 8059 6789
Fax: 44 23 80 59 62 04
E-mail: thg@noc.soton.ac.uk

Alternate

Mr David PALMER
IACMST
Old Orchard, The Street Ubley
Bristol, Somerset BS40 6P5
Tel: 44 176 462449
E-mail: davepalmer_x@yahoo.co.uk

Representatives

Dr Lindsay PARSON
Project Leader
Law of the Sea Geosciences Group
Southampton Oceanography Centre
University of Southampton & Natural
Environment Research Council
Waterfront Campus, European Way
Southampton SO14 3ZH
Tel: 44 23 8059 6541
Fax: 44 23 8059 6554
E-mail: imp@soc.soton.ac.uk

Dr Lesley J. RICKARDS
British Oceanographic Data Centre (BODC)
Natural Environment Research Council (NERC)
Joseph Proudman Building, 6, Brownlow St.
Liverpool L3 5DA
Tel: 44 151 795 4897
Fax: 44 151 795 4912
E-mail: ljr@bodc.ac.uk

**United Republic of Tanzania/République-
Unie de Tanzanie/República Unida de
Tanzania**

Head of Delegation

Dr Alfonse M. DUBI
Marine Technology – Port & Coastal
Engineering
Institute of Marine Sciences
University of Dar es Salaam
P.O. Box 668, Mizingani Rd.
Zanzibar
Tel: 255 24 223 2128/223 0741
Fax: 255 24 223 30 50
E-mail: dubi@ims.udsm.ac.tz
(Also Vice-Chairperson IOC)

Professor Mohammed Shaaban SHEYA
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the United Republic
of Tanzania to UNESCO
13, av. Raymond Poincaré
75016 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 53 70 63 66/7/8
Fax: 33 1 47 55 05 46
E-mail: mssheya@hotmail.com;
ambtanzanie@wanadoo.fr

**United States of America/Etats-Unis
d'Amérique/Estados Unidos de América**

Head of Delegation

Dr Richard W. SPINRAD
Assistant Administrator
Oceans & Atmospheric Research, NOAA
SSMC3, Room 11458
1315 East-West Highway
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713 24 58
Fax: 1 301 713 01 63
E-mail: richard.spinrad@noaa.gov

Alternate

Ms Elizabeth J. TIRPAK
Foreign Affairs Officer
Ocean Science Policy & Research Clearances
US Dept. of State, OES/OA Room 5805
2201 C St. NW
Washington DC 20520
Tel: 1 202 647 02 38
Fax: 1 202 647 11 06
E-mail: tirpakej@state.gov

Representatives

Dr Ned CYR
Chief, Marine Ecosystems Division, NOAA
National Marine Fisheries Service
Office of Science & Technology
SSMC III – F/ST7 – Room 12555
1315 East-West Highway
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713 23 63, Ext: 159
Fax: 1 301 713 1875
E-mail: ned.cyr@noaa.gov

Dr David GREEN
NOAA Tsunami Program Manager
1325 East-West Highway
SSMC-2 Room 15426
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713-3557, Ext: 172
Fax: 1 301 713-0173
E-mail: david.green@noaa.gov

Mr Arthur PATERSON
International Affairs Specialist
NOAA/National Ocean Service
1315 East-West Highway, Room 5627
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713 30 78, Ext: 217
Fax: 1 301 713 42 63
E-mail: arthur.e.paterson@noaa.gov

Dr Stephen R. PIOTROWICZ
Deputy-Director
National Office for Integrated & Sustained
Ocean Observations, Ocean US
2300 Clarendon Blvd., Suite 1350
Arlington, VA 22201-3667
Tel: 1 703 588 0850
Fax: 1 703 588 0872
E-mail: s.piotrowicz@ocean.us;
steve.piotrowicz@noaa.gov

Ms Dianne BURGESS
Executive Assistant
Ocean & Atmospheric Research, NOAA
1315 East-West Highway
SSMC3, Room 11532
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713 2458
Fax: 1 301 713 0163
E-mail: Dianne.burgess@noaa.gov

Mr Clement D. LEWSEY
Director, International Program Office

US Dept. of State
NOAA, National Ocean Service
1315 East-West Highway
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713 3078, Ext: 213
Fax: 1 302 713 4263
E-mail: clement.lewsey@noaa.gov
(Also Vice-Chairperson IOCARIBE)

Mr John H. DUNNIGAN
Assistant Administrator
Ocean Services & Coastal Zone Management
US Dept. of Commerce, NOAA
National Ocean Service
1315 East-West Highway, Room 13632
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713 3074
Fax: 1 301 713 4269
E-mail: jack.dunnigan@noaa.gov

Ms Heather ALLEN
International Affairs Specialist
Office of International Affairs, NOAA
14th & Constitution Ave NW
Washington DC 20230
Tel: 1 202 482 2653
E-mail: heather.allen@noaa.gov

Advisers

Mr Rene EPPI
Director, International Activities Office
Office of Oceanic & Atmospheric Research,
NOAA
1315 East-West Highway
SSMC-3, Room 11230
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 734 1099
Fax: 1 301 713 1459
E-mail: rene.eppi@noaa.gov

Ms Debbie LARSON
Policy Advisor
US Dept of Commerce, NOAA
National Ocean Service
1315 East-West Highway,
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 713 3074
Cell: 1 301 367 0658
Fax: 1 301 713 4269
E-mail: Debbie.larson@noaa.gov

Mr Terry L. SCHAEFER
Program Manager
International Activities Office

US Dept. of Commerce, NOAA
Oceanic & Atmospheric Research
1315 East-West Highway, Room 11359
Silver Spring, MD 20910
Tel: 1 301 734 1187
Fax: 1 301 713 1459
E-mail: terry.schaefer@noaa.gov

Ms. Nancy J. COOPER
First Secretary, Science & Technology
US Mission to UNESCO
12, avenue Gabriel
75008 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 24 74 56
Fax: 33 1 45 24 74 58
E-mail: coopernj@state.gov

Uruguay/Uruguay/Uruguay
Not Represented

Venezuela/Venezuela/Venezuela

Head of Delegation

Mr Hernán PÉREZ NIETO
Presidente Comisión Nacional de Oceanología
(CNO)
Ministerio de Ciencia y Tecnología
Av. Circunvalación del Sol
Residencias Oriflama
Apto. B-42, Sta. Paula, El Cafetal
Caracas
Tel: 58 212 987 6846
Fax: 58 212 985 4868
E-mail: pereznieth@cantu.net
(Also Vice-Chairperson IOCARIBE)

Alternates

Mr Salvatore CAMMARATA
Director, Políticas y Estrategias Armada, DHN,
Av. Prof. San Antonio de Los Altos
San Antonio, Los Salias
Minonao
Tel: 58 412 389 5437
Fax: 58 212 555 6557
E-mail: salbacam@canov.net

Mr Marco FERNANDEZ
Ministerio de Relaciones Exteriores
Caracas
Tel: 58 806 4395
Fax: 58 806 4397
E-mail ; mackperro@cantr.net

Ms Ana ROSENSIL
Directora, Dirección de Hidrografía
Observatorio Cajigal
23 de Enero
Caracas Distrito Capital
Tel: 58 212 555 8002
Fax: 58 212 481 8666
E-mail: arosensil@cantv.net

Mr Gustavo MALAVE BUCCE
Presidente, Fundación Venezolana de
Investigaciones Sismológicas (FUNVISIS)
Final Calle Mara, Urb. El Llanito
Aptdo. Postal 76880
Caracas 1070
Tel: 58 212 257 5153/7672/9346/9985
Fax: 58 212 257 9977
E-mail: gmalave@funvisis.gob.ve
(Also Vice-Chairperson ICG/CARIBE-EWS)

Mr Freddy FLORES
Jefe de Centro
Centro de Procesamiento Digital de Imágenes
Instituto de Ingeniería
Carretera Nacional, Hoyo de la Puerta-Baruta
Urb. Monte Elena II
Altos de Sartenejas, Apartado Postal 40.200
Caracas 1040-A
Tel: 58 212 903 4610/903 4661
Fax: 58 212 903 4781
E-mail ; freddyf@fii.org

Mr José A. ARISMENDI V.
Prof. de Investigación y Desarrollo
Centro de Procesamiento Digital de Imágenes
Apartado 40200
Caracas 1040-A
Tel: 58 903 46 60/10
Fax: 58 903 47 81
E-mail: josea@fii.org

Capt. Alberto Quinoga DIAZ
Segundo Comandante de Guardia Costas
Commando de Guardia Costas
Urbanización Jardín Ulanongo
Valencia, Estado Carabobo 2005
Tel: 58 414 401 1999
E-mail: fadrique76@hotmail.com

Advisers

Capt. Jesús JIMENEZ
Jefe, Asuntos Interinstitucionales DHN
Armada Nacional
Observatorio Naval Cagigal
Caracas D.F. 1021

Tel: 58 212 481 8666
Fax: 58 212 481 5472
E-mail: jhidro@dhn.mil.ve

Mr Alberto MONTILLA
Legal Adviser, Venezuelan Navy
Ave. Sector Sibia Biava, Apartamento 15
Pis.1 Res. El Rocío
San Antonio de Los Altos, Estado Miranda
Miranda
Tel: 58 212 373 7906
E-mail: jesmontals@yahoo.com

Capt. Pibernat MORALES
Hydrographic Station Commander "Pampatar"
Final calle Colina de la Caranta
Faro "Punta Ballena"
Pampatar Codigo Postal 6316
E-mail: luispibernat@gmail.com

Mr Mario Alexander LEAL RAMIREZ
Officer, Committee of Venezuelan Navy
Consulate of Venezuela
Le Moulin de Bretigny
28300 Le Gorget, St. Prest. Eure-et-Loir
FRANCE

Viet Nam/Viet Nam/Viet Nam

Head of Delegation

Professor Son Nguyen KHOA
Vice-President, Vietnamese Academy of
Science & Technology (VAST)
18, Hoang Quoc Viet Rd.
Cau Giay, Hanoi
Tel: 84 4 756 17 23
Fax: 84 4 756 81 71
E-mail: nkson@vast.ac.vn

Alternate

Dr Nguyen TAC AN
Chairman, Vietnam National IOC Committee
Vietnam National Commission for UNESCO
Institute of Oceanography
1, Cau Da, Nha Trang city
Tel: 84 58 59 00 36
Fax: 84 58 59 00 34
E-mail: nguyentacan45@yahoo.com

Representatives

Mrs Thi Thuan VU
Senior Official, International Cooperation Dept.
Vietnamese Academy of Science &

Technology (VAST)
18, Hoang Quoc Viet Rd.
Nghia Do Cau Giay, Hanoi
Tel: 84 4 791 1259
Fax: 84 756 756 2764
E-mail: vtthuan@vast.ac.vn

Advisers

Mr Thai VAN TAN
Deputy Director
International Cooperation Dept.
Ministry of Science & Technology (MOST)
39, Tran Hung Dao
Hanoi
Tel: 84 4 943 5376
Fax: 84 4 943 9987
E-mail: vtan@most.gov.vn;
Thaivan_tan@yahoo.com

Mr Lun Truong DE
Ministry of Science & Technology (MOST)
39, Tran Hung Dao
Hanoi
Tel: 84 48 532 298
Fax: 84 494 39733
E-mail: ltd@most.gov.vn

Yemen/Yemen/Yemen

Head of Delegation

H.E. Mr Hamid ALAWADHI
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Yemen to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 25
Fax: 33 1 45 66 01 51
E-mail: dl.yemen@unesco.org

Alternate

Ms Solaf ALAWADHI
Permanent Delegation of Yemen to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 25
Fax: 33 1 45 66 01 51
E-mail: dl.yemen@unesco.org

III. OBSERVERS FROM NON-MEMBER STATES OF THE IOC/OBSERVATEURS D'ETATS NON-MEMBRES DE LA COI/OBSERVADORES DE PAISES NO MIEMBROS DE LA COI

Burundi/Burundi/Burundi

Head of Delegation

H.E. Mr Ihdephone NKERAMIHIGO
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Burundi to UNESCO
10-12, rue de l'Orne
75019 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 20 60 61
Fax: 33 1 45 20 02 54
E-mail: ambabu.paris@wanadoo.fr

Holy See/Saint-Siège/Santa Sede (Vatican)

Head of Delegation

Ms Florence MOTTE
Secretary, Permanent Observer Mission of the Holy See to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 13
Fax: 33 1 47 23 65 44
E-mail: op.saint-siege@unesco.org

Adviser

Mr Francisco BARONI
Permanent Observer Mission of the Holy See to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 33 13
Fax: 33 1 47 23 65 44
E-mail: op.saint-siege@unesco.org

Honduras/Honduras/Honduras

Head of Delegation

H.E. Ms Sonia Mendieta de BADAROUX
Ambassador & Permanent Delegate
Permanent Delegation of Honduras to UNESCO

1, rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tel: 33 1 45 68 30 65
Fax: 33 1 45 66 08 37
E-mail: dl.hondura@unesco.org
sbadaroux@yahoo.com

IV. REPRESENTATIVES & OBSERVERS OF ORGANIZATIONS/ REPRESENTANTS ET OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS/REPRESENTANTES Y OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES

A – ICSPRO Agencies

**United Nations Environment Programme/
Programme des Nations Unies pour
l'environnement/Programa de las Naciones
Unidas para el Medio Ambiente (UNEP)**

Mr Nelson Andrade COLMENARES
Coordinator, Caribbean Environment Programme
Regional Coordinating Unit
UNEP-CAR/RCU
14-20 Port Royal St., Kingston
JAMAICA
Tel: 1 876 922 9267 to 9
Fax: 1 876 922 9292
E-mail: nac.uneprcuja@cwjamaica.com

Dr Veerle VANDEWEERD
Coordinator, Global Programme of Action for
the Protection of the Marine Environment from
Land-based Activities —GPA/Head Regional
Seas
Kortenaerkade 1
2518 AX The Hague
The Netherlands
Tel: 31 (0)70 311 4461
Fax: 31 (0)70 345 6648

**World Meteorological
Organization/Organisation Météorologique
Mondiale/Organización Meteorológica
Mundial (WMO)**

Mr Georgi I. KORTCHEV
Director, Applications Programme Dept.
Weather, Climate, Water, WMO
7bis, av. de la Paix
(Case Postale 2300)
1211 Geneva 2
SWITZERLAND
Tel: 41 22 730 84 21

Fax: 41 22 730 81 28
E-mail: gkortchev@wmo.int

Mr Edgard CABRERA
Chief, Ocean Affairs Division
Applications Programme Dept., WMO
7bis, av. de la Paix
(Case Postale 2300)
1211 Geneva 2
SWITZERLAND
Tel: 41 22 730 82 37
Fax: 41 22 730 81 28
E-mail: ecabrera@wmo.int

B – Other Intergovernmental Organizations

Permanent Commission for the South Pacific/ Commission permanente du Pacifique Sud/Comisión Permanente del Pacífico Sur (CPPS)

Dr Gonzalo PEREIRA PUCHY
Secretary-General, CPPS
Avda. C.J. Arosemena Km 3
Edif. Inmaral, Primer Piso
Guayaquil
ECUADOR
Tel: 593 4 222 12 02
Fax: 593 4 222 1201
E-mail: subsecre@cpps-int.org

Global Earth Observation System of Systems/Système mondial des systèmes d'observation de la Terre/Sistema Mundial de Sistemas de Observación de la Tierra (GEO)

Vice Admiral Conrad LAUTENBACHER Jr. Co-Chair
Undersecretary for Oceans & Atmosphere/NOAA Administrator
US Dept. of Commerce, Room 5128
14th Street & Constitution Ave NW
Washington DC 20230
Tel: 1 202 482-3436
Fax: 1 202 408 9674
E-mail: conrad.lautenbacher@noaa.gov

Mr Giovanni RUM
Senior Programme Officer
GEO Secretariat
7bis, av. de la Paix
(Case Postale 2300)
CH-1211 Geneva
SWITZERLAND
Tel: 41 22 730 84 52

Fax: 41 22 720 85 20
E-mail: grum@geosec.org

International Hydrographic Bureau/ Bureau hydrographique international/ Oficina Hidrográfica Internacional (IHB)

Mr Hugo GORZIGLIA
Capt. Chilean Navy
Director, International Hydrographic Bureau
4, Quai Antoine 1^{er} (B.P. 445)
MC 98011 Monaco Cedex
MONACO
Tel: 337 93 10 81 00
Fax: 337 93 10 81 40
E-mail: dir2@ihb.mc

International Ocean Institute/ Institut international de l'océan/Instituto Océanico Internacional (IOI)

Dr Iouri OLIOUNINE
Executive Director, IOI
P.O. Box 3, Gzira GZR 01
MALTA
Tel: 356 34 65 29/28
Fax: 356 34 65 02
E-mail: ioihq@ioihq.org.mt

North Pacific Marine Science Organization/Organisation des sciences de la mer pour le Pacifique Nord/ Organización del Pacífico Norte para las Ciencias del Mar (PICES)

Mr Alexander S. BYCHKOV
Executive Secretary, PICES
C/o Institute of Ocean Sciences
P.O. Box 6000
Sidney, B.C. V8L 4B2
CANADA
Tel: 1 250 363 63 64
Fax: 1 250 363 68 27
E-mail: bychkov@pices.int

C – Non-Governmental Organizations

Commission of the History of Oceanography

Dr Selim MORCOS
28204 Kenton Lane
Santa Clarita, CA 91350
USA
Tel: 1 611 296 1034

E-mail: selimmorx@aol.com

Institute of Marine Engineering, Science & Technology (IMAREST)

Dr Bev MACKENZIE
Manager, Technical Affairs, IMAREST
80, Coleman St.
London EC2R 5BJ
UNITED KINGDOM
Tel: 44 20 7382 26 28
Fax: 44 20 7382 26 68
E-mail: bev.mackenzie@imarest.org

D – Advisory Bodies

IOC Advisory Body of Experts on the Law of the Sea/Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer/Organo Consultivo de Expertos sobre el Derecho del Mar (IOC/ABE-LOS)

M. Elie JARMACHE
Chargé de Mission
Secrétariat Général de la Mer
16, bd. Raspail
75007 Paris
Tel: 33 1 53 63 41 58
Fax: 33 1 53 63 41 78
E-mail: elie.jarmache@pm.gouv.fr
(Also representing France)

Scientific Committee on Oceanic Research/Comité scientifique de la recherche océanique/Comité Científico de Investigaciones Oceánicas (SCOR)

Professor Bjørn SUNDBY
President SCOR
University of Quebec, Rimouski & McGill University
Earth & Planetary Sciences, McGill University
3450 University St.
Montreal, QC H3A 2A7
CANADA
Tel.: 1 514 398 48 83
Fax: 1 514 398 46 80
E-mail: bjorn.sundby@mcgill.ca

Mr Ed URBAN
Executive Director, SCOR
Dept. of Earth & Planetary Sciences
125, Olin Hall, The John Hopkins University
Baltimore, MD 21218

USA
Tel: 1 410 516 4239
Fax: 1 410 516 40 19
E-mail: ed.urban@scor-int.org

E_A – IOC Primary Subsidiary Bodies (regional and technical)

Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System/Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien/Grupo Intergubernamental de Coordinación del Sistema de Alerta contra los Tsunamis y Atenuación de sus Efectos en el Océano Índico (ICG/IOTWS)

Dr Ir. Jan Sopaheluwakan M.Sc.
Deputy Chairman for Earth Sciences
Indonesian Institute of Sciences (LIPI)
Gd. Widya Sarwono Lt. 3
Jl.Jend. Gatot Subroto 10, Jakarta 12710
INDONESIA
Tel: +62 21-5251850
Fax: + 62 21-5260804
Email: jans@lipi.go.id;
jx_hydrogen@yahoo.com

Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas/Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes/Grupo Intergubernamental de Coordinación del Sistema de Alerta Temprana contra los Tsunamis y Atenuación de sus Efectos en el Atlántico Nororiental y el Mediterráneo y Mares Adyacentes (ICG/NEAMTWS)

Professor Stefano TINTI (Chair)
Department of Physics
University of Bologna
Viale Carlo Berti Pichat, 8
I-40127 Bologna
Italy
Tel. +39 051 2095025
Fax +39 051 2095058
Email: stefano.tinti@unibo.it
(Also representing Italy)

Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean Sea and Adjacent Regions/Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes/Grupo Intergubernamental de Coordinación del Sistema de Alerta contra los Tsunamis y otras Amenazas Costeras en el Caribe y Regiones Adyacentes (ICG/CARIBE-EWS)

Mr Gustavo MALAVE BUCCE
Presidente, Fundación Venezolana de Investigaciones Sismológicas (FUNVISIS)
Final Calle Mara, Urb. El Llanito
Aptdo. Postal 76880
Caracas 1070
Tel: 58 212 257 5153/7672/9346/9985
Fax: 58 212 257 9977
E-mail: gmalave@funvisis.gob.ve
(Also representing Venezuela)

Intergovernmental Committee for the Global Ocean Observing System/Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan/Comité Intergubernamental para el Sistema Mundial de Observación de los Océanos (I-GOOS)

M. François GERARD
Président du Comité National pour la COI
C/o CGPC-52, Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex
Tel: 33 1 40 81 23 88
Cell: 33 1 6 85 07 73 34
E-mail: francoisgerard@equipement.gov.fr
(Also representing France)

Ms Mary G. ALTALO (Vice-Chairperson)
Director, National Office for Integrated & Sustained Ocean Observations
Ocean.US
2300 Clarendon Bd., Suite 1350
Arlington, VA 22201-3667
USA
Tel: 1 703 588 0853
Fax: 1 703 588 0872
E-mail: mary.altalo@ocean.us
(Also representing the USA)

Mr Kouadio AFFIAN (Vice-Chairperson)

Directeur, Centre Universitaire de Recherche et d'Application en Télédétection
Remote Sensing Center for Applied Research,
University of Cocody
22 B.P. 582, Abidjan 22
CÔTE D'IVOIRE
Tel: 225 22 44 52 70
E-mail: k_affian@yahoo.fr

IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic/Comité régional de la COI pour l'Atlantique du Centre-Est/ Comité Regional de la COI para el Atlántico Centrooriental (IOCEA)

Mr Julius WELLENS-MENSAH (Chair)
Director, Hydrological Services Dept.
P.O. Box MB 501
Accra
GHANA
Tel: 233 21 677 383
Fax: 233 21 677 384
E-mail: hsd@ghana.com
(Also representing Ghana)

IOC Programme for the Western Indian Ocean/Comité régional de la COI pour l'océan indien occidental/Comité Regional de la COI para el Océano Índico Occidental (IOCWIO)

Mr Antonio Mubango HOGUANE (Chairperson)
Oceanographer
Eduardo Mondlane University
University Main Campus, P.O. Box 257
Maputo
MOZAMBIQUE
Tel: 258 149 7153
Fax: 258 149 7733
E-mail: hoguane@yahoo.com.br

IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange/ Echange international des données et de l'information océanographiques/ Intercambio Internacional de Datos e Información Oceanográficos (IODE)

Mr Greg REED (Co-Chairperson)
Executive Officer
Australian Ocean Data Centre Joint Facility
Dept. of Defence, Australian Govt.
Maritime Headquarters
Wylde St., Potts Point NSW 2011
AUSTRALIA

Tel: 61 2 9359 3141
Fax: 61 2 9359 3120
E-mail: greg@aodc.gov.au
(Also representing Australia)

Dr Malika BEL HASSEN (Co-Chairperson)
Institut National des Sciences et Technologies
de la Mer (INSTM)
28, rue 2 Mars 1934, Carthage
2025 Salammbou, Tunis
TUNISIA
Tel: 216 71 730 420
Fax: 216 71 732 622
E-mail: belhassen.malika@instm.inrt.tn
(Also representing Tunisia)

Dr Lesley J. RICKARDS (Former Chairperson)
British Oceanographic Data Centre (BODC)
Natural Environment Research Council (NERC)
Joseph Proudman Building, 6, Brownlow St.
Liverpool L3 5DA
Tel: 44 151 795 4897
Fax: 44 151 795 4912
E-mail: ljr@bodc.ac.uk
(Also representing UK)

**Intergovernmental Panel on Harmful Algal
Blooms/Groupe intergouvernemental
chargé d'étudier les efflorescences algales
nuisibles/ Panel Intergubernamental sobre
Floraciones de Algas Nocivas (IPHAB)**

Mr Leonardo GUZMAN (Chairperson)
Instituto de Fomento Pesquero
Balmaceda 252, Puerto Montt
Region de Los Lagos
CHILE
Tel: 56 65 342 309
Fax: 56 65 342 398
E-mail: lguzman@ifop.cl

**Joint IOC-WMO Technical Commission for
Oceanography & Marine Meteorology/
Commission technique mixte
d'océanographie et de météorologie
maritime/Comisión Técnica Mixta sobre
Oceanografía y Meteorología Marina
(JCOMM)**

Dr Jean-Louis FELLOUS (Co-President)
Programme Coordinator
European Space Agency (ESA)
Earth Observations Coordination Office
8-10, rue Mario Nikis
75015 Paris
FRANCE

Tel: 33 1 53 69 72 03
Fax: 33 1 53 69 72 26
E-mail: Jean-Louis.Fellous@esa.int

**IOC Sub-Commission for the Western
Pacific/Sous-Commission régionale de la
COI pour le Pacifique occidental/
Subcomisión Regional de la COI para el
Pacífico Occidental (WESTPAC)**

Dr Hyung Tack HUH
Fellow, Agriculture/Fisheries Sciences Div.
Senior Scientist Emeritus
Korean Ocean Research & Development
Institute (KORDI)
National Coordinator, UNDP/GEF YSLME
Project
Korean Academy of Science & Technology
12-41 Bangbae-dong, Seocho-gu
Seoul 137-060
Tel: 82 2 534 5059
E-mail: hthuh@kordi.re.kr
(Also representing the Rep. of Korea)

E_B – IOC Secondary Subsidiary Bodies

**IOC Consultative Group on Ocean
Mapping/Groupe consultatif de la COI sur la
cartographie des océans/Grupo Asesor de
la COI sobre Cartografía Oceánica (CGOM)**

Dr Gunter GIERMANN (Chairperson)
Offenbachstr. 32
D-53173 Bonn
GERMANY
Tel/Fax: 49 228 35 47 94

**GOOS Scientific Steering Committee/Comité
directeur scientifique du Système mondial
d'observation de l'océan/Comité Científico
de Dirección del Sistema Mundial de
Observación de los Océanos (GSSC)**

Professor John G. FIELD (Chairperson)
Trustee, Plymouth Marine Lab.
Prospect Place, The Hoe
Plymouth, PL1 3DH
UNITED KINGDOM
Tel: 44 27 21 650 3612
E-mail: jgfield@pop.uct.ac.za

F – International Programmes

Global Climate Observing System/ Système mondial d'observation du climat/ Sistema Mundial de Observación del Clima (GCOS)

Mr John ZILLMAN (Chairperson)
7bis, avenue de la Paix
P.O. Box 2300
CH-1211 Geneva 2
SWITZERLAND
Tel: 61 3 966 94250
Fax: 61 3 966 94169
E-mail: j.zillman@bom.gov.au

Global Ocean Data Assimilation Experiment/Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques/ Experimento Mundial de Asimilación de Datos Oceánicos (GODAE)

Dr Pierre-Yves LE TRAON (Vice-Chairperson)
IFREMER, Centre de Brest
Plouzané 29280
FRANCE
Tel: 33 2 98 22 43 16

European Global Ocean Observing System/Composante régionale du GOOS pour l'Europe/Componente Regional del GOOS para Europa (EuroGOOS)

Mr Hans DAHLIN
Director, Swedish Meteorological & Hydrological Institute (SMHI)
European Global Ocean Observing System (EuroGOOS)
SE-601 76 Norrköping
SWEDEN
Tel: 46 11 495 83 00/8305
Fax: 46 11 495 80 01
E-mail: hans.dahlin@smhi.se
(Also representing Sweden)

Intergovernmental Panel on Climate Change/ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat/Grupo Intergubernamental de Expertos sobre los Cambios Climáticos (IPCC)

Professor Robert NICHOLLS
Coastal Engineering
School of Civil Engineering & the Environment
University of Southampton SO17 1BJ

UNITED KINGDOM
Tel: 44 23 8059 4139
E-mail: r.j.nicholls@soton.ac.uk

World Climate Research Programme/ Programme mondial de recherche sur le climat/ Programa Mundial de Investigaciones Climáticas (WCRP)

Dr John CHURCH
Chair, WCRP Joint Scientific Committee
Chief Research Scientist
CSIRO Marine & Atmospheric Research
GPO Box 1538, Hobart
Tasmania 7001
AUSTRALIA
Tel: 61 3 6232 5207
Fax: 61 3 6232 5123
E-mail: john.church@csiro.au

Dr Ann HENDERSON-SELLERS
Director, WCRP, c/o WMO
7bis, av. de la Paix
Case Postale 2300
CH-1211 Geneva 2
SWITZERLAND
Tel: 41 22 730 82 46
Fax: 41 22 730 80 36
E-mail: ahenderson-sellers@wmo.int

Dr Vladimir RYABININ
Senior Scientific Officer
WCRP, c/o WMO
7bis, avenue de la Paix
1211 Geneva 2
SWITZERLAND
Tel.: 41 22 730 84 86
Fax: 41 22 730 80 36
E-mail: vryabinin@wmo.int
Ms Catherine MICHAUT
WCRP Support Unit
Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL),
Université Pierre et Marie Curie (UPMC)
4, place Jussieu - Case 101
75252 Paris Cedex 05
FRANCE
Tel: 33 1 44 27 21 82
Fax: 33 1 44 27 21 81
E-mail: catherine.michaut@ipsl.jussieu.fr

Dr Venkatachalam RAMASWAMY
Senior Scientist & Group Leader
Atmospheric Physics & Chemistry Group
Geophysical Fluid Dynamics Lab/NOAA
Princeton University Forrestal Campus
Route 1, P.O. Box 308

Princeton, NJ 08542, USA
Tel: 1 609 452 6510
Fax: 1 609 987 5063
E-mail: v.ramaswamy@noaa.gov

**WCRP – Climate Variability and
Predictability/Variabilité et prévisions
climatiques/Variabilidad y Predictibilidad
del Clima (CLIVAR)**

Dr Howard CATTLE
International CLIVAR Project Office
National Oceanography Centre Southampton
University of Southampton
Waterfront Campus, Southampton SO14 3ZH
UNITED KINGDOM
Tel: 44 2380 596 208
Fax: 44 2380 596 204
E-mail: hyc@noc.soton.ac.uk

G – Keynote Speakers

H. E. Mr Kusmayanto Kadiman
State Minister
Ministry of Research and Technology (RISTEK)
Grdung BP PT II Lt.24, Jl MH Thamrin No. 8
Jakarta 10340
Indonesia
Phone: 6221 31 924 703
Fax: (62-21) 3911789
E-mail: kkadiman@ristek.go.id

Mr Koïchiro Matsuura
Director-General
United Nations Educational, Scientific and
Cultural Organization (UNESCO)
7, Place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
Tel: 33 1 45 68 13 11
E-mail: matsuura@unesco.org

H. - Bruun Memorial Lecture

Professor Dr Leonid A. TIMOKHOV
Director, Dept. of Oceanology
Principal Research Fellow
Arctic & Antarctic Research Institute of
ROSHYDROMET
Otto Schmidt Lab. for Polar & Marine Sciences
38, Bering St.
St. Petersburg 199397
RUSSIAN FEDERATION
Tel: 7 813 352 3179/352 2419

Fax: 7 812 352 2883
E-mail: ltim@aari.nw.ru

I. – Panikkar Memorial Lecture

Dr R.A. Mashelkar FRS,
President, Global Research Alliance,
National Chemical Laboratory (NCL)
Dr Homi Bhabha Road,
Pune 411008,
India
E-mail: ram@ncl.res.in

**V. SECRETARIAT/SECRETARIAT/
SECRETARIA**

Tel: 33 1 45 68 10 00/45 68 39 83
Fax: 33 1 45 68 58 12/10
Tlx: 20446 PARIS
Cbl: UNESCO PARIS/740057 IOCS UC
E-mail: initial.familyname@unesco.org

Executive Secretary
Dr Patricio BERNAL

Executive Secretary's Office
Mr Stefano BELFIORE
Ms Réjane HERVE-SMADJA
Ms Silvia SERMENO
Mr Casey WALTHER
Ms Ksenia YVINEC

Editor
Mr Ray GRIFFITHS

Documentation Office
Mr Patrice BONED
Ms Cigié PONTES

Tsunami Coordination Unit
Mr Bernardo ALIAGA
Mr Peter KOLTERMANN
Ms. Belén MARTIN-MIGUEZ
Ms Sima TAHERI
Mr Dimitri TRAVIN
Mr Ulrich WOLF
Mr Masahiro YAMAMOTO

Ocean Sciences Section
Mr Julian BARBIÈRE
Ms Virginie BONNET
Mr Rodrigo CHOUERI
Ms Sarah COLAUTTI
Ms Raffaella COTTALORDA
Mr Roger DARGAVILLE

Ms Maria HOOD
Ms Christiane LE CONAN
Ms Aurora MATEOS

Tel: 61 8 9226 0191
Fax: 61 8 9263 2211
E-mail: t.elliott@unesco.org

Ocean Observation and Services
Mr Thorkild AARUP
Mr Justin AHANHANZO
Mr Keith ALVERSON
Mr Jim BAKER
Ms Candyce CLARK
Ms Laurence FERRY
Mr Albert FISCHER
Mrs Irène GAZAGNE
Mr Tom GROSS
Ms Ho Hien LAM
Ms Boram LEE
Mr Peter PISSIERSENS
Ms Aurélie SECHERET
Mr Adrien VANNIER

Dr Nick D'ADAMO
Head, Perth Regional Programme Office
C/o Bureau of Meteorology, 5th Floor
1100 Hay St., West Perth, WA 6005
P.O. Box 1370, West Perth
AUSTRALIA
Tel: 61 8 9226 2899
Fax: 61 8 9263 0599
E-mail: nick.d'adamo@bom.gov.au

Capacity-Building
Mr Ehrlich DESA
Mr Joannes BERQUE
Mr Alexei SUZYUMOV

Mr Mika ODIDO
ODINAFRICA/IOCWIO Projects Office
UNESCO Nairobi Office
UNON Complex Gigiri Block C
P.O. Box 30592, 00100 Nairobi
KENYA
Tel: 254 20 623830
Fax: 254 20 622750
E-mail: m.odido@unesco.org
m.odido@odinafrica.net

Staff away from Headquarters

Dr Cesar TORO
IOCARIBE Secretariat
Casa del Marques de Valdehoyos
Calle de la Factoría, Centro Cartagena
COLOMBIA
Tel: 57 5 664 6399
Fax: 57 5 660 0407
E-mail: iocaribe@enred.com
c.toro@unesco.org

Mr Wenxi ZHU
Project Expert
IOC Regional Secretariat for WESTPAC
c/o Dept. of Marine & Coastal Resources
92, Phaholyothin 7 Rd, Samsennai
Bangkok 10400
THAILAND
Tel: 66 2 2982637/142
Fax: 66 2 2986 313
E-mail: z.wenxi@unescobkk.org

Mr Henrik ENEVOLDSEN
Project Co-ordinator
Harmful Algae Bloom Programme
IOC Science & Communication Centre on
Harmful Algae
Botanical Institute, University of Copenhagen
Oster Farimagsgade 2 D
1353 Copenhagen K
DENMARK
Tel: 45 33 13 44 46
Fax: 45 33 13 44 47
E-mail: henrike@bot.ku.dk
<http://ioc.unesco.org/hab>

Ms Janice TROTTE
Rio GOOS Office
Diretoria de Hidrografia e Navegação
Rua Barão de Jaceguai s/nº
Niteroi CEP 24
24 048 900 Rio de Janeiro
BRAZIL
Tel: 55 21 26 13 80 13
Fax: 55 21 26 13 80 88
E-mail: janice.trotte@terra.com.br

Mr Tony ELLIOT
Head, ICG/IOTWS Secretariat
C/o Bureau of Meteorology
P.O. Box 1370, West Perth
1100 Hay St., WA 6872
AUSTRALIA

Ms Hester VIOLA
DBCP / SOT Technical Coordinator
JCOMMOPS
8-10, rue Hermès
Parc Technologique du Canal
31526 Ramonville Saint-Agne CEDEX
France
Tel: +33 5 61 39 47 82

Email: viola@jcommops.org

Dr Vladimir VLADYMYROV
Head, IODE Project Office, c/o VLIZ
Flanders Marine Institute
Wandelaarkaai 7, B-8400 Ostend
BELGIUM
Tel: 32 59 34 21 30
Fax: 32 59 34 21 31
E-mail: v.vladymyrov@unesco.org

ANNEXE XI

LISTE DES SIGLES

AARI	Institut de recherche sur l'Antarctique et l'Arctique (Allemagne-Fédération de Russie)
ABE-LOS	Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer (COI)
ADG	Sous-Directeur général (UNESCO)
ARGO	Projet mondial de flotteurs-profileurs relevant de GODAE [il ne s'agit pas d'un sigle]
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CNZA	Croissance nominale zéro ajustée [scénario budgétaire de l'UNESCO]
BILKO	Projet de l'UNESCO développant la capacité de formation à la télédétection côtière et marine [il ne s'agit pas d'un sigle]
GOOS-mer Noire	Composante régionale du GOOS pour la mer Noire
CAR-CU	Unité de coordination régionale des Caraïbes (PNUE)
CARIACO	Projet sur « La rétention du carbone dans un océan coloré » (République Bolivarienne du Venezuela)
CARIBE-EWS	Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (COI)
CCA	Association caraïbe pour l'environnement
CDIAC	Carbon Dioxide Information Analysis Centre
CIESM	Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée
CLIMAR	Atelier international de la JCOMM sur les progrès de la climatologie maritime
C-LME	Grands écosystèmes marins des Caraïbes
CORMP	Coastal Research and Monitoring Programme
CPPS	Commission permanente du Pacifique Sud
OTICEN	Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
DART	Système d'évaluation et d'enregistrement des tsunamis en mer profonde
DG	Directeur général
DMAC	Data Management and Communication
EC	Conseil exécutif
ZEE	Zone économique exclusive
ENSO	El Niño et l'oscillation australe
ERFEN	Étude régionale du phénomène « El Niño » (CPPS)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDSN	Federation of Digital Broad-Band Seismograph Networks
FUST	Fonds de dépôt UNESCO-Flandre pour les sciences
GCLME	Grand écosystème marin du courant de Guinée
GCN	Réseau de base du GLOSS (COI)
SMOC	Système mondial d'observation du climat (OMM-CIUS-COI-PNUE)
GEBCO	Carte générale bathymétrique des océans (COI-OHI)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial (PNUD)

GEO	Groupe sur l'observation de la Terre
GEOHAB	Programme scientifique international sur l'écologie et l'océanographie des efflorescences algales nuisibles à l'échelle mondiale (SCOR-COI)
GEOSS	Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEO)
GESAMP	Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (OMI-FAO-UNESCO-OMM-OMS-AIEA-ONU-PNUE-ONUDI)
SIG	Système d'information géographique
GLOBEC	Dynamique des écosystèmes océaniques à l'échelle mondiale (SCOR-CIUS/PIGB)
GLOSS	Système mondial d'observation du niveau de la mer (COI)
GODAE	Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques
GOHWMS	Groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un cadre pour la mise en place d'un Système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et autres aléas liés aux océans (COI)
GOOS	Système mondial d'observation de l'océan (COI-OMM)
GRA	Alliance régionale pour le GOOS (GOOS)
GRAME	Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (ONU)
GRASP	Alliance régionale du GOOS pour le Pacifique du Sud-Est
GSN	Réseau de stations d'observation en surface pour le SMOC
GSSC	Comité directeur scientifique du GOOS
GTOS	Système global d'observation terrestre (CIUS)
SMT	Système mondial de télécommunications (OMM)
HAB	Efflorescences algales nuisibles (COI)
HFA	Cadre d'action de Hyogo
ICAM	Programme de gestion intégrée des zones côtières (COI)
CIEM	Conseil international pour l'exploration de la mer
GIC	Groupe intergouvernemental de coordination (COI)
CIUS	Conseil international pour la science
IFRC	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
PIGB	Programme international sur la géosphère et la biosphère (CIUS)
I-GOOS	Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan (COI-OMM-PNUE)
IGOS	Stratégie d'observation mondiale intégrée
OHI	Organisation hydrographique internationale
PHI	Programme hydrologique international (UNESCO-OHI)
OMI	Organisation maritime internationale (ONU)
Ina-GOOS	Indonesian Global Ocean Observing System
Ina-TEWS	Indonesian Tsunami Early Warning System
INGV	Istituto Nazionale di Geofisica e Vulcanologia (Italie)
INOCAR	Instituto Oceanográfico de la Armada (Équateur)
COI	Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO
IOCEA	Comité régional de la COI pour l'Atlantique du Centre-Est

IODE	Échange international des données et de l'information océanographiques (COI)
IODM	Indian Ocean Dipole Mode
IOI	Institut international de l'océan
IOOS	Integrated Ocean Observation System (États-Unis d'Amérique)
IOTWS	Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (PNUE-OMM)
IPHAB	Groupe intergouvernemental chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (COI)
API	Année polaire internationale
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ONU)
CIIT	Centre international d'information sur les tsunamis (USA-COI)
UICN	Union mondiale pour la nature [également connue sous le nom d'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources]
UGGI	Union géodésique et géophysique internationale
JASL	Joint Archive for Sea Level (États-Unis d'Amérique)
JCOMM	Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime (OMM-COI)
JCOMMOPS	Centre JCOMM de soutien pour les plates-formes d'observation in situ
JMA	Office météorologique japonais
J-PICO	Groupe conjoint GOOS-GTOS pour les observations intégrées des zones côtières
CSM	Comité scientifique mixte pour le PMRC
MAB	Programme sur l'homme et la biosphère (UNESCO)
NA-DM	North America Drought Monitor (États-Unis d'Amérique)
NCL	National Chemical Laboratory (Inde)
NEAMTWS	Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (COI)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
ONG	Organisation non gouvernementale
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration (USA)
CNDO	Centre national de données océanographiques (IODE)
OBIS	Système d'informations biogéographiques relatives aux océans (Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine))
OCEATLAN	Alliance régionale pour la partie supérieure de l'Atlantique du Sud-Ouest et l'Atlantique tropical
ODIN	Réseau de données et d'information océanographiques (IODE)
ODINAFRICA	Réseau de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (IODE)
ODINBLACKSEA	Réseau de données et d'information océanographiques pour la région de la mer Noire (IODE)
ODINCARSA	Réseau de données et d'information océanographiques pour les régions des Caraïbes et d'Amérique du Sud (IODE)

ODINCINDIO	Réseau de données et d'information océanographiques pour la région de l'océan Indien central (IODE)
ODINECET	Réseau de données et d'information océanographiques pour les pays européens en transition économique
ODINWESTPAC	Réseau de données et d'information océanographiques pour la région de l'océan Pacifique occidental (IODE)
ODP	Portail des données océanographiques (IODE)
OLA/DOALOS	Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies
OOPC	Groupe sur les observations océaniques pour l'étude du climat (SMOC-GOOS-OMM)
PEMSEA	Partenariats pour la gestion de l'environnement des mers d'Asie orientale
PICES	Organisation des sciences de la mer pour le Pacifique Nord
PICO	Groupe pour les observations intégrées des zones côtières (SMOC)
POGO	Partenariat pour l'observation de l'océan mondial
PORTS	Physical Oceanographic Real-Time System (États-Unis d'Amérique)
PTWC	Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (États-Unis d'Amérique)
PTWS	Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (COI)
CR	Croissance réelle [scénario budgétaire de l'UNESCO]
CNDOR	Centre national de données océanographiques responsable (IODE)
SCAR	Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CIUS)
IOCARIBE	Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (COI)
SCOR	Comité scientifique de la recherche océanique (CIUS)
SISTER	Système d'information sur les stratégies, les tâches et l'évaluation des résultats (UNESCO)
TAO	Réseau pour l'observation océan-atmosphère dans les mers tropicales (États-Unis d'Amérique)
TNC	Contact national pour les tsunamis (COI)
TOWS	Systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (COI)
TTR	Formation par la recherche (UNESCO)
TWFP	Point focal pour l'alerte aux tsunamis (COI)
TWS	Système d'alerte aux tsunamis (COI)
ONU	Organisation des Nations Unies
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
UNCLOS	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
PMRC	Programme mondial de recherche sur le climat
WHC	Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial

SIO	Système d'information de l'OMM
OMM	Organisation météorologique mondiale (ONU)
YSLME	Grand écosystème marin de la mer Jaune
CNZ	Croissance nominale zéro [scénario budgétaire de l'UNESCO]
CRZ	Croissance réelle zéro [scénario budgétaire de l'UNESCO]

In this Series	Languages
Reports of Governing and Major Subsidiary Bodies , which was initiated at the beginning of 1984, the reports of the following meetings have already been issued:	
1. Eleventh Session of the Working Committee on international Oceanographic Data Exchange	E, F, S, R
2. Seventeenth Session of the Executive Council	E, F, S, R, Ar
3. Fourth Session of the Working Committee for Training, Education and Mutual Assistance	E, F, S, R
4. Fifth Session of the Working Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment	E, F, S, R
5. First Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions	E, F, S
6. Third Session of the <i>ad hoc</i> Task team to Study the Implications, for the Commission, of the UN Convention on the Law of the Sea and the New Ocean Regime	E, F, S, R
7. First Session of the Programme Group on Ocean Processes and Climate	E, F, S, R
8. Eighteenth Session of the Executive Council	E, F, S, R, Ar
9. Thirteenth Session of the Assembly	E, F, S, R, Ar
10. Tenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific	
11. Nineteenth Session of the Executive Council, Paris, 1986	E, F, S, R, Ar
12. Sixth Session of the IOC Scientific Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment	E, F, S
13. Twelfth Session of the IOC Working Committee on International Oceanographic Data Exchange	E, F, S, R
14. Second Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Havana, 1986	E, F, S
15. First Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Praia, 1987	E, F, S
16. Second Session of the IOC Programme Group on Ocean Processes and Climate	E, F, S
17. Twentieth Session of the Executive Council, Paris, 1987	E, F, S, R, Ar
18. Fourteenth Session of the Assembly, Paris, 1987	E, F, S, R, Ar
19. Fifth Session of the IOC Regional Committee for the Southern Ocean	E, F, S, R
20. Eleventh Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Beijing, 1987	E, F, S, R
21. Second Session of the IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Arusha, 1987	E, F
22. Fourth Session of the IOC Regional Committee for the Western Pacific, Bangkok, 1987	E only
23. Twenty-first Session of the Executive Council, Paris, 1988	E, F, S, R
24. Twenty-second Session of the Executive Council, Paris, 1989	E, F, S, R
25. Fifteenth Session of the Assembly, Paris, 1989	E, F, S, R
26. Third Session of the IOC Committee on Ocean Processes and Climate, Paris, 1989	E, F, S, R
27. Twelfth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Novosibirski, 1989	E, F, S, R
28. Third Session of the Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Caracas, 1989	E, S
29. First Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Hangzhou, 1990	E only
30. Fifth Session of the IOC Regional Committee for the Western Pacific, Hangzhou, 1990	E only
31. Twenty-third Session of the Executive Council, Paris, 1990	E, F, S, R
32. Thirteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, New York, 1990	E only
33. Seventh Session of the IOC Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment, Paris, 1991	E, F, S, R
34. Fifth Session of the IOC Committee for Training, Education and Mutual Assistance in Marine Sciences, Paris, 1991	E, F, S, R
35. Fourth Session of the IOC Committee on Ocean Processes and Climate, Paris, 1991	E, F, S, R
36. Twenty-fourth Session of the Executive Council, Paris, 1991	E, F, S, R
37. Sixteenth Session of the Assembly, Paris, 1991	E, F, S, R, Ar
38. Thirteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Baja California, 1991	E, F, S, R
39. Second Session of the IOC-WMO Intergovernmental WOCE Panel, Paris, 1992	E only
40. Twenty-fifth Session of the Executive Council, Paris, 1992	E, F, S, R
41. Fifth Session of the IOC Committee on Ocean Processes and Climate, Paris, 1992	E, F, S, R
42. Second Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Lagos, 1990	E, F
43. First Session of the Joint IOC-UNEP Intergovernmental Panel for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment, Paris, 1992	E, F, S, R
44. First Session of the IOC-FAO Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, 1992	E, F, S
45. Fourteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Paris, 1992	E, F, S, R
46. Third Session of the IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Vascoas, 1992	E, F
47. Second Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Bangkok, 1993	E only
48. Fourth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Veracruz, 1992	E, S
49. Third Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Dakar, 1993	E, F
50. First Session of the IOC Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1993	E, F, S, R
51. Twenty-sixth Session of the Executive Council, Paris, 1993	E, F, S, R
52. Seventeenth Session of the Assembly, Paris, 1993	E, F, S, R
53. Fourteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Tokyo, 1993	E, F, S, R
54. Second Session of the IOC-FAO Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, 1993	E, F, S
55. Twenty-seventh Session of the Executive Council, Paris, 1994	E, F, S, R
56. First Planning Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Melbourne, 1994	E, F, S, R
57. Eighth Session of the IOC-UNEP-IMO Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment, San José, Costa Rica, 1994	E, F, S
58. Twenty-eighth Session of the Executive Council, Paris, 1995	E, F, S, R
59. Eighteenth Session of the Assembly, Paris, 1995	E, F, S, R
60. Second Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1995	E, F, S, R

CONTINUED ON INSIDE OF BACK COVER

61.	Third Session of the IOC-WMO Intergovernmental WOCE Panel, Paris, 1995	E only
62.	Fifteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Papete, 1995	E, F, S, R
63.	Third Session of the IOC-FAO Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, 1995	E, F, S
64.	Fifteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange	E, F, S, R
65.	Second Planning Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1995	E only
66.	Third Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Tokyo, 1996	E only
67.	Fifth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Christ Church, 1995	E, S
68.	Intergovernmental Meeting on the IOC Black Sea Regional Programme in Marine Sciences and Services	E, R
69.	Fourth Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Las Palmas, 1995	E, F, S
70.	Twenty-ninth Session of the Executive Council, Paris, 1996	E, F, S, R
71.	Sixth Session for the IOC Regional Committee for the Southern Ocean and the First Southern Ocean Forum, Bremerhaven, 1996	E, F, S,
72.	IOC Black Sea Regional Committee, First Session, Varna, 1996	E, R
73.	IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Fourth Session, Mombasa, 1997	E, F
74.	Nineteenth Session of the Assembly, Paris, 1997	E, F, S, R
75.	Third Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1997	E, F, S, R
76.	Thirtieth Session of the Executive Council, Paris, 1997	E, F, S, R
77.	Second Session of the IOC Regional Committee for the Central Indian Ocean, Goa, 1996	E only
78.	Sixteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Lima, 1997	E, F, S, R
79.	Thirty-first Session of the Executive Council, Paris, 1998	E, F, S, R
80.	Thirty-second Session of the Executive Council, Paris, 1999	E, F, S, R
81.	Second Session of the IOC Black Sea Regional Committee, Istanbul, 1999	E only
82.	Twentieth Session of the Assembly, Paris, 1999	E, F, S, R
83.	Fourth Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1999	E, F, S, R
84.	Seventeenth Session of the International Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Seoul, 1999	E, F, S, R
85.	Fourth Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Seoul, 1999	E only
86.	Thirty-third Session of the Executive Council, Paris, 2000	E, F, S, R
87.	Thirty-fourth Session of the Executive Council, Paris, 2001	E, F, S, R
88.	Extraordinary Session of the Executive Council, Paris, 2001	E, F, S, R
89.	Sixth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, San José, 1999	E only
90.	Twenty-first Session of the Assembly, Paris, 2001	E, F, S, R
91.	Thirty-fifth Session of the Executive Council, Paris, 2002	E, F, S, R
92.	Sixteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Lisbon, 2000	E, F, S, R
93.	Eighteenth Session of the International Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Cartagena, 2001	E, F, S, R
94.	Fifth Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 2001	E, F, S, R
95.	Seventh Session of the IOC Sub-commission for the Caribbean and Adjacent Regions (IOCARIBE), Mexico, 2002	E, S
96.	Fifth Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Australia, 2002	E only
97.	Thirty-sixth Session of the Executive Council, Paris, 2003	E, F, S, R
98.	Twenty-second Session of the Assembly, Paris, 2003	E, F, S, R
99.	Fifth Session of the IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Kenya, 2002 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
100.	Sixth Session of the IOC Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, St. Petersburg (USA), 2002 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
101.	Seventeenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Paris, 2003 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
102.	Sixth Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 2003 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
103.	Nineteenth Session of the International Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Wellington, New Zealand, 2003 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
104.	Third Session of the IOC Regional Committee for the Central Indian Ocean, Tehran, Islamic Republic of Iran, 21-23 February 2000	E only
105.	Thirty-seventh Session of the Executive Council, Paris, 2004	E, F, S, R
106.	Seventh Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R); and Extraordinary Session, Paris, 20 June 2005	E*
107.	First Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS), Perth, Australia, 3-5 August 2005	E only
108.	Twentieth Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Viña del Mar, Chile, 3-7 October 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
109.	Twenty-Third Session of the Assembly, Paris, 21-30 June 2005	E, F, S, R
110.	First Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas (ICG/NEAMTWS), Rome, Italy, 21-22 November 2005	E only
111.	Eighth Session of the IOC Sub-commission for the Caribbean and Adjacent Regions (IOCARIBE), Recife, Brazil, 14-17 April 2004 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
112.	First Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean Sea and Adjacent Regions (ICG/CARIBE-EWS), Bridgetown, Barbados, 10-12 January 2006	E only
113.	Ninth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions (IOCARIBE), Cartagena de Indias, Colombia, 19-22 April 2006 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E S*

114.	Second Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS), Hyderabad, India, 14–16 December 2005	E only
115.	Second Session of the WMO-IOC Joint Technical Commission for Oceanography and Marine Meteorology, Halifax, Canada, 19–27 September 2005 (Abridged final report with resolutions and recommendations)	E, F, R, S
116.	Sixth Session of the IOC Regional Committee for the Western Indian Ocean (IOCWIO), Maputo, Mozambique, 2–4 November 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
117.	Fourth Session of the IOC Regional Committee for the Central Indian Ocean, Colombo, Sri Lanka 8–10 December 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
118.	Thirty-eighth Session of the Executive Council, Paris, 20 June 2005 (Electronic copy only)	E, F, R, S
119.	Thirty-ninth Session of the Executive Council, Paris, 21–28 June 2006	E, F, R, S
120.	Third Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS), Bali, Indonesia, 31 July–2 August 2006 (*Executive Summary available separately in E,F,S & R)	E*
121.	Second Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas (ICG/NEAMTWS), Nice, France, 22–24 May 2006	E only
122.	Seventh Session of the IOC Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, France, 16–18 March 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
123.	Fourth Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS-IV), Mombassa, Kenya, 30 February-2 March 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
124.	Nineteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Trieste, Italy, 12–16 March 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
125.	Third Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas, Bonn, Germany, 7–9 February 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
126.	Second Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean Sea and Adjacent Regions, Cumaná, Venezuela, 15–19 January 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
127.	Twenty-first Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Pacific Tsunami Warning and Mitigation System, Melbourne, Australia, 3–5 May 2006 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
128.	Twenty-fourth Session of the Assembly, Paris, 19–28 June 2007	E, F, S, R